This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD

REVUE
ARTISTIQUE
ET
LITTÉRAIRE

DIRECTEUR : LOUIS AUVRAY

STATUAIRE

TOME SEIZIÈME

DIXIÈME ANNÉE

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE

RUE BRÉA, 5

Près la rue Notre-Dame-des-Champs.

—

1869

DEPT. HISTORY OF ART
OXFORD

DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD

REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

ENVOI DU 30 MARS 1848 AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, CHEZ M. LEDRU-ROLLIN.

Greuze. — Deux tableaux représentant chacun une Tête de jeune fille.

N. Poussin. — Jeux d'enfants; l'une des pages les plus exquises du maître français.

J. Vernet. — Un Naufrage de Pêcheurs retirant leurs filets; clair de lune.

Boucher. — Deux tableaux : l'Oiseau pris dans les filets et une Pastorale.

Hyacinthe Rigaud. — Le Portrait de Desjardins, sculpteur.

Et plusieurs autres de Valentin, Ch. de Lafosse, Van Spaendonck, Hue, Vincent, Flinck, Puget.

ENVOI DU 3 JUIN 1848 AU PALAIS DU LUXEMBOURG, CHEZ MM. DE LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN, ARAGO, GARNIER-PAGÈS, MARIE, MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE, ET PAGNERRE, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION.

C. Vernet. — Le Départ pour la chasse,

Patel. — Paysage, ruines d'architecture.

Guaspre Poussin. — Paysage.

Et soixante-douze tableaux de Bertin, Denis, Louise Meyer, Giroux, Grolig, Constantin, Marzocchi, Lebas, Charpentier, Robert-Fleury, Isabey, Jolivet, Hersent, Bergeret, Sebron, Madrazo, Bidauld, Redouté, Lepoittevin, Bouquet, Abel de Pujol, Ziegler, etc.

ENVOI DU 15 SEPTENBRE 1848 A L'HOTEL DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE M. ARMAND MARRAST :

Guaspre Poussin. — Un paysage.

Patel. — Paysages, ruines d'architecture.

Fragonard, le fils. — Scène de la Saint-Barthélemy dans l'appartement de la reine de Navarre, et 25 tableaux de C. Vernet, Richard, Redouté, Bergeret, Dubufe, Biard, Perrot, Lebas, Bouquet, Sebron, T. Blanchard, Constantin, etc. »

Il y avait dans ces envois nombre de tableaux du Louvre et personne alors n'a eu la pensée de se plaindre, de crier « au pillage du Louvre. »

Au contraire, en visitant les palais et les hôtels habités par ces messieurs .. — pardon! — par ces citoyens, on voyait avec plaisir que ces rigides tribuns n'étaient pas plus insensibles aux charmes des arts et aux douceurs du confortable que les *affreux tyrans* qu'ils remplaçaient.

« C'est, continue M. Chesneau, en vertu de ce même droit, inscrit dans la Constitution, et pour consacrer ce droit (ainsi que tous les gouvernements l'ont voulu consacrer) qu'il a été placé au palais de Saint-Cloud un, je dis UN tableau du Louvre, le Murillo qui figure sur les catalogues et qui porte le numéro 548, celui dont la presse s'informe aujourd'hui.

« On pourrait savoir gré au gouvernement qui a usé de son droit à cet égard avec une modération sans précédent.

« Nous dirons dans quelques jours ce qu'en échange de ce Murillo, l'Empire a ajouté de richesse au Louvre.

« La surintendance des beaux-arts n'a donc pas pris à cet égard l'inititiave d'une innovation, et n'a rien fait qui, de si loin que ce soit, ressemblât à une innégalité. »

Arrivons au second et grand crime du surintendant des Beaux-Arts. Nous voulons parler des tableaux déposés provisoirement dans les riches salons du Cercle impérial, propriété de l'Etat.

« En 1864, dit encore M. Chesneau, par suite des travaux d'architecture qui, au vu et au su de tout le monde s'accomplissent au Louvre dans l'aile du bord de l'eau, on dut enlever provisoirement une partie des tableaux flamands et hollandais, afin qu'ils ne fussent pas exposés aux accidents qu'entraînent de pareilles constructions. De nombreuses peintures furent transportées dans les magasins, où elles devaient rester jusqu'à la fin des travaux et où elles sont restées effectivement pendant deux années.

« En 1866, aux approches de l'Exposition universelle, on eut la pensée de placer une vingtaine de ces tableaux dans les salons du Cercle impérial, afin de les sortir des magasins où le public en était forcément privé.

« Or, le Cercle impérial n'est point le premier endroit venu, car il est installé dans l'ancien hôtel de l'ambassade ottomane, c'est-à-dire dans un bâtiment qui appartient à l'Etat.

« On sait en outre que ce cercle a été en 1867 le rendez-vous de tous les étrangers de disinction, des princes, des souverains même ; cette exhibiti n provisoire leur a permis d'admirer des chefs d'œuvre qu'il leur eût été impossible de voir autrement. Et, en réalité, on reconnaîtra avec nous que des œuvres d'art suspendues dans quelques salons sont là mieux entretenues, mieux surveillées que dans des magasins. »

La question est donc celle-ci :

— Était-il préférable de reléguer dans les greniers du Louvre les tableaux en question, ou de les exposer provisoirement dans une propriété de l'État, dans un lieu fréquenté par les étrangers de distinction, par les princes et les souverains en passage à Paris ?

Il est si pénible à un artiste de savoir ses œuvres ensevelies dans les greniers ou dans les magasins, qu'à cette question, tous répondront unanimement que le surintendant a bien fait, et, s'ils le pouvaient, les illustres auteurs de ces chefs-d'œuvre sortiraient de leurs tombeaux pour remercier le comte de Nieuwerkerke d'avoir exposé leurs œuvres dans d'aussi favorables conditions, et de leur avoir ainsi épargné l'oubli et la poussière du grenier.

— Mais, nous dira-t-on, on se chauffe au Cercle impérial, et ces chefs-d'œuvre y sont exposés à l'incendie.

— Sans doute on se chauffe au Cercle impérial, comme on se chauffe aux Tuileries, au Louvre, au Luxembourg, à Versailles, à Saint-Cloud, et dans toutes les propriétés de l'État qui renferment des œuvres d'art, et où l'on prend, comme au Cercle impérial, comme chez nous tous, les plus minutieuses précautions contre l'incendie.

— C'est vrai, et un incendie peut même se déclarer dans une propriété non habitée ; il suffit pour cela de l'imprudence d'un ouvrier, de la négligence d'un employé. Mais là, au Cercle impérial, le peuple n'entre pas ; il est donc privé de voir ces chefs-d'œuvre.

— Les eût-il vu davantage, ces chefs d'œuvre, si on les eût empilés dans les greniers du Louvre ? Cessons donc cette querelle d'allemand où tout n'est qu'erreur et passion, et qui n'a été qu'un prétexte pour cette partie de la

presse qui ne peut vivre que de scandale, dût-elle en inventer. Aussi ne s'en prive-t-elle pas.

Enfin, pour tous les honnêtes gens, il ressort de ce débat : 1° que tous les gouvernements ont usé de leurs droits en disposant des œuvres d'art de l'État pour la décoration des palais, des châteaux ou des hôtels des ministres. — 2° que lorsque les membres de l'opposition étaient au pouvoir, sous la République de 1848, ils ne se sont pas privés d'user du même droit pour orner leurs appartements des peintures du Louvre. — 3° que M le comte de Nieuwerkerke n'a pas retiré du musée du l ouvre, pour les envoyer à M. Troplong, les deux tableaux brûlés chez ce dernier, attendu que ces tableaux n'ont jamais été au Louvre, et qu'ils étaient déjà au Sénat avant l'administration de M de Nieuwerkerke. — 4° que M. le comte de Nieuwerkerke a bien fait d'obéir à son sentiment d'artiste en exposant provisoirement, dans une propriété de l'État, des tableaux du Louvre qu'il eût fallu reléguer dans les greniers, en attendant la construction, au Louvre, de la galerie qui leur est destinée, et où ils seront bientôt installés.

Quant à l'attaque de paralysie dont le journal *le Figaro* n'a pas craint de gratifier M. le comte de Nieuwerkerke, et à cette annonce faite dans le premier numéro du *Globe*, journal de la Société des sculpteurs-éditeurs : « M. Pillet, commissaire-priseur à l'Hôtel des ventes, est, paraît-il, le successeur probable de M. le surintendant des beaux-arts, » la réprobation publique a fait justice de semblables manœuvres et de telles indignités.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Tamberlick aux Italiens. — Théâtre impérial du Châtelet : *Théodoros*. — Bouffes-Parisiens : *Petit Bonhomme vit encore*. — Fantaisies-Parisiennes : *Gille ravisseur*. — Ecole lyrique (rue de la Tour d'Auvergne) : *La Tour, prends garde!* revue en trois actes et cinq tableaux, de MM Félix Savard et Georges Numa.

La Patti nous a quittés, Saint-Pétersbourg l'a réclamée, elle est partie. Mais M. Bagier nous a rendu *étoile* pour

étoile, et Tamberlick, — y compris son *ut dièze*, — a fait sa rentrée à Ventadour. L'attrait, cette fois, sera du côté des hommes.

Théodoros est une pièce militaire, et nous regrettons qu'elle soit de ce charmant écrivain qui a nom Théodore Barrière. Donc, pas un mot du drame, mais beaucoup d'éloges de la mise en scène, qui est merveilleuse. Ce petit voyage en Abyssinie est très intéressant; les ballets sont beaux, la charmeuse de serpents fait florès, et Beauvallet est un grand artiste. En somme, succès, mais le cadre vaut bien mieux que le tableau.

Petit Bonhomme vit encore est une agréable opérette, mais qui n'est point suffisante pour faire la fortune des Bouffes. Jolie musique de M. Deffès.

Excellente reprise, aux Fantaisies-Parisiennes, de *Gille ravisseur*, de M. Grisar. C'est... ravissant.

Un mot sur la petite revue que nous avons improvisée à l'Ecole lyrique, ce berceau de tant d'acteurs et d'actrices devenus célèbres. *La Tour, prends garde !* a réussi devant un public tout d'élite. Il y a abus de calembours, c'est une *olla podrida* de gaudrioles. Mlle Clara Pilvois est une commère spirituelle; les autres rôles sont gaiement tenus par MM. Brunet, Valbel — lisez Belval, le fils de l'excellente basse, — Illarius, Walter, Germain, Harel, Victor; et Mlles de Martelaere, Mélanie, Anita, Mathilde, — presque toutes élèves du Conservatoire. Il y a des décors neufs et de gentils costumes qui font honneur au directeur, M. Arthur Chédivy.

L.-FÉLIX SAVARD.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Encore la statue de Dauménil à Vincennes. — Le musée du Louvre. — Musée des plâtres à l'Ecole impériale des Beaux-Arts. — Statue de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne. — Monuments de Ponsard, de Nicéphore Niepce, de Desaix. — Statue équestre de Louis XII, bas-relief de M. Jacquemart. — Bustes de M. Abbattucci, de Mlle Nilsson. — Peinture de M. Maillot. — Embellissements du Caire. — Hôtel de Ville mise au concours à Vienne (Autriche).

Un intéressé, sans doute, à l'exécution de la statue du général Dauménil, s'étonne que nous refusions à M. le maire

de Vincennes le droit de commander cette statue à un artiste de son choix.

Nous n'avons pas, dans notre précédente chronique, contesté le droit qu'a M. le maire de commander des statues à qui bon lui semble. Mais ce droit qu'il a comme individu et comme maire, nous pensons qu'il ne l'a plus comme président d'une commission de souscription; nous pensons qu'il ne peut, pour satisfaire son caprice, dépenser, pour un double emploi, les fonds des souscripteurs, qui n'ignorent pas que le modèle en plâtre de cette statue existe à Vincennes, et qui ne voient dans la nouvelle souscription ouverte par M. le maire qu'un moyen pour achever l'œuvre commencée par l'armée.

M. le maire de Vincennes dédaignerait-il le concours de l'armée? Non, puisque plusieurs généraux sont membres de la nouvelle commission du monument du général Dauménil, et que le président d'honneur de cette commission est M. le général Schramm, celui-là même qui présidait la première commission dont les souscriptions n'ont produit que les fonds nécessaires à payer la statue en plâtre, placée provisoirement au château de Vincennes, en attendant l'exécution en bronze.

M. le maire, sur l'avis de quelque *bon* confrère sculpteur, aurait-il REMARQUÉ un défaut à corriger, une modification à apporter à l'œuvre de M. E. Thomas? Bien que cette statue ait été jugée, acceptée par la famille du général et par la première commission, composée de généraux, de savants et de membres de l'Institut (classe des Beaux-Arts), nous sommes persuadé que l'artiste est prêt à faire, s'ils sont utiles, ces changements, toujours faciles dans un modèle en plâtre.

Nous ne voyons donc aucun motif pour que la commission actuelle ne continue pas l'œuvre de la première commission et ne profite pas de ce qu'elle a produit, à moins que ce soit un parti pris de se passer du concours de l'armée et de commettre une iniquité envers M. Emile Thomas, en employant les fonds des souscripteurs à payer à un autre artiste une statue qu'on a déjà.

La galerie d'Apollon, du Louvre, entièrement restaurée, vient d'être rendue au public, avec ses vitrines renfermant

les riches collections des joyaux et des précieux objets d'antiquité.

La direction des Musées vient d'exposer dans la grande galerie du Louvre, près de la *Nativité* de Murillo, un tableau de Ribeira, apporté récemment d'Espagne par M. de Nieuwerkerke. Le sujet du tableau est le *Christ pleuré par la Vi rge et les saints personnages.*

On organise en ce moment, à l'École des Beaux-Arts, dans la cour de Marbre, qui précède l'amphithéâtre Delaroche, un musée considérable de groupes, statues et bas-reliefs, moulés sur les chefs d'œuvre de l'antiquité, dont les originaux sont à Rome, à Florence, à Naples ou à Londres.

Après avoir élevé dans Ajaccio une statue équestre à Napoléon Ier, une statue au cardinal Fesch, et un splendide monument à la mémoire de Charles Abbatucci, le héros d'Huningue, la Corse se dispose à placer dans la ville de Corte la statue de Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon et roi d'Espagne. Elle continue ainsi à payer à ses illustrations nationales le tribut qu'elle devait à leur mémoire. C'est M. Vidal Dubray qui est chargé d'exécuter cette statue.

L'érection du monument à la mémoire de Ponsard, membre de l'Académie française, est en train de s'accomplir à Vienne (Isère), son pays natal. Les souscriptions particulières et administratives, y compris celles du conseil général du département, applicables à l'œuvre, arrivent à 29,000 fr. En outre, la recette de la dernière représentation du 21 novembre, au Théâtre-Français, pour le bénéfice du monument, a été de 7,145 fr. Le conseil municipal de Vienne a admis en principe un avant-projet de M. Violet-le-Duc, qui a pour but l'érection sur piedestal d'une statue en bronze, dont la dépense est évaluée à 20,000 fr. Cette statue sera placée devant l'hôtel-de-ville, où se trouve le Musée et la Bibliothèque.

Le projet de statue que la ville de Châlon-sur-Saône veut élever au véritable inventeur de la photographie, à Nicéphore Niepce, est exposé au Musée de cette ville.

M. Jacquemart achève pour l'Hôtel-de-Ville de Compiègne la statue équestre de Louis XII. Ce bas-relief, presque ronde-

bosse, est en bronze et doit orner le tympan de la porte principale de ce monument élevé sur les ordres de Louis XII.

On vient de terminer la restauration du groupe qui surmonte la fontaiue située au centre de la place Dauphine, et qui fut élevée en 1802, sur les dessins Percier et Fontaine, à la mémoire du général Desaix, tué à la bataille de Marengo. Ce groupe se compose, on le sait, d'un cippe qui porte le buste de ce général que couronne la France. Le Pô et le Nil, fleuves témoins des exploits de ce héros, sont représentés avec leurs attributs sur le bas-relief circulaire. Deux renommées gravent sur des écussons : l'une Thèbes et les Pyramides; l'autre, Kehl et Marengo. Cette restauration a été exécutée par MM. Davioud, architecte, et Eude, statuaire.

Par ordre de l'Empereur, le buste en marbre de M. Abbatucci, ancien garde des sceaux, sera placé prochainement dans les galeries historiques du château de Versailles. L'exécution de ce buste est confiée à M. Vital-Dubray, statuaire.

S. A. I. la princesse Mathilde vient de faire placer dans son salon d'honneur le buste de Mlle Nilsson, dû au ciseau de M. Francia. C'est un hommage de la charmante artiste à la princesse protectrice des arts, hommage digne de figurer dans ce salon si hospitalier à toutes les célébrités artistiques.

M. Maillot vient de terminer pour la chapelle Saint-Marcel, à Notre-Dame, deux grandes compositions représentant l'apothéose et le transport de la châsse de Saint-Marcel.

Le vice-roi d'Égypte n'a pas été moins émerveillé des embellissements de Paris que ne le furent l'Empereur d'Autriche et le Roi de Bavière. Comme ces deux souverains, il transforme les vieux quartiers de sa capitale. On écrit du Caire :

« Nous sommes au milieu des embellissements. Le vice-roi est en train de transformer presque entièrement la ville du Caire; on convertit en squares et en jardins publics de vastes étendues de terrains sans rapport, et l'on perce à travers les rues tortueuses de la vieille ville de larges et belles voies, vivement désirées depuis l'introduction des voitures. Les principaux ornements du grand square de la

Roumalie seront les belles mosquées de l'époque saracénique, que l'on est occupé à restaurer. On apprendra en outre aussi avec plaisir que, dans les changements apportés à l'ancienne résidence des mamelucks, on n'a nullement touché aux bazars qui ont été depnis si longtemps le trait caractéristique de cette cité vraiment orientale, et ont fait l'admiration des voyageurs et des artistes

La construction d'un nouvel hôtel-de-ville à Vienne (Autriche), en rapport avec les besoins actuels de cette capitale ayant été décidée, le conseil municipal de la ville a ouvert un concours auquel MM. les architectes de tous les pays sont invités à envoyer des projets, en se conformant au programme général.

Désirant reconnaître aussi largement que possible les travaux auxquels se livreront les concurrents, le conseil a institué douze prix en trois séries de 2,500 fr., 5,000 fr. et 10,000 fr., qui seront distribués aux plus méritants par un jury spécial nommé par le conseil municipal, et composé de cinq membres dudit conseil et de cinq architectes du pays et de l'étranger, ne prenant pas part au concours, sous la présidence du bourgmestre.

On peut se procurer le programme et prendre connaissance des plans de conformation du terrain à la chancellerie du consulat général d'Autriche, à Paris, 21, rue Laffitte, tous les jours, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

LOUIS AUVRAY.

Le défaut d'espace nous force à renvoyer à notre prochaine livraison le compte rendu des Expositions en France et à l'étranger, ainsi que le Bulletin bibliographique.

L. A.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du mardi 17 *novembre* 1868.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président.

A l'ouverture de la séance, M. le président signale la présence, parmi nous, de M. Gélibert, lauréat de la Société.

M. Gélibert, à son tour, remercie le Comité ; il témoigne du plaisir qu'il a éprouvé en recevant les récompenses que la Société a bien voulu lui accorder.

Correspondances : Une lettre du restaurateur Notta, qui accepte avec empressement l'offre qui lui a été faite de nous réunir pour le banquet annuel. — Une lettre de M. Wuerst, qui remercie de la faveur d'être membre correspondant. — Une autre lettre de M. Charles Fournier, qui s'excuse de ne pouvoir assister à notre séance. — Une de M. Bourdin dans laquelle il témoigne le regret de ne pas se rendre au banquet annuel pour cause de maladie. — M. Chenavard offre à la Société des poésies et des dessins dont il est l'auteur, et la prie de les accepter.

M. le président dépose sur le bureau une collection d'héliogravures, communiquée par M. Servaux (du ministère de l'instruction publique), et nous promet tout ce qui aura trait aux arts, à titre d'échange, ainsi que cela a eu lieu depuis quatre ans.

M. Vien est chargé d'un rapport sur l'héliogravure.

M. Lucas remet plusieurs journaux, dans lesquels sont les deux dernières lettres sur le congrès de Bonn.

M. le président témoigne ses regrets de la perte que nous venons de faire en la personne du célèbre maestro Rossini, membre de la Société, rend compte qu'il lui fit de fréquentes visites pendant sa maladie, et termine en demandant que M. Cruvelli veuille bien faire un article en l'honneur de notre cher maître.

M. Fayet fait observer qu'il vaudrait peut-être mieux que cette note fût faite par M. Clément, ce dernier ayant été le

présentateur de l'illustre compositeur comme membre de notre Société.

M. Cruvelli partage l'opinion de M. Fayet, mais il propose que ce soit M. le président qui soit chargé de cette mission délicate.

M. Auvray appuie la demande de M. Cruvelli, mais il désirerait qu'une étude sur l'œuvre de Rossini fut faite par M. Félix Clément. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Lucas dit qu'il tient à la disposition de la Société des fragments de la messe de Rossini.

M. Fayet n'a pu voir le secrétaire de la mairie, et ne peut nous donner une solution sur la mission qui lui a été confiée ; remercîments à M. Fayet.

M. Mathieu Meusnier annonce que la vente de M. Chamerlat, ancien membre de la Société, décédé, aura lieu le 27 novembre. (Exposition le 26)

Lecture de la pièce de vers intitulée : *Merci !* par M. Jean Dolent (Charles Fournier), prologue d'ouverture du théâtre de Belleville, dont plusieurs exemplaires avaient été distribués au commencement de la séance. M. le président propose des remercîments à l'auteur, ce qui est accueilli avec empressement.

M. Gélibert demande s'il serait agréable à la Société de recevoir les journaux belges ayant rapport au congrès des arts, et à ce propos fait observer que dans le midi de la France les beaux arts sont fort négligés, et bien en retard sur les autres points.

M. Fayet ayant été chargé d'un compte rendu des bulletins académiques de Poitiers, n'a rien à en dire, ces bulletins n'ayant pas de rapports avec les arts, et il en demande le dépôt aux archives ; mais il croit que lorsqu'il y aura matière, il sera bon d'en rendre compte.

La séance est levée, et l'on se donne rendez-vous pour le 24, jour du banquet annuel.

L'un des secrétaires adjoints, J. GAILDRAU.

Séance du 1er Décembre 1868.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président.

Lecture et adoption du procès-verbal, après quelques observations de détail.

Dépôts et correspondances.

M. Louis Auvray annonce l'échange des publications entre la Société libre des Beaux-Arts et la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Poitiers. M. le secrétaire général de la Société de Poitiers tiendra la Société libre des Beaux-Arts au courant des expositions artistiques du département de la Vienne et des départements voisins.

M. Mathieu-Meusnier dépose le discours de M. de Saint-Georges à l'inauguration du tombeau de Lambert-Thiboust.

M. Ch. Lucas dépose la photographie de notre collègue M. Alexandre de Claër ; le *Constitutionnel* du 17 novembre (*Souvenirs du Congrès de Bonn*, par M. Ch. Lucas); le *Moniteur des Architectes* du 1er octobre (*Souvenirs du Congrès international de Bonn*, par le même); *Journal de la Vienne* (article sur une élégie de notre collègue M. Emile Lévêque, élégie intitulée : *La Mort de Rossini*).

M. le Président P.-B. Fournier dépose : un numéro du Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France : *L'Ami de la Maison* (les Dangers du Tabac, libr. Hachette); Association française contre l'abus du Tabac (bureaux de l'*Abeille médicale*).

Elections, comme membre actif, de M. Elie Braut (parrains : MM. P.-B. Fournier, E. Douay), de mesdemoiselles Alice Dupertuys et Marie Brunet.

A propos du Concours de gravure en médailles, ouvert par la Société libre des Beaux-Arts, M. Louis Auvray lit un projet de concours, projet auquel MM. Farochon et Gatteaux ont donné leur approbation. L'assemblée, sur la proposition d'un de ses membres, examine cette question : « Le sujet du concours de gravure en médailles doit il être fixé d'avance? » Après quelques observations de MM. Louis Auvray, Charles Lucas, Dubouloz, P.-B. Fournier et Mathieu-Meusnier, l'assemblée décide que le sujet est suffisamment indiqué aux concurrents par la nature même du concours.

Le président, M. P. B. Fournier, rend compte de l'inaugura-

tion du monument de Lambert-Thiboust. Ce monument est l'œuvre de notre collègue M. Mathieu-Meusnier. La commission, chargée du rapport sur le tombeau de Dubner, autre monument dû au ciseau de notre collègue, ira visiter les deux œuvres funéraires, et présentera en même temps les deux comptes rendus.

M. le président donne lecture d'une notice nécrologique sur Rossini : M. P.-B. Fournier représentait la Société libre des Beaux-Arts aux funérailles de notre illustre collègue. Des détails inédits et piquants sur la familiarité du maître et l'émotion du récit recommandent cette notice.

M. Clément lit une éloquente appréciation du génie de Rossini.

L'insertion de ces travaux dans les Annales est votée à l'unanimité.

L'assemblée remet à sa prochaine séance la lecture du compte rendu de M. Ch. Lucas sur les publications échangées avec le Ministère de l'Instruction publique

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

BANQUET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ

(*Suite et fin*).

L'IVRESSE ET LA RAISON

Couplets pour le banquet annuel de la Société.

Ma coupe, amis, d'écume couronnée,
A résonné sur les vôtres encor
Et d'un doux bruit salué la journée
Qui rend plus libre et double notre essor.
De tout excès le sage se méfie;
Mais notre élan peut-il être arrêté,
Quand un tel jour se lève et nous convie
A célébrer notre fraternité!
Ah! remplis-nous de son ivresse,
Vin pétillant, joyeux poison!
Aimons-nous! voilà la sagesse;
Chantons-le! voilà la raison! } *bis*

Mais, en-goûtant la vive jouissance
Que nous apporte un jus si précieux,
Gardons toujours notre reconnaissance
Au bon Noé, ce roi de nos aïeux!

Car, sur la foi d'une sainte parole,
Buvant... longtemps... de plus en plus charmé,
De ce plaisir, pour nous, il fit l'école
En répétant, l'œil à demi fermé :
« Pourquoi craindre... l'heureuse ivresse...
» Où m'entraîne un... divin poison...
» Dieu m'a dit : Plante! — Sa sagesse...
» Doit me... retrouver... ma raison. »
Buvons donc, puisque la Sagesse
Doit nous rendre notre raison !

A cet espoir, ici-bas, tout se livre;
Et les humains s'élancent, tour à tour,
Vers mainte coupe où leur ardeur s'enivre
D'or, de puissance, ou de joie et d'amour.
Heureux qui sait, sur sa coupe remplie,
Poser sa lèvre ainsi qu'en un baiser !
Car nous trouvons l'amertume et la lie,
Quand, jusqu'au fond, nous voulons l'épuiser.
Le Plaisir nous offre l'ivresse;
Souvent il cache le poison :
Jouissons ! mais que la sagesse
Nous conserve un peu de raison ! } *bis*

Quel insensé, dans nos jours si rapides,
Pour s'enrichir les consume en efforts !
Autour de lui, mille regards avides,
En le glaçant, menacent ses trésors.
Quand, sans effroi, le pauvre attend la Parque,
De ses terreurs, seule, elle l'affranchit :
Ah ! pour entrer dans l'infernale barque
Faut-il tant d'or ? — Une obole suffit !
Des Crésus la flatteuse ivresse
Dissimule un traître poison !
Vivons de peu, — dit la Sagesse, —
Et Diogène avait raison. } *bis*

Beaux-Arts sacrés et sainte Poésie !
Aux cœurs bien nés nectar délicieux !
Puisse toujours votre pure ambroise
Nous enivrer en nous ouvrant les Cieux !
Ne souffrons pas qu'un ignoble délire
Ose ternir et souiller leur splendeur;
Et si Midas couronne le Satyre,
De son oreille attestons... la longueur !
Du Génie, ô sublime ivresse !
Renfermes-tu donc un poison
Qui fasse oublier la sagesse
Et méconnaître la raison ! } *bis*

Raison ! Sagesse ! êtes-vous entendues,
Plus haut que vous quand parle notre orgueil ?

Pour dominer, quand nos mains étendues
Sèment, sans crainte, et la cendre et le deuil !
Dans cette soif, ton haleine lassée,
Mortel altier, lorsque tu t'emportais,
Me mont e enfin ta coupe renversée :
Que vois-je au fond? j'en frémis et me tais.
De la guerre funèbre ivresse !
Quand tu répands ton noir poison,
Tu fais douter que la sagesse
A l'homme ait donné la raison ! } *bis*

Il est pourtant une aimable folie ;
Source éternelle et de ris et de pleurs ;
Tourment chéri dont, jamais, on n'oublie
Les voluptés, ni les vives douleurs !
Coupe d'Amour ! pour savourer tes charmes
A son printemps s'il pouvait revenir,
Dût-il encor te remplir de ses larmes,
L'homme, écartant leur cruel souvenir,
Se plongerait, avec ivresse,
Dans les flots de ton doux poison,
Et, renonçant à la sagesse,
Voudrait y laisser sa raison ! } *bis*

Aimons-nous donc ! et, de la coupe amère,
Qu'un noble espoir adoucisse le fiel :
Si l'un de nous abandonne la Terre,
Ceux qu'il aima l'attendent dans le Ciel !
N'en doutons pas ! cette céleste flamme,
Où, vers un cœur, un cœur est emporté,
Quand Dieu voulut en embraser notre âme,
Il lui donna son Immortalité !
Oui : dans une éternelle ivresse,
Que n'altère plus nul poison,
A la Coupe de la Sagesse,
Amis ! nous nous ferons raison ! } *bis*

ALPHONSE SAGE.

26 novembre 1868.

RAPPORT SUR LE STABAT MATER DE MADAME LA BARONNE DE MAISTRE.

Messieurs et chers collègues,

La commission que vous avez désignée pour procéder à l'examen des œuvres musicales que leur importance et leur mérite pouvaient recommander à vos suffrages, a terminé son travail, et j'ai l'honneur de vous en faire connaitre aujourd'hui le résultat. Les membres de la commission sont d'accord pour vous proposer de décerner une médaille d'argent à Mme la baronne de Maistre, auteur d'un *Stabat*

Mater, exécuté solennellement à Paris, dans l'église Saint-Eustache, et, cette année, à Marseille, deux fois pendant la Semaine-Sainte, avec le plus grand succès. Cette œuvre, conçue dans un style éminemment religieux, se recommande par des qualités de composition remarquables et mérite d'occuper un rang très honorable à la suite des *Stabat* des maîtres tels que Palestrina, Pergolèse, Haydn et Rossini. Il est loin de notre pensée d'établir un parallèle entre les chefs-d'œuvre de ces maîtres immortels et l'ouvrage que nous vous signalons. Néanmoins, ce dernier a des mérites incontestables, considérés en lui-même et abstraction faite des circonstances dans lesquelles il a été produit. Nous ne rappelerons pas la source douloureuse à laquelle le cœur maternel de Mme la baronne de Maistre a puisé son inspiration, quoi qu'on en trouve la trace visible dans l'expression inaccoutumée que l'artiste a donnée à certaines phrases de cette élégie suprême. Nous n'insisterons pas non plus sur les titres que l'auteur possède à notre confiance. Un grand opéra, entièrement orchestré, reçu, après audition, par l'administration de l'Opéra, est pour nous une marque du degré d'estime que l'on accorde aux œuvres musicales de Mme de Maistre. Nous bornant à l'analyse du *Stabat Mater*, sur lequel l'attention des membres de la commission s'est fixée, nous avons été frappés du parfait accord de la musique avec le sens du texte du vieux poëte liturgiste Jacopone da Todi, de la judicieuse ordonnance des voix et de la pureté de l'harmonie qui, tout en restant claire et conforme aux règles traditionnelles de l'art, ne cesse pas d'être distinguée. Le premier chœur, écrit à six parties réelles, annonce, par l'ampleur du style, qu'il ne s'agit point ici d'une plainte ordinaire, mais d'une tristesse profonde, immense, qui intéresse le genre humain tout entier.

A l'exception de deux duos, la partition ne se compose que de chœurs, ce qui la rend tout à fait propre à être exécutée sérieusement pendant les offices de la semaine sainte. C'est une œuvre d'art religieux, et non pas un canevas servant de prétexte à des cavatines et à mettre en relief la virtuosité des chanteurs. Les chœurs sont souvent interrompus par des phrases mélodiques, dites par des voix récitantes, ce qui suffit pour soutenir l'intérêt en offrant le contraste

des diverses espèces de voix, car les œuvres d'art, même les plus sombres et les plus lugubres, doivent charmer et plaire. Si le rôle de la musique ne consistait qu'à émouvoir sans satisfaire le goût et l'oreille, il se bornerait à donner des commotions acoustiques, ce qui, assurément, n'est pas le but de l'art.

Les morceaux qui nous ont paru les plus remarquables sont : le duetto : *Quis est homo;* le chœur : *Eia mater*, et le duo : *Virgo virginum.*

Le succès de l'*Inflammatus*, cette vigoureuse inspiration de Rossini, qui a défrayé tant de programmes de concert, et qui a eu pour interprètes toutes les grandes cantatrices de l'Europe, rendait presque impossible l'invention d'un morceau sur cette strophe. Il est visible qu'en cet endroit la plume est tombée des mains de Mme de Maistre. Mais elle l'a reprise pour se conformer cette fois à une tradition séculaire, en écrivant une fugue sur les mots : *Paradisi gloria. Amen.* Les formes scolastiques requises dans ce genre de composition sont observées rigoureusement, et l'auteur termine sa fugue en *ut* mineur par l'accord parfait majeur, ce qui était d'un usage constant au dix-septième siècle. Il est redevenu à la mode; on dit que *tout passe;* il serait aussi exact de dire que *tout revient.*

Après avoir examiné la partition de ce *Stabat*, réduite au piano, avec indications d'orchestre, par notre nouveau confrère, M. Charles Poisot, votre Commission a été unanime pour reconnaître que cette œuvre était remarquablement belle, qu'elle appartenait par sa valeur artistique, par son style religieux et par la pureté de son harmonie, à une catégorie de productions qu'il entre dans l'esprit de la Société libre des Beaux-Arts d'encourager, et elle vous propose d'offrir à Mme la baronne Almaury de Maistre une médaille d'argent.

Veuillez agréer, messieurs et chers collègues, l'assurance de mes sentiments dévoués.

FÉLIX CLÉMENT,
Rapporteur de la Commission.

CH. LUCAS,

MARQUIS JULES D'AOUST.

Paris, le 30 mai 1868.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

Lettre relative à la statue Daumesnil. — Notre réponse. — Lettre de l'Empereur. — Le château d'Arques. — La coupole du Saint-Sépulcre. — Musée du Louvre. — Statue de Corneille. — Monument de Voltaire. — Buste de Rossini. — Statue de Byron. — Médaillon du poète Raboul. — Peintures de M. Barias. — L'hospice d'Ivry. — L'église de Saint-François-Xavier. —Commandes de la ville de Paris aux artistes. — Antiquités. — Nécrologie: M. Paul Huet.—Bibliographie.

Nous recevons une lettre signée ainsi : *Un habitaut de Vincennes*. C'est une réponse anonyme à nos articles relatifs au projet de statue à ériger au général Daumesnil.

L'anteur de cette épitre déclare carrément qu'il faut que la commission, formée par le maire de Vincennes, ait l'honneur de l'initiative de la statue de Daumesnil, sans tenir aucun compte de ce qui a été fait déjà pour ce monument.

Nous espérons que cet excès d'amour propre de clocher n'est partagé ni par la commission ni par la majorité des habitants de Vincennes, car enfin on ne peut changer des faits accomplis et enregistrés dans les journaux de l'époque; on ne peut empêcher qu'en 1850 une commissiou présidée par le général Schramm ait ouvert dans l'armée une souscription pour l'érection, à Vincennes, d'une statue du général Daumesnil, et que la maquette de cette statue présentée à l'Empereur ait obtenu l'approbation de Sa Majesté, ainsi que celle de la commission composée de généraux, de savants, de membres de l'Institut (section des Beaux-Arts); — qu'en 1855 le modèle en terre de cette statue, modelée par M. Emile Thomas, ait été accepté par la famille du général et par la commission qui donne à l'artiste l'ordre de faire mouler en plâtre ce modèle; —qu'en 1857, M. Emile Thomas ait reçu, comme accompte sur cette statue, une somme de quatre mille francs, montant des souscripiions recueillies dans l'armée qui se trouvait alors en crimée; — enfin que le 28 mai 1857, le ministre de la guerre ait donné l'ordre de placer provisoirement, sous le péristyle du pavillon d'honneur du château de Vincennes, le modèle en plâtre de la statue de Daumesnil en attendant les fonds nécessaires pour le faire couler en bronze.

L'initiative du monument du général Daumesnil appartient donc à l'armée, personne ne l'ignore, toute la presse vient encore de le rappeler à propos de la statue exécutée par M. Emile Thomas, et la plupart des nouveaux souscripteurs, ceux de l'armée surtout, se figurent continuer l'œuvre de la première commission, d'autant plus qu'ils retrouvent son ancien président, M. le général Schramm, à la tête de la nouvelle commission de Vincennes.

Comment notre honorable contradicteur peut-il supposer que le général Schramm soit homme à renier son passé, à consentir qu'on méconnaisse tout ce que l'armée et la Commission qu'il présidait ont fait pour le monument de Daumesnil? Mais pas un des généraux membres de la nouvelle Commission de Vincennes ne souffrirait une pareille conduite à l'égard de l'armée, que les événements militaires de Crimée et d'Italie ont seuls empêché de mener à bonne fin l'œuvre si bien commencée par elle. Enfin, croit-on que ce dédain pour l'initiative prise par l'armée serait bien accuelli par le ministre de la guerre, auquel la Commission veut demander le bronze nécessaire pour la statue, par le maréchal Vaillant, dont on espère une souscription de 3,000 francs, et par le préfet de la Seine, qui a promis également une somme de 3,000 francs?

D'ailleurs, combien faudrait-il donc pour terminer l'œuvre commencée par l'armée? Le modèle en plâtre de la statue de Daumesnil, commandé à M. E. Thomas, étant terminé et payé, et le bronze étant fourni par le ministre de la guerre, il ne s'agit plus que des frais de la fonte en bronze et de la construction du piédestal, qui s'éléveraient à une somme de six à huit mille francs. Or, en profitant des dépenses faites par l'ancienne Commission, la Commission de Vincennes peut, dès aujourd'hui, achever le monument de Daumesnil, puisque, dans sa circulaire, elle accuse déjà neuf mille francs de souscriptions : 3,000 francs de la municipalité de Vincennes, 3,000 francs du conseil général de la Seine, et 3,000 francs du ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.

Quoi qu'écrive notre contradicteur, tout autorise à compter sur l'accord qui doit animer les membres de la nouvelle et de l'ancienne commission pour l'exécution de ce monu-

ment projeté depuis tant d'années, pour le faire le plus promptement possible et en ménageant les fonds des souscripteurs appartenant en grande partie aux classes pauvres.

Tout le monde a pu lire dans les journaux l'auguste et solennel hommage qui vient de sanctionner le suffrage du public, juste admirateur de l'illustrateur du *Dante*. L'Empereur a écrit à l'artiste, en lui envoyant un porte-crayon surmonté d'un magnifique diamant.

« Monsieur Doré,

« Vous tirez de votre crayon de si belles choses que je serais heureux que vous vouliez en demander quelques-unes à celui-ci, en souvenir de moi.

» NAPOLÉON. »

On voit qu'au milieu des graves affaires de l'Etat, l'Empereur sait trouver le moment pour rendre justice au talent et s'occuper de tout ce qui intéresse les arts et les monuments historiques, comme le prouve les faits suivants :

Après une négociation discrètement et habillement suivie pendant une année, le château d'Arques vient d'être racheté par le gouvernement français. A la fin de sa carrière, ce vieux fort redeviendra ce qu'il a été d'abord, une propriété nationale.

Depuis un an, c'est la seconde forteresse du moyen âge qui fait retour à l'Etat et au pays. En 1867, la France a racheté le donjon de Rouen pour le donner à l'Etat ; en 1868, c'est l'Etat lui-même qui achète le château d'Arques pour le remettre entre les mains de la France.

Chaque année les ruines d'Arques reçoivent des milliers de visiteurs nationaux et étrangers. Le voisinage de Dieppe rend ces ruines accessibles et les a fait connaître au monde des touristes et des savants. Aussi Dieppe se réjouira d'apprendre que ce géant du moyen-âge, qui protégea sa naissanée et sa vie, est désormais à l'abri de toute chance de destruction. Ce plaisir sera partagé par la Normandie tout entière, car cette forteressse est un des fleurons de sa conronne féodale et une des plus belles pages de son histoire. Cette nouvelle aura aussi du retentissement en France et en Angieterre. Ces deux grands pays trouvent écrits sur ces ruines

les noms les plus brillants et les plus sympathiques de leurs annales.

Le premier combat d'Arques que l'histoire ait enregistré eut lieu entre le roi de France Henri Ier et notre jeune duc Guillaume le Bâtard, qui devint le conquérant de l'Angleterre ; le dernier se passa entre Mayence et Henri IV, et il a inauguré l'ère des Bourbons. Pendant les dix siècles que dura son existence militaire, ce château a reçu tour à tour dans ses murs Robert le Diable, Henri Beauclerc, Geoffroy Plantagenet, Richard Cœur de Lion, Jean-Sans-Terre et Philippe Auguste, Jean Talbot et le duc de Somerset, Louis XI et Charles le Téméraire, Montgomery et Biron, Mazarin et Louis XIV.

Nos premiers ducs normands paraissaient avoir fondé le château d'Arques dès le 10e siècle. Mais celui qui en a fait une citadelle redoutable, en même temps qu'un instrument de rébellion, ce fut Guillaume de Talou, l'oncle du Conquérant, qui voulut ravir à son neveu la couronne ducale de la Normandie. Le petit fils de Guillaume, Henri Beauclerc, agrandit l'enceinte et en fit une place imprenable. Ce fier donjon des ducs et des rois subsiste encore, et bien que deux siècles aient dépouillé de son appareil cette tour carrée, elle n'en reste pas moins un des plus majestueux tronçons de l'architecture militaire du moyen âge.

M. Viollet-le-Duc nous l'a bien montré dans un livre qui est resté l'oracle de la matière. L'enceinte murée et bosselée de tours se dresse autour de fossés profonds que le temps n'a pas su combler; enfin les tours du portail ont gardé un caractère chevaleresque qui résume toute la féodalité.

Après avoir servi longtemps de carrière de pierre aux habitants d'Arques et des environs, le château avait été heureusement racheté, en 1836, par Mme Reiset, veuve de l'ancien receveur général de la Seine-Inférieure. A ce moment, l'œuvre de la destruction s'arrête. L'honorable propriétaire entoure les ruines d'un religieux respect. Le culte de la mère passa aux enfants, et M. Jules Reiset, son fils, a gardé le château d'Arques comme la prunelle de ses yeux. Non content de consolider le donjon et de réparer une des tours romanes, M. Reiset a voulu, en 1845, placer sur

une des portes un grand bas relief représentant Henri IV le jour même de la bataille du 21 septembre 1859.

Nous félicitons M. Reiset d'avoir consenti à se dessaisir, en faveur du public, d'une propriété qu'il aimait et qui lui faisait honneur. Chacun aussi saura gré à l'Empereur d'avoir conservé à la France cette page glorieuse de son passé, et un des plus vieux monuments de son histoire.

La reconstruction de la grande coupole du Saint-Sépulcre vient d'être terminée en parfaite conformité avec la teneur du protocole signé le 24 août (5 septembre) 1862 par les ambassadeurs de France et Russie à Constantinople et le grand vizir Aali-Pacha. L'esprit de conciliation des souverains et les intelligents efforts de leurs agents, notamment de M. de Barrère, consul de France, ont puissamment contribué à l'accomplissement de l'œuvre commune que des divergences d'interprétation auraient pu longtemps encore ajourner. On se rappelle, en effet, quelles étaient, à l'origine de la question, les difficultés qu'il fallait vaincre.

D'un côté, les Grecs, ayant reconstruit en 1808 la grande coupole, prétendaient avoir seuls le droit de la réédifier ; ils en avaient d'ailleurs revêtu le tambour d'images et d'inscriptions empruntées à leur culte, et ils avaient pris possession de la galerie dite des Lampes. D'un autre côté, les Latins, invoquant des titres et un état de choses antérieures à 1808, émettaient une prétention également exclusive. Il s'agissait donc, tout en s'élevant au-dessus des passions locales et des divergences des rites, de faire prévaloir des idées de conciliation entre les différentes communions chrétiennes, « sans porter atteinte à aucun des droits qui leur étaient précédemment acquis. »

L'interprétation de cette dernière disposition a surtout retardé la mise en vigueur d'un arrangement qui reçoit maintenant sa régulière consécration. A la suite de nouvelles négociations dans lesquelles le Gouvernement de l'Empereur Napoléon III et celui de l'empereur Alexandre ont placé le sentiment chrétien au-dessus de toute rivalité et auxquelles a adhéré le sultan, souverain territorial, on a pu régler à l'amiable tous les détails du litige.

Depuis le commencement de cette année les travaux de la reconstruction avaient été conduits avec une extrême rapi-

dité, et aujourd'hui les artistes ont achevé les peintures intérieures de la grande coupole. Cette coupole, un peu plus élevée que l'ancienne et se dégageant mieux des constructions environnantes; présente dans son ensemble, avec l'élégance des proportions, des conditions de solidité qui font le plus grand honneur aux architectes français et russe, MM. Mauss et Eppinger.

On attend de Paris les balcons de la galerie des lampes et les deux portes destinées, l'une à la galerie, l'autre au tambour, qui doivent être placés, suivant la teneur des arrangements convenus, aussitôt après leur arrivés.

La croix qui surmonte la nouvelle coupole est d'une forme gracieuse; elle était placée avant le 14 août, et le voile qui la recouvrait fut enlevé à l'occasion de la fête de l'Empereur des Français.

Les sentiments de paix et de concorde qui avaient inspiré l'œuvre entreprise sous l'auguste patronage des trois souverains ont constamment régné entre les membres du corps consulaire, les architectes et les artistes qui ont dû apporter jusqu'à la fin des travaux la sollicitude de leur concours. Les diverses communions applaudissent à la féconde activité qui a su mener à bonne fin la reconstruction du sanctuaire le plus vénéré du monde chrétien, et la population manifeste hautement ses sentiments de respectueuse reconnaissance.

On est en train de former au Louvre un musée de tous les ouvrages d'art que l'on peut rencontrer qui appartiennent au peuple israélite ruiné, dispersé et persécuté sous le règne de l'empereur Titus. On vient de placer dans ce musée un bas-relief sur basalte, dont l'inscription placée au bas, et que voici, donne l'explication : « Sculpture mohabite, découverte au Redjom-el-Aaebed, près de Schigan, par M. de Saulcy, en 1851, retrouvée en place en 1854, et donnée aux musées du Louvre (musée israélite situé à côté du musée grec), en 1866, par M. le duc de Luynes. » Ce bas-relief représente un guerrier, tenant une lance, la pointe en bas, comme pour frapper un ennemi à terre.

M. Falguière vient de recevoir du Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts la commande d'une statue en pied de Corneille, destinée à la Comédie-Française.

La souscription pour une statue à Voltaire a produit une somme de 35,909 fr. 78 c., qui a paru suffisante.

Le modèle choisi a été celui de Houdon agrandi, et l'emplacement est fixé aux aboutissants de la rue de Rennes et de l'Institut.

L'exécution du modèle, confiée à la maison Barbedienne, est très près d'être terminée, et prochainement nous pourrons, dit le *Siècle*, inviter les souscripteurs à venir juger de l'effet dans la cour même de l'Institut.

Le ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts a commandé au sculpteur Dantan jeune l'exécution en marbre du buste de Rossini pour la Bibliothèque de l'Institut.

Le conseil municipal de Missolonghi vient de voter une statue à lord Byron. C'est très bien et surtout très politique ; mais le peuple grec respectera-t il davantage cette statue que celle exécutée par David (d'Angers), ce chef-d'œuvre qui est revenu mutilé, et dont la restauration, d'abord confiée à feu notre ami Toussaint, a été terminée par M. Allasseur?...

La maison modeste où est né et a vécu Reboul, le poëte nîmois, vient d'être décorée d'une plaque en marbre blanc, portant la date de sa naissance et de sa mort.

Un médaillon en marbre blanc, reproduisant les traits de Reboul, et dû au ciseau de M. Colin, professeur de sculpture à l'Ecole municipale de dessin, a été également posé au-dessus de la porte d'entrée de la même maison.

M. Barrias vient de terminer à Londres, pour un homme de goût et d'esprit, M. H. Hoare, des travaux décoratifs très importants. Voici les sujets traités par M. Barrias :

Grand Escalier : quatre médaillons représentant les quatre poëtes auxquels correspondent ces quatre tableaux ; Milton : la Muse, sous la dictée d'un ange, écrit le Paradis perdu, — Shakespeare : la Mort du roi Lear. — Byron : sa mort poétique en Grèce. — Shelley : Prométhée.

Grand Salon : Histoire de Psyché racontée en quatre tableaux : — Psyché adorée par le peuple. — Psyché découvrant l'Amour. — Psyché évanouie. — Le plafond montre Psyché présentée à l'Olympe.

Salon sur la serre : les Quatre Saisous, figures volantes,

demi-nature (enfants). — Plafond : les Cinq Sens, égalesentés par des enfants. — Dessus de porte : la Musique, la Poésie, les Arts. — Médaillons de bronze : les Ages, les Eléments, les Fruits de la terre.

Enfin, M. Barrias a exécuté les deux portraits en pied de M. et Mme Hoare.

On voit que les artistes français, peintres, sculpteurs, dessinateurs et architectes, sont très recherchés par les amateurs de tous les pays.

L'hospice que la ville de Paris fait construire à Ivry, pour y installer les Incurables, est fort avancé, et très prochainement on commencera tes travaux d'aménagement. Cet hospice, dont la superficie est immense, est situé audessous du fort d'Ivry, à l'extrémité de la commune. Il se compose de six grands corps de bâtiments, élevés de deux étages au dessus du rez-de-chaussée, et séparés par de vastes cours, qu'on s'occupe à transformer en jardins. Dans la cour du milieu, en face de la porte principale, se trouve la chapelle, dont il ne reste plus à élever que la partie supérieure et le comble.

L'église Saint-François-Xavier, qui s'élève derrière l'hôtel des Invalides, dans le 7e arrondissement, est aujourd'hui terminée quant au gros œuvre, et l'on en pousse activement les travaux complémentaires. Cette église présente à l'intérieur la forme de la croix latine, qui se prête si bien aux pompes des cérémonies. Il y a deux façades monumentales : l'une donnant sur le boulevard des Invalides, et l'autre sur l'avenue de Breteuil. Deux tours en pierre surmontent la première de ces façades. L'ensemble du monument, comme architecture, rappelle le style gréco-romain.

Le budget des travaux d'art commandés par la ville de Paris en 1868, pour la décoration de ses monuments, s'élève à la somme de 347,064 fr. qui se décompose ainsi : 120,395 fr. pour les monuments anciens; 174,669 fr. pour les monuments nouveaux; 52,000 fr. pour les gravures en médailles et en taille-douce.

Les travaux commandés sont, dans l'église Saint-Bernard : deux sujets pour la chapelle des fonts baptismaux, par M. Porion.

L'église Saint-Étienne-du-Mont : la chapelle de Saint-

Vincent-de-Paul et la restauration d'un vitrail de la chapelle de la Vierge, par M. Félon.

L'église Saint-Eustache : un tableau pour la chapelle du Sacré-Cœur, par M. Humbert; une verrière en grisaille pour la chapelle Sainte-Anne, par M. Lafaye.

L'église Saint-Germain-des-Prés : un Christ en croix pour le banc d'œuvre, par M. Montagny.

L'église Saint-Gervais : trois figures en pierre pour la chapelle Saint Laurent, par M. Marcellin.

L'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas : décoration de la chapelle de la Vierge, par M Glaize (Auguste).

L'église Saint-Jean-Baptiste : vitraux pour cinq fenêtres du bras de la croix, par M. Steinhel.

L'église Saint-Joseph · ensemble des vitraux, par M. Oudinot.

L'église Saint-Laurent : peinture sur lave émaillée pour la décoration du portail, par M. Paul Balze.

L'église Saint-Médard : tableau pour la chapelle Sainte-Catherine, par M. Pommayrac.

L'église Saint-Nicolas-des-Champs : tableau pour la chapelle Saint-Bruno, par M. Kaplinski.

L'église Saint-Roch : deux groupes en pierre pour la façade, l'un par M. Vilain (Victor), l'autre par M. Dubray-Vital; Sainte-Clotilde, statue en pierre pour la façade, par M. Loison; Sainte-Geneviève, statue en pierre pour la façade, par M. Aizelin.

L'église Saint-Sulpice : deux grands tableaux pour les bras de la croix, par M. Signol.

Les travaux d'art commandés pour les monuments nouveaux, sont dans :

L'église Saint-François-Xavier : la Mission des apôtres, pour le sanctuaire, par M. Cazes; les Quatre Évangélistes, dans la coupole du transept, par M. Élie Delaunay; la décoration de la chapelle de la Vierge, par M. Jules Lefebvre; pour la chapelle de la Vierge, une statue de la Vierge, par M. Bonassieux; pour le fronton, un bas-relief, par M. Jules Thomas; deux figures d'anges pour les colonnes du sanctuaire, par M. Falguières; une statue de Saint-Pierre pour la façade, par M. Sanson; une statue de Saint-Paul pour la façade, par M. Franceschi; un bas-relief représentant l'a-

gneau pascal et deux anges pour la porte principale, par Mme Bertaux; l'exécution de trois roses, deux vitraux à figures, trente-quatre fenêtres en grisailles et vingt et une fenêtres en vitrerie, par M. Ottin fils.

L'église Saint-Pierre de Montrouge: bas-relief en pierre représentant la Cène, pour le maître-autel, par M. Maniglier.

Théâtre du Vaudeville: le plafond de la salle et quatre panneaux peints : la Comédie, la Féerie, la Musique et le Drame, par M. Mazerolles.

École Turgot: buste de Turgot, pour le vestibule, par M. Courtet; bas-relief pour le fronton par M. Maillet.

Fontaine du Château-d'Eau : modèle des lions, par M. Jacquemart.

La ville de Paris a commandé à M. Alphée Dubois la médaille commémorative de la Trinité. Elle a donné à graver à M. Poncet la montée du Calvaire, peinte par M. Flandrin, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, et à M. Martinet le martyr de Saint-Cyr et de Sainte-Juliette, tableau de M. Heim, dans l'église Saint-Gervais.

Une trouvaille précieuse pour l'art chrétien vient d'être faite dans le département du Gard, par deux archéologues avignonais. M. l'abbé Pouget et M. l'avocat Cauron s'étant rendus, le 28 décembre, à Lirac, près Roquemaure, pour examiner l'antique crypte qui se trouve au-dessous de l'église paroissiale de ce village, ont découvert, sous la couche de chaux qui couvre les murs de ce sanctuaire souterrain, de magnifiques fresques qu'à première vue ils ont estimé remonter au treizième siècle; les fragments qu'ils ont pu décroûter représentent l'un un *évêque*, l'autre un *apôtre*, tous deux largement nimbrés. Cette crypte remonte elle-même au treizième siècle, pour le moins; elle est d'une architecture excessivement simple et sans apprêts, qui tient le milieu entre le roman primordial et le roman secondaire, quoique plus rapprochée de ce deruier ccpendant. C'est là, très-probablament, l'église primitive du Lirac.

Près de Hildesheim, des soldats ont, en faisant une tranchée, découvert une cinquantaine de vases, coupes, assiettes, candélabres et autres objets, tous en argent massif, et dont l'excellent travail et la riche ornementation font supposer

qu'ils datent de l'époque d'Auguste et qu'ils sont de la main d'artistes grecs. On y remarque surtout une coupe décorée d'un charmant relief représentant Hercule enfant écrasant deux serpents, une autre avec des satyres et des bacchantes, et autres symboles bachiques.

On vient de trouver à Rome, au milieu des décombres d'un souterrain, le trésor du pape Sixte-Quint. Outres des sommes assez considérables en monnaies d'or et d'argent, ce trésor renferme, dit-on, des objets d'art et de religion de la plus haute valeur.

La France vient de perdre un de ses meilleurs paysagistes, M. Paul Huet, né à Paris en 1804, et l'on annonce que le peintre de batailles et de chevaux le plus populaire de l'Angleterre, Abraham Cooper, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Fils d'un petit commerçant, il eut dans sa jeunesse beaucoup à lutter contre la misère. Ce n'est qu'à vingt-deux ans qu'il put suivre sa vocation pour l'art ; ses débuts furent brillants , et il arriva promptement à la renommée. En 1820, il devint membre de l'Académie royale de peinture.

La 518e livraison de l'*Histoire des Peintres* vient de paraître à la librairie veuve Jules Renouard ; elle contient la notice de Pierre Lely, avec cinq gravures d'après ce maître de l'Ecole allemande.

Louis AUVRAY.

A SON ALTESSE IMPÉRIALE LA PRINCESSE M...,

ANECDOTE

Une Princesse belle et bonne
(Que son indulgence pardonne,
Si ces deux mots, sans compliment,
La désignent trop clairement)
A l'étiquette faisant trève,
Passait un jour près d'une grève,
Au bras d'une dame d'honneur
Que suivait un seul serviteur :

— Ayez pitié d'un pauvre aveugle,
Dit un vieillard dont le chien beugle.
Et bientôt un don généreux
Tombe et sonne dans son plat creux.
— Oh ! merci, merci, belle dame
Que pare encore une bonne âme.
Pour le vieillard, le lendemain,
Même aubaine et même refrain.
— Toujours aussi bonne que belle,
Dit-il, ma mémoire fidèle
Ne peut oublier tant d'appas. —
— Mais puisque vous n'y voyez pas,
Tout cela n'est qu'imaginaire,
Dit la Princesse au pauvre hère. —
— Pardon, répond-il, j'y vois bien :
Le pauvre aveugle, c'est mon chien.

F. V.

Enghien, 1855.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : *les Faux-Ménages*, — Palais-Royal : *le Carnaval d'un Merle blanc*. — Théâtre des Menus-Plaisirs : *Figaro-revue*.—Théâtre Déjazet : *le Gaulois-revue*.

M. Pailleron est en grands progrès : il vient d'avoir un succès assez convenable, au Théâtre-Français, avec *les Faux Ménages*. Sa pièce est une étude de mœurs, elle a plutôt la prétention de corriger que d'intéresser.

Les mariages de la main gauche, — illégitimés au vingt-et-unième arrondissement, — sont, dans ces quatre actes, flétris d'une façon poignante; mais pourquoi faire parler en vers ces personnages qui n'ont rien d'idéal? Où diable la poésie va-t-elle donc se nicher ?...

On discutera beaucoup la comédie de M. Pailleron, et ce sera là une excellente réclame pour elle.

Au Palais-Royal, on joue une farce désopilante, *le Carnaval d'un Merle blanc*; ces choses-là ne se racontent pas, c'est impossible.

C'est la bouffonnerie poussée à l'extrême. Il y a dans ces allées et venues extravagantes, comme un écho des insanités de Charenton; on ne peut pas, en bonne conscience, féliciter les auteurs de leur manque complet de bon sens, mais ma foi! l'on rit et l'on est désarmé.

Les rédacteurs du *Figaro* ont fait la revue du théâtre des Menus-Plaisirs; elle est luxueusement montée et bien jouée: les couplets et les mots sont spirituels autant que possible; c'est assez ponr faire un succès.

Le *Gaulois* a les honneurs de la revue au théâtre Déjazet. C'est gai et suffisamment plaisant.

Mais où est-il le temps où ces sortes de pièces n'étaient pas uniquement une réclame à un journal; faites de l'esprit, mais ne faites point toujours des affaires!...

L.-Félix SAVARD.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le réglement du Salon de 1869. — Achats faits à l'Exposition du Havre. — La dix-huitième Exposition de Bordeaux. — Exposition de Rouen, de Moulins, de Metz, de Strasbourg, de Liége, de Munich, de Glascow.

Bien que nous n'ayons pas trouvé au réglement du Salon de 1869 les importantes réformes que nous espérions y rencontrer, nous n'en devons pas moins signaler les légères modifications qui y sont introduites. La première détermine l'exclusion des porcelaines el faïences rentrant spécialement dans les arts appliqués à l'industrie; la deuxième réglemente le vote des exposants n'habitant pas Paris, et la troisième accorde une carte d'entrée aux artistes *exempts* non exposants.

Cette dernière modification, qui sera accueillie avec satisfaction par tous les artistes récompensés, est un des vœux

que nous exprimions, l'an dernier, à l'administration. Voici ce que nous disions dans notre livraison du 1er avril 1868 :

« Beaucoup d'artistes récompensés, qui n'avaient rien à » exposer ou qui n'ont pu terminer à temps, ont envoyé au » Salon un dessin, un médaillon, des choses indignes de » leur réputation, et cela uniquement pour avoir leur carte » d'entrée. Ne serait-il pas aussi sage que juste d'accorder » une carte d'entrée à tout artiste décoré ou médaillé, afin » de leur éviter de se compromettre par l'envoi d'œuvres » insignifiantes? L'Exposition ne pourrait qu'y gagner. »

Ainsi les artistes récompensés, ayant maintenant leur entrée gratuite à nos Expositions, n'ont plus de motif pour exposer de ces petits riens, indignes de leur talent, qu'ils n'envoyaient, disaient-ils, que pour avoir une carte d'entrée. Aujourd'hui tout envoi sera sérieux pour le public et pour la critique : Noblesse oblige.

Les acquisitions de l'Exposition du Havre ont atteint 40,600 francs, dont 10,600 francs par la Société des Amis des Arts, 7,500 francs par la ville, et 23,000 francs par divers paticuliers. C'est peu pour une ville comme le Havre, et surtout pour une Exposition faite dans de telles conditions. La Commission organisatrice eût mieux fait d'employer en acquisitions d'œuvres d'art l'argent qu'elle a dépensé pour les médailles, dont nous avons publié la liste dans notre livraison du 15 décembre 1868.

Voici la liste des acquisitions :

Amaury-Duval : Tête d'étude; Etude de jeune fille. — Appian : Marais de Virieux-le-Grand (Ain); fusain. — Baudouin (Paul) : Pêcheur de crevettes. — Bellangé (Eugène) : le Drapeau du 91e de ligne à Solférino. — Bénard (Ach.) : Vues de Rome. — Berthelon : Chemin de Bièvres à la route de Versailles. — Besnus : Entre deux pluies. — Boudin : la Plage de Trouville. — Bouquet (Michel) : Automne (faïence); Barques anglaises (faïence). — Carpeaux : le Pêcheur napolitain; statue en bronze. — Cassinelli : Vue du port du Havre ; Vue de Honfleur ; Souvenir de la Meuse; Rentrée de la Pêche (soleil levant). — Courant : Bords du golfe Juan. — De Cock (César) : Cour de ferme en Flandre ; Une petite rivière à Pont-Levêque. — Dieudonné : le Printemps, étude de jeune fille. — Dubois

(Mlle Angèle) ; le Bonnet d'âne ; la Tasse de thé. — Dupré (Léon-Victor) : Environs de Dieppe. — Galbrun : Etude de jeune fille. — Gautier (Amand) : le Conseiller Krespel. — Girard (Albert) : Paysage à Etretat. — Hamelin : Intérieur. — Hugard : la Cascade de Nandan (Haute-Savoie. — Kienlin : Marie Stuart et Rizzio. — Lambert (Louis-Eugène) : Relais de chasse. — Legat : le Chemin des Amoureux. — Lévy (Emile) : les Ecus (pour le musée du Havre). — Lhuillier (Charles) : Café des Turcos. — Los Rios (Ricardo de) : Nature morte. — Manzoni : Souvenir de la Grande-Bretagne, près Bristol. — Martin (Jules) : Soleil couchant, Ferme de Claire-Fontaine. — Martin (Eugène) : la Visite du Promis. — Mathieu (Mlle Marie) : Rêverie. — Monet (Claude) : Camille. — Monginot : Poissons. — Morin (Gustave) : l'Accident. — Morin (Edmond) : Un Champ de blé, à Bléville ; aquarelle. — Parmentier (Mme Eugénie) : Souvenir de Trouville ; aquarelle. — Parmentier (Ernest-Edmond) : Grenade et Chasselas, coupe filigranée en verre de Venise. — Patrois : la Toilette du dimanche. — Pinta : Marée montante dans la baie du mont Saint-Michel. — Rapin (Alexandre) : le Ravin de Nouage. — Raspail (Benjamin) ; Nid de pinson. — Richard-Cavaro : le Fond du sac ; Un Tour de page. — Riou : Entrée de la Dive, à Cabourg ; Bords de la Seine, environs de Fontainebleau. — Ronner (Mme Henriette) : Un contre trois. — Salingre : Nature morte. — Schneider (Louis-Amable) : les Compatriotes. — Sinet : la Maîtresse d'école. — Stheinheil : Chrysanthèmes. — Todd : Aquarelle. — Van Elven : Vue à Laval. — Villard : Grèves à Douarnenez (côtes de Bretagne). — Von Thoren (Otto) : Alpe de Rettenbach (haute Autriche). — Wissant (Mlle Pauline) : Chevaux à l'écurie. — Pierdon : Matinée sur les bords du Rhin.

La dix-huitième Exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux ouvrira du 21 mars au 23 mai 1869. Les ouvrages devront être remis, du 1er au 10 février, au siége de la Société, terrasse du Jardin-Public, à Bordeaux. — En 1868, l'Empereur a fait don d'une somme de 1,000 francs. Le conseil général de la Gironde a voté une allocation de 1,500 francs ; le conseil municipal de Bordeaux a alloué au même titre une somme de 3,000 francs, indépendamment

du local qu'il met à la disposition de la Société. A la fin de cette Exposition, la Société comptait plus de sept cents membres, ayant souscrit ensemble mille dix actions de 25 francs chacune. Cette Exposition, ouverte du 21 mars au 23 mai 1868, comprenait 636 ouvrages; 187 ont été achetés au prix de 89,321 francs.

L'Exposition prochaine de Rouen s'ouvrira le 8 avril et sera close le 23 mai. Les ouvrages doivent être envoyés du 18 au 28 février.

On annonce qu'une Exposition des Beaux-Arts s'ouvrira le 29 mars prochain, et que la ville de Moulins aura également cette année une Exposition des Beaux-Arts.

La Société des Amis des Arts de la Moselle a décidé qu'une Exposition aurait lieu à Metz; qu'elle ouvrirait le 1er mai prochain pour être close le 20 du même mois, afin de laisser aux exposants la faculté d'envoyer leurs œuvres à l'Exposition de Strasbourg.— Envoyer les ouvrages à l'Hôtel de Ville à Metz, cinq jours au moins avant l'ouverture de l'Exposition.

L'association pour l'encouragement des Beaux-Arts, sous la direction de la Société libre d'Emulation de Liége et le patronage de l'administration communale, nous informe qu'une Exposition de peinture, de sculpture et de gravure s'ouvrira à Liége le 29 mars 1869, et sera close le 31 mai suivant.

Nous apprenons que le ministre des cultes et de l'instruction publique de Bavière a été chargé par le roi d'ordonner les dispositions nécessaires pour organiser une Exposition artistique internationale qui doit avoir lieu en 1869 à Munich.

Enfin l'Exposition, organisée sous la direction de l'Institut des Beaux-Arts de Glascow, s'ouvrira le 1er février prochain.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 15 *décembre* 1868.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président.

Le pocès-verbal de la séance du 1er est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre par laquelle M. Fayet s'excuse de son absence.

Mlle Adolphine Bonnet, membre honoraire à Muret, fait remettre à la Société, par l'entremise du président, son portrait en photographie ; au revers est écrit ce quatrain :

A l'heureux portrait que voici
Pour vous je confie un message;
Daignez, s'il l'oublie en voyage,
En deviner le mot : Merci !

Le présidenl dépose aussi sa photographie snr le bureau.

Le Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture est cenvoyé aux Archives; — celui de la Société française de photographie, au rapport de M. Vien de Mont-Orient; — Les Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Bas-Rhin sont confiés à M. Auteroche; — trois brochures de M. Emile Biais-Langoumois, dont un essai sur le dessin et la peinture à Angoulême et une Notice sur François-Nicolas Pineau seront pour M. Charles Lucas les objets d'un rapport.

Un numéro de l'*Image*, feuille comique, renfermant une note de M. Félix Savard sur notre dernier banquet, est remis aux Archives.

Un numéro de la *Revue musicale* est renvoyé au rapport de M. Crivelli.

L'annonce de la réimpression des livrets des Salons officiels du dix-huitieme siècle est déposée sur le bureau.

On procède au vote relatif à l'élection, comme membre correspondant, de M. Émile Biais-Langoumois, archéologue à Angoulême. L'admission est prononcée.

M. Ch. Lucas rend compte verbalement de plusieurs brochures envoyées par notre nouveau collègue, M. Emile Biais-Langoumois, à l'appui de sa candidalure ou en remercîment de sa nomination, et ayant les titres suivants :

1° *Notice* sur *François-Nicolas Pineau* et divers membres de sa famille, sculpteurs, graveurs, architectes (1653-1823);

2° *Essai* sur *le Dessin et la Peinture à Angoulême*, etc.;

3° *Carnet de Voyage*, notes au crayon.

M. Ch. Lucas ajoute, après avoir signalé les recherches consciencieuses qui permettent de consulter avec fruit les deux premiers des opuscules, « qu'il pense que la So-
» ciété libre des Beaux-Arts, Comité central, en se félicitant
» d'avoir ouvert ses rangs à M. Emile Biais-Langoumois,
» doit le presser de terminer les diverses *Notices artistiques*
» auxquelles il met une dernière main, et de nous les
» adresser.

» Quant au *Carnet de Voyage*, traitant de Paris pendant
» l'Exposition universelle, et dû à notre nouveau collègue,
» c'est un suite de feuillets écrits à la hâte, souvent avec
» esprit, toujours avec une verve quelque peu gasconne, et
» qui nous font regretter que leur auteur, un agréable cau-
» seur, ne puisse prendre part à nos séances. »

Travaux de la Société.

M. Ch. Lucas lit un rapport sur les publications historiques du ministère de l'instruction publique.

Ce rapport sera inséré dans les Annales.

M. Douay donne lecture de la relation qu'il a faite de notre banquet annuel du 24 novembre. L'impression en est déclarée urgente.

L'assemblée se sépare en demandant que le président soit auprès de M. le préfet de la Seine l'interprète des vœux de la Société.

L'un des secrétaires-adjoints, AUTEROCHE.

RAPPORT

sur

LE MANUEL D'HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT (2 volumes), PAR LENORMANT, SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE L'INSTITUT.

Messieurs,

Le manuel d'histoire ancienne de l'Orient dont vous m'avez fait l'honneur de me confier l'examen, me semble être un ouvrage très important et très précieux. En effet, à une époque comme la nôtre où la science jette un regard lointain sur les premiers peuples de l'Orient et pénètre dans leur histoire avec les indications précises laissées par les inscriptions des monuments et les objets d'art que fournissent chaque jour les nécropoles de l'Etrurie, de la Grèce, de la Lyrenaïque et de la Crimée, il est heureux de voir paraître un manuel qui résume toutes ces découvertes et tous ces documents difficiles à rassembler et les présente sous la forme d'un traité classique parfaitement coordonnés et à la portée de tous. Cet ouvrage réunit l'ensemble des faits que la science est parvenue à reconstituer par des investigations modernes et repose sur les autorités les plus importantes, dont les jugements font foi dans le monde savant. L'auteur ne s'est servi des matériaux laissés par les écrivains de l'antiquité qu'au point de vue de la description des mœurs, mais il n'en a tenu aucun compte pour l'ordre historique des faits, car les auteurs n'ont transmis que des traditions morcelées et inexactes puisqu'ils étaient eux-mêmes étrangers à l'idiome de ces peuples.

En dehors des matières empruntées aux autorités les plus sérieuses de la science, l'auteur a fourni une part considérable de recherches personnelles, résultant de ses études toutes spéciales sur ce sujet.

Je ne saurais donc trop, messieurs, vous recommander cet ouvrage, et personnellement je forme le désir qu'il soit jugé digne d'une haute récompense.

Je terminerai en disant qu'il se rattache parfaitement à nos occupations au point de vue de la littérature et de l'archéologie.

LÉON FOURNIER.

MÉLANGES LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES

TROISIÈME SÉRIE

—

I. — *Distribution des Récompenses* aux artistes, présidée par S. Exc. M. le Maréchal Vaillant.

II. — *Les Fêtes religieuses* du Château de Moreuil, par M. l'Abbé J. Corblet.

III. — *Note* sur deux tableaux de Mlle Zéolide Lecran.

PAR

M. Charles LUCAS, architecte.

I

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

AUX EXPOSANTS DU SALON DE 1868 ET AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS. (Paris, 13 août 1868).

— *Suite* —

Ne séparons jamais l'enseignement des principes de l'enseiment pratique, pour que celui ci ne devienne pas purement matériel. Surtout, apprenons aux élèves à bien connaître et à bien vouloir, et assurons dans leurs essais la supériorité de l'esprit, car la dignité de l'art et l'honneur de l'enseignement sont à ce prix. »

D'un autre côté, c'est avec une grande satisfaction, à laquelle vous vous associerez, que nous avons recueilli les paroles suivantes dans lesquelles le représentant de S. M. l'Empereur, un savant autorisé, dit, au sujet des arts en général et de la peinture en particulier :

« De plus vastes horizons sont ouverts à la peinture; sous l'influence d'aspirations plus hautes, elle doit s'efforcer de parler à ces masses, qu'aujourd'hui, plus qu'en aucun temps, l'art doit avoir pour mission de moraliser en les initiant aux émotions du beau. Nous vivons, en effet, à une époque et

dans un pays où, sous la protection d'une dynastie populaire, l'action du peuple a pris un développement et une importance que n'avaient point soupçonnés nos devanciers. Dans notre société démocratique, il est donné à l'artiste d'exercer par ses œuvres une influence qui peut être féconde en même temps pour l'art comme pour la civilisation, si, se dégageant des trivialités et des servitudes de notre condition humaine, il appelle les regards curieux et intelligents du public sur un idéal supérieur. »

N'est-ce pas là l'exposé d'un vaste et beau programme ? Mais ce programme si brillamment tracé par S. Exc. M. le maréchal Vaillant, n'est-il pas celui de la Société libre des Beaux-Arts; n'avons-nous pas, par dix fois différentes, depuis nombre d'années, dans les réunions de la *Société libre des Beaux-Arts* ou du *Comité central des Artistes*, exprimé les mêmes désirs, encouragé les mêmes tendances, et travaillé à réaliser les mêmes résultats ? A ce titre, et revendiquant son bien partout où elle le trouve, la Société libre des Beaux-Arts doit accorder une place d'honneur dans ses *Annales* aux paroles si heureuses dans lesquelles l'illustre ministre des Beaux-Arts a défini la mission de l'art au dix neuvième siècle, et nous terminerons par la phrase suivante dans laquelle S. Exc. M. le maréchal Vaillant rend pleine justice aux généreux efforts faits par notre très-honoré collègue, M. Eug. Guillaume, pour maintenir l'École placée sous sa direction en l'état de splendeur qu'attestent, depuis deux siècles déjà, les noms des artistes éminents qui, sortis de ses rangs, ont grossi le nombre de nos gloires nationales :

« Jeunes élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, a dit le maréchal Vaillant, nous avons pour vos études des préoccupations non moins bienveillantes et non moins vives. Vous avez à votre tête un maître qui, réunissant l'exemple au précepte, est le modèle le plus accompli que je puisse vous proposer. Sous sa direction, aussi habile que dévouée, vos cours deviennent chaque jour plus complets et plus utiles ;

et vos progrès, qui attestent si hautement le zèle de vos professeurs, nous donnent pour l'avenir de notre école nationale les meilleures espérances. »

II

Les Fêtes religieuses du *Château de Moreuil* (7 et 9 juin 1868), par M. l'ABBÉ J. CORBLET, chanoine honoraire du *diocèse d'Amiens*, historiographe du diocèse, membre correspondant de la *Société libre des Beaux-arts*, chevalier de la Légion d'honneur.

Il faudrait toute la délicatesse de pinceau du vieil et naïf Hemling, peignant le martyre d'*Ursule* et des *Onze mille vierges de Cologne*, ou toute l'onction du vénéré Fénelon déplorant les misères de son temps, pour oser aborder sans crainte le récit des fêtes religieuses qui ont eu lieu en Picardie, au château de Moreuil, sous le toit hospitalier du marquis de Plessis-Bellière, à l'occasion d'une visite de S. EM. MGR CHIGI, nonce apostolique du Saint Siége, à l'église restaurée de Moreuil, et de la bénédiction par ce prélat, assisté de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, et de Mgr de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, de la chapelle et de la crypte du château. Notre collègue, M. l'abbé Corblet, auquel nous devrons bientôt l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, a retracé, en quelques pages émues, ces fêtes qui laisseront un souvenir impérissable dans cette partie si croyante de la Picardie et qui ont eu un si grand retentissement au dehors. Permettez-moi de vous les rappeler brièvement, au point de vue artist que surtout.

Pour la partie musicale, on a surtout admiré des motets et des chœurs chantés par l'*Orphéon de Moreuil* et particulièrement le *Chant des Martyrs* et les *Archers de Bouvines*, soutenus à l'harmonium par le talent de M. l'abbé Sénéchal et dominés par la puissante voix de M. l'abbé Leboulenger, auquel la cathédrale d'Amiens doit de posséder une des meilleures, sinon la meilleure maîtrise de France.

L'éloquence a pris large place dans ces fêtes religieuses, et, à côté des élans pieux de M. Voclin, curé-doyen de Moreuil, de la réponse pleine de grâces de S. Em. Mgr Chigi et surtout de l'allocution empreinte d'un grand caractère de Mgr Boudinet, il faut citer la chaleureuse bienvenue de M. le marquis de Plessis-Bellière s'adressant ainsi à Son Eminence :

« Monseigneur, au moment où Votre Excellence a mis le pied dans cette demeure, les âmes de tous ceux qui ont vécu leur vie de chevaliers et de gentilshommes, à l'ombre des bastilles féodales du château de Moreuil : les Soissons-Moreuil, les Créquy, les Lorraine-Elbeuf, les Rougé, ont tressailli d'allégresse et vous ont dit : Béni, soyez-vous, don Flavio Chigi, des princes Chigi, grand'-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, nonce apostolique près la cour de France, béni, soyez-vous, pour l'honneur que vous faites en ce jour à notre descendance en visitant ces lieux que nous avons habités ! »

N'est-ce pas là de l'éloquence du grand siècle et n'est-ce pas une royale bienvenue comme la devait souhaiter, à l'arrière-neveu du pape Alexandre VII et au descendant du légat envoyé au roi Louis XIV, le descendant de ces seigneurs de Moreuil dont l'un sauva la vie à Louis le Jeune et obtint en souvenir de ce haut fait d'écarteler son écu de fleurs de lis sans nombre et le descendant des seigneurs de Rougé dont l'un servit jadis d'otage — et ce fut assez — à la rançon d'un roi de France.

Ces fêtes sont précieuses par les souvenirs du passé qu'elles rappellent aux bons esprits, à tous les esprits vraiment français et, à côté de la piété, l'histoire y évoque ses grands enseignements.

Mais terminons par un paragraphe emprunté à notre collègue, M. l'abbé Corblet, paragraphe qui présente, sur un point douteux, (1) un réel intérêt archéologique.

(1) Notre collègue explique à ses lecteurs la tradition qui a fait donner un teint d'ébène à la statue patronale de la Sainte Vierge, exacte reproduction de Notre-Dame-de-Lorette, et bénite par Sa Sainteté à l'intention du château de Moreuil. — Ch. L.

« Les représentations des vierges noires ne sont pas rares dans les temps primitifs de l'iconographie chrétienne et se multiplient surtout au douzième siècle. Les antiquaires, nous devons l'avouer, ne sont point d'accord sur le motif qui a pu inspirer ce choix singulier. Il est absurde de prétendre que c'est un souvenir du culte rendu jadis à la Diane d'Ephèse. Nous ne saurions admettre non plus, avec M. P. Lamarche, que c'est un symbole de réhabilitation morale pour la race de Cham. Il est beaucoup plus probable que certains artistes ont pris trop à la lettre ces paroles du Cantique des cantiques : *Nigra sum sed formosa*, que plusieurs Pères de l'Église avaient appliquées à Marie. Les Byzantins d'Athènes ont peut-être cru, par ces représentations, se rapprocher de la vérité traditionnelle ; Marie, en effet, comme toutes les femmes de la Judée, devait être fort brune, puisque Nicéphore nous dit que son teint avait la couleur de froment. »

CHARLES LUCAS.
Architecte.

(*La fin au prochain numéro.*)

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Réponse à deux objections. — Notre profession de foi. — L'ancienne et la nouvelle administration des Beaux-Arts. — MM. Mercey, Courmont et Tournois. — Cri de conscience de M. Galichon et du *Gaulois*. — Musées de Cluny, d'Auxerre, de Limoges. — Bibliothèque Impériale. — Don de l'Empereur à l'Ecole normale. — Palais des Tuileries. — Un tableau de Rubens. — Antiquités. — Concours de la Société des Arts de Lille. — Bibliographie. — Nécrologie : MM. Ogé, sculpteur; Lanchert et Spoel, peintres.

On nous demande si nous connaissons bien les artistes dont nous défendons si chaleureusement les intérêts, si nous sommes sûr qu'ils en soient dignes, et si nous comptons sur leur reconnaissance.

Nous rappellerons que la *Revue artistique* a été fondée non-seulement pour plaider la cause des arts, indiquer les réformes à faire, les progrès à réaliser, mais surtout pour la défense des intérêts des artistes et la réfutation des critiques malveillantes dont ils sont trop souvent l'objet. C'est un devoir auquel nous n'avons jamais failli. Partout où une injustice se tramait, on nous a rencontré pour la dévoiler et la combattre. De toutes les réformes que nous avons sollicitées, deux seulement restent à réaliser, et, le besoin s'en faisant de plus en plus sentir chaque année, nous espérons bien les voir adopter comme les autres; enfin, de tous les artistes dont nous avons spontanément pris la défense, c'est à peine si nous en connaissons personnellement un ou deux, et aucun d'eux n'a eu besoin de faire appel à notre intervention.

Quant à penser à de la reconnaissance, nous n'y avons jamais songé. Elevé à l'école du malheur, nous avons appris de bonne heure à connaître les hommes; nous étions bien jeune quand nous avons dit :

Des faux amis l'affligeante mémoire
A l'égoïsme en vain m'a convié.
Amant des arts, courtisan de la gloire,
Du genre humain je reste l'allié...

D'ailleurs, les gens qui obligent en spéculant sur la reconnaissance nous ont toujours fait l'effet de ces usuriers dont on ne paie jamais assez les services. Obliger son semblable, le défendre s'il est impuissant à le faire lui-même, est tout simplement un devoir comme de risquer sa vie pour sauver celui qui se noie ou qu'un incendie menace d'anéantir. Est-ce que nous avons besoin de connaître l'individu en danger pour nous précipiter dans le fleuve ou à travers les flammes dans l'espoir de le sauver? Pourquoi donc aurions-nous besoin de connaître un confrère, d'être sûr de sa reconnaissance pour un service aussi mince que de déjouer une intrigue et d'empêcher qu'une injustice soit commise à son préjudice?

Du reste, nous avons toujours fait deux parts chez l'homme : le talent et le caractère. Nous n'admettons dans notre intimité que de bonnes et honnêtes natures, — qu'elles aient ou non du talent, — et avec lesquelles les relations les plus amicales durent autant que la vie. Mais en dehors de ce petit cercle, nous vivons en rapport de politesse avec tout le monde, avec les caractères les plus difficiles, ne voyant ici que le talent de l'artiste, là que le mérite du savant ou de l'écrivain. Tout ce qu'on vient nous débiter sur la conduite, sur la manière de vivre de nos confrères ne nous touche pas, et ne saurait nous empêcher de leur rendre justice et de les défendre contre ceux qui dénigrent et méconnaissent les qualités de leurs œuvres.

Il est une autre objection à laquelle nous tenons à répondre. Quelques personnes semblent croire qu'en comparant, dans notre livraison du 1er janvier, l'administration de M. le comte de Nieuwerkerke à celles de ses prédécesseurs, nous avons voulu faire allusion à MM. Mercey et Courmont. Rien n'aurait été plus contraire à la vérité, et pas un artiste de notre âge, pas un lecteur assidu de la *Revue artistique* n'ont pu faire confusion. En effet, il y a deux ou trois ans, en rendant compte des soirées du surintendant, nous avons raconté un dialogue qui s'y était établi entre peintres et sculpteurs, au sujet de la manière dont on était reçu par M. de Cailleux, directeur des Musées, et par M. Cavé, directeur des Beaux-Arts. Les uns rapportaient des anecdotes curieuses sur M. de Cailleux, sur la difficulté d'arriver à lui,

et son sans-gêne à nous recevoir étant au bain ou se faisant la barbe ; les autres se souvenaient de l'ancienne direction des Beaux-Arts au ministère de l'intérieur, où, au rez-de-chaussée, les indigents faisaient queue, tandis que, pas mieux traités à l'étage supérieur, les artistes attendaient aussi dans un corridor semblable à celui du rez-de-chaussée, ce qui leur faisait dire qu'on les traitait en mendiant, d'autant plus que M. Cavé les recevait debout, le cordon de sonnette à la main et les renvoyant sans leur laisser le temps de parler. Il faut entendre les récits de notre camarade Yvon, ou du mouleur Micheli, imitant en véritable acteur, notre confrère Préault et notre ami Maindron menaçant M. Cavé... de loin. Ces susceptibilités froissées, ces menaces ont amené, en 1848, la conduite inqualifiable du sculpteur Garraud, s'emparant brutalement des fonctions de M. Cavé, que nous avons été le seul à défendre quand le vide s'est fait autour de lui et qu'il était poursuivi des accusations les plus absurdes.

C'est donc à la manière d'administrer de MM. de Cailleux et Cavé que nous avons fait allusion. Penser autrement, ce serait ne pas se souvenir de l'éloge que nous avons fait de M. Marcey, mort chef de la division des Beaux-Arts, éloge si justement apprécié par la famille, que les deux fils nous en ont toujours témoigné leur reconnaissance; ce ne serait pas ce souvenir non plus de nos bons rapports avec M. Courmont, car, si le successeur de M. Mercey n'était pas comme ce dernier un administrateur doublé d'un artiste, il avait néanmoins un sentiment éclairé des arts qui tempérait cette rigidité méthodique qui est une qualité pour un chef de bureau, mais qui serait un défaut chez un chef de division des Beaux-Arts, dont le point de vue doit être plus élevé, plus large, plus généreux. Aussi n'appliquait-il jamais que l'esprit et non la lettre de la règle administrative.

Quant à M. Tournois, le chef actuel de la division des Beaux-Arts, personne mieux que nous ne connaît les services administratifs qu'il a rendus, et auxquels il doit la haute position qu'il occupe aujourd'hui, parce que personne plus que nous n'a étudié tout ce qui concerne l'administration des Beaux-Arts, les abus réformés et les améliorations qu'il reste à apporter encore dans quelques-uns des services qui laissent à désirer.

Nous ne pouvons donc comprendre qu'on ait pu appliquer au régime impérial des reproches qui ne pouvaient s'appliquer qu'au règne précédent.

On a beau dire, la vérité finit toujours par se faire jour à travers les manœuvres de l'esprit d'opposition; de loin en loin le cri de la conscience s'échappe et vient détruire un amas d'arguments inventés pour égarer l'opinion publique. Ces actes de justice sont si rares et de si courte durée de la part de l'opposition qu'on doit s'empresser de les enregistrer avec l'espérance d'avoir à les citer plus souvent.

Dans la *Chronique des Arts*, du 31 janvier, notre confrère, M. Galichon, se montre enfin satisfait de la restauration de la galerie d'Apollon au Louvre et des avantages qu'offre la nouvelle organisation des riches vitrines remplies d'émaux et d'objets d'art; il félicite le surintendant d'avoir remplacé par une étoffe grenat, le velour bleu fade sur lequel ces précieux objets étaient déposés.

De son côté, le *Gaulois*, qui n'a cessé de faire une guerre acharnée à l'administration du préfet de la Seine, revient aujourd'hui à un sentiment plus juste; il s'exprime ainsi :

« Avez-vous jamais vu un Parisien satisfait? A-t-on bâti une salle de spectacle sans que le Parisien déclarât qu'elle ayait l'air d'une boîte à savon? Percé une rue sans qu'il s'écriât qu'on sacrifiait les souvenirs historiques? Construit une église sans que les journaux se lamentassent, en disant qne le monument semblait copié sur l'objectif d'un photographe.

» Au milieu de ces désespoirs, le nouveau Paris se faisait. Sans doute, il est pénible pour nous de patauger dans le plâtre et dans le mortier, de changer d'adresse tous les deux ans, de ne plus trouver notre chemin pour aller au passage Choiseul, mais ceux qui viendront après nous ne regretterons point notre ancien Paris aux rues sales et gluantes; ils trouveront tout naturel que le Théâtre-Français ouvre sur un square et que le Vandeville ne se trouve plus au troisième au-dessus de l'entresol. Les fours à plâtre remplacés par des jardins babyloniens, les repaires de voleurs changés en maisons d'un riant aspect, le choléra chassé pour jamais, les pestilences des cimetières éloignées du grand

centre de population, voilà ce qu'on trouvera dans vingt ans; et le nom du préfet de la Seine, de ce baron Hausmann, sur qui tant de guêpes auront laissé leur aiguillon, durera autant que notre capitale. On ne s'attaquera plus alors à ce grand remueur de pierres, et quand il aura sa statue sur une des places publiques de la capitale, on ne demandera pas, comme pour tant d'autres : « Qu'a-t-il donc fait, celui-là ? »

Le Musée de Cluny a acquis à la vente de Gérente un heurtoir du xve siècle, un superbe tapis de table du xvie siècle avec ornements à rinceaux, pélicans et aigles aux angles, le tout brodé en soie de couleurs sur soie bleue et un bahut en chêne sculpté qui date de la fin du xiiie siècle ou des quinze premières années du xive. La physionomie allemande des guerriers qui décorent la face principale, ainsi que celle des jongleurs qui remplissent les quatre feuilles du couvercle rappellent les importantes miniatures d'un superbe manuscrit des Minsingers que la bibliothèque possède. Ce coffre a été payé 1,850 fr., le tapis de table 1,050 fr., et le heurtoir 450 fr.

On nous écrit d'Auxerre que le Musée vient de s'enrichir d'une œuvre de maître. C'est un bas-relief commémoratif de la mort du duc de Berry. Ce monument, produit d'une souscription départementale, devait d'abord décorer une place publique. On vient de décider qu'il sera mieux à sa place dans le musée. Ce morceau est dû au ciseau de Pradier. Le duc de Berry est représenté expirant dans les bras de la Religion. Cette œuvre ne figure pas dans le catalogue des travaux de Pradier. C'est M. Le Blanc d'Avau qui l'avait commandé au sculpteur au nom de la ville d'Auxerre. Ce marbre fut terminé en 1825. Pradier avait alors trente-cinq ans.

Le directeur du Musée céramique de la ville de Limoges a acquis récemment de M. Solon-Milès, de Sèvres, une plaque en porcelaine émaillée, dite à pâtes rapportées. Elle est de dimensions rares et d'une réussite exceptionnelle. Le sujet est une nymphe qui, poussée à bout par les amours, en saisit un par les ailes et lui applique une vigoureuse correction.

Depuis de nombreuses années la Bibliothèque impériale n'a cessé de recevoir du gouvernement, des particuliers et

des savants voyageurs un grand nombre de monuments antiques avec bas-reliefs et inscriptions, que la Bibliothèque ne pouvait montrer au public, faute de place. On est entrain de dresser ces monuments sur les côtés des quatre allées qui se croisent autour de la fontaine jaillissante du jardin qui longe la rue Vivienne. Plusieurs de ces ruines antiques ont été apportées des provinces Danubiennes par M. Desjardins.

L'Empereur a fait don à la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de belles photographies qui représentent les fouilles exécutées par son ordre dans les ruines du palais des Césars, à Rome.

Nous apprenons, dit le *Public*, que l'Etat va commencer cette année, pour les poursuivre ensuite jusqu'à parfait achèvement, des travaux considérables de restauration au château d'Amboise. C'est un très beau spécimen de l'architecture militaire au quinzièmee siècle. Plusieurs parties remontent cependant aux siècles précédents.

La restauration de ce monument, tout rempli de souvenirs historiques, est confiée à M. Ruprich-Robert.

En même temps, le gouvernement a chargé M. Ruprich-Robert de restaurer la tour octogone d'Oudon. Cette tour, qui date des premières années du quinzième siècle, est l'un des monuments les plus intéréssants de la Loire-Inférieure.

On vient de placer sur la façade de la nouvelle construction des Tuileries, sur le quai, entre les pavillons Lesdiguières et la Trémoille, une plaque de marbre portant l'inscription suivante en lettres d'or : Napoléon III, Empereur, réédifie de 1861 à 1868 l'aile du palais des Tuileries élevée, de 1607 à 1663, par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ainsi on aura mis huit ans seulement à reconstruire cette galerie du Louvre dont l'érection avait demandé 54 ans aux trois souverains cités plus haut.

Le chanoine Wittelmo Braughirolli vient de découvrir dans les archives Gonzaga de Mentoue et de publier douze lettres de Saint-Charles Borromée, jusqu'à ce jour inédites, et qui avaient même échappé au chanoine Aristide Sala, lequel, en 1861, avait donné au public une belle et riche collection des lettres du grand cardinal. Quelques-unes de ces

lettres ont, parait-il, une véritable importance historique.

Une découverte importante de monnaies françaises et étrangères en or et en argent, de différents modules et, pour la plupart, d'une belle conservation, a eu lieu, la semaine dernière, dans une commune voisine de Lisieux. Les pièces les plus anciennes remontent au règne de Louis XII; les plus récentes datent du règne de Henri III; les autres monnaies appartiennent aux règnes de François Ier, Henri II, Charles IX, Ferdinand et Isabelle de Castille, Charles-Quint et Jean V, roi de Portugal. Le nombre de ces pièces s'élève à cinquante. La découverte de ces monnaies, qui ont dû être cachées à l'époque des guerres de religion, est due tout à fait au hasard. En déplaçant un vieux bahut dont le le pied était creux et muni d'une planchette à coulisse, dissimulant une cachette, on a mis à découvert ces monnaies, qui présentent un certain intérêt et rappellent les luttes sanglantes dont la France fut alors le théâtre et auxquelles le bon roi Henri IV mit fin en se faisant catholique.

Les fouilles que l'on continue de faire à l'Emporium, sur le Tibre, à Rome, ont donné lieu à de nouvelles découvertes. On a, ces jours derniers, dans un petit espace, amené au jour quantité de blocs des marbres les plus rares; il y a entre autres sept blocs de paozetto (marbre violet), qu'il était impossible de trouver à aucun prix; d'autres de Porta Santa, d'Africano, de Mileso et de Paros, se distinguent par leur beauté exceptionnelle non moins que par leur grosseur. Le monument même de l'Emporium s'est, contre toute attente, retrouvé intact, en le dégageant des constructions barbares qui l'avaient déshonoré.

Les travaux du chemin de fer de Niederbronn viennent de mettre à découvert un cimetière antique sur le versant de la côte qui domine la promenade centrale. Sur cinq sépultures qui ont été déterrées jusqu'à présent, deux contenaient des armes (haches et lames de coutelas), et une autre quelques menus objets de toilette en bronze avec les grains d'un collier en terre cuite émaillée. La tombe qui recelait du bronze paraît avoir été celle d'une femme. Elle offrait cette circonstance singulière que les objets, au lieu d'être à leur place sur le corps, avaient été mis dans la main

droite fermée. Ils consistent en trois anneaux dont l'un a été une bague, l'autre un coulant, et le troisième la face d'une broche ou agrafe qui s'attachait sur la poitrine. Il y avait aussi trois monnaies romaines. deux petits bronzes et un grand, dont l'empreinte est complétement effacée. Ces pièces sont beaucoup plus anciennes que la sépulture. Les deux petits bronzes sont percés chacun d'un trou, indice qu'ils ont été suspendus à des bracelets ou à un ruban de cou. Quant à la grosse pièce, il y a toute apparence qu'elle a été mise là pour payer le passage de la défunte dans l'autre monde. Cette pratique du rite funèbre des Romains, empruntée par quelques tribus germaniques, s'est maintenue jusqu'à ces derniers temps dans plusieurs contrées de l'Allemagne qui avoisinent la vallée du Rhin.

Le sénateur-surintendant-des Beaux-Arts recevra vendredi prochain et les vendredis suivants. On sait tout le charme qu'offrent les réceptions de M. de Nieuwerkerke; nous rendrons compte de ces soirées si recherchées par l'élite de la société parisienne.

L'Union Centrale nous communique le programme des cours publics et gratuits qui vont avoir lieu, comme les années précédentes, dans les salons de la place Royale.

Pendant le mois de février, M J. Fouché traitera de l'Étude des ombres et des effets de la lumière sur les surfaces définies; — M le docteur Lintilhac : de l'Anatomie et de la Physiologie appliquées à l'art; — M. Philippe Burty : de Bernard Palissy et de son œuvre; — M. F. Lenormant : des Origines asiatiques de l'art grec; — M. Georges Lafenestre : de l'Art étrusque; — M. Ernest Chesneau : de l'Art japonais; — M Antonin Rondelet : de l'Influence de l'art sur la consommation, et de la consommation sur l'art.

Un incendie a dévoré la galerie d'un marchand de tableaux à Exeter. Parmi les nombreux tableaux brûlés, il y avait une toile de Rubens pour laquelle on avait offert la veille 20,000 francs.

La *Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et Arts de Lille*, met au concours un Projet de Palais de l'Industrie et des Arts, destiné aux expositions d'art et d'industrie, et aux fêtes publiques. Un prix de 1,000 francs sera décerné au meilleur projet présenté.

Une partie des salles serait disposée de manière à pouvoir servir aux solennités publiques, telles que distributions de prix, concerts, bals, etc. Le local destiné à cet usage devrait permettre de donner un bal à 3,000 invités au moins; l'une des salles serait affectée aux solennités qui doivent réunir environ 1,500 personnes assises.

Les expositions de l'industrie ne comprendraient que des objets d'art industriel, tels que : ornements, meubles, bronzes, verreries, tentures, moulages, etc. Dans les expositions des beaux-arts, la peinture occuperait un espace beaucoup plus grand que celui qui serait réservé à la sculpture, à la gravure, etc.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour le style et la disposition; la dépense ne devrait pas s'élever sensiblement au-dessus de 1,500,000 francs. Cependant un devis n'est pas obligatoire.

Le travail à présenter consiste en : 1° Deux plans; — Deux coupes; — Une façade latérale à l'échelle de 0,005 pour un mètre (esquisses). — 2° Une façade principale sur la place Napoléon III, à l'échelle d'un centième (rendu soigné). — 3° Un exposé ou note descriptive.

Indépendamment des pièces demandées, les concurrents pourront envoyer tous dessins et notes explicatifs ou descriptifs qui leur paraîtront nécessaires.

La commission instituée par arrêté préfectoral du 10 mai 1859, à l'effet de décerner chaque année le prix d'encouragement fondé par M. Crozatier, statuaire en bronze, informe les ouvriers ciseleurs sur tous métaux, domiciliés à Paris, qui voudront concourir à ce prix :

Qu'ils devront se faire inscrire, jusqu'au 20 septembre, chez M. Victor Paillard, fabricant de bronzes, rue Saint-Claude, 8, l'un des membres de la commission, chargé de leur faire connaître les conditions du concours;

Que les ouvrages présentés au concours devront être déposés, sous peine d'exclusion, au bureau de la mairie centrale, n° 7, à l'Hôtel-de-ville, du 20 au 30 septembre, de dix heures à quatre heures;

Que le dépôt devra être accompagné du nom du proprié-

taire de l'œuvre et d'une déclaration signée de l'ouvrier qui l'aura exécutée.

Le concours pour l'année 1869 est ouvert pour la figure et les animaux (les oiseaux exceptés).

La 4e livraison du Dictionnaire général des artistes de l'Ecole française, de M. E. Billier de la Chavignerie, vient pe paraître; elle commence à Bourderel et finit à Calmels.

Les 519e et 520e livraison de l'*Histoire des peintres* sont en vente à la librairee veuve Jules Renouard; elles contiennent l'appendice et les tables des livraisons de l'Ecole espagnole.

On annonce la mort de MM. Ogé (Pierre-Marie), sculpteur; de Lanchert, professeur à l'Académie de Berlin, célèbre peintre de portraits, qui avait épousé une princesse de Hohenlohe; et de Jacques Spoel, peintre d'histoire et de portraits à Rotterdam.

LOUIS AUVRAY.

L'AVEUGLE

—

Un aveugle est assis sur sur le seuil d'une porte ;
La sébile à la gueule et les yeux caressants,
Un vieux chien se tient droit, fait l'exercice et porte
A son maître les sous qu'il reçoit des passants.

Quand personne ne vient, ils ont faim, mais qu'importe ?
Les bals en sont-ils moins joyeux, resplendissants ?
Espérant des secours que nulle main n'apporte,
L'homme tombe affaibli sur les pavés glissants.

Un soupir étouffé s'échappe de sa bouche ;
Et près d'eux un orchestre aux sons harmonieux
Fait onduler gaîment des couplets gracieux.

A côté du vieillard le pauvre chien se couche,
Et le voyant mourir, il hurle tristement...
Un noce souvent croise un enterrement.

CHARLES MAGNIER.

REVUE THÉATRALE

—

Odéon : *Les Droits du Cœur, les Comédies de l'Amour, le Passant.* — Variétés : *La Roulette, le Mot de la Fin, l'Architecte de ces Dames.*

M. Jean Du Boys n'a pas réussi, à l'Odéon, comme autrefois, quand il collaborait avec le pauvre Amédée Rolland ; ses *Comédies de l'Amour* ne valent pas le diable ; j'aime mieux, malgré leurs défauts, *les Droits du Cœur*, de M. Léopold Laluyé, l'auteur printanier de *Au Printemps* ; mais ce qui surtout va avoir, de l'autre côté de l'eau, une vogue d'au moins quinze jours, c'est *le Passant*, une fantaisie, un rien de M. François Coppée. Ce n'est pas une pièce, c'est un dialogue, entre une courtisane et une sorte de petit troubadour ; ne louons donc pas M. Coppée au point de vue de la conception dramatique ; mais, comme poète, il faut absolument crier bravo. Il y avait longtemps que l'on ne nous avait parlé autant des grands arbres et des petits oiseaux.

La Roulette, aux Variétés, a assez bien marché, ainsi que *l'Architecte de ces Dames* ; mais la pièce qui a eu les honneurs de la quinzaine, c'est *le Mot de la Fin*, la petite revue de MM. Clairville et Siraudin. Ces messieurs ont été prudents, en faisant « court, » ils étaient presque sûrs de faire « bon, » ils couraient moins la chance de faire « mauvais. » Ils évitaient les longueurs, le remplissage. Ne nous acharnons donc pas contre les jeunes, ne vantons donc pas trop la supériorité des vieux : l'exemple du *Mot de la Fin* ne prouve rien, — heureusement.

L.-Félix SAVARD.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La Société des Amis des Arts à Valenciennes. — Expositions de Marseille, de Pau, de Roubaix, de Montpellier, de Rouen, de Moulins et de La Haye.

C'est avec une joie sincère que nous voyons se propager le goût des expositions dans toutes les parties de l'Empire. La ville de Valenciennes, cette pépinière d'artistes célèbres dans chacune des branches des Beaux-Arts, manquait encore d'Expositions annuelles. Cette lacune inexplicable, pour une ville qui possède une école renommée, va cesser; une Société des Amis des Arts du nord de la France et du midi de la Belgique vient de se constituer pour l'organisation d'Expositions annuelles.

« Le but de la Société nouvelle, dit le *Courrier du Nord*, ressort de son titre même: *Société des Amis des Arts du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. Nous ne désirons nullement faire en province une sorte de répétition amoindrie des expositions parisiennes; nous voulons uniquement grouper les ouvrages des artistes des départements du *Nord de la France et des provinces du Midi de la Belgique* En limitant ainsi le cadre de nos Expositions, nous leur donnerons, pensons-nous, un caractère propre et un attrait particulier.

» Mais nous avons cru que cela ne serait pas assez pour raviver là où il est prêt à s'éteindre, pour faire naître là où il n'existe point suffisamment encore, l'amour éclairé des produits des Beaux-Arts. Si nos contrées n'ont pas à se plaindre de leur présent, elles ont, quand les regards se portent en arrière, un passé artistique qui peut amplement fournir matière aux revues rétrospectives...

» Nous désirerions donc, les années où il n'y aura point d'expositions des traveaux de nos artistes vivants, évoquer le passé. Autant que nous le pourrons, une fois sur deux, nos efforts tendront à joindre, dans une sorte de réunion de

famille posthume, toutes les œuvres d'une époque déterminée, dont il nous sera possible de trouver la trace, grâce à l'ensemble des renseignements que les nombreuses publications faites depuis le commencement du siècle, nous fournissent déjà, et que nous tâcherons de compléter en provoquant, par une active correspondance, le concours incessant des amateurs et des critiques d'art que nous convions à nous prêter leur appui.

» Pour débuter dans cette voie, nous faisons, dès ce moment, appel à tous ceux qui ont le bonheur de posséder quelqu'une des œuvres peintes ou dessinées de Watteau, de son disciple Pater et des artistes qui se rattachent immédiatement à leur école, jusques et y compris les Eisen.

« Une autre année, nous nous efforcerons de rapprocher les unes des antres les productions d'une série d'artistes qui, comme Watteau, mais par des voies différentes, ont dignement marqué la transition entre l'art flamand et l'art français : parmi eux, nous espérons voir figurer au premier rang les frères Lenain ; des recherches consciencieuses et sympathiques ont déjà préparé, mieux que nous ne pourrions le faire, le catalogue de cette partie de nos futures expositions. Qu'il s'agisse de Watteau, de Latour ou de toute autre de ces gloires locales qui sont en même temps des gloi- pour la patrie tout entière, nous nous efforcerons de provoquer des monographies du même genre pour les artistes éminents de nos contrées.

» D'autres fois, nous remonterons jusqu'aux premières manifestations de l'art moderne dans nos provinces frontières, nous rassemblerons les maîtres de la période qui part des Van Eyck et aboutit à Rubens ; nous établirons, en réunissant ce qui subsiste des Bellegambe, des Marmion, des Jean de Maubeuge, des Patenier, que, du moyen âge à nos jours, une série ininterrompue d'artistes est là, pour témoigner que, dans nos laborieuses régions, les préoccupations matérielles n'ont jamais étouffé l'instinct du beau.

» Enfin, nous voudrions, une autre année, passer d'un extrême à l'autre et piquer la curiosité en juxtaposant les deux écoles rivales qui ont lutté de la Révolution française à l'époque actuelle : mettre Boilly, Hilaire Ledru, Saint-Aubin en antithèse avec Wicar, Rolland, Abel de Pujol, Bra, Auvray ; les derniers sectateurs de Greuze et de Chardin près des disciples fervents de David, et, à côté d'eux, ceux de nos compatriotes qui, émancipés déjà par Gros et Géricault, préparaient leurs voies à Delacroix et à Decamps. »

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux de la nouvelle Société des Amis des Arts de Valenciennes.

L'Exposition de Marseille, ouverte en ce moment, renferme 452 ouvrages, dont l'ensemble, nous écrit-on, est le plus intéressant que la Société Artistique des Bouches-du-Rhône ait offert jusqu'ici à ses visiteurs. On cite, parmi les artistes très-remarqués :

MM. Michel Arnoux, Auteroche, Amédée Baudit, Eugène Bellangé, Berton, Bombled, Bouillon-Landais, Boutillier-Demontières, Adrien Bruneau, Brunner-Lacoste, Burgers, Cassagne, Chagot, Constantin, Cossmann, Alexandre Couder, Dansaert, Karl Daubigny, De Coninck, Diart, Doze, Dumesnil, De Fontenay, Gambogi, Guérard, Guichard, Guigou, Harpignies, Pierre Hébert, Théodore Laffitte, Landelle, Lapito, Alex. Legrand, Lesrel, Lombard, Magaud, Manzoni, Maréchal, Marquet de Vasselot, Anatole de Meester, Charles Node, Justin Ouvrié, Parmantier, Patrois, Pécrus, Victor Pellegrin, Perret, Pierdon, Édouard Pinel, Louis Ponchin, Ponthus-Cinier, Rave, Régnier, Ribot, Edouard Richter, Jules Salles, Seignac, Antony Serres, Van Elven, Veyrassat, Viger, Emile Villa, Th. Weber, Ziem.

L'Exposition des Beaux-Arts, ouverte en ce moment à Pau, contient une peinture et douze photographies par S. A. R. infant don Sébastien de Bourbon, élève de MM. Bernardo

Lopez et G. Antonio Ribera. Parmi les artistes ayant envoyé des œuvres à cette Exposition, nous citerons MM. Accard, Appian, Armand Dumaresq, Michel Arnoux, Ernest d'Avançon, Ballin, Amédée Baudit, Eugène Bellangé, Berthélemy, Berthon, Célestin Blanc, Bosquier, feu Bouterwek, Boutillier-Demontières, Adrien Bruneau, Bruner-Lacoste, G. Brunner, Cassagne, Chagot, Charbonnel, Clère, Jules Contant, Coroenne, Corpet, Cossmann, Cotelle-Hébert, Alexandre Couder, Dalpayrat, Dansaert, Desjardins, Dubasty, Dumesnil, Escosura, Gassies, Genaille, Albert Girard, Guichard, Guigou, Harpignies, D'Haussy, Herson, Joulin, Kienlin, Kuwasseg, Lahalle, Alphonse Lambert, Landelle, Lapito, Lays, Lebel, Legrand, Auguste Legras, Loison, Manzoni, Maréchal, Gustave Morin, Nieuwenhuys, Hippolyte Noël, Ortmans, Justin Ouvrié, Patrois, Pau, Pellegrin, Pierdon, Piot, Ponchin, Ponthus-Cinier, Pradelles, Queyroy, Racine, Benjamin Raspail, Régnier, Renault, Richter, Saal, Saint-Jean, Jules Salles, Antony Serres, Servant, Van Elven, Veyrassat, Von Thoren, Weber.

La ville de Roubaix « vient de décider qu'elle ouvrira une grande Exposition *de tableaux* le 29 mars prochain. Elle durera jusqu'à la fin de mai. Son but est : 1° de favoriser et d'encourager les arts ; 2° de prouver que Roubaix est une ville aussi artistique qu'industrielle ; 3° d'inaugurer la nouvelle Grande-Place. » — Les tableaux seront reçus à la mairie de Roubaix du 1er février au 5 mars. — Cette Exposition étant exclusivement destinée « aux tableaux de peinture, » les sculptures, dessins, aquarelles, gravures et lithographies ne pourront être admis.

Pour sa première Exposition, la ville de Roubaix a voulu la restreindre « aux tableaux de peinture, » comme elle dit, sans doute faute d'espace. Espérons que dans l'avenir son cadre s'élargira, qu'il s'étendra à toutes les branches de l'art.

La deuxième Exposition de la Société artistique de l'Hérault s'ouvrira le 1er avril prochain, à Montpellier, et durera environ un mois. Les artistes sont prévenus cependant que la Société, tenant à être réellement départementale, est en ce moment en pourparlers avec la ville de Béziers pour transporter dans cette cité l'Exposition montpelliéraine, immédiatement après sa clôture. Si cette éventualité se réalise, comme tout porte à le croire, les tableaux et autres œuvres d'art qui seraient adressés à Montpellier figureraient donc dans deux Expositions successives, d'environ un mois chacune. — Les envois seront reçus à la mairie, salle des Concerts, à dater du 5 mars jusqu'au 25 du même mois, terme de rigueur.

Nous avons annoncé, dans notre livraison du 15 janvier, que l'Exposition de Rouen ouvrira le 8 avril prochain. Nous apprenons que, dans sa séance du 15 janvier, le conseil municipal a élevé de 6,750 fr. à 17,000 fr. la dotation de cette Exposition, afin d'offrir aux artistes des avantages capables d'assurer le succès de cette exhibition. Le produit des droits d'entrée et une partie notable de ce crédit seront employés à l'achat d'œuvres exposées et aux médailles d'or à décerner.

L'Exposition que nous avons annoncé, comme devant avoir lieu à Moulins, ouvrira le 15 avril prochain, et durera jusqu'au 15 mai. Les œuvres devront être adressées dans des caisses fermant à vis et arriver à Moulins avant le 5 avril, terme de rigueur, à l'adresse du président de la commission de l'Exposition.

Une Exposition internationale des Beaux-Arts aura lieu à La Haye, du 20 avril au 6 juin; le conseil municipal de la ville a voté les fonds pour quatre médailles en or à décerner aux artistes du pays et trois pour les étrangers.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 4 Janvier 1869

Présidence de M. Louis Auvray, vice-président.

—

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le préfet de la Seine, en réponse aux vœux exprimés par M. P. B. Fournier; au nom de la Société libre des Beaux-Arts.

Lettres de M. le président P.-B. Fournier, de M. Mathieu Meusnier : ils regrettent de ne pouvoir pas assister à la séance.

Offres courtoises de la *Gazette des Beaux-Arts* (Courrier européen de l'art et de la curiosité.) Des remerciments sont envoyés au directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Galichon.

Concours de poésie de la société havraise pour 1870 (prix à l'auteur du conte, de la nouvelle ou de la pièce dialoguée, jugé le plus digne, soit en vers, soit en prose.)

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (année 1867,) Rapporteur, M. Crivelli.

Revue des sociétés savantes des départements (septembre 1868.) Envoi du ministère de l'instruction publique.

Lettre de M. Ch. Lucas. Il s'excuse de son absence, et donne diverses explications dont il sera tenu compte.

Envoi de M. O. Dognée, membre correspondant : *Les*

arts industriels à l'Exposition universelle de 1867. Rapporteur M. Fayet.

Courrier de Paris du 26 décembre; la Presse musicale du 24 décembre; articles sur la soirée de Mlle Nina de Rionnelle à l'Ecole lyrique. Divers journaux ont rendu compte de cette fête artistique.

Eloge de notre feu collègue, M. Hittorf, de l'Institut, par M. Beulé, secrétaire perpétuel. Eloge prononcé dans la séance publique de l'académie des Beaux-Arts. Dépôt aux archives.

Note. — Le numéro 14 (2e semestre 1868) des *Matinées italiennes* (revue publiée en français à Florence,) renferme un article de notre collègue M. A. Andréï sur le chateau d'Angeville ; une étude musicale sur feu notre collègue Rossini et sur la Semiramide, par notre collégue M. Ch. Lucas ; un extrait de l'éloquente biographie de Rossini, par notre collègue M. Félix Clément.

Travail sur les sources de la Seine, par M. Ch. Lucas, qui vient d'être nommé membre titulaire de la Société française d'archéologie et membre correspondant de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Rapporteur M. Sage.

Lecture du rapport de MM. Ch. Lucas et Hubert sur le recueil des compositions exécutées ou projetées d'après les dessins de notre collègue M. Chenevard.

Après quelques observations de MM. Fayet, Andrei et Crivelli, l'insertion de ce rapport est votée à l'unanimité.

M. Fayet communique à l'assemblée quelques observations du président, M. P.-B. Fournier, sur des modifications aux statuts. En même temps, il présente la candidature de M. Gabriel Martin Saint-Léon, (classe de littérature). Présentateurs : MM. Fayet et Ch. Lucas. Commission : MM. Sage, Crivelli, Douay.

M. Sage promet pour la prochaine séance son rapport sur les chansons de Cambray.

M. Crivelli propose qu'on ajoute à l'ordre du jour des questions d'art et de littérature. MM. Andréï et Auvray, rappellent les précédents ; MM. les membres de la Société libre des Beaux-Arts, sont priés de soumettre à leurs collègues des sujets de questions artistiques et littéraires.

M. Fayet pose immédiatement cette question Rossin a-t-il eu raison de laisser un prix annuel en faveur de la mélodie plutôt qu'en faveur de l'Harmonie ?

MM. Crivelli, Auvray, Andréï, Fayet, Sage, François, échangent quelques observations. Cette question sera reprise à la prochaine séance. M. Fayet rappelle que bientôt les auditions musicales et littéraires de la Société libre des Beaux-Arts pourront être reprises. La Société ne néglige pas ses traditions protectrices des Arts et des lettres.

Le secrétaire général,
EDMOND DOUAY.

MÉLANGES LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES

—

TROISIÈME SÉRIE

—

— *Suite* —

III

LA CATHÉDRALE DE MEXICO et LA CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX (Pèlerinage de Notre-Dame de Guadalupe), tableaux commandés à MLLE ZÉOLIDE LECRAN, artiste peintre, membre honoraire de la *Société libre des Beaux-Arts*, par S. ÉM. MGR LE CARDINAL DONNET.

S. Ém. Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, est grand amateur de beaux-arts, et encourage particulièrement la peinture. C'est ainsi que, dans son palais archiépiscopal, ont pris successivement place, dans le *Salon* dit *des Pèlerinages*, six toiles représentant les rues des principaux sanctuaires renommés en France par

l'ardente piété des fidèles et les miracles fréquents qui s'y accomplirent. Dans le Salon voisin, Son Éminence a désiré faire retracer, soit au-dessus des portes, soit dans de grands panneaux sur les côtés, quelques vues des édifices consacrés dans tous les pays au culte de la Vierge, et Elle a demandé à notre collègue, Mlle Zéolide Lecran, deux tableaux représentant : l'un, la *Cathédrale de Mexico*, et l'autre, la *Chartreuse de Sainte-Croix*, vaste couvent situé au pied d'une montagne, à mi-chemin du pic de laquelle se trouve une chapelle d'un style quelque peu byzantin, et qui est le but d'un pèlerinage à *Notre-Dame de Guadalupe*. Nous connaissons tous le talent consciencieux et presque mystique de notre collègue, Mlle Zéolide Lecran, dont les tableaux ont été souvent remarqués aux dix derniers *Salons* et qui ont valu à leur auteur plusieurs médailles dans les Expositions de Besançon, de Toulouse, et récemment encore dans celles de Montpellier et de Périgueux. Difficilement, S. Ém. Mgr Donnet pouvait mieux s'adresser qu'au peintre du *Récit mystique de la Passion faite par le Christ à la Vierge dans les Cieux*, pour représenter des sujets de sainteté ; mais ce dont il faut surtout louer notre collègue, c'est de l'habileté avec laquelle elle a su indiquer sur une grande échelle, et habilement reproduire les lignes de cette architecture *hispano-mexicaine*, véritable débauche d'une riche et souvent bizarre ornementation.

On nous permettra de regretter ici que les artistes ne s'adonnent pas plus à l'étude des vastes compositions architecturales qui ont inspiré autrefois Panini, Piranesi, Canaletto, et tant d'autres maîtres italiens ; ils trouveraient, dans la nécessité de s'astreindre à reproduire la rigidité, quelquefois un peu froide, des lignes de l'architecture, un heureux complément à des études poursuivies souvent avec trop de charme et d'abandon dans des genres plus légers. Au reste, notre collègue n'a pas seulement réussi à reproduire les monuments qui font les sujets principaux de ses tableaux ; les terrains, les ciels, la verdure tropicale et embrasée de la terre des Aztecs, sont traités par elle avec l'es-

prit de recherche qui caractérise toutes ses œuvres et qui ont attiré depuis longtemps sur elle les commandes de l'Administration des Musées Impériaux. Il me faut citer, au-devant de la cathédrale de Mexico, la désinvolture de l'escorte, empruntée à la légion étrangère, qui accompagne la voiture de Maximilien Ier, à ce moment souriant à son nouveau peuple; et, aux abords de la Chartreuse, la longue file des pèlerins qui entourent l'édifice, et qui, chargés de nombreux *ex votos*, serpentent dans les sinuosités de la montagne pour gagner le sanctuaire miraculeux de Notre-Dame de Guadalupe.

Il y a là, dans ces parties quelque peu accessoires des deux nouvelles toiles de notre collègue, des groupes vivants, nettement indiqués, et qui, malgré la nécessité où s'est trouvée l'artiste de les sacrifier à l'ensemble, font honneur à sa palette mouvementée et variée.

CHARLES LUCAS, *architecte.*

QUATRIÈME SÉRIE.

1° RECUEIL DES COMPOSITIONS exécutées ou projetées sur les dessins de A.-M. CHENAVARD, *architecte*, membre correspondant de la *Société libre des Beaux-Arts*, président d'honneur de la *Société académique d'Architecture de Lyon*, membre correspondant de l'*Institut de France*, chevalier de la *Légion d'honneur*, etc.

2° TOMBEAUX exécutés sur ses dessins.

3° SUJETS TIRÉS DES POÈMES D'OSSIAN, par le même.

Lyon (imprimerie de Louis Perrin).

RAPPORT

présenté à la *Société libre des Beaux-Arts, Comité central*, par MM. E. HUBER et CH. LUCAS (1).

Messieurs et collègues,

Nous venons encore vous entretenir de l'œuvre d'un de nos membres les plus éminents, d'un de ceux dont les nom-

(1) Lu en séance, le mardi 5 janvier 1869.

breux travaux suffiraient à remplir fructueusement plusieurs existences, d'un artiste, enfin qui, sans relâche toujours, se rappelle à notre bon souvenir par ses remarquables envois.

Tous vous devez avoir quelque idée de la prodigieuse activité de notre honoré collègue M. Chenavard, et vous ne serez pas étonné quand nous vous dirons, qu'obligés de nous restreindre sachant la place mesurée à ce rapport, nous sommes quelque peu embarrassés pour vous faire partager tout le vif intérêt que nous a causé l'étude des derniers volumes envoyés à la Société par M. Chenavard.

Nous nous bornerons donc à vous indiquer rapidement la nature de ces œuvres, qui ne le cèdent en rien à leurs aînées, heureux si nous vous donnons le désir de les parcourir à votre tour et d'apprécier comme nous toute la vigueur d'esprit, toute la fécondité de production et aussi toute la facilité de crayon de notre honoré collègue.

I

Le Grand-Théâtre de Lyon, exécuté de 1828 à 1831, sous la direction de M. Chenavard, et dont les dépenses s'élevèrent à plus de *deux millions de francs*, est l'édifice le plus important conçu par notre collègue, et celui qui lui fait le plus d'honneur. L'intelligente disposition des plans, l'harmonie qui règne dans les façades, le sentiment tout antique de la décoration de la salle, et l'heureuse entente de toutes ces questions si multiples d'aménagement intérieur qui prennent tant d'importance dans nos théâtres modernes; rien de tous ces problèmes ardus n'a été négligé par notre collègue, et leur réalisation fait du Grand-Théâtre de Lyon un édifice-type fort intéressant à étudier. M. Chenavard a même poussé ses recherches jusqu'à composer des décors pour des scènes d'opéra dans le sentiment grec et dans le sentiment romain, décors qui, exécutés, eussent fait de lui l'émule des Ciceri, des Nolau et des Cambon et Thierry. Citons dans les projets que renferme le *Recueil des compositions* qui nous occupe, un *Séminaire diocésain* pour la ville de Lyon, *une Église* sous le vocable de *Notre-Dame de Fourvière* et *un Monument religieux à la mémoire des victimes*

du siége de Lyon; toutes compositions qui montrent la grande influence exercée sur le talent de notre collègue par ses voyages de Grèce et d'Italie. Nous ajouterons que des essais de restauration habilement conçus témoignent de tout son respect pour les œuvres d'un autre âge, dont la conservation et l'agrandissement lui furent demandées et, qu'architecte complet, il ne dédaigna jamais, à une époque où une foule de détails étaient négligés, d'appliquer tous ses soins à l'étude du mobilier religieux et civil de ces édifices.

II

Les tombeaux nécessitent, par l'ordre élevé des idées qu'ils doivent exprimer, des dispositions toutes spéciales de la part de leurs auteurs. Il leur faut joindre l'élévation de la pensée à sa facile traduction par les faibles moyens qui leur sont fournis; aussi un tombeau remarquable est-il une œuvre fort rare, et l'on pourrait dire qu'il est en architecture ce qu'un sonnet est, selon Boileau, en poésie. Néanmoins, il est peu d'artistes qui aient autant produit dans ce cercle si restreint de compositions et qui ait autant cherché, et quelquefois avec succès, une heureuse inspiration que notre collègue M. Chenavard. Parmi les tombeaux exécutés, nous aurions à vous citer de délicates pensées, d'ingénieuses allégories, de touchants motifs d'ornementation, effets qui prouvent tous un cœur affectueux derrière une main artiste.

III

Après *l'Iliade* et *l'Odyssée* qu'il a illustrées avec le talent de Flaxmann, M. Chenavard nous envoie aujourd'hui dix-huit nouvelles compositions inspirées par les poésies d'*Ossian*, le barde calédonien. Peut-être ici pourrions-nous faire quelques critiques sur des détails d'ameublements et de costumes, voire même sur la partie architecturale de ces compositions, car notre honoré collègue a un peu habillé les peuples du nord de l'Europe au troisième siècle de notre ère à la façon des Romains; mais le grand intérêt de ces sortes d'illustration d'un poème réside surtout dans la variété

des sujets, la fidélité avec laquelle ils accentuent plus encore la pensée première de l'écrivain, et surtout dans le charme nouveau qu'ils ajoutent à cette pensée. A tous ces titres, M. Chenavard avait le droit de porter son crayon sur les contours tantôt gracieux, tantôt héroïques des images évoquées par Ossian; car lui aussi a les dons qui font la poëte, et il sait puiser dans sa fertile imagination les couleurs qui doivent rendre plus brillantes encore les inspirations de son esprit.

Nous avons fini, messieurs et collègues, cette esquisse plus que rapide des œuvres de M. Chenavard, et il nous reste, après l'avoir félicité de cette verdeur de conception et d'exécution qui défie chez lui les atteintes de l'âge, à nous féliciter à notre tour de compter parmi nous des artistes dont *cinquante ans* de carrière honorablement remplie peuvent être cités hautement comme modèle à suivre aux générations fiévreuses qui nous entourent, générations auxquelles nous-mêmes appartenons quelque peu et qui cherchent trop souvent à *faire vite plutôt que bien*. C'est donc avec reconnaissance que nous devons voir nos archives s'enrichir de ces œuvres de notre collègue, œuvres si recommandables à tant d'égards et pour lesquelles l'imprimerie Louis Perrin, de Lyon, réserve ses plus beaux caractères et son plus grand luxe d'impression.

E. Huber. — Ch. Lucas.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ.

Louis AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Nouvelles critiques de M. Galichon. — *Le Globe artistique.* — Nos observations. — Le prix de cent mille francs. — Notre première visite aux ateliers. — Monuments de MM. Edouard Monnais et Verdrel. — Bibliothèque. — Lettre de M. Du Sommerard.— Découverte archéologique.—Un cours de musique.

Nous nous sommes trop pressé d'espérer, dans notre dernière Chronique, que notre confrère, M. Galichon, avait renoncé à son rôle de *dénigreur* de l'administration actuelle des Beaux-Arts, car, d'artistique qu'il était, nous trouvons son journal transformé en feuille politique. Il s'y livre encore à ses idées de suspicion; il n'y rêve que détournement de chef-d'œuvre du Louvre C'est une idée fixe chez lui de croire que le surintendant et les conservateurs des Musées du Louvre ne s'occupent nullement des collections qui leur sont confiées, si ce n'est pour les gaspillier. Un tableau est-il envoyé au Gobelins pour y être reproduit en tapisserie, ou livré soit à l'encadreur soit au vernisseur, ou transporté dans quelques succursales du Louvre, dans quelques résidences impériales, ou, enfin, retiré pour des raisons d'aménagement, de réorganisation des galeries... Voilà, pour notre soupçonneux confrère, un tableau égaré! .. qu'en a-t-on fait?. . qu'est-il devenu?... où est-il?. . L'administration ne nous répond pas, donc, elle ne sait où il est passé... C'est un chef-d'œuvre perdu... Une perte irréparable pour la France et les Arts!..., etc., etc.

Ce qu'il y a de plaisant dans la manie qui domine en ce moment notre confrère, c'est qu'il s'imagine que ses criailleries effrayent l'administration. Ainsi, un tableau du Musée, retiré pour une cause quelconque, est-il replacé dans les salles du Louvre (1)? C'est à ses réclamations qu'on le doit. L'architecte du Louvre fait-il remettre les châssis enlevés pour les travaux de la toiture (2)? c'est encore grâce à ses observations. Vous verrez lorsque, dans peu de temps,

(1) Chronique des Arts et de la curiosité, du 14 février 1869, page 3.

(2) *Idem*, page 4.

on ouvrira la salle des Etats, devenue galerie du Musée et contenant les tableaux exposés provisoirement au Cercle impérial (1), ce sera parce qu'on aura eu peur de ses cris?

Notre honorable confrère se fait illusion. Le tapage fait par les journaux de l'opposition, au moment où les tableaux momentanément exposés au Cercle impéral allaient en être retirés, n'aura eu d'autre résultat que de les y faire rester quelques mois de plus. Les attaques systématiques d'un parti qui ne vise qu'à détruire et d'ambitieux qui n'aspirent qu'à remplacer ceux qu'ils veulent renverser, ne seront jamais prises au sérieux par les esprits indépendants A qui, par exemple, M. Galichon fera-t-il croire que « pendant ces vingt dernières années » l'administration n'a pas amélioré nos galeries; que « le public s'inquiète et résiste, fatigué qu'il est d'une administration qui n'a rien fait pour lui (2). » Il faut être bien jeune ou bien aveugle pour écrire de pareilles choses. Que notre confrère demande donc à l'étranger, qui n'a pas vu Paris depuis 1848, s'il retrouve nos musées dans le même état qu'il les a connus sous les règnes précédents? Comment! l'administration n'a rien fait pour le pu-

---

(1) Nous lisons, dans la *France*, la note suivante :

« Nous apprenons qu'hier, à l'assemblée générale annuelle du Cercle impérial, M. de Nieuwerkerke a pris la parole au sujet des tableaux appartenant aux galeries du Louvre, et transportés dans les salons de ce cercle.

» M. de Nieuwerkerke a prévenu les membres du Cercle impérial que cette installation provisoire, nécessitée par la démolition des galeries du Louvre, affectées à l'Ecole flamande, touchait à son terme et, qu'en attendant la fin des travaux, ces tableaux et beaucoup d'autres de la même série, allaient être exposés dans la salle des Etats, pour que le public n'en fût pas plus longtemps privé.

» M. de Nieuwerkerke a ajouté que, si cette disposition n'avait pas été prise plus tôt, c'est qu'il avait espéré que les nouvelles salles où ces tableaux doivent être définitivement placés, seraient terminées au commencement de 1869; mais que des circonstances imprévues retardant l'exécution des travaux, l'administration n'avait pas cru devoir maintenir plus longtemps une mesure exceptionnelle et provisoire, justifiée uniquement par des considerations de force majeure. »

(2) Chronique des Arts et de la curiosité, page 1.

blic? Mais qui donc, de tous les directeurs des musées, a le plus favorisé les études des artistes au Louvre, si ce n'est M. le comte de Nieuwerkerke? qui donc a admis le public à visiter chaque jour les galeries du Louvre, dont autrefois l'entrée n'était libre que le dimanche? qui donc a supprimé cet impôt vexatoire du dépôt des cannes et des parapluies à l'entrée des Musées? N'est-ce pas encore M. de Nieuwerkerke, l'administrateur, qui, tout en s'occupant d'augmenter, d'enrichir nos collections, de les entourer d'un luxe princier, savait les rendre de plus en plus accessibles aux travailleurs et aux visiteurs? Que n'étiez-vous, cher confrère, vendredi dernier, 12 février, à la réception du surintendant, où il semblait que tous les artistes, que tous ceux qui aiment les arts s'étaient donné rendez-vous pour protester contre les insinuations perfides et les attaques aussi impuissantes que malveillantes de l'esprit de parti.

Déjà il a été fait beaucoup pour les galeries du Louvre; mais il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les projets de M. de Nieuwerkerké, et personne ne s'en préoccupe plus que lui: il tient à achever son œuvre. Ce jour là, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs un historique fidèle de ce qu'étaient les galeries du Louvre en 1849, et nous placerons en regard le tableau de ce qu'elles sont devenues sous le règne de Napoléon III, et sous l'administration de M. de Nieuverkerke. A des phrases nous opposerons des faits.

Notre confrère, qu'il nous permette de le lui dire, se montre tout aussi injuste dans les reproches qu'il adresse à M. de Longpérier, conservateur du musée des antiques, et cela nous étonne de la part d'un ex-employé à la rédaction des catalogues de la Bibliothèque impériale. Nous savons ce qu'est un catalogue et, au besoin, les anciens collègues de M. Galichon pourraient l'en convaincre. Mais il y a catalogue et catalogue. Etablir ceux d'un établissement comme la Bibliothèque impériale est un travail immense dont le public impatient n'a aucune idée. Mais à cette besogne cinq cents personnes, classées et dirigées avec intelligence, peuvent concourir et en accélérer la publication. Il en est de même des catalogues de nos expositions. Tandis qu'un catalogue de notre riche et nombreuse collection des monuments antiques, de la statuaire grecque et romaine, ce n'est

plus de simples et exactes copies de titre de volumes classés avec soin et méthode, c'est l'œuvre d'un savant, œuvre qui exige des recherches considérables et continuelles sur la plupart des objets qu'il doit décrire, qui présente des doutes à dissiper, des erreurs à rectifier; c'est un long et sérieux travail impossible à confier à aucun aide, car il ne s'agit pas d'improviser. Un tel livre demande à être bien fait pour être utile. Rien n'est plus nuisible, en effet, qu'un catalogue inexact; il perpétue l'erreur. Que notre confrère se tienne en garde contre la promptitude des affaires commerciales dont il a contracté l'habitude, et qu'il laisse au savant, comme à l'écrivain et à l'artiste, le temps nécessaire de mener à bien l'œuvre commencée.

Nous recevons à l'instant le huitième numéro du *Globe artistique*, qui contient un article inconvenant sur le ministre des Beaux-Arts et le surintendant. A une critique passionnée qui, dans des termes courtois, dénature les faits pour le besoin de sa cause, on répond par une réfutation. Mais à des phrases comme celles signées Edmond Baume, directeur gérant du journal, le silence suffit. La mission de la presse est d'éclairer par la discussion et ne doit pas servir à nous injurier les uns les autres, et surtout à insulter les hommes qui se sont illustrés dans l'armée ou dans les sciences, les arts et les lettres. Nous nous étonnons qu'après avoir *sollicité* et obtenu de l'Administration la permission de la vente de son journal sur la voie publique, dans les kiosques et les gares de chemins de fer, M. Baume use de cette faveur pour insulter les chefs les plus élevés de l'Admistration. Un des rédacteurs de cette feuille, M. Eugène Bellangé, critique, en termes excellents, le réglement du Salon de 1869; nous examinerons son travail, et nous le ferons avec les égards de gens qui se connaissent et s'estiment, tout en n'étant pas du même parti.

Ces querelles d'allemands, cette guerre de taquineries, qui amusent les badauds et passionnent les niais de la politique, sont restées presque ignorées des artistes, trop préoccupés de la prochaine Exposition pour s'arrêter à tous ces bavardages. On n'a pas oublié que c'est à la suite du prochain Salon que sera décerné le prix quinquennal de cent mille francs fondé par l'Empereur, en faveur de l'artiste

français, peintre, sculpteur ou architecte qui aura produit une œuvre glorieuse pendant les cinq dernières années. Les candidats de ce prix devront soumettre leurs travaux à l'Académie des Beaux-Arts, quatrième classe de l'Institut, qui formera son jury de trente membres pris dans son sein : dix peintres, dix sculpteurs et dix architectes.

Parmi les concurrents qui se mettent déjà sur les rangs, la *Petite Presse* cite notamment MM. Garnier, architecte de l'Opéra ; Duc, architecte du Palais-de-Justice ; Viollet-le-Duc, architecte de Pierrefonds ; Meissonnier, qui se présenterait au concours avec la « Charge de cuirassiers », à laquelle il travaille depuis plusieurs années, et M. Chenavard, qui enverrait de Rome une vaste peinture synthétique.

Voilà qui sent passablement la réclame. Ni l'Opéra, ni le Palais-de-Justice ne sont terminés et ne peuvent être admis au concours : on ne juge pas une œuvre inachevée, sans cela pourquoi M. Lefuel ne concourrait-il pas pour sa reconstruction du Louvre et des Tuileries ?

Jusqu'à présent, nous n'avons pas vu de grandes toiles destinées au Salon de 1869. — M. Gérôme y enverra une « Scène de mœurs de la mer Rouge » ; — M. P. Baudry, le Portrait de M. Garnier, architecte de l'Opéra ; — M. Zehmann, le Portrait de M. le baron Haussmann et celui de M. Pelletier ; — M. Meissonnier père, la « Charge de Cuirassiers » attendue depuis si longtemps ; — M. Fichel, une « Scène de la Saint-Barthélemy » ; — M. Toulmouche, la « Toilette du matin » et la « Lettre d'amour » ; — M. Charles Comte, la « Mort de Louis XI » ; — M. Marchal, le « Secret » ; — M. Bonnat, une « Assomption » ; — M. Abel, la « Mort de la mère de saint Augustin » et une « Figure d'étude » ; — M. Cartellier, n'ayant pas terminé sa grande toile, enverra deux paysages ; — M. Achille Zo, une « Almée » et un « Drame dans les nuages », effet de lune ; — M. Gustave Moreau, un « Prométhée » et un « Jupiter et Antiope » ; — M. Jules Breton, une « Paysannerie » ; — M. Heilbuth, « A la campagne » ; — M. Otto Weber, « Bûcherons en automne » ; — L'orientaliste Théodore Frère, une « Vue de Palmyre » et les « Ombres chinoises à Alexandrie » ; — M. Ziem, des Vues de Venise ; — M. Valadon, un « Chemin de carrière » et un « Sous bois ».

Nous continuerons nos visites d'ateliers dans notre prochaine chronique, en commençant cette fois par les sculpteurs, et toujours sans aucune appréciation, que nous réservons pour le moment où le public, admis au Salon, pourra contrôler nos éloges et nos critiques.

C'est M. Jouffroy, de l'Institut, qui a bien voulu se charger de l'exécution du médaillon d'Edouard Monnais, commissaire impérial près le Conservatoire de musique, pour le monument élevé à sa mémoire. Ce médaillon, qu'on dit des plus remarquables, devant être prochainement terminé, la souscription sera close définitivement le 15 février et le monument inauguré le 25, jour anniversaire de la mort du très regretté Edouard Monnais.

Un concours est ouvert pour le monument funéraire à ériger à la mémoire de M. Verdrel, décédé maire de Rouen. Aucun programme n'est imposé pour la forme à donner à ce monument.

La dépense générale du projet ne devra pas dépasser trente mille francs au *maximum*, y compris les honoraires de l'architecte, qui sont fixés au vingtième de la somme qui sera dépensée.

Le projet se composera : 1° d'un plan, — 2° d'une élévation géométrale, — 3° d'une vue perspective et de coupes nécessaires pour faire apprécier les détails. Le tout à l'échelle de 4 centimètres pour mètre.

Tous les architectes et artistes seront admis à ce concours, qui sera clos le 15 mai prochain, dernier délai pour le dépôt des plans, dessins et devis au secrétariat général de la mairie. Chaque projet devra porter une devise ou épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, annexé au projet et contenant aussi les noms et le domicile de l'auteur.

Tous les projets déposés seront exposés, du 20 mai au 6 juin prochain inclusivement, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Rouen.

Un jury, composé par le Conseil municipal, de membres pris dans son sein, avec adjonction d'architectes et d'artistes, statuera, avant le 1er juillet prochain, sur le résultat du concours.

L'auteur du projet préféré (s'il est approuvé par les autorités compétentes) sera chargé de la construction (sous la sur-

veillance de l'Administration municipale et des agents qu'elle désignera à cet effet). Indépendamment des honoraires ordinaires du vingtième de la dépense, une médaille d'or sera décernée à l'auteur de ce projet.

L'auteur du projet placé au deuxième rang recevra un prix de 500 francs, et le projet arrivant en troisième ligne, un prix de 250 francs. (Au moyen desdites récompenses, les trois projets préférés deviendront la propriété de la ville.)

Puis viennent des paragraphes peu encourageants pour les concurrents et surtout peu rassurants pour le lauréat. Ainsi, en sus des clauses que nous avons mises entre parenthèse pour les signaler à l'attention, le programme dit que « dans le cas où l'exécution du projet (couronné) amènerait des dépenses au delà de 30,000 francs..., non-seulement l'architecte n'aurait pas d'honoraires pour cet excédant, mais encore le déficit du crédit serait prélevé, jusqu'à due concurrence, sur les honoraires afférents au chiffre de la dépense » ; — que « s'il ne se présentait pas d'adjudicataires pour accepter les prix du devis, l'auteur du projet n'aurait droit à aucune indemnité, et la ville pourrait faire exécuter ledit plan (avec ou sans modification) comme elle jugerait convenable » ; — que « si le concours ne paraissait pas au jury suffisamment nombreux, ou bien s'il ne trouvait pas de projet remplissant toutes les conditions désirables..., alors, il ne serait accordé qu'une prime de 500 francs à l'auteur du projet classé au premier rang, et une prime de 250 francs à l'auteur de celui classé au second rang » ; — que les projets qui n'auront pas été classés pour obtenir une récompense, « seront rendus contre la remise du récépissé du dépôt, *s'ils sont réclamés avant le* 1er *septembre prochain*. Passé ce délai, les réclamations ne seront pas admises. » C'est-à-dire que les concurrents ne seront plus propriétaires de leurs œuvres.. c'est raide!... Mais on est normand où on ne l'est pas, que diable !

La Bibliothèque impériale a acheté, à la vente de Laborde, une médaille de Valens, considérée comme unique, 1,100 francs.

Le *Gaulois*, toujours avide de scandale, s'était empressé d'annoncer, d'après un journal de Reims, qu'un chef-d'œuvre venait encore de disparaître, que le calice de saint Remi

avait été volé à l'Exposition universelle. Ceux de nos confrères qui ont reproduit cette nouvelle viennent de recevoir la lettre suivante :

Hôtel de Cluny, 9 février 1869.

Monsieur,

Le *Gaulois* d'hier annonce, d'après un journal de Reims, que « le calice de saint Remi, œuvre d'art incomparable des premiers siècles de notre histoire, qui avait été envoyé par le Trésor de la Cathédrale à l'Exposition universelle de 1867 (section rétrospective), aurait été volé au Champ-de-Mars. » Vous ajoutez que cette nouvelle méritreait confirmation.

Elle est de pure fantaisie, permettez-moi de vous l'affirmer en ma qualité de commissaire de l'Exposition rétrospective.

Le calice de saint Remi nous a été confié, il est vrai, par la cathédrale de Reims, avec plusieurs autres objets précieux, d'origine nationale, dont elle est en possession, mais il y a été réintégré par nos soins aussitôt après la clôture de l'Exposition, et j'ai entre les mains les pièces, en date du 15 novembre 1867, qui constatent sa rentrée au trésor de Reims et l'expression des remercîments du clergé de la cathédrale, pour les soins dont il a été l'objet au Champ-de-Mars.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur, l expression de mes sentiments très distingués.

E. Du Sommerard.

Les fouilles du théâtre de Bacchus, à Athènes, attirent à l'envi curieux et savants. Une importante trouvaille vient tout récemment d'y avoir lieu; elle est due à l'un de nos compatriotes.

M. Piot, parti il y a quelques semaines pour l'Orient, écrit d'Athènes qu'il a rencontré, parmi les débris de toutes sortes extraits des fouilles, les restes (tronc et tête) d'un faune colossal. Sa lettre est accompagnée d'une photographie et d'indications précises sur les proportions de la statue.

Or, voici ce qui rend cette découverte très intéressante. M. de Longpérier, après comparaison des mesures données par M. Piot, a reconnu que les proportions et les formes du faune athénien sont bien celles des quatre *faunes atlantes* (faunes porteurs) qui sont au Louvre.

La cinquième de ces cariatides est au musée de Stockholm.

Tout fait croire aujourd'hui que l'on a retrouvé le sixième de ces faunes porteurs, et qu'il formait, avec ceux de Paris et celui de Stockholm, la décoration monumentale de la scène du théâtre athénien consacré à Bacchus.

Une jeune artiste dont nous avons eu l'occasion de louer le talent, Mlle Maria Peyssard, l'une des meilleures élèves du pianiste Marmontel, et de Warot père et Révial pour le chant, vient d'ouvrir un cours de piano et de Solfége. Ce cours a lieu rue Soufflot, n° 3, le mardi et le samedi, à trois heures précises. Le prix est de 12 francs par mois.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Don César de Bazan et le *Courrier de Lyon*. — Folies-Dramatiques : le *Canard à trois Becs*. — Fantaisies-Parisiennes : *Une Folie à Rome*

Calme plat dans les théâtres ; on vit sur le passé. Deux belles reprises : à l'Ambigu, *Don César*, avec Frédérick Lemaître ; à la Gaîté, le *Courrier de Lyon*, avec Paulin Ménier. Deux grands succès, deux artistes éminents, deux étonnantes créations.

J'ai vu le *Canard à trois Becs*, aux Folies-Dramatiques ; la pièce a réussi ; comme libretto, c'est drôle ; ce canard à trois becs n'est autre chose qu'une sorte de palladium, tombé des nues dans les murs de je ne sais quelle ville des Pays-Bas. Trois amoureux font servir la politique à leurs amours, et bernent un pauvre capitaine de vaisseau, — qui n'a jamais navigué. Joignez à cela un prétendu fils du duc d'Albe, qui n'en peut mais, et une vieille fille couronnée douze fois rosière, et vous n'aurez pas encore le mot de cette énigme burlesque. La musique de M. Emile Jonas, sans avoir le brio et l'originalité de celle d'Hervé, est gaie et

gentille. Milher, Marcel et l'agréable Mlle Lovato font les frais de la soirée, — que le canard passe bien.

Un des auteurs de *Crispino*, M. J. Ricci, a écrit, pour les Fantaisies-Parisiennes, la partition d'un très joli opéra comique, *Une Folie à Rome;* c'est une bonne fortune pour M. Martinet; ce sera un des événements musicaux de l'année.

La pièce n'a rien d'extraordinaire, mais la broderie en est délicieuse; il faut absolument aller entendre ces airs gracieux, qui sont tout un charme. En outre, les Fantaisies ont une *étoile* à présent, une vraie, Mlle Marimon. Elle chante à ravir; sa voix plaît, son jeu éblouit; elle tient tout ce qu'elle promettait, quand nous l'avons entendue chanter la *Fanchonnette,* il y a quelques années, au Théâtre-Lyriqne.

Autre chose · M. Martinet déménage; il transporte ses Fantaisies et leur nouveau succès à l'Athénée, rue Scribe; c'est là un théâtre pour de bon; la cage est digne des oiseaux.

L.-Félix SAVARD.

CONCERTS ET SOIRÉES MUSICALES

Soirées de S. A. I. la princesse Mathilde.

Nous sommes en pleine saison musicale. Les concerts de la Cour ont commencé aux Tuileries; ils ont été le signal des soirées musicales du monde officiel·

Dimanche 7 février, le monde élégant, aristocratique, artistique et littéraire, se passait dans les magnifiques salons de S. A. I. madame la princesse Mathilde. Le deuil de Cour porté par toutes les dames donnait à la réunion un aspect inaccoutumé, un ton sévère qui formait un contraste avec l'éclat habituel des toilettes si riches, si fraîches et si variées. Du reste, cette sombre nuance du vêtement montrait sous

un jour nouveau les charmes de cet essein de jeunes e jolies femmes, groupées dans la salle des concerts, ou cherchant le frais à l'ombre d'un bananier ou d'un palmier dans ce ravissant jardin d'hiver qui forme le fond de trois grands salons. Que d'objets rares, que de merveilleux vases du Japon et de la Chine se trouvent disposés avec goût parmi cette luxuriante végétation exotique !

De tous les salons de Paris ceux de Son Altesse Impériale sont ceux où l'on écoute sérieusement les artistes qui s'y font entendre. On connait les goûts artistiques de la princesse, on sait avec quel soin elle choisit les morceaux et compose, avec M. Sauzey, son maître de chapelle, le programme de ses charmants concerts.

La partie instrumentale exécutée par les professeurs du Conservatoire impérial de musique ne laisse rien à désirer sous l'habile direction de M. Sauzey. La marche de l'enlèvement au Sérail, de Mozart, lorghetto de la deuxième symphonie, de Beethoven, et un air de danse, de Reber, ont été rendus avec un ensemble parfait, une délicatesse de sentiment qui ont valu aux artistes les compliments de S. A. I. et les bravos de cet auditoire d'élite.

Les honneurs de la partie vocale, ont été, comme toujours, pour une dame du monde, pour Mme Conneau, qui a chanté à ravir l'air de la gazza de Rossini. Quel charme dans la voix ! quelle méthode ! L'air de la Flûte enchantée, de Mozart, chanté par M. Gardini, a été également très applaudi. Puis un trio dit par Mme Conneau, Gardini et Hermann-Léon a été couvert des bravos dont S. A. I. la princesse Mathilde avait donné le signal, en allant complimenter ces artistes et tout particulièrement Mme Conneau.

(*A suivre*) LOUIS AUVRAY.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE L'EMPIRE

BEAUX-ARTS.

Nous avons donné dernièrement la liste des travaux d'art que la ville de Paris a fait exécuter en 1868, nous extrayons

aujourd'hui de l'Exposé de la situation de l'Empire le chapitre qui a rapport aux Beaux-Arts pour la même période de temps. On verra qu'aucune branche des Arts n'a été oubliée par le gouvernement de l'Empereur.

« Dans le nombre des commandes et acquisitions faites en 1868 figurent plusieurs tableaux destinés au musée de Versailles et qui ont pour sujet des épisodes de nos expéditions en Chine et au Japon. L'année a vu s'achever d'autres peintures non moins dignes d'attention et qui rappellent des faits d'armes des campagnes d'Afrique, de Crimée et du Mexique, notamment la bataille de Traktir, l'entrée de l'armée française à Mexico et la soumission des Flittas.

L'administration a entrepris ou achevé, en outre, des travaux importants de peinture décorative, notamment ceux de l'église neuve de Saint-Cloud, de deux des chapelles de la cathédrale de Bordeaux, de l'hémicycle du chœur de l'église Saint-Martin à Dunkerque, du fond de l'abside de l'église Saint Julien de Tours, de la chapelle de l'hospice Sainte Marie d'Angers, des chapelles Saint Marcel à l'Eglise métropolitaine de Paris, Sainte-Anne à la cathédrale d'Agen et de l'asile Mathilde à Paris, ainsi que les peintures du plafond d'une des chambres du palais de justice de Rennes.

Parmi les travaux de sculpture entrepris ou menés à fin en 1868 et les acquisitions faites pendant la même année, on citera les statues du comte Jean, aïeul de François Ier, pour la cathédrale d'Angoulême ; celles de saint Pierre et de saint Paul pour l'église de Roubaix, et une autre statue pour l'église d'Issoire ; deux figures en marbre destinées à la cour du Louvre ; deux statues, également en marbre, de Corneille et de Molière pour le Théâtre-Français ; un groupe de saint Vincent de Paul et plusieurs autres groupes et statues destinés à des édifices civils ou religieux.

Le service des Beaux Arts a commandé un certain nombre de bustes, notamment ceux de MM. le comte de Walewski, Achille Fould, Abbattucci et Thouvenel, destinés au musée de Versailles ; de Ponsard et de Collin d'Harville, qui seront placés à la Comédie Française ; de Mazarin et du duc de Luynes pour la Bibliothèque impériale ; d'Hippolyte Flandrin, de Duret, de Rossini et d'Hippolyte Lebas, destinés à

l'Institut ; ceux de Beethoven, Donizetti, Boïeldieu, Hérold, Lesueur, etc., pour le Conservatoire impérial de musique et de déclamation.

L'administration a concouru, en outre, par des subventions, à l'exécution des monuments commémoratifs de Vercingétorix dans le Puy-de-Dôme, de Vauban à Avallon, de Bella à Grignon, etc.

Les artistes graveurs n'ont pas été oubliés dans la répartition des travaux : une médaille commémorative de l'Exposition universelle de 1867 a été commandée, et deux autres médailles, celle de M. Ingres et du voyage de l'Empereur en Algérie, ont eté terminées. La gravure en taille-douce et la gravure en pierres fines, qui ont besoin de l'appui de l'administration, ont obtenu également des encouragements d'une certaine importance.

L'enseignement des Beaux-Arts, dans les écoles entretenues ou subventionnées par l'Etat, a reçu, pendant l'année qui vient de s'écouler, diverses améliorations dont l'expérience avait démontré la nécessité. Les collections de modèles et de livres de ces écoles ont été notablement augmentées, et l'administration s'est constamment efforcée d'imprimer la plus grande impulsion aux études. Les résultats obtenus donnent lieu d'espérer que ses efforts seront couronnés de succès.

Le crédit affecté aux souscriptions a permis d'encourager un certain nombre de publications nouvelles et importantes, parmi lesquelles on doit citer celles qui ont pour titres : le Musée Napoléon III — Nécropole de Camiros — la Renaissance monumentale — Histoire de la Sainte Chapelle — Œuvre de Bernard Palissy — les Evangiles — les Collections célèbres — les anciennes Tapisseries — Grammaire des arts du dessin — Architecture de l'époque de Louis XVI — Peintures murales des Chapelles de Notre-Dame de Paris — *Scriptura de Musica sacra medii ævi* — Bibliographie générale des Beaux-Arts, etc., etc.

La souscription de l'Etat a également été continuée à d'autres publications fort intéressantes commencées pendant les années précédentes ou paraissant périodiquement tels que l'Histoire des peintres de toutes les écoles — les Voyages dans l'ancienne France — l'Histoire de l'art égyptien —

l'Architecture romaine du midi de la France — la Revue archéologique et la Revue générale de l'architecture.

Enfin, une partie du crédit a été appliquée à divers ouvrages qui ont été achevés en 1868 Au nombre de ces ouvrages, figurent : les monuments modernes de la Perse, Ninive et l'Assyrie, le Serapeum de Memphis, le Dictionnaire de l'architecture française du onzième au seizième siècle, l'Art chrétien, l'Egypte et la Nubie, Cités et ruines américaines, Eglises de bourgs et villages, Architecture civiles et religieuse en Syrie, l'Art harmonique aux douzième et treizième siècles, Etudes sur la musique grecque, etc.

Comme toujours, l'administration a fait profiter les bibliothèques etles établissements d'instruction de ces acquisitions. Plus de mille ouvrages leur ont été distribues pendant l'année 1868.

MONUMENTS HISTORIQUES

Les grandes restaurations entreprises par l'Etat aux églises Notre-Dame de Laon, Notre-Dame de Dijon, au château impérial de Pierrefonds, à la chapelle du château de Vincennes, à la Sainte-Chapelle de Paris, ont été poursuivies avec non moins d'activité dans cette campagne que dans les précédentes.

Le château de Blois a été aussi l'objet d'importants travaux. Après la restauration des bâtiments de Louis XII, on a entrepris celle de la chapelle, qui est sur le point d'être complétement terminée.

Aux arènes de Nîmes, la consolidation de diverses parties de ce vaste amphithéâtre a donné lieu à des découvertes intéressantes qui éclairent plus d'un point resté obscur dans cette belle page de l'histoire de la civilisation romaine dans les Gaules.

Aux églises de Mouzon (Ardennes), de Rouffac (Haut-Rhin), d'Eu (Seine-Inférieure), de Germiny (Loiret), de Saint-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne) et de Saint-Etienne, à Auxerre, les travaux n'ont pas reçu une moindre i mpulsion, et ils ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Parmi les entreprises nouvelles, encouragées par le Gou-

vernement, on mentionnera les restaurations de l'église de Bénévent (Creuse), du collége Saint-Raymond, à Toulouse (Haute-Garonne), de Vivoin (Sarthe), de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), de Saint-Eusèbe, à Auxerre, et de Saint-Père-sous-Vezelay (Yonne).

Des subventions ont été également affectées aux églises de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons, de Braisne (Aisne), de Saint-Désiré (Allié), de Tréguier (Côtes-du-Nord), à l'abbaye Saint-Mathieu (Finistère), à et la Tour de Constance (Gard), à l'église de Montresos (Indre-et Loire), aux églises de Senlis, de Noyon, de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), de Murbach, de Guebwiller (Haut-Rhin), à l'abbaye d'Abondance (Haute-Savoie), aux églises de Saint-Loup-de-Naud, de la Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), de Poissy (Seine-et-Oise), de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), de Vaison (Vaucluse), de Nieul-sur-l'Autise (Vendée).

BATIMENTS CIVILS.

Archives de l'Empire. — Tout le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment neuf sur la rue des Quatre-Fils sont complétement appropriés au service des archives, et l'administration de cet établissement y a classé ses documents les plus précieux.

Chateau de Saint-Germain. — La façade Nord est complétement restaurée, ainsi que l'escalier d'honneur. Les travaux sont aussi très-avancés sur la façade Est, et, l'année prochaine, le Musée Gallo-Romain occupera plusieurs nouvelles salles indispensables au classement des objets dont il s'enrichit chaque jour.

École des Beaux-Arts. — La grande cour intérieure de l'École des Beaux-Arts avait été couverte en 1867; on a terminé, en 1868, les travaux d'appropriation et de décoration qui devaient la transformer en salle de musée.

Palais du Louvre. — Plusieurs galeries de la sculpture antique et la salle dite *des Empereurs* ont été restaurées et livrées au public. En même temps, on a continué les grands escaliers du musée. L'un d'eux a été mis provisoirement en service pendant que celui du pavillon Mollien se poursuit activement.

Palais des Tuileries. — Le gros œuvre de la galerie du Carrousel est entièrement achevé. La couverture est posée, le ravalement des façades, y compris la décoration artistique, et très-avancé. Tout fait espérer que les échafaudages qui existent encore sur le quai et sur la place du Carrousel seront enlevés à la fin de janvier, et que, toutes les clôtures étant supprimées, la circulation sera partout rétablie.

Manufacture de Sèvres. — Le bâtiment d'administration est livré au service. Le musée, les ateliers, le bâtiment de la machine à vapeur et un certain nombre de dépendances sont à peu près terminés.

Bibliothèque impériale. — La grande salle de lecture et le dépôt des livres qui y fait suite ont été livrés au service.

Les anciens bâtiments sur la place Louvois ont été démolis. Les fondations des constructions qui doivent comprendre l'entrée principale ont été commencées.

Nouvel Opéra. — Le crédit alloué n'a pas permis de donner aux travaux toute l'activité dont ils étaient susceptibles. Les ressources ont été portées principalement sur la couverture des diverses parties du monument afin de les mettre à l'abri des détériorations. On a également continué les ravalements extérieurs et entrepris les escaliers et les foyers.

L'exécution des œuvres d'art se prépare dans les ateliers des artistes.

Archives de l'Empire.

La publication des inventaires se poursuit. La copie du troisième volume de la collection des sceaux est terminée. et l'impression en sera commencée dès l'ouverture de l'exercice 1869. Quant aux empreintes de sceaux relevées dans les départements, elles forment une collection particulière qui est disposée en vue d'une publication nouvelle et qui fera suite au troisième volume de la collection des sceaux.

On s'occupe actuellement de l'*Inventaire sommaire*; ce travail, aussi minutieux qu'étendu, sera sans doute terminé dans le courant de l'année prochaine.

Le catalogue descriptif du Musée, qui parait par livraison, touche à sa fin : il est parvenu au règne de Louis XV. »

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 19 *Janvier* 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier.

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCES ET ENVOIS

Lettre de M. Grasset aîné, conservateur de la bibliothèque et du musée de la ville de Varzy : il félicite M. le président et la Société libre des Beaux-Arts.

Envoi du ministère de l'Instruction publique : *Revue des Sociétés savantes des Départements*. Dépôt aux Archives.

Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. Compte rendu de la séance publique du 27 décembre 1868; programme de divers concours de 1869 ; architecture, sciences historiques, morales et économiques. Ce programme sera communiqué à toute réquisition par l'agent de la Société libre des Beaux-Arts.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (Archives).

Feuille d'avis du Moniteur des Architectes et des Travaux du Bâtiment (article de notre collègue, Ch. Lucas, sur le concours de la Société libre des Beaux-Arts). *Moniteur des Architectes* (Archives).

M. Ch. Lucas annonce sa nomination de membre extraordinaire (non résident) de la Société d'archéologie rhénane, qui vient de siéger à Bonn.

Election de M. Martin Saint-Léon-Gabriel (classe de littérature).

MM. Mathieu-Meusnier, L. Auvray et Dubouloz échangent leurs idées sur le concours de gravure en médailles : Les graveurs en médailles sont les moins favorisés de tous les artistes. C'est un honneur pour la Société libre des Beaux-Arts d'encourager un art si difficile et si utile à l'histoire.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

sur les

INSTRUCTIONS DU COMITÉ HISTORIQUE

DES ARTS ET MONUMENTS

Par CHARLES LUCAS, architecte (1).

Architecture Gallo-Romaine.—Achitecture du Moyen-Age.— Architecture militaire. —Musique, par MM. P. MÉRIMÉE, ALBERT LENOIR, AUGUSTE LEPRÉVOST, CH. LENORMANT et BOTTÉE DE TOULMON, membres du Comité.

Paris, 2 fascicules in-4° avec 7 planches et de nombreuses gravures dans le texte. Imprimerie impériale. MDCCCLVII

Messieurs et Collègues,

Ceux d'entre nous qui ont un peu voyagé dans notre belle France, guidés seulement par leur instinct patriotique ou, mieux encore, éclairés par ces notions générales d'art qu'il n'est permis à aucun homme bien élevé de ne pas posséder; ceux même qui, retenus au milieu de nous par le travail de chaque jour, ont demandé aux livres un aperçu bien incomplet des connaissances que développent en abondance les moindres excursions au nord ou au midi; à l'est ou à l'ouest : tous, enfin, nous savons ici quelles richesses archéologiques renferme le territoire taillé dans l'ancienne Gaule pour former notre France actuelle, et nous nous doutons tous, plus ou moins, des différences de style qu'ont pu apporter, dans les monuments que nous ont légués les siècles passés, et les influences du sol, et celles du climat, et celles surtout résultant des institutions politiques, civiles, religieuses ou mili aires, des possesseurs de ces anciennes provinces, formant aujourd'hui ce pays si uni, si compact, si bien amalgamé, qui constitue l'Empire Français.

(1) (Lu en séance le mardi 1er décembre 1868).

Mais, il y a quarante ans, au moment où une jeune école artistique et littéraire, archéologique surtout, s'avisa de tenter ce voyage dans le passé qui devait amener les disciples même de cette école, dite on ne sait trop pourquoi *romantique*, à admirer des œuvres vraiment nationales, et à élargir ainsi le cercle d'un culte artistique jusqu'alors trop resserré, afin de faire place à Notre-Dame de Paris, à côté du Panthéon et du Parthénon, au Livre d'Heures d'Anne de Bretagne, à côté d'une gravure de Rembrandt, et à la crosse émaillée trouvée dans le tombeau d'un abbé cistercien, à côté d'une fibule ou d'un vase antique ; à ce moment là, ces hardis explorateurs d'un passé, pourtant plus rapproché de nous que l'antiquité grecque ou latine, d'un passé d'où nous descendions en ligne directe, ceux-là furent bien isolés dans leurs premières tentatives, ceux-là furent bien peu secondés dans leurs généreux efforts par la partie éclairée de la nation, et, en dehors de leur cénacle étroit, et il est vrai souvent exclusif, ils ne trouvèrent qu'indifférence ou même mépris, souvent hélas ! mauvaise foi artistique.

Et c'était à ce point, Messieurs et Collègues, qu'un des nôtres, M. Mallay père, aujourd'hui architecte en chef du département du Puy-de-Dôme et des Edifices religieux du diocèse de Clermont-Ferrand, ouvrait, en 1844, son *Cours élémentaire d'Archéologie sacrée* à l'usage des élèves du grand séminaire de cette ville, par les lignes suivantes que j'emprunte à son livre (1), déposé depuis bientôt vingt-cinq ans dans nos archives :

« L'Archéologie comptait à peine quelques adeptes il y a » dix ans, et le ridicule s'attachait au titre d'antiquaire. » Et, plus loin, notre collègue écrit : « M. de Caumont, le pre- » mier, a cherché à rendre populaire, dans un cours public » professé à Caen en 1831, la science archéologique, jus- » qu'alors hérissée de difficultés. » Ajoutons que lors de la réorganisation en France de l'Instruction publique, par le

(1) *Cours élémentaire d'Archéologie sacrée*, par A. Mallay, architecte, professeur d'Archéologie au Grand Séminaire, membre de l'*Académie de Clermont*, de la *Société libre des Beaux-Arts de Paris*, etc., etc. Clermont, imprimerie de Thibaut-Landriet frères 1844. Un vol. in-8°, avec 37 planches.

ministre M. Guizot, de sérieuses tentatives furent faites, sous les inspirations de MM. Vitet et Prosper Mérimée fils, pour éveiller surtout dans nos provinces, par la création de la *Commission des Monuments historiques*, l'amour et l'étude de l'archéologie, et que, plus tard, en 1849, l'institution, par M. le Comte de Falloux, alors Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, du *Service des Architectes diocésains*, fit faire un pas décisif à cette si intéressante question de la conservation et de la restauration des belles œuvres de notre Archéologie nationale.

Mais encore dans l'enfance, la science de l'Archéologie française était le privilége d'un très-petit nombre de savants, lorsque, en 1857, M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, résolut d'y faire participer tous les correspondants de son ministère, et, afin d'en faire des prosélytes aussi instruits que zélés, leur adressa, avec les *Instructions* qui nous occupent aujourd'hui, une lettre à jamais digne de l'attention de la postérité, et dont je désire vous citer un long extrait :

« Depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, des monuments » de toute espèce ont couvert le sol de la France. Quelques- » uns ont complétement disparu, d'autres, encore en grand » nombre, restent debout ou nous sont signalés par leurs » ruines. Ces monuments, qui révèlent à l'artiste les varia- » tions successives de l'art et du goût, peuvent aussi four- » nir à l'historien d'utiles indications sur l'état politique, » intellectuel, moral et industriel de chaque siècle. Tantôt » c'est une inscription qui se déroule sur le bois, sur la » pierre, sur le verre ou sur le métal; le monument alors » fait l'office d'un manuscrit : tantôt c'est la grandeur des » constructions, le caractère du travail, la nature et le choix » des emblêmes, qui deviennent autant de révélations pour » l'historien, et qui mettent en relief des faits que la lettre » morte des documents écrits ne pourraient pas même lais- » ser apercevoir.

» Il n'y a pas encore longtemps qu'on a reconnu combien » les études historiques doivent emprunter de secours à » l'étude des monuments. Les hommes laborieux des deux » derniers siècles, qui ont sauvé d'une destruction inévi- » table un si grand nombre de chartes et de pièces manus-

» crites en les faisant revivre par leurs patientes transcrip-
» tions, ont laissé se dégrader et s'écrouler sous leurs yeux
» cette innombrable variété de monuments que les siècles
» passés avaient entassés sur tous les points du royaume.
» Si des dessins et des descriptions fidèles nous en avaient
» reproduit les formes et les dimensions, si seulement un
» relevé exact nous en donnait le dénombrement, que de
» problèmes pourraient être résolus! que de lumières sur
» des questions à jamais douteuses!

» Il est trop tard pour réparer ce déplorable oubli ; mais
» plus nos regrets sont vifs, plus rigoureux est le devoir de
» ne pas mériter à notre tour les reproches des siècles à ve-
» nir. Nos richesses monumentales, quoique décimées de-
» puis cinquante ans, égalent encore en beauté et surpas-
» sent en variété celles de tous les autres pays de l'Europe.
» Notre premier soin, assurément, doit être de travailler à
» leur conservation, de les entourer de respect et de pro-
» longer leur durée. Mais, quoi que nous fassions, ces
» pierres sont périssables, et le jour viendra où la postérité
» en cherchera vainement la poussière. Qu'il en reste au
» moins une image, un souvenir. Que partout où un monu-
» ment existe aujourd'hui, on sache à jamais qu'il a existé ;
» que ses proportions, sa figure, son importance, sa desti-
» nation, soient religieusement conservées, et que les his-
» toriens futurs puissent en retrouver dans tous les temps
» une trace impérissable (1). »

J'arrête ici cette citation, qui est mieux que la préface du Guide archéologique adressé aux correspondants du ministère pour les mettre à même de remplir la mission qui était confiée à leur zèle encore inexpérimenté; car cette lettre est tout un remarquable programme d'études, toujours précieux à consulter, et j'entre tout de suite dans l'analyse des diverses parties de ces *Instructions*.

I

MONUMENTS FIXES

PREMIÈRE ÉPOQUE. — INDÉPENDANCE GAULOISE

Un aperçu succinct de la religion de la Gaule et surtout du caractère distinctif de ses divinités, après les premiers

(1) *Instructions du Comité*, p. 1 et 2.

essais de colonisation grecque et romaine, ouvre la première partie qui comprend l'étude des *Pierres dites druidiques : Men-Hir, Cromlech, Pierres tournantes, Dolmen, demi-Dolmen, Allée couverte, Barrow* et *Tombelle;* ainsi qu'un rapide essai sur les monuments civils et militaires des Gaulois. Disons cependant que ces derniers sont infiniment mieux connus depuis quelques années, et que les recherches faites par ordre de Sa Majesté l'Empereur dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule, afin de relever les différents emplacements des camps de César et aussi des centres de défense des derniers chefs de l'indépendance gauloise, ont jeté un grand jour sur cette question à peine esquissée dans le travail qui nous occupe ici.

DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES. — COLONISATION GRECQUE ET CONQUÊTE ROMAINE.

Avec la colonisation grecque, les études archéologiques deviennent plus précises et les points de comparaison plus faciles ; mais le champ des investigations est forcément limité dans une région peu étendue, celle du littoral de la Méditerranée. En revanche, la conquête romaine renouvela presque tout le sol du monde ancien, et l'histoire de notre art national « présente une troisième et brillante période, » déterminée par l'arrivée de César sur le sol des Gaules. » Les Romains y apportèrent une civilisation qui changea » la face de toutes les productions antérieures.

» . . . . . Les soldats romains, exercés dans l'art de » bâtir, et dirigés par d'habiles artistes, en imposant aux » Gaulois la théogonie, les lois, les usages de l'Italie, les » dotèrent de nombreux édifices analogues à ceux de la mé- » tropole, et toutes les constructions de la Gaule furent » soumises au niveau d'une même équerre, à la liaison d'un » même ciment (1). »

Tuiles romaines, Antéfixes, Termes ou Hermès, Silos, Plans de villes et dispositions de citadelles, de temples ou de forums, étude des matériaux et de leurs divers assemblages, des moulures d'architecture et des détails de sculpture ; toutes ces traces possibles du séjour des Romains sont

(1) *Instructions du Comité*, p. 26.

passées en revue avec grand soin et des procédés rapides et fidèles de dessin et d'estampage sont même indiqués aux correspondants. Les Portes de ville, les Voies antiques, les Camps et les Enceintes fortifiées, les Ports, les Aquedues et tout ce qui constituait les Thermes, édifices si importants chez les Romains, les Arcs de triomphe, les Colonnes historiques, les Tombeaux, les Ruines de théâtres ou de cirques, les Prétoires et les Basiliques, enfin les maisons, leurs puits et leurs moulins à bras, forment autant de chapitres distincts, détaillés et illustrés avec clarté et constituant ainsi le plus sûr *vade-mecum* de l'archéologue.

II

MONUMENTS MEUBLES

PENDANT CES TROIS ÉPOQUES.

Des Armes en silex, en pierre ollaire et en os ; certains Bijoux d'or et quelques-uns de bronze ; des Poteries, des Monnaies en or, en *electrum*, en argent, en bronze et en potain ; tels sont les principaux monuments meubles que l'on peut trouver datant de l'époque gauloise et auxquels la colonisation grecque a ajouté, dans les provinces où elle a fait sentir son influence, des Monnaies grecques en grand nombre, des Marbres et des Inscriptions généralement assez rares ; des Figurines et des Ustensiles en bronze très répandus, quoique d'un remarquable travail artistique. Les Marbres et les Inscriptions, les Vases et les Bijoux en or et en argent, les Bronzes, les Poteries et les Verres, les Monnaies et les Médaillons deviennent très abondants avec l'époque romaine : aussi sont-ils l'objet d'indications précises, tant sur leurs caractères d'authenticité que sur leur valeur artistique et mercantile, et aussi sur les procédés qu'il convient d'employer pour leur conservation.

III

LES MONUMENTS FIXES

DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE. — STYLE LATIN.

« Lorsque sur le sol des Gaules, les Romains construi-
» saient la plupart des monuments religieux, civils ou mi-

» litaires décrits dans les instructions précédentes, une » religion nouvelle s'élevait à côté du paganisme, qu'elle » devait renverser un jour.

« Il est peu de villes anciennes qui n'aient gardé le sou- » venir des persécutions et qui ne renferment quelque saint » lieu consacré par le sang des Chrétiens, et, «lorsque la per- » sécution présenta moins de rigueur, on osa construire » quelques enceintes sacrées devant les grottes » — qui ser- vaient d'asile à ces premiers chrétiens—et qui furent « con- » verties en sanctuaires.

« Du jour où Constantin permit au Christianisme de sortir « des Catacombes, les temples s'élevèrent sur toute l'étendue » de l'empire, une ère nouvelle s'ouvrit pour les arts, et » l'architecture religieuse prit naissance. Mais l'antiquité » exerça d'abord une grande influence sur les travaux des » premiers chrétiens. (1) »

Deux tendances bien distinctes au commencement sont à observer dans cet art nouveau et donnèrent ce qu'on peut appeler le style *latin*, style caractérisé par « l'imitation servile des détails de l'architecture romaine » et qui se développa rapidement dans l'ancien empire d'occident, et le style *byzantin* qui, « formé de même d'éléments romains, mais qui, s'étant développé « sous le ciel de l'Orient, et riche en inventions nouvelles, ne fut chez nous qu'une importation. (2) »

La basilique antique est le type définitif de cette architecture latine une fois qu'elle eût renoncé à « l'irrégularité qui règna d'abord dans les dispositions des églises, » et à la combinaison de formes diverses, telles que l'offrait « dans sa nef carrée précédant un sanctuaire complétement circulaire, le temple « élevé par Perpétuus sur le tombeau de Saint-Martin, auprès de Tours ; » temple qui fut sur le sol des Gaules, » le plus bel exemple de cette disposition curieuse inspirée » peut-être par un souvenir du Saint-Sépulcre. (3) »

(*La suite au prochain numéro.*)

---

(1) *Instructions du Comité*, p. 86, 87 *et* 88.
(2) *Idem* p. 89.
(3) *Idem*, p. 91.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Les listes des jurys du prochain Salon. — Visites aux ateliers. — La nouvelle galerie du Louvre. — La salle des Etats. — Les musées du Louvre, de Versailles et de Berlin. — Statues de Lamartine, de Montrichier, de Callot, de Magnien, de Carlo Cattanea. — Une peinture de Léonard Limousin. — Conférence de M. Ernest Chesneau — Nécrologie, MM. Calamatta, Gourlier, Duthoit, Chambaron, Larrieu et Delorieux. — Vente de la galerie Delessert. — Bibliographie.

Nous reproduisons plus loin le règlement de l'Exposition de 1869, afin que les artistes puissent le consulter au besoin, et nous leur rappelons, dans tous les cas, que tous les artistes déposants ayant eu un ou plusieurs ouvrages admis à l'une des précédentes Expositions (celle de 1848 exceptée), ont le droit de prendre part à l'élection des deux tiers du jury. Le vote aura lieu lundi prochain, 22 mars, de dix heures du matin à quatre heures du soir, au palais des Champs-Elysées.

Chaque artiste ayant droit de prendre part à l'élection sera admis sur la présentation de son récépissé et après avoir apposé de nouveau sa signature sur la notice de ses ouvrages, à déposer, dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section, un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les artistes qui, domiciliés hors de Paris ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir en personne, le 22 mars, au palais des Champs-Elysées, devront envoyer, par leur correspondant porteur du récépissé des ouvrages présentés par eux à l'Exposition, un pli cacheté, signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté.

Déjà les coteries s'organisent; les listes circulent dans les ateliers et les brasseries. Une association de réalistes a pris ce titre : *Aide-moi, je t'aiderai*. Nous reviendrons sur ces intrigues et leur résultat, lorsqu'au prochain numéro nous répondrons à l'article de M. Eugène Bellengé, intitulé : l'*Exposition des Beaux-Arts et le Règlement* (étude raisonnée).

Tout ce que nous savons du prochain Salon, nous porte à croire que l'Exposition de 1869 sera très-remarquable. On parle de deux grandes toiles : l'une de M. Bouguereau, l'autre de M. Muller, une scène la Révolution. Deux autres grandes compositions historiques de MM. Giraud fils et Robert-Fleury fils n'ont pu être terminées ; ces jeunes maîtres les réservent pour le Salon de 1870. En fait de tableaux d'histoire et de genre destinés à l'Exposition, citons : Une Descente de Croix, par M. Bénédite Masson; — deux toiles décoratives de M. Puvis da Chavanes ; — la Peste à Milan, par M. Guérie; — un sujet tiré de l'histoire du premier Empire, par M. Viger ; — Bonaparte au siége de Toulon, par M. Beaume ; — Le Pape à la promenande, par M. Schutzemberger ; — la Muse outragée et un Paysage, par M. de Rudder ; — un Épisode de Combat de Taureaux en Espagne, par M. Eugène Giraud ; — un Jeu de Boule en Bretagne, par Charles Giraud ; — le Passage du Rhin et un Portrait, par M. Massé ; — Mariage protestant en Alsace, par M. Brion ; — un Retour de Chasse, par M. Pils ; — A la Fontaine, par M. E. Lévy ; — une Figure d'étude, par M. Tillier ; — deux Portraits, par M. Lefebvre ; — une Famille de Faunes, par M. Rouvier ; — l'Égorgement d'un cochon, par M. Millet ; — une Fantasia, par M. Fromentin ; — la Paresse, par M. E. Beaumont ; — le Lecteur chinois et le Chinois chez lui, par M. Théodore Delamarre ; — le Foyer de l'Odéon, par M. H. Lazerges ; — les Zouaves lancés en colonne d'attaque, par M. Portevin ; — un Paysage et un Homme d'armes, par M. Carot ; — une Vue prise en Écosse, et une Vue prise en Hollande, par M. Justin Ouvrié ; — Rossini, par M. Gustave Doré ; — l'île de Philoé (Égypte), et Vue d'un lac en Écosse, par M. Sebron ; — deux Paysages, par M. Hanoteau ; — Chemin de ferme en Normandie, par M. Laminet ; — le Bois de Meudon vu des hauteurs, et les Châteigniers, par M. Cibot ; — deux Paysages, par M. César de Cock ; — Vue panoramique du Mont-Blanc, par M. Français ; — la Rentrée des Alpes, par M. Auguste Bonheur ; — Bestiaux des Vosges, et Bestiaux de Normandie, par M. Auteroche ; — Paris vue de la gallerie d'Apollon, par M. Harpignies ; — le Petit Trianon, et un Portrait de jeune fille, par M. Legrip ; — une Rue de Bercy, par

M. Michel; — Une Nature morte, et l'Ombrelle bleue, par M. Philippe Rousseau; — l'Aiguière de François Ier, par M. Vollon, etc., etc.

La sculpture ne sera pas moins dignement représentée au Salon : M. Perraud y envoie une statue en marbre; — M. Cavelier, une statue de François Ier; — M. Gustave Crauk, une statue de Desgénettes; — M. Vital Dubray, une statue du roi Joseph Bonaparte; — M. Montagny, une statue colossale destinée à la ville de Saint-Etienne; — M. Oliva, le buste du prince des Asturies; — M. Carrier Belleuse, une Hébé endormie; — M. Le Père, une statue en marbre; — M. Bartholdi, un jeune Vigneron alsacien; — M. Chambard, un jeune Enfant, étude en marbre; — M. Lebourg, l'enlèvement de la fiancée de Pirythoüs par le centaure Eurytion, groupe en plâtre; etc., etc.

On enlève en ce moment les échafaudages de la nouvelle galerie qui relie le palais des Tuileries à celui du Louvre, et bientôt nous pourrons juger l'ensemble de ces importantes constructions ainsi que les nombreuses sculptures qui les décorent. L'habile architecte de l'Empereur, M. Lefuel, reporte maintenant toute son activité sur les travaux intérieurs. A mesure qu'une partie de cette galerie se trouve achevée, le surintendant des Beaux-Arts en prend immédiatement possession. C'est ainsi que M. le comte de Nieuwerkerke vient de rendre au public une travée de la galerie qui a reçu de suite un nombre de chefs-d'œuvre de Rubens, de Van-Dyck, de Paul Potter, de Teniers et autres maîtres flamands; c'est ainsi que dans quelques mois une autre travée sera terminée et recevra les autres tableaux flamands qu'on vient de placer momentanément dans la salle des Etats, devenue aujourd'hui une des salles du Musée.

Une nouvelle salle a été ouverte aussi à droite du couloir qui conduit au Musée des sculptures de la Renaissance, au vieux Louvre : elle contient une mosaïque, quelques tombes et bas reliefs de l'art romain chrétien.

Enfin le Musée des Souverains, du Louvre, vient de s'enrichir de la boucle d'argent du ceinturon d'épée de Pépin-le-Bref, trouvée dans son tombeau, à Saint-Denis.

On vient de placer dans les galeries de Versailles le buste

en marbre de l'amiral Charner, œuvre de notre confrère, M. Ludovic Durand.

Le Musée national de Berlin vient de s'enrichir de tableaux dus à Bleibtreu, Camphausen, Karl Hubner, Cretius, Ch. Hoguet, Ittenbach, Ch. Sohn, Vautier, Rudolf Henneberg, Max, Schmidt, F. Volz, A. Weber et Otto Heyden. Le même Musée a aussi reçu cinq cartons de Rethel, des œuvres de sculpture de Rauch, Emile Wolff et Schievelbein. MM. Bendemann, Oswald Achenbach, Julius Scholz, E. Graeb, Wil. Sohn, Sell, Bleibtreu et le sculpteur Wittig s'occupent activement de l'exécution d'œuvres commandées pour la même galerie à laquelle on se propose encore d'ajouter en ce moment des tableaux de divers autres artistes.

Ce Musée national a reçu en outre des dons importants : de S. M. le roi, un tableau d'Adelbert Begas et un carton de Kreling; de S. M. la reine, deux cartons de Kaulbach; des héritiers de J. B. Friedlander et de la veuve Humbert, des tableaux de Graff et de Tichbein, ainsi que six paysages, projets de peintures murales, par Schinkel; enfin du peintre hollandais Maas, un tableau de l'auteur.

La *France* a ouvert une souscription nationale afin d'élever une statue à Lamartine sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce monument rappellerait ces belles paroles, qui, en un moment critique, mirent un terme à des tentatives anarchiques : « Le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, trainé dans les flots du sang du peuple. »

De son côté le conseil municipal de la ville de Mâcon voulant rendre un juste hommage à la mémoire de Lamartine, vient, sur la proposition du maire, de voter à l'unanimité une somme de 5,000 fr. pour la souscription ouverte dans la localité à l'effet d'ériger un monument à l'illustre poète.

Le conseil municipal de la ville de Marseille a décidé qu'une statue serait élevée à M. de Montrichier, le savant ingénieur qui a amené les eaux bienfaisantes de la Durance jusque dans la ville phocéenne.

La *Société Nancéienne*, « voulant ériger une statue à « Jacques Callot, ouvre un concours entre tous les artistes

« français. Les esquisses devront avoir, *debout*, 1 m. 25 c.
« de haut (elles pourront être assises); elles devront être
« rendues à Nancy, à l'Hôtel-de-Ville, avant le 15 juin 1869.
« — Trois prix seront décernés dans l'ordre suivant :
« 3,000 fr. au premier, à la condition de livrer en plâtre son
« œuvre, grandie au double et suffisamment terminée pour
« être remise à la fonte; 500 fr. au second et 250 fr. au troi-
« sième. »

Les habitants de la ville de Poligny veulent également élever un monument au capitaine Magnien, leur compatriote, un des héros de Mazagran. Une souscription est ouverte à cet effet.

Sur la proposition des représentants du journal *le Pangolo*, une souscription est ouverte pour élever un monument à Carlo Cattaneo, ancien membre de la junte électorale de Milan, dans le palais Brera, à Milan.

Un fouilleur vient de découvrir dans la boutique d'un tonnelier de Rouen une peinture sur émail qu'il n'a pas hésité à payer 200 francs, en reconnaissant qu'elle remontait au seizième siècle, et devait être attribuée au célèbre Léonard Limousin. Ce qui, indépendamment du mérite de la peinture, ajoute à l'intérêt de cette inestimable relique, c'est qu'après des recherches faites à la Bibliothèque impériale, il paraît que c'est le portrait de Michel Nostradamus, célèbre médecin et astrologue, qui fut fort en faveur auprès de Catherine de Médicis, et que Charles IX nomma son médecin ordinaire.,

La peinture représente un homme jeune encore, aux traits accentués, au nez fortement busqué, caractérisant la race juive, à laquelle il appartenait. Elle est exécutée sur un fond bleu et admirablement conservée.

La découverte, dit la *Liberté*, a fait du bruit, et le premier acquéreur a cédé l'émail moyennant 3,000 francs à un second amateur, qui maintenant en refuse, dit-on, 5,000 francs.

Notre confrère, M. Ernest Chesneau, a fait, il y a huit jours, à l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie, une très intéressante et très brillante conférence sur les caractères principaux de l'art japonais.

Les journaux de Milan annoncent la mort de Calamatta. Il avait soixante-sept ans. Il était né, en 1802, à Civita-Vecchia. C'était certainement un des premiers graveurs du temps. La correction, la sobriété et la finesse des tons, qui étaient ses qualités dominantes, avaient fait de lui le graveur le plus propre à la reproduction des chefs-d'œuvre de l'Ecole romaine et de Raphaël. Son chef-d'œuvre est la *Joconde* gravée d'après Léonard de Vinci. Il avait étudié à Rome sous Marchetti et Giangiacomo, et il était venu passer quelques années en France, où sa réputation n'avait pas tardé à se répandre. Commandeur des ordres des Saints Maurice et Lazare, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Milan, son école de gravure était la plus suivie de la Péninsule. — M. Calamatta laisse une fille, mariée à M. Maurice Sand.

Nous apprenons aussi la mort de M. Paul Gourlier, peintre-paysagiste, frère de M. A. Gourlier, peintre d'histoire, mort il y a une dizaine d'années; de M. Dulhoit (Aimé), sculpteur à Amiens; — de M. Chambaron, graveur à Toulouse; — de M Larrieu, sculpteur à Mont-de-Marsan et de M. Delorieux, peintre à Clermont-Ferrand.

Nous recevons le catalogue de la belle galerie Delessert, qui sera vendue les 15, 16, 17 et 18 mars, à l'hôtel Delessert, rue Montmartre, 172. Le catalogue contient 212 notices de tableaux des maîtres anciens et modernes. Expositions publiques les vendredi 12 et samedi 13 mars, de midi à cinq heures.

La 521e livraison de l'*Histoire des Peintres* est en vente à la libraire veuve Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6. Elle contient une notice sur Beccafumi, et cinq gravures d'après ce maître de l'Ecole italienne.

Louis AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

—

Odéon : *Mademoiselle la Marquise;* débuts de Mlle Karl. — Vaudeville : le *Sacrifice; Une Nuit au Champagne; Une Vendetta parisienne.* — Variétés : l'*Astronome du Pont-Neuf.* — Théâtre Cluny : le *Dernier Caprice.* — Les soirées d'Arsène Houssaye.

MM. de Saint-Georges et Lockroy sont deux vétérans; ils ont le talent, et, ce qui vaut mieux, la science, qui au théâtre devient « du métier, » et que donne seule l'expérience. Malgré cela, *Mademoiselle la Marquise* n'a point réussi, et cependant M. de Chilly avait donné à ces auteurs éminents une belle interprétation : — MM. Lafont, Lacressonnière, Mmes Agar, Périga, Manvoy; — la mise en scène était luxueuse; tout faisait prévoir un long succès, et les espérances ont été déçues par cela même peut-être qu'elles avaient été trop grandes.

Un début intéressant, ça été celui de Mlle Karl, au même Odéon, dans *Andromaque.* Il y a dans cette tragédienne, — qui aborde hardiment la voie des innovations, — un vrai tempérament d'artiste, une étincelle de ce feu sacré qui donne la célébrité : le public du premier soir a été étonné de la diction de la nouvelle Hermione, — qui s'attache avant tout à ne pas dire les vers comme de la prose; mais on a rendu justice à tant d'audace et de vaillance.

Le *Sacrifice,* de M. Daudet, est une pièce sentimentale, — trop même pour trois actes; c'est bien écrit, les situations sont délicatement trouvées; la *Nuit au Champagne,* au Vaudeville aussi, est un acte très gai; quant à la *Vendetta parisienne*, M. Albéric Second a pris depuis longtemps sa revanche.

M. Jules Moinaux paraît avoir la spécialité des saynètes à deux personnages; son *Astronome du Pont-Neuf,* aux Variétés, est une farce dans le goût des *Deux Aveugles;* cela ne se raconte pas, c'est insensé.

M. Larochelle est un directeur que beaucoup de ses confrères devraient prendre pour modèle : il ouvre sa porte aux jeunes, aux inconnus, et il gagne néanmoins de l'argent. Le

Dernier Caprice, de M. Victor Chauvet, est une agréable comédie qui ne dépare aucunement le brillant répertoire du théâtre Cluny.

Nous étions le 23 février, chez Arsène Houssaye, le gentilhomme-artiste, le peintre-écrivain, le poëte sculpteur; ces quatre réceptions du mardi ont, comme tous les ans, fait événement : tout le Paris célèbre ou fastueux était là ; c'était une grande fête de l'intelligence.

L.-Félix SAVARD.

CONCERTS ET SOIRÉES MUSICALES

Soirées du surintendant des Beaux-Arts.

L'ouverture des salons du surintendant des Beaux-Arts, au Palais du Louvre, a eu lieu le vendredi 12 février. Jamais nous n'avions vu autant de monde aux réceptions de M. le comte de Niewerkerke, où sénateurs, généraux, magistrats, académiciens, éclésiastiques, fonctionnaires des diverses administrations de l'Etat et surtout un nombre très-considérable d'artistes semblaient s'y être donné rendez-vous pour protester contre les bruits aussi absurdes que malveillants, répandus par l'esprit d'opposition et par la convoitise de quelques ambitieux qui lançaient ainsi, comme on dit, des ballons d'essai.

Les soirées de la surintendance des Beaux-Arts ont un attrait tout particulier pour les artistes. C'est que, dans cet immense Paris, beaucoup d'entre-eux n'ont de chance de se rencontrer que là tous, les ans, à pareille époque. Aussi est-ce un véritable bonheur pour nous tous, et le bruit des conservations couvre-t-il souvent les sons des instruments du concert, malgré les chut!... chut!... des mélomanes qui veulent obtenir le silence.

Ce concert offrait cependant un grand intérêt. La célèbre

violoniste, Mme Norman-Neruda, y exécutait, avec la puissance et la délicatesse d'archet qui distinguent son talent, la *Fantasia appassionota*, de Vieuxtemps, et deux autres morceaux du même maître. On a applaudi aussi des quatuors suédois, d'un cachet original, chantés, sans accompagnement, avec un ensemble parfait. Puis le chanteur comique Levassor a clos le concert par des chansonnettes qui ont eu un grand succès, entre autres, celle intitulée : *On dit*, qu'il faisait entendre pour la première fois et qui était comme un à-propos aux bruits qui circulaient alors dans certains journaux; aussi les conversations recommencèrent-elles de plus belle, jusqu'à une heure assez avancée, sur ces on-dit. On passa en revue tous les prétendants mis en avant pour la succession de M. le comte de Niewerkerke, et s'il s'en était trouvé quelques uns aux écoutes, ils n'auraient pas été très-satisfaits des opinions exprimées avec cet entrain, cette gaieté gauloise qui est le caractère distinctif des réunions d'artistes.

Il y avait à cette première soirée, dans le salon du fond, une peinture qui attirait l'attention de tous : un beau portrait de M. le Comte de Niewerkerke peint par M. Edouard Dubufe. Il est en effet d'une ressemblance parfaite et traité avec une fermeté de pinceau qu'on ne rencontre pas habituellement dans les tableaux de cet artiste. Nous croyons que cette peinture est destinée à la prochaine exposition.

Les soirées suivantes, celles du 19 et du 26 février, n'ont pas été moins brillantes. Mlle Devriès et Mme Monbelli s'y sont fait applaudir, la première en chantant la *Sonnambula*, de Bellini; la seconde pour le *Retour des Promis*, de Dessauer. La partie instrumental n'était pas moins remarquable · deux artistes, dont le talent est justement apprécié, ont recueillis les bravos de l'assemblée; le pianiste, M. Duvernoy, en exécutant le *Final*, de Beethoven, puis le *Rondo capricioso*, de Mendelssohn, et le violoniste Sarasate, en faisant entendre deux de ses charmantes compositions.

LOUIS AUVRAY.

Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts

SURINTENDANCE DES BEAUX-ARTS

DIVISION DES BEAUX-ARTS

Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1869

Le sénateur, surintendant des Beaux-Arts, croit devoir rappeler à MM. les artistes les dispositions du règlement de l'exposition de 1869 :

RÈGLEMENT

CHAPITRE PREMIER

DU DÉPÔT DES OUVRAGES

Article premier. — L'exposition des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées du 1er mai au 20 juin 1869. Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés du 10 au 20 mars, à six heures du soir. Passé cette époque, aucune œuvre ne sera reçue.

Aucun sursis ne sera accordé pour quelque motif que ce soit. En conséquence, toute demande de sursis sera considérée comme non avenue et laissée dès lors sans réponse.

Art. 2. — Sont admises à l'exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et en pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure;

7° Lithographie.

Les artistes ne pourront envoyer à l'exposition que deux ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage de gravures dans un cadre dont la surface, mesurée extérieurement, n'excédera pas un mètre vingt décimètres carrés, pourvu toutefois que les gravures ne se rapportent pas à des sujets différents et puissent être inscrites au catalogue sous un même numéro. Cette d sposition s'appliquera également aux lithographies.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage dans un genre différent, sur émail, sur porcelaine ou par le dessin.

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, originales ou copies, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., ces sortes de peintures étant plus spécialement du domaine de l'art industriel;

Les ouvrages ayant figuré aux expositions précédentes à Paris;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite.

Art. 4. — Chaque cadre ne devra contenir qu'un objet pour la présentation au jury, sauf aux artistes à réunir ensuite dans le même cadre leurs œuvres du même genre, si la nature du sujet l'exige.

Les peintres-miniaturistes et les graveurs en médailles et en pierres fines pourront seuls grouper leurs œuvres sur la même planche.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale ou à pans coupés devront être présentés ajustés sur des planches dorées de forme rectangulaire.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'expositioh devront

être adressés francs de port à M. le susintendant des Beaux-Arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre une notice signée de lui, contenant ses noms et prénoms, le lieu de sa naissance, les noms de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris ou aux concours pour les grands prix de Rome, et l'indication des expositions auxquelles ses œuvres ont été admises; enfin, son adresse et le sujet de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'art. 2, devra être inscrit sur une notice séparée.

Art. 9. — Un appendice du catalogue sera consacré aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés depuis l'exposition dernière dans les monuments publics et qui, par la place fixe qu'ils occupent dans la décoration de ces monuments, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Les artistes, en déposant au bureau du catalogue la note indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leurs déclarations un certificat de l'architecte du monument attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — Nul objet exposé ne pourra être retiré avant avant la clôture de l'exposition, sans une permission spéciale de l'administration.

Les ouvrages exposés au Salon devront être retirés dans le courant du mois qui suivra la clôture. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II

DE L'ADMISSION

Art. 13. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes qui ne remplissent aucune des conditions indiquées à l'art. 22 ci-après sera prononcée par un jury composé :

Pour les deux tiers, de membres nommés à l'élection.

Pour le dernier tiers de membres nommés directement par l'administration.

Auront seuls le droit de prendre part à l'élection des artistes déposants remplissant l'une des conditions énoncées à l'art. 22, ou ayant eu un ou plusieurs ouvrages admis à l'une des précédentes expositions, celle de 1848 exceptée.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines cartons de vitraux, et vitraux.

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et pierres fines ;

La troisième, l'architecture ;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 15. — La section de peinture, dessins, etc., se composera de dix-huit membres ;

La section de sculpture se composera de douze membres;

La section d'architecture se composera de neuf membres;

La section de gravure et lithographie se composera de neuf membres.

Art. 16. — Le vote aura lieu le 22 mars, de dix heures du matin à quatre heures du soir, au palais des Champs-Elysées.

Chaque artiste ayant droit de prendre part à l'élection sera admis, sur la présentation de son récepissé, et après avoir apposé de nouveau sa signature sur la notice de ses ouvrages, à déposer dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les artistes qui, domiciliés hors de Paris ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir en per-

sonne, le 22 mars, au palais des Champs-Élysées, devront envoyer, par leur correspondant porteur du récépissé des ouvrages présentés par eux à l'exposition, un pli cacheté, signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté.

Art. 17. — Le vote sera clos le 22 mars, à quatre heures, et le dépouillement commencera immédiatement après la fermeture du scrutin.

Les urnes seront ouvertes par le surintendant des Beaux-Arts, en présence des artistes déposants qui auront présenté leur récépissé.

Art. 18. — S'il y a lieu au remplacement d'un ou de plusieurs des jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes qui auront obtenu le plus de voix à la suite.

Art. 19. — Le surintendant des Beaux-Arts sera président du jury, mais chacune des sections élira son président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence dans chaque section des deux tiers au moins du nombre des jurés sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ou ayant obtenu soit une médaille aux précédentes expositions, soit le grand prix de Rome.

Nul ne jouira de cette exemption que dans la section où il aura obtenu une récompense.

CHAPITRE III

DES RÉCOMPENSES

Art. 23. — Le jury d'admission sera également chargé de désigner les artistes qui se seront rendus dignes des médailles à décerner.

Art. 24. — Ces médailles seront d'une seule espèce, de la valeur de 400 francs sauf ce qui est spécifié à l'article 27.

Art. 25. — Les propositions du jury ne pourront dépasser :

Pour la section de peinture, dessin, etc., quarante médailles ;

Pour la section de sculpture, gravures en médailles et en pierres fines, quinze médailles, dont treize applicables exclusivement à la sculpture, une à la gravure en médailles et une à la gravure en pierres fines ;

Pour la section d'architecture, six médailles ;

Pour la section de gravure et lithographie, huit médailles.

Comme aux expositions dernières, i ne sera pas fait de rappels de médailles ni accordé de mentions honorables.

Art. 26. — Nul artiste ne pourra obtenir la médaille plus de trois fois en chaque section. Seront considérés comme hors de concours, pour les médailles, les artistes qui ont obtenu soit l'ancienne médaille de première classe, soit l'ancienne médaille de deuxième classe précédée de l'ancienne médaille de troisième classe ou suivie d'un rappel, soit l'ancienne médaille de troisième classe rappelée deux fois, soit la nouvelle trois fois répétée.

Art. 27. — Deux médailles d'honneur de la valeur de 4,000 francs chacune pourront être décernées aux auteurs des deux œuvres les plus éminentes du Salon. Un comité spécial désignera les ouvrages dignes de ces deux médailles.

Ce comité sera présidé par le surintendant des Beaux-Arts et composé des quatres présidents de sections ou des vice-présidents en cas d'empêchement des présidents, et de deux membres par section ; ces derniers seront désignés par la voie du sort, au moyen d'un tirage qui sera fait dans chaque section, le jour même où le comité sera appelé à désigner les ouvrages dignes des deux médailles d'honneur.

Art. 28. — Les résolutions du jury des récompenses et celles du comité spécial institué par l'article précédent seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante.

En outre, la présence de neuf au moins des membres du comité spécial sera indispensable pour la validité des opérations de ce comité. Quant au jury des récompenses, chacune des sections ne pourra délibérer qu'autant que les deux tiers au moins du nombre des jurés qui la composent seront présents.

Art 29. — Les récompenses seront distribuées en une séance solennelle dont l'époque sera fixée ultérieurement. et les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV

DES ENTRÉES

Art. 30. — Tous les jours de la semaine, le droit d'entrée est de 1 franc par personne ; le dimanche, l'entrée sera gratuite.

Une carte d'entrée personnelle sera mise à la disposition de chaque artiste exposant.

Une carte semblable sera délivrée, sur demande écrite adressée à M. le surintendant des Beaux-Arts, à chacun des artistes non exposants dont les ouvrages seraient reçus sans examen, aux termes de l'art. 22.

Art. 31. — Le produit des entrées est versé au Trésor public.

L'Etat consacre à l'acquisition d'œuvres exposées une somme équivalente à ce produit.

Paris, le 5 décembre 1868.

Le sénateur, surintendant des Beaux-Arts membre de l'Institut.

Comte DE NIEUWERKERKE.

Le maréchal de France, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts,

VAILLANT.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 2 Février 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier.

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCE ET ENVOIS

Essai sur le dessin et la peinture à Angoulême, par M. Emile Biais-Langoumois.

Notice sur François-Nicolas Pineau et divers membres de sa famille, sculpteurs, graveurs, architectes, par M. Emile Biais-Langoumois (membre correspondant).

M. le président signale la présence de M. Martin Saint-Léon, élu dans la dernière séance, et souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue.

M. Fayet rappelle le nom de M. de Juinne, peintre et fondateur de la Société libre des Beaux-Arts, oncle de M. Martin Saint-Léon. On connaît les tableaux de M. de Juinne au musée de Versailles.

Notre collègue, Mlle Karl, écrit à M. le président pour lui annoncer ses débuts à l'Odéon, fixés au vendredi 12 février dans le rôle d'Hermione. D'unanimes applaudissements accueillent cette communication.

M. Fayet annonce la présence, à Paris, de Mlle Panchioni (Thérésa Bellerive), qui vient d'avoir tant de succès aux théâtres d'Italie. Il est prié de transmettre à notre collègue les félicitations de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Crivelli promet pour la prochaine séance son compte rendu sur l'excellent ouvrage de M. Félix Clément (*Biographie des Musiciens célèbres*), « ouvrage, dit-il, de *doctrine* et d'histoire musicales. L'importance de cette œuvre justifie le retard du rapport. » M. Crivelli donnera successivement le compte rendu de diverses brochures envoyées à son examen.

M. Auteroche rend compte des *Nouveaux Mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin* (tome IV). Le rapporteur regrette que les questions artisti-

ques n'occupent pas une place plus considérable dans ces Mémoires : l'économie rurale n'est pas le seul but que poursuive la Société des *Sciences et Arts* du Bas-Rhin.

M. Louis Auvray s'occupe, dès à présent, de la séance annuelle, afin de nous épargner les déceptions de l'année dernière.

La vente des œuvres de notre regretté collègue Chamerlat (classe de peinture) s'est faite par les soins de nos collègues, MM. Fayet et Mathieu-Meusnier (1).

Après d'intéressantes communications sur cette vente et ses résultats, l'assemblée charge nos deux collègues de transmettre à Mme veuve Chamerlat l'expression de ses constantes sympathies.

Le secrétaire général, EDMOND DOUAY.

MÉMOIRES

De la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne

(Années 1865, 1866 et 1867.)

—

Messieurs,

Dans une de vos séances de l'année dernière vous avez bien voulu me charger d'examiner deux volumes des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*. Ces deux volumes sont ceux des années 1865 et 1866.

Outre que par leur date déjà ancienne ils n'offraient pas l'attrait de la nouveauté et de l'actualité, ils contiennent fort peu de travaux sur la littérature, la poésie ou les Beaux-Arts. Je ne me suis donc point pressé de vous en présenter

(1) M. Fayet dit qu'il lui avait semblé avoir compris que, par les soins de M. Mathieu-Meusnier, divers lots devaient être ajoutés, afin de donner plus d'importance à la vente, et qu'il n'en avait pas remarqué. M. Mathieu-Meusnier demande la parole, et dit qu'en effet il avait pensé d'abord recueillir un supplément d'objets d'art, mais qu'en présence de la très modeste collection de notre regretté collègue, il avait cru devoir y renoncer dans l'intérêt même de la vente, l'effet contraire devant se produire, car les amateurs auraient évidemment réservé leur argent pour les objets intéressants ajoutés, et le but aurait été manqué.

le compte rendu : j'attendais le volume de 1867, espérant qu'il m'apporterait les éléments d'une moisson un peu plus abondante en sujets relatifs à notre spécialité. Cet espoir, malheureusement, n'a pas été réalisé : j'ai trouvé de nombreux articles, fort bien pensés et fort bien écrits d'ailleurs, je dois le reconnaître, sur l'agriculture, la viticulture, le vin de Champagne, etc. Je sais bien que ce dernier a été souvent une source d'inspirations pour les poètes; mais ce n'est pas à ce point de vue qu'il a été envisagé par la docte académie de la Marne. J'aurai donc peu de choses à vous dire sur les trois volumes que vous m'avez confiés et que j'ai l'honneur de déposer sur votre bureau.

Le premier, celui de 1865, est une simple brochure d'une centaine de pages, dont trente environ sont consacrées aux programmes et aux résultats des concours, au catalogue des ouvrages adressés à la Société et à la composition du bureau. Le reste comprend un excellent discours de M. Salle, président annuel, sur l'enseignement agricole, un compte rendu fort bien fait des travaux de la Société, par M. Emile Perrier, secrétaire; une notice intéressante de M. Hippolyte Faure sur Pierre Bayen, chimiste, né à Châlons en 1725; enfin la seconde partie d'un travail de M. Trémolière sur l'origine du notariat et de l'art de l'écriture. Ce travail, fruit de savantes recherches, m'a donné envie d'en lire le commencement, au volume précédent que vous possédez sans doute dans vos archives.

Le volume de 1866 contient, cette fois, la matière de trois cents pages; mais toujours même pénurie de travaux littéraires; il y aurait même absence complète, si ce n'était une remarquable étude de M. Jules Garinet sur l'invasion des Gaules par Attila, en 451, et une autre étude due à la plume de M. Paul Charpentier, sur le développement de la littérature moderne en Suisse, et que nous avons trouvée pleine d'intérêt et semée d'aperçus ingénieux. Quant au reste, vous ne vous attendez pas, sans doute, à ce que je vous entretienne ici du meilleur mode de culture des céréales, de la Peziza Schyzostoma, ou de la destruction du charançon.

Le bulletin de 1867, moins volumineux encore que celui de 1865, est une brochure de 76 pages contenant uniquement le discours du président, le compte rendu du secrétaire, les programmes de concours, la composition du bureau et la liste des membres composant la Société du département de la Marne au 1er septembre 1868. Ce n' st pas sans une douloureuse surprise que j'ai vu figurer encore, à cette date, au nombre des membres honoraires non-résidants, M. Nicot (de son vivant, recteur d'Académie et secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard). Lorsque je revins me fixer en France, en 1864, et que je débarquai à Mar-

seille, de retour d'un voyage à travers l'Egypte et après un long séjour dans notre belle colonie de Bourbon, cette perle de la mer des Indes, j'étais heureux de penser qu'en passant à Nîmes j'aurais le bonheur de serrer la main de mon ancien et bien aimé professeur, de cet homme d'un rare mérite, de cet homme de bien dont tous ses élèves ont conservé un si bon souvenir. Hélas! depuis un an il avait payé le tribut à la nature, et je ne pus qu'unir mes larmes à celles de sa veuve désolée.

Dans tous ses comptes rendus M. Émile Perrier mentionne, à la vérité, plusieurs travaux littéraires que nous aurions aimé de voir reproduits dans le Bulletin, sinon en totalité, du moins en partie et sous forme d'extraits. Tels sont: *l'Histoire de l'Héroïne de Donrémy*, par M. Gillet; les récits faits par M. Jules Rémy de ses excursions scientifiques dans les Deux Mondes; un poëme de M. Perrot de Chezelles, intitulé: *la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*; deux traductions, par le même auteur, l'une de *Timon d'Athènes*, par Shakespeare; l'autre, de *l'Intermezzo*, poëme d'Henri Heine.

Je vois encore, d'après ces mêmes comptes rendus, que MM. Charbonnier, Perrot de Chezelles et Camille Savy ont souvent charmé les séances par de spirituelles poésies. N'est-il pas naturel de penser que quelques-unes de ces productions qui ont fait le charme des séances, auraient pu faire aussi l'ornement du Bulletin? Et ne m'est-il pas permis d'exprimer le regret qu'il ne leur ait pas été accordé une petite place? Espérons que cette fâcheuse lacune sera comblée dans les prochains Mémoires de la Société académique de la Marne, et qu'il nous sera donné, par la lecture de ces intéressants travaux, de pouvoir joindre nos éloges à ceux que leur décerna M. Emile Perrier, qui nous paraît être un très-bon juge en matière de littérature et d'art.

CRIVELLI.

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS

sur les

INSTRUCTIONS DU COMITÉ HISTORIQUE

DES ARTS ET MONUMENTS

Par CHARLES LUCAS, architecte.

(*Suite et fin.*)

Malheureusement la France n'a guère conservé, — avec quelques tombeaux tels que celui de Saint-Drausin apporté

de Soissons et aujourd'hui au musée du Louvre; quelques autels, tels que ceux de Ham et de Tarascon, et un fort petit nombre de cuves baptismales, — que bien peu d'édifices ou de parties d'édifices que l'on puisse en toute sécurité faire remonter au style latin; citons dans ce nombre *Saint-Jean* de Poitiers, les *Basses-Œuvres* de Beauvais, la *Crypte* de Jouarre, l'église *Saint-Généroux*, et quelques églises ou façades d'églises du midi de la France. C'est pourquoi toutes les formes décrites et tous les exemples offerts aux correspondants dans cette partie des *Instructions* sont empruntés aux sanctuaires d'Italie qui, mieux restaurés dans ce pays où le style subsista plus longtemps et devint plus tard le style italien, peuvent fournir de remarquables types pour l'étude de cette période de l'art chrétien.

Plans et façades, Porches, *atriums* et absides, Charpentes et Cryptes, fonts baptismaux, Autels et *Ciboriums*, *Ambons*; tout ce qui peut enfin subsister à l'état de fragments des Basiliques du style latin est successivement passé en revue dans ce travail aussi complet que le permet son peu d'étendue.

STYLE BYZANTIN.

Il en est de même de toutes les parties caractéristiques du style byzantin qui succéda au style latin et dont les types sont empruntés, dans les *Instructions*, aux monuments de Constantinople et d'Athènes. Les *pendentifs*, cet élément nouveau de l'architecture byzantine et qui consiste en constructions disposées en encorbellement et destinées à racheter le passage du plan carré de la Travée à la forme circulaire de la Coupole, les pendentifs y sont l'objet d'un chapitre spécial. Nous regretterons cependant que les auteurs n'aient pas cru devoir rappeler dans leur texte ou figurer dans leurs dessins quelques-uns des si intéressants monuments du style byzantin en France, tels que *Saint-Front* de Périgueux, *Saint-Pierre* d'Angoulême, *Saint-Hilaire* de Poitiers, la Cathédrale du Puy-en-Velay et l'Église de la célèbre abbaye de Fontevrault, tous édifices portant marques d'une façon irréfutable les caractères de l'influence byzantine, — influence qui, grâce à la conservation de ces précieux et vénérables monuments, exerce encore une heureuse action sur l'architecture du centre et de l'ouest de la France.

STYLE ROMAN ET STYLE GOTHIQUE.

« Après les dévastations dont la France fut le théâtre « pendant les huitième et neuvième siècles, on dut songer « à réparer les pertes causées par la guerre, et les impor- « tations *byzantines* vinrent se lier aux dispositions *latines* « pour former un style mixte nommé *architecture romane*.

« Affranchis des règles de l'antiquité, les artistes chré- « tiens se livrèrent alors à toutes les combinaisons de l'art « de bâtir; ils élevèrent les voûtes des temples à une hau- « teur prodigieuse, inventèrent des nervures pour les ren- « dre durables, des contre-forts et des arcs boutants pour « les soutenir, et lorsque l'ogive, » (1) — nous préférerions le terme *arc brisé*, — « plus élancée que le plein-cintre, plus « vigoureux par la combinaison de ses claveaux, vint s'asso-

(1) Dans le principe, le mot *Ogive* désignait, conformément à son étymologie (*augere*, augmenter), les nervures diagonales qui, dans la plupart des édifices construits depuis la fin du douzième siècle, renforcent les voûtes d'arêtes. En conséquence, toute voûte ainsi renforcée, alors même qu'elle était en plein cintre, était appelée *voûte en croisée d'ogives*. — *Dictionnaire français illustré*, de DUPINEY DE VORREPIERRE, Paris, 1864.

Cette définition qui résume très-bien, à nos yeux, l'origine du sens, aujourd'hui erroné du mot *ogive*, nous a paru utile à rappeler, et nous ajouterons, avec le savant M. Quicherat :

« Et maintenant, jugez s'il est permis d'appliquer cette déno- » mination aux arcs brisés, si le nom d'un membre, ayant une » fonction si spéciale, peut désigner la forme d'un contour. Cela » répugne d'autant plus au bon sens, que les premières ogives » ont toujours été traitées en plein cintre, et qu'elles ont long- » temps gardé cette forme même dans l'architecture où la brisure » affecte tous les autres arcs. Ayons donc le courage de résister » à un usage condamnable, et n'appelons ogive que ce qui doit » être appelé de ce nom. » L'*Architecture romaine*, cours professé par M. QUICHERAT, à l'*École impériale des Chartes*. *Revue des Sociétés savantes*, t. III. Décembre 1857.

Vous me pardonnerez, Messieurs et Collègues, cette note si longue, mais j'ai pensé qu'il convenait à la *Société libre des Beaux-Arts, Comité central*, de s'associer à cette rectification d'une erreur qui date à peine du commencement de ce siècle, et qu'ont malheureusement confirmée « les savants qui créèrent » l'archéologie du moyen âge, il y a une trentaine d'années. » Que n'interrogeait-on les gens du métier ou les livres ? Tous » les traités d'architecture et de stéréotomie, tous les diction- » naires français sans exception, enseignaient et enseignent en- » core la véritable acception d'ogive. La fausse n'a été introduite » dans le Dictionnaire de l'Académie, qu'en 1836. » — QUICHERAT, *Idem*.

« cier aux inventions antérieures, on vit naître un quatrième « style nommé *style ogival ou gothique*, développement de « tout ce qui l'avait précédé, dernière période de l'art chré- « tien. » (1).

L'étude de ces deux styles réunis, peut être même un peu trop mêlés ensemble, occupe plus de cent pages et compte de nombreux dessins dans le premier des fascicules que vous m'avez donnés à examiner. Cette étude se recommande, ainsi que les appréciations des styles *gallo-romain*, *latin* et *byzantin*, par une grande méthode, un soin excessif dans la précision des détails utiles et surtout une heureuse division de la totalité du travail en quatre chapitres.

1° Ensemble de l'église;

2° Examen détaillé de l'extérieur;

3° Examen détaillé de l'intérieur;

4° Dépendances, constructions accessoires ou analogues.

Le premier chapitre, celui qui traite de l'ensemble de l'église, se divise lui-même en cinq paragraphes consacrés à l'orientation de l'édifice, son ichnographie, ses dimensions générales, son système général et ses matériaux de construction, enfin sa distribution générale. Ce dernier paragraphe, de beaucoup le plus important, comprend un grand nombre d'exemples empruntés aux édifices romans et gothiques de France, d'Allemagne et d'Italie.

Le second chapitre, l'examen détaillé de l'extérieur, est malheureusement le seul dont il nous reste à vous entretenir, les trois derniers n'ayant jamais été préparés, ou tout au moins publiés. Cet examen est encore aujourd'hui le cours le mieux fait qui traite des éléments constitutifs qui peuvent se rencontrer dans la disposition ou l'ornementation des parties principales des églises du moyen âge. Nature des matériaux, murailles, colonnes, pieds droits et pilastres, bases, chapiteaux, amortissements, arcades variées, moulures, fleurons, fenêtres, roses, portes, chêneaux, inscriptions et motifs de sculpture, avec une étude spéciale des absides et clochers, composent ce chapitre qui nous fait vivement regretter l'absence des suivants.

(1) *Instructions du Comité*, p. 90.

IV

ARCHITECTURE MILITAIRE

AU MOYEN AGE

L'étendue que nous avons donnée à l'analyse des précédentes *Instructions* doit faire apprécier suffisamment tout l'intérêt de cet ensemble de travaux parmi lesquels l'*architecture militaire au moyen âge* est peut-être la partie la plus complète au point de vue des descriptions et aussi la mieux illustrée. C'est pourquoi nous nous bornerons à recommander à tous les archéologues la lecture de ce fascicule qui, depuis la *Tour de Montlhéry* jusqu'à notre *Vieux Louvre* et à l'*enceinte fortifiée de Carcassonne*, fournit tous les types et tous les motifs d'architecture militaire du Moyen Age encore subsistants en France.

V.

MUSIQUE.

Enfin quelques pages un peu trop didactiques sur la musique, accompagnées, il est vrai, de trois curieuses gravures, terminent, quant à présent, ces *Instructions* que nous devons souhaiter de voir compléter.

Pour nous, messieurs et collègues, il nous reste, en exprimant à nouveau nos respectueux remerciments à S. Exc. le Ministre de l'Instruction Publique, pour les deux fascicules dont il vient d'enrichir les archives de la *Société libre des Beaux-Arts*, — à former le vœu que, grâce aux publications de cette nature, se développent chaque jour de plus en plus l'étude de l'archéologie en France et le respect de nos admirables richesses nationales, richesses que les savants étrangers ne cessent d'étudier et de rappeler dans de remarquables ouvrages.

Charles LUCAS, *architecte*.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ.

Louis AUVRAY, *directeur de la Revue*.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

La critique d'art de M. Ed. Baume. — Examen de l'article de M. Eug. Bellangé sur le règlement du Salon. — La succession du peintre Prud'hon. — Le fixatif-direct de M. Rouget. — Antiquités. — Nécrologie : M. Chalons d'Argé.

Notre confrère, M. Edmond Baume, se plaint de ce que, dans notre livraison du 15 février, nous avons dit : « On ne répond pas à des phrases comme celles signées Edmond Baume. » Nous venons de relire les articles de notre confrère, et nous n'y trouvons que des phrases offensantes, ne s'appuyant sur aucun fait qui autorise un pareil langage. Que le lecteur juge de l'esprit de parti auquel obéit M. Baume, et s'il était permis de répondre à des insinuations comme celles-ci :

« Les artistes sont anxieux de savoir s'ils cesseront enfin » d'avoir la palette et le ciseau régis par le sabre du maré- » chal... le militarisme pour grand maître de l'art... Il est » à peu près certain qu'un général remplacera le maréchal- » ministre...Ne désespérons pas, si cela continue encore quel- » que temps, de voir, après le général, le colonel, et bientôt » enfin le dernier des caporaux occuper la place du ministre » des beaux-arts. »

M. Edmond Baume nous rappelle ces tribunaux révolutionnaires qui condamnaient les citoyens les plus honorables rien qu'à cause de leurs titres ou des hautes fonctions qu'ils avaient remplies sous la royauté. Lui qui « n'aime pas à dénaturer les faits, » il feint d'ignorer que, le maréchal Vaillant a, à côté des services et des talents militaires qui lui ont valu le titre le plus élevé qu'on peut atteindre dans l'armée, des travaux scientifiqnes qui lui ont ouvert les portes de l'Institut, et, qu'il est, comme le maréchal Niel, l'un des administrateurs les plus distingués de notre époque. Quand on n'a encore rendu aucun service à son pays, quand on n'a encore produit aucune œuvre importante, comment n'être pas plus modeste, plus réservé, sinon plus respectueux à l'égard de ceux qui se sont illustrés soit dans l'armée, soit dans les lettres, soit dans les arts? Mais, pour le besoin du parti qu'il sert,

notre confrère ne veut voir en le maréchal Vaillant qu'un troupier sans instruction, incapable d'aucun sentiment artistique, et menant les artistes à coups de plat de sabre. Cependant son plus sérieux, son principal collaborateur, M. Eugène Bellangé, aurait pu l'éclairer, le rassurer, car il nous semble que ni lui, ni son regretté père Hippolyte Bellangé, n'ont pas eu trop à se plaindre du « sabre du maréchal » et des procédés de « l'homme du Cercle. »

M. Edm. Baume nous dit : « Je n'aime pas les militaires. » Soit; tous les goûts sont dans la nature. Mais cela ne donne pas le droit de méconnaître les services rendus au pays et à la science. Puis comment comprendre qu'un directeur de journal qui déteste les militaires, va justement choisir pour rédacteur M. Eugène Bellangé, un artiste qui passe sa vie au milieu des soldats, qui ne peint que des scènes de la vie de troupiers, et qui fera sa fortune et sa réputation, comme son père, en retraçant sur la toile les glorieux faits d'armes de notre histoire militaire.

Du reste, notre confrère aurait pu ajouter qu'il n'aimait pas davantage les académiciens et les fonctionnaires, si nous en jugeons par les phrases suivantes :

« Ne recherche-t-on pas les académiciens dans tous les corps » d'état (*sic*), sauf parmi les littérateurs?... Une kirielle de » gens qui n'ont rien fait pour cela se trouvent sur le tapis » pour les prochaines élections : M. Théophile Gautier, qui, » il est vrai, est bibliothécaire de la princesse Mathilde; — » M. de Loménie... Oh! voilons-nous la face!... »

Et plus loin :

« M. Camille Doucet... il est tombé bien bas. »

Nous le répétons, on ne répond pas à de telles attaques; il suffit de les citer pour qu'il en soit fait justice; ce n'est ni de la critique, ni de la discussion, c'est de l'esprit de parti. Que notre collègue publie une étude critique sur les œuvres littéraires de MM. Camille Doucet, Théophile Gautier et de Loménie, nous la lirons et nous la réfuterons dans ce qu'elle nous paraîtra avoir d'erroné et de passionné. Voilà, selon nous, la seule et vraie mission des journaux d'art et de littérature.

Notre confrère nous fait un crime de fréquenter les salons officiels où nous avons le plaisir de rencontrer son rédacteur principal, M. E. Bellangé. Nous n'avons pas l'honneur

de connaître M. Edmond Baume; nous ignorons quel monde il voit; mais quel qu'il soit, ce monde, nous n'avons pas à nous en occuper. Nous respectons, et nous respecterons toujours, la vie privée de chacun; nous combattons les doctrites, nous rectifions les jugements de nos adversaires, mais nous laissons leur personne en dehors du débat.

Passons maintenant à l'article de M. Eugène Bellangé : —*L'Exposition des Beaux-Arts et le Règlement* (étude raisonnée.)

Si, c'est par à un mouvement de mécontentement que M. Eugène Bellangé a passé à l'ennemi, c'est-à-dire à la rédaction d'un journal systématiquement hostile à l'administration, il a du moins la loyauté de joindre l'éloge à la critique, ainsi qu'on va en avoir la preuve.

« Après avoir fait voir le *contre* et ses dangers, dit-il, il est loyal aussi de rendre justice au *pour* et à ses bienfaits. Le retour des *expositions annuelles*, l'extension du suffrage, l'élection partielle du jury, le grand prix de l'Empereur, l'admission sans examen de tout artiste récompensé, n'eût-il eu qu'*une médaille* ou le grand prix de Rome; les récompenses elles-mêmes augmentées déjà, quoique insuffisantes par leur nature et leur limite; le maintien des *deux médailles d'honneur;* le maintien si légitime aussi des *salles alphabétiques* qui force le public à voir, chercher et juger par lui-même en repandant un peu partout l'attrait et l'intérêt du Salon; la nomination du jury préservé par l'*élection* de l'indifférence et des dangers du hasard; les cartes d'entrée accordées à *tout artiste exposant ou non,* soit que son nom figure au livret de l'année, soit qu'il ait eu précédemment une médaille; ces cartes délivrées, aussi aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, toutes ces mesures enfin sont des plus libérales et des plus justes, et n'ont pu que soulever la reconnaissance des artistes... »

Ainsi doivent tomber « ces vœux imaginaires d'associations nouvelles, intéressées, irréalisables dans leurs effets, aux dividendes *fictifs,* incompatibles avec nos mœurs et nos idées françaises, et dont le résultat déplorable, *en sacrifiant trop facilement et sans raison le concours de l'Etat,* serait de priver l'art et les artistes du solide appui qu'ils réclament, qu'ils ne sauraient renier et qu'ils sont en droit

d'exiger. Associations tentées, d'ailleurs, depuis longtemps, condamnées par l'expérience. . »

Il ajoute encore : « et quant aux tableaux des vieux maîtres, le Louvre, en vue duquel ont été faits tant de sacrifices, le Louvre peut désormais attendre et tenir tête aux plus fameux Musées d'Europe... Et si chacun rend justice aux acquisitions renommées de ce palais d'élite, aux sommes énormes, généreuses et dignes qu'on y a consacrées, aux innovations heureuses et à l'habile direction qui en ont encore rehaussé l'éclat... »

Voilà qui est vrai et bien dit, mais le directeur et le rédacteur du *Globe artistique* sont en contradiction. Selon le directeur, M. Edmond Baume, le maréchal Vaillant, ministre des Beaux-Arts, ne serait qu'un crétin, qu'un sabreur, le surintendant qu'un insouciant, un gaspilleur des collections du Louvre, et l'Empereur un souverain qui sacrifie tout au militarisme. Selon le rédacteur, M. Eug. Bellangé, au contraire on doit beaucoup à l'Empereur qui, entre autres encouragements aux Arts, a fondé un prix de cent mille francs et deux prix annuels de quatre mille francs, et chacun rend justice à l'administration du maréchal Vaillant et du comte de Nieuwerkerke, à *tant de sacrifices faits, aux acquisitions renommées, aux sommes énormes, généreuses, aux innovations heureuses et à l'habile direction qui ont encore rehaussé l'éclat des collections du Louvre*.

C'est là également un démenti donné à M. Galichon, qui dit, dans la *Chronique des Arts* du 14 mars, que l'Angleterre va créer un musée supérieur à ceux de notre France, où l'Etat ne fait rien pour les arts.

Dans cet article sur le Règlement de l'Exposition des Beaux-Arts l'auteur émet quelques vœux qui nous paraissent mériter l'attention de l'administration, puis il critique deux ou trois des réformes apportées à l'ancien Règlement. Nous commencerons par ces propositions et nous répondrons ensuite à ces critiques des réformes auxquelles nous avons quelque peu contribué (1).

---

(1). Un de nos collègues, bien connu des artistes, M. Alphonse Sage, a dépouillé nos Revues des Salons et dressé la liste des

Il vaudrait que l'artiste ait « la liberté *facultative* d'ajouter à la notice de ses œuvres, ainsi que cela a lieu dans la plupart des expositions de province et de l'étranger, le prix demandé par lui pour chacune d'elle. » Nous croyons aussi que cette mesure serait favorable aux exposants.

Il demande aussi la création d'un Louvre pour l'école moderne « où puissent prendre place un jour ses représentants les plus célèbres; vœu légitime et unanime, complément indispensable de ce Musée du Luxembourg, déjà si riche, mais d'où bien des grands noms, bien des chefs-d'œu-

---

réformes dont nous avons pris l'initiative. En voici quelques extraits:

En 1853, M. Auvray demandait que l'administration des Beaux-Arts et la direction générale des Musées fussent réunies dans les mains du même administrateur. La chose s'est faite onze ans plus tard, en 1864.

Dans la Revue du même Salon, il sollicitait l'organisation d'une loterie comme celles qui ont lieu dans les Expositions de province, et quatre ans après, en 1857, la première loterie avait lieu à la suite du Salon.

En 1855, il exprimait le vœu qu'à l'avenir l'entrée du Salon soit gratuite au moins le dimanche. Deux ans plus tard, en 1857, l'entrée gratuite, le dimanche, était accordée.

En 1859, il réclamait: — 1° l'exemption du jury pour les ouvrages des artistes médaillistes de deuxième et troisième classe; Six ans après, en 1865, on faisait droit à cette demande;

2° Que le nombre des ouvrages exposés fut borné à trois pour chaque artiste, et cette mesure était insérée, quatre ans plus tard, au Règlement du Salon de 1863;

3° Qu'un artiste ne soit exempté de passer au jury que pour les ouvrages du genre dans lequel il a été récompensé; après sept ans de persévérance, cette réforme était mise en pratique au Salon de 1866;

4° Que le nombre des médailles décernées, n'étant plus en rapport avec le chiffre des exposants et la somme de talent répandu dans tous les genres, le nombre en devait être augmenté. Cinq ans plus tard, en 1864, le chiffre des médailles qui n'était que de 48 fut porté à 69, dont 40 pour la peinture.

Enfin, en 1868, il demandait qu'une carte d'entrée fut accordée aux artistes récompensés, non exposants. Cette faveur a été insérée aux Règlements de 1869.

vre se trouvent fatalement exclus, soit par insuffisance des budgets, soit par insuffisance de salles qui semblent envahies, trop peu nombreuses ou par trop restreintes. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce projet est à l'étude, mais il ne nous paraît pas possible à réaliser de sitôt. En attendant, l'administration y supplée par des succursales établies dans les principaux musées de province.

Arrivons maintenant à la critique des réformes introduites depuis quelques années au règlement de l'Exposition des Beaux Arts.

Pour apprécier sciemment ces réformes, il faut connaître les causes qui les ont amenées, il faut avoir vécu sous le régime qui a précédé ces réformes, avoir été témoin des plaintes, des injustices auxquelles ce régime a donné lieu, et en avoir souffert soi-même. Depuis 1824, que nous suivons et étudions les Expositions, nous avons quelque expérience en ces matières; M. Eugène Bellangé nous pardonnera donc si, sur certains points, nous ne sommes pas de son avis. Notre confrère a le bonheur d'être trop jeune pour avoir connu l'ancien régime, et, eût il été de cette époque, que, dans sa condition de naissance, il n'en aurait point souffert. En effet, les fils de membres de l'Institut ou d'artistes parvenus à la réputation, ont leur carrière favorisée, sinon assurée en naissant. Ils vivent dans l'aisance, choyés dans la famille; ils sont instruits dans les lycées, et leurs études artistiques, dirigées par leur père, un maître qui n'est pas chiche de ses conseils, de ses leçons; leurs débuts sont encouragés, protégés par les amis de ce père, dont les camarades sont professeurs à l'École des Beaux Arts, membres des jurys d'admission et des récompenses aux Expositions; ils sont admis, tout jeunes encore, dans les salons que fréquente leur père, et où, d'ordinaire, on a l'honneur de n'être appelé qu'après s'être fait une réputation, soit dans les arts, soit dans les lettres. Or, dans de telles conditions, il nous paraît difficile qu'on n'arrive pas, sans se douter des vices d'un régime dont on n'a pas eu à souffrir.

Mais pour le pauvre diable qui débarque à Paris, poussé par cette fièvre qu'on appelle l'amour de la gloire, la rage d'être artiste. Oh! pour celui-là, c'est tout autre chose. Sans fortune, sans protection, forcé de chercher dans le travail

et dans le pain quotidien et les moyens d'étudier; vivant de privations de toutes espèces, marchant de déception en déception; à celui-là il faut une foi inébranlable dans son art, une énergie à toute épreuve; il lui faut le double de temps, le double de talent pour attirer l'attention et se faire un nom honorable dans les arts. Et, pour quelques natures d'acier qui ont résisté à cette vie impossible, et qui ont atteint le but, combien ont dû s'arrêter à moitié chemin, impuissants à continuer cette route où l'écueil renaît à chaque pas! combien, hélas! sont morts de privations et de chagrins!

S'il est tout naturel que les premiers tiennent à un ordre de chose qui favorise leurs intérêts, il n'est pas moins naturel que les autres, et surtout l'administration actuelle, aient cherché les moyens de dérouter toute camaraderie, de supprimer toute domination d'école, soit dans les concours, soit dans les Expositions officielles de l'État.

Les Expositions officielles de l'État n'ont pas été instituées en faveur de telle école plutôt que de telle autre, de tel genre de peinture plutôt que de tel autre; c'est un concours auquel sont conviés, aux mêmes titres, toutes les écoles et tous les genres.

Une fois ce principe, vraiment démocratique, adopté, il fallait supprimer la domination de l'école classique, représentée par l'Académie des Beaux-Arts, qui repoussait de nos Expositions tout ce qui s'écartait de sa manière de faire : les œuvres d'Eugène Delacroix, de Robert Fleury, de Diaz, de Théodore Rousseau, de Jules Dupré, etc.; il fallait trouver la combinaison d'un jury formé des représentants de toutes les écoles, afin qu'aucune ne fut opprimée.

C'est à tort qu'on a souvent dit et écrit que les refus du jury académique avait pour mobile des jalousies, des haines. Trop haut placés dans les arts pour envier qui que ce soit, ces illustres maîtres n'obéissaient qu'à leur conviction, qu'au principe d'une école, la seule bonne, selon eux, la seule qui doive exister.

Quant à nous, en demandant de remplacer le jury académique par un jury sorti du suffrage des artistes nous n'avons cherché qu'à détruire l'esprit de camaraderie d'école, nous n'avons eu en vue que de remplacer un privilége par

une mesure libérale, mettant les artistes à l'abri du despotisme de l'esprit de coterie.

Y est-on parvenu? Non, pas entièrement. Mais il faut reconnaître que tel qu'il est composé aujourd'hui, le jury est essentiellement éclectique sans que l'élément académique en soit exclu, puisque sur douze artistes qui composent le jury de peinture, on compte cinq membres de l'Académie des Beaux-Arts.

La combinaison que propose M. E. Bellangé offrirait-elle des garanties d'indépendance plus réelles, plus complètes? Nous ne le croyons pas. Demander que tous les membres de l'Académie des Beaux Arts soient de droit du jury et en forment ainsi les *deux tiers*, c'est rétablir à peu près l'ancien ordre de chose, favorable à un certain nombre d'artistes, mais contraire aux intérêts de la majorité d'entre eux.

Notre confrère demande encore qu'on accorde à chaque artistes le droit d'exposer un plus grand nombre d'ouvrages.

Voici les raisons pour lesquelles nous avons sollicité que le nombre des ouvrages à exposer fut restreint au chiffre de trois pour chaque artiste.

Les Expositions officielles sont des concours et non des bazars institués pour la vente des ouvrages. Et puis, le nombre des œuvres exposées, déjà si considérable, déjà si fatigant à examiner, ne dégoûterait-il pas les visiteurs, ne blaserait-il pas le goût du public? D'ailleurs, c'est sur les instances de membres de l'Institut que nous avons, pendant plusieurs années, réclamé cette réduction. Ils déclaraient que si cette réforme n'était pas accordée, ils se verraient forcés de renoncer à faire partie du jury, tant l'examen d'une si grande quantité d'ouvrages les fatiguait Quelques artistes prétendaient qu'on ne devrait exposer qu'un ouvrage, le meilleur de ceux faits dans l'année. Le chiffre de trois nous a paru préférable. L'administration a pris un terme moyen ; elle s'est prononcée pour deux, nombre suffisant à l'artiste qui se préoccupe beaucoup plus de sa réputation que du commerce de tableaux.

M. E. Bellangé voudrait le rétablissement de l'ancienne classification des médailles : première, deuxième et troisième classes, et qu'on en augmente le nombre, qui lui paraît en-

core insuffisant quoiqu'il ait déjà été presque doublé en 1864. C'est une preuve que notre confrère ne croit pas, comme quelques-uns de ses collaborateurs, à la décadence de l'art sous le règne de Napoléon III.

Nous n'avons pas à chercher les motifs qui portent notre confrère à préférer les trois classes de médailles de l'ancien régime, aux médailles actuelles, d'une valeur unique, pouvant s'obtenir trois fois Nous laissons à son collaborateur, M. de Lacour, le soin de le réfuter en c tant le fait suivant :

« De retour de son voyage dans les mers du Levant, dont il rapporta des cartons pleins de croquis d'une si grande originalité. Decamps peignit et exposa son charmant tableau de *la Patrouille de Hadji-Bey*, le chef de la police de Smyrne, escorté de ses soldats albanais. Cette toile fut l'événement du Salon, elle inaugurait cette série d'œuvres d'un si puissant coloris qui a placé Decamps au niveau des plus grands peintres des écoles hollandaise, italienne, flamande et française. Mais l'oracle rendu par Abel de Pujol n'était pas oublié, et les critiques classiques ne pouvant nier la richesse et la vigueur de la palette du nouvel exposant, se rejetèrent sur son ignorance du dessin et déclarèrent que la pose d'Hadji-Bey était impossible, et que pour la réaliser il fallait supprimer une partie du dos du cheval. Les envieux, si nombreux parmi les artistes, battirent des mains, et Decamps allait être *éreinté* lorsqu'il fit à ses adversaires la seule réponse qui pût rester sans réplique. Un matin, avant l'admission du public, nous nous rendîmes, tous ses amis avec lui, au Salon et devant nous avec un crayon blanc, il dessina sur son tableau les nuds de l'homme et du cheval, et prouva ainsi non-seulement que la critique était mal fondée, mais encore qu'aucun artiste ne pouvait le surpasser pour l'exactitude et la correction des formes académiques. Nous nous partageâmes entre tous ses camarades la mission de faire à tour de rôle et en nombre suffisant, la faction auprès de son œuvre, afin que nul n'effaçât l'ingénieuse et accablante réplique. Les zoïles devenus muets, il fallait que le jury se prononçât sur le classement et la valeur de l'œuvre. Aujourd'hui, avec la classe unique de médailles, Decamps eût été récompensé comme il le méritait. Mais avec les diverses sortes de médailles d'argent ou d'or, de 1re, 2e et 3e classe,

avec l'esprit routinier que, quelque fût le mérite, déclarait une croûte historique supérieure à un chef-d'œuvre peint sur une toile de chevalet, *dite de Genre* et qui n'accordait une médaille de 2e classe qu'après l'obtention d'une médaille de 3e classe, etc., etc., la direction des musée royaux envoya à Decamps une médaille d'argent. Le peintre indépendant la renvoya au ministre de la Maison du Roi en lui écrivant qu'il ne demandait pas l'aumône.

» Nous avons cru devoir citer ce fait, dont nous avons été témoin, afin de justifier notre opinion, qui est contraire à celle de M. Bellangé sur le rétablissement des anciens classements, des anciennes médailles et des anciens jurys. »

Ce sont des faits de cette nature et de plus graves encore qui ont déterminé l'administration à n'avoir plus qu'une seule sorte de médailles.

Quoi qu'il en soit, l'article que nous venons d'examiner fait honneur à M. Eug. Bellangé : c'est une œuvre sérieuse, l'œuvre d'un artiste convaincu auquel il manque un peu d'expérience, défaut dont les ans le guériront trop tôt.

Les tribunaux viennent de se prononcer dans un débat relatif à la succession du célèbre peintre Prud'hon.

Prud'hon, le peintre d'histoire, fut abreuvé de chagrin sur la fin de sa vie. Sa femme avait dû, à raison d'une maladie très grave, être traitée dans une maison de santé ; ses enfants étaient mariés au loin ; il était donc resté seul, lorsqu'un de ses amis, M. de Boisfremont, peintre lui-même, offrit à son ami une hospitalité dans sa maison.

Pierre Prud'hon, pour reconnaître l'affection et le dévouement de son ami, lui légua ses toiles, ses dessins, ses ébauches.

M. de Boisfremont renonça au bénéfice du legs, et la famille fit vendre les tableaux, le mobilier et les objets d'art dépendant de la succession Cette vente ne produisit pas plus de 23,000 francs. M de Boisfremont racheta là une partie des œuvres de son ami. Depuis il compléta sa collection par l'acquisition de quelques autres toiles.

M. de Boisfremont étant mort dernièrement, on constata lors de l'inventaire la présence de quelques tableaux de Prud'hon ; leur vente produisit 62,000 francs.

M. Hippolyte Prud'hon, fils du peintre, aujourd'hui méde-

cin en province, crut devoir former une action en restitution contre les héritiers de Boisfremont, à raison du prix de tableaux qui auraient été en 1823 attribués à leur auteur en paiement des sommes à lui dues.

Les œuvres de Prud'hon, répondaient les héritiers de Boisfremont, sont aujourd'hui plus appréciées qu'elles ne l'étaient en 1825. Si la famille de Prud'hon eût fait comme M. de Boisfremont, au lieu de vendre les œuvres du maître, elle les eût conservées, aujourd'hui elle trouverait une fortune dans cet héritage paternel.

La cour, confirmant le jugement de première instance, a rejeté la demande M. Hippolyte Prud'hon.

Il paraît que M. Rouget (Etienne), préparateur aux écoles du gouvernement, vient de trouver un fixatif-direct qui intéresse vivement les artistes et les collectionneurs.

L'inventeur a trouvé la fixation *directe,* instantanée et absolue de tout dessin fait sur n'importe quelle surface recevante, avec n'importe quelle matière : fusains, sanguine, mine de plomb, pastels durs, gouache, etc. Dessins anciens, estampes, manuscrits sont mis, au moyen du fixatif Rouget, à l'abri des piqûres, de l'humidité, enfin de toute détérioration.

Du reste, rien n'est plus facile à employer que le procédé de M. Rouget; car tout milite en sa faveur. Le liquide se projette directement en gerbe pulvérisée sur la surface à fixer, au moyen d'un petit appareil en cristal d'une simplicité élémentaire. En quelques secondes, le résultat est produit, et l'on pourrait défier l'œil le plus exercé de distinguer ensuite un dessin fixé d'un autre qui ne le serait pas.

L'appareil tient tout entier dans une boîte ovale, pouvant être aisément placée dans la poche. Ces avantages pratiques enchanteront tous ceux qui travaillent d'après nature; on n'éprouvera plus, comme autrefois, la constante déception, en rentrant au logis, de trouver son travail effacé ou barbouillé.

Il y a quelques années, des terrassiers mirent à nu, dans le voisinage d'un portail de Bayeux, des fragments de sculpture antique. On reconnut qu'ils provenaient d'un arc de triomphe ou d'une porte monumentale du troisième siècle.

Parmi les débris, se trouvait un chapiteau assez écorné, portant en relief une figure que les savants prirent pour un génie du Panthéon romain; ils vantèrent même en termes attendris ses belles formes et la pureté de son dessin, et en cela ils montrèrent beaucoup de bonne foi et de bonne volonté, car le petit génie, maltraité par le temps, n'était plus qu'une so te d'ombre, une trace de lui-même!

Les savants se trompaient; le petit génie méridional mérite mieux encore. Il paroît que cette figure n'est autre pue celle du dieu *Mên*, divinité asiatique, d'origine phénicienne, adorée très anciennement en Phrygie et dans toute l'Asie mineure.

La pierre du chapiteau a gardé les traces d'un doubje croissant, situé sur lo sommet de la tête et derrière le cou de la statue. Cet attribut lunaiee est, dit-on, déeisif. Le dieu est mâle. Autre caractére exclusif de Mên : il tient de la main gauche, avec le geste hiératique des statues assyrienes, la mystériense pomme de pin, insigne d'Esculape, et dont les vertus étaient réputées infaillibles en Orient contre les sortiléges et les maladies.

Mên a perdu, il est vrai, le bonnet dont l'a coiffé la Phrygie et la tunique dont l'a coiffé la Perse; mais il y a si loin de Sidon à Bayeux! On nous assure, d'ailleurs, que ce sont d'indispensables concessions aux usages du Panthéon romain, qui aimait la nudité. Enfin le sexe masculin, attribué à une divinité lunaire, constituait dans ce Panthéon une anomalie déjà assez forte.

Voilà un exemple important et nouveau des cultes orientaux en Europe avant le triomphe définitif du christianisme. Ce sera la première fois qu'on aura constaté, dans une des parties les plus reculées de l'ancienne, l'importatien du culte du dieu Mên, ou du moins la présence en quelque sorte officielle de ce dieu parmi les divinités romaines.

Un officier d'état-major de l'armée d'Algérie a trouvé deux grandes nécropoles outerraines, postérieures, selon toute probabilité, à l'époque où les Romains s'établirent en Numidie. Les tombeaux appartiennent aux indigènes de la contrée. Leur architecture ne manque ni élégance, ni de grandeur; comme dans les lieux de sépulture commune des

Romains, on y voit des urnes funéraires placées dans des urnes funéraires placées dans des niches.

M. Chalons d'Argé, l'un des doyens des critiques d'art et avec lequel nous avions des rapports d'amitié depuis bientôt quarante ans, vient de succomber à une terrible maladie, l'aphasie, sorte de paralysie du cerveau, qui laissait peu d'espoir de le sauver. Il venait de terminer un dictionnaire complet des artistes français qu'il se proposait du publier avec des gravures, d'après les principaux ouvrages des maîtres de notre Ecole contemporaine.

Directeur de la *Gazette des Théâtres* en 1835, il a fondé, en 1850, la *Gazette des Arts*, qui n'a vécu qu'un an à peine. Il faisait les comptes-rendus du Salon dans le *Monde illustré* et diverses revues d'art; il était correspondant du *Nord* et de l'agence Havas.

En 1848, il fut chargé d'inventorier les objets des Tuileries. Par ses soins, les tableaux, les statues furent préservés de la dévastation; les diamants et les valeurs appartenant à la famille royale furent déposés au trésor.

Chalons d'Argé était employé au bureau des archives du ministère des Beaux-Arts; il comptait cinquante ans de service, et était âgé de soixante-dix ans.

LOUIS AUVRAY.

A L'AUTEUR D'UNE LETTRE ANONYME

—

Tous les honnêtes gens, d'une voix unanime,
Doivent flétrir l'auteur d'une lettre anonyme;
Le brigand qui brandit un poignard assassin,
Le *bravo* qui, le soir, va vous frapper le sein,
Valent mieux que cet homme; il n'est rien dans le monde
D'aussi lâche que lui; l'être le plus immonde
Et le plus détesté : le vil, l'affreux serpent
Qui se cache, qui guette une proie en rampant,
Et gonflé de venin, la dévore avec rage;
Vaut bien mieux que cet homme; il a plus de courage.

Oui, n'est-il pas abject, ignoble, l'ennemi
Qui peut frapper un cœur doucement endormi ;
Qui vient, crachant du fiel, du poison sur cette âme,
La tuer sans défense ? ah ! n'est-il pas infâme ?

LÉON MAGNIER.

REVUE THÉATRALE

—

Opéra : *Faust*. — La Messe de Rossini au Théâtre-Italien. — Théâtre-Lyrique : *En Prison ;* reprise de *la Poupée de Nuremberg*. — Ambigu : *la Famille des Gueux*. — Gaîté : *la Vierge noire*. — Un mot sur *les Oreilles d'Ane*, opérette de MM. Fernand Langlé et Félix Savard.

Le succès de la reprise de *Faust*, à l'Opéra, n'a pas dépassé toutes les espérances : la musique de M. Gounod, tant de fois acclamée au Théâtre-Lyrique, s'est trouvée un peu dépaysée rue Le Peletier ; cette transplantation ne lui a pas été complétement favorable ; ses mélodies se perdent dans ce grand vaisseau. Le changement d'interprètes aussi à contribué à cette désillusion : Mlle Nilsson, malgré son immense talent, fait regretter parfois Mme Miolan-Carvalho, la créatrice du rôle de Marguerite : M. Colin n'a rien de remarquable, et M. Faure lui-même, si beau sous les riches atours de Don Juan, est un Méphisto doméâtre qui n'a rien de diabolique. A part cela, il faut louer M. Perrin du goût avec lequel il a monté cette œuvre magistrale ; seulement nous aurions peut-être mieux aimé que tous ces frais fussent faits pour un opéra nouveau.

Au Théâtre-Italien, on a chanté la Messe de Rossini. Cette solennité nous a rendu pour quelques soirs l'Alboni, — cette *étoile* qui se couche.

En Prison, au Théâtre-Lyrique, est un opéra comique très-ordinaire comme libretto, mais fort joli comme musique ; M. Guiraud est un musicien d'avenir : le même soir on a repris *la Poupée de Nuremberg*, d'Adolphe Adam ; il y

a eu des applaudissements pour cette ravissante petite partition.

MM. Jules Claretie et Pétruccelli de la Gattina ont donné, à l'Ambigu, un beau drame, *la Famille des Gueux;* c'est un épisode de la révolte des Pays-Bas contre la domination espagnole; les *Gueux* combattaient pour reconquérir leur indépendance. M. Jules Claretie, un jeune, un vaillant, a puisé dans cette lutte, un sujet très-dramatique, très-émouvant, et il l'a traité avec une vigueur peu commune; l'intérêt et le style rachètent amplement les quelques inexpériences que l'on trouve çà et là dans cette pièce.

J'aime bien moins *la Vierge noire*, à la Gaîté ; c'est un vieux mélodrame, bien usé, bien naïf, honnêtement fait pourtant, mais dont les situations sont si ressassées qu'elles ne peuvent plus guère intéresser. Ces choses-là ne sont plus prises au sérieux en ces temps de scepticisme.

Je me fais un devoir de ne jamais parler ici des cafés-concerts. Qu'on me permette une petite exception en faveur du concert Tivoli, où l'on a repris *les Oreilles d'Ane*, opérette-bouffe de MM. Fernand Langlé et Félix Savard, musique de M. Armand Roux. Cette pièce, représentée l'an passée aux Nouveautés, a trouvé pour interprètes, au théâtre de M. Barbarin, une excellente prima donna, Mlle Mandarine, de joyeux comiques, MM. Bégué, Paul Dabbée et Guillot, et une gracieuse ingénue, Mlle Claudia Tell; décors, costumes, chœurs, ballets même, rien ne manque à la petite fête : quant au succès, ma modestie m'empêche de constater qu'il est très grand.

L.-Félix SAVARD.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Expositions de Roubaix, de Chartres, du Havre, d'Alger.—Achats faits à l'exposition de Marseille. — Exposition de Cambrai.

Dans notre précédente livraison, nous avons annoncé que l'Exposition, de *peinture* seulement, ouvrirait le 29 mars prochain à Roubaix. Nous lisons dans les journaux de la localité que : « Le terrible ouragan qui s'est déchaîné

dernièrement sur la ville de Roubaix y a causé des dégâts considérables. La charpente du palais de l'Exposition a été renversée et la perte de l'entrepreneur est très-importante.

» La reconstruction du palais de l'Exposition est déjà commencée sur d'autres plans et plus près de la mairie. Ainsi protégé contre de nouvelles tempêtes, le palais sera moins élevé, et, cette fois, construit dans les meilleures conditions de solidité. Il se composera de deux salons de 50 m. sur 10. Quarante ouvriers seront employés aux travaux, et l'ouverture de l'Exposition n'éprouvera aucun retard. Cette solennité artistique s'annonce d'ailleurs comme devant être des plus remarquables. »

Une Exposition artistique et industrielle doit avoir lieu à Chartres, au mois de mai prochain, lors du concours régional, sous le patronage de la Société Archéologique d'Eure-et-Loire Voici le règlement adopté pour la partie artistique et archéologique :

» Déjà, en 1858, la Société Archéologique a tenté et réalisé à Chartres une Exposition artistique qui, grâce à la généreuse libéralité des propriétaires du département, a obtenu le plus brillant succès. On renouvelle aujourd'hui cette tentative sur une plus grande échelle. Partout la Commission a rencontré les plus vives sympathies, et est assurée déjà du concours d'un grand nombre d'amateurs.

» Indépendamment des objets d'art et de curiosité proprement dits, l'Exposition admet les œuvres des artistes vivants.

» Pour les œuvres de beaux-arts (peinture, sculpture, dessin, architecture, gravure) qui voudront bien envoyer les artistes vivants, français et étrangers ; il est nécessaire que les déclarations soient faites dans le plus bref délai possible.

» L'Exposition devant ouvrir le 1er mai, les objets seront reçus du 1er au 15 avril. La durée de l'Exposition est fixée à un mois environ. Pendant ce temps, il ne pourra être apporté ni enlevé aucun objet. — Les artistes vivants sont priés d'indiquer dans leurs déclarations le nombre et la dimension de leurs œuvres, et le prix, s'ils le jugent à propos, en vue de la vente et de la loterie qu'on se propose d'organiser.

» Un jury, nommé par le Comité et les exposants, décernera les récompenses qui pourront être accordées. »

La Société des Amis des Arts du Havre songe déjà à organiser en 1870, sous le patronage de la ville, une nouvelle Exposition des Beaux-Arts. C'est très bien, et nos encouragements sont acquis à la Société havraise. Mais nous engageons cette Société à renoncer à décerner des médailles, — comme l'an dernier... hélas! — et à consacrer tous ses fonds aux acquisitions d'œuvres d'art. C'est la seule et véritable récompense désirée par l'artiste.

La Société des Beaux-Arts d'Alger, fondée sous le patronage de la duchesse de Magenta, vient d'ouvrir sa seconde Exposition, qui nous paraît supérieure à la première dont, nos lecteurs s'en souviennent, nous avons rendu compte. Cette Exposition comprend deux parties bien distinctes : les envois faits par les artistes ; puis les œuvres appartenant à des amateurs et prêtées par eux. Cette dernière partie suffirait pour assurer le succès de l'Exposition ; elle renferme des toiles de MM. Bonvin, Brion, Caraud, de Curzon, Jules Dupré, Gérôme, Hamon, Héber, Ch. Muller, Tabar, Lauwick, Guillaumet, Léogier, François, Emmanuel Lauret, Desprez, Dauzats, Eugène Delacroix, Heim, Papety, Gros Et Goya. Nous reviendrons sur cette Exposition, qui fait le plus grand honneur à l'initiative et au goût artistique de la duchesse de Magenta.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'Exposition qui vient d'avoir lieu à Marseille. Voici maintenant la liste des acquisitions qui ont été faites :

Anker : le Chariot. — Baron (L.) : Un grand Malheur ; le Bain de la Poupée. — Baudit (Amédée) : Un Bois de Sapins aux environs de Cannes ; Environs d'Hyères. — Bouillon-Landais : Marine, environs de Marseille. — Brest (Fabius) : Mosquée de Muhamedy, à Constantinople. — Brissot de Warville : Moutons. — Brunner-Lacoste : Une bonne Chasse. — Cabasson (Marius) : Paysage (fusain). — Caraud ; la Fin de la Toilette. — Cassagne : le Dormoir, forêt de Fontainebleau. — Cauvain (Edouard) ; Soleil levant ; Marine (aquarelle). — Claude (Eugène) : Fleurs ; Marguerites. — Dansaërt : le Vieil Employé ; les Encyclopédistes. — Decaen : le Chien de l'Officier ; Soir de Solférino. — De

Conninck : les Moccoli, fin du carnaval à Rome. — De Viviers (Henri) : Rendez-vous de Chasse. — Dupré (Victor) : Vaches à l'Abreuvoir ; Environs de Trouville. — Fraissinet : le Matin sur l'Etang. — Guiaud (Jacques) : Une Rue de San-Remo ; Rivière de Gênes. — Guichard : la Rentrée au Port; Souvenir de Bretagne. — Lauvergne : Appareillage forcé sur la rade de Saint-Denis, île Bourbon. — Maglione : la Barque ; Etang de Berre. — Maréchal : Bateau de Pêcheurs en détresse. — Marohn : Jeune Femme des environs de Berlin. — Martin (Paul) : Vue des Hautes-Sièyes, bords de la Bléone, à Digne, soleil couchant (aquarelle) ; le Vallon de Mouirouès, à Digne (aquarelle). — Meester (Anatole de) : la Partie de Musique. — Noble-Pijeaud (Mme) : Un Coin de Table ; l'Absinthe. — Pallière : le Fils du Titien et Béatrix Donato. — Patrois : la Joie de la Maison. — Pecrus : la Liseuse. — Pellegrin (Donat) : la Promenade. — Pierdon : les Ruines ; Soleil couchant. — Pils : Passage de l'Alma. — Ponthus-Cinier : Rives du Drac, près Grenoble. — Régnier (Antony) : le Premier pas dans l'eau. — Roybet : le Porte-Drapeau. — Serres (Antony) : A l'Eglise. — Suchet : la Pêche aux Thons, dite la *Courrentille;* la Levée des *tis* (Pêcheurs catalans).

La Société d'émulation de Cambrai s'occupe en ce moment de l'organisation d'une exposition des Beaux-Arts qui aurait lieu dans cette ville au mois d'août 1870.

LOUIS AUVRAY.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE EN 1868

—

Au commencement de chaque année, l'administrateur de la Bibliothèque impériale publie le tableau des dons faits à l'établissement pendant le cours de l'année précédente. Nous allons indiquer brièvement les plus précieux et ceux qui intéressent les artistes : l'Empereur a fait don, au département des manuscrits, d'un présent du roi des Birmans, le grand ouvrage boudhique, désigné sous le nom de Tripitaka (la *Triple Corbeille*). Il forme vingt-huit volumes, en

caractères birmans, sur ôles ou feuilles de palmier, superbes volumes renfermés entre des planchettes de bois indigène, dorées ou ornées de peintures. Il y est joint un exemplaire de Kamavocca, écrit en anciens caractères pâlis, dont chaque feuillet est entouré de figures et d'ornements tracés en rouge sur fond noir.

Au département des médailles et antiques, vingt impériales d'or, dont les similaires avaient pour la plupart disparu dans le vol de 1831, et qui n'avaient pu être jusqu'à présent remplacées, ont comblé cette lacune partielle et enrichi les médailliers. Dans ces monnaies d'une extrême rareté, on peut citer un Caïus César, fils d'Agrippa, un Dide Julien, un Diaduménien, un Tribonien Galle, un Valérien jeune, du plus haut intérêt. C'est à l'auguste sollicitude de l'Empereur qu'il faut faire remonter l'origine de cet accroissement heureux et inespéré, qui a pu être réalisé, grâce aux ordres généreux de Sa Majesté.

Le Prince Napoléon a fait don, au même département, d'une série de pièces romaines, byzantines et hongroises, rapportées de son voyage dans les provinces danubiennes.

Le département des médailles et antiques doit aussi à M. Lagerberg, conservateur du musée de Gothembourg, plusieurs médailles suédoises; — à M. de Saulcy, sénateur et membre de l'Institut, une rare monnaie des croisades; — à MM. Morel-Fatio et A. de Barthélemy, des pièces vénitiennes et des monnaies françaises du moyen âge.

Le département des estampes, comme les précédentes années, s'est vu attribuer par le ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts des exemplaires de grands ouvrages d'art et d'archéologie, auxquels ont été accordés, sous forme de souscriptions, les encouragements de l'Etat.

Un autre don d'un intérêt exceptionnel est celui qui a été fait par le ministre de l'instruction publique d'une collection de dessins, peintures, aquarelles, etc., exécutés par M. de Waldeck sur les ruines de divers monuments du Mexique. Cette collection, acquise par l'Etat, et qui a servi à la publication de l'ouvrage intitulé : *Monuments anciens du Mexique, ruines de Palanqué, Ococingo*, etc., est de nature à fournir les plus utiles et les plus exacts renseignements sur

le développement de la civilisation et des arts dans une contrée où il ne reste plus aujourd'hui que de rares vestiges de son ancienne splendeur.

On peut citer encore, pour le département des estampes, sept pièces à l'état d'épreuves d'essai, dues à M. Henriquel-Dupont, qui ont enrichi l'œuvre de cet illustre maître de la gravure contemporaine; une collection de banknotes américaines offerte par S. A. I. le Prince Napoléon; — des eaux-fortes de M. Haussollier, par lui gravées d'après un dessin d'Ingres et d'après les nouvelles peintures de M. Bezard à l'église Saint-Eustache; — enfin, cent treize épreuves de choix ou avant la lettre de pièces gravées pour la *Gazette des Beaux-Arts* et données par M. Galichon, son directeur, l'un des bienfaiteurs les plus assidus du département des estampes.

A son origine la bibliothèque Richelieu n'avait pas l'étendue qu'elle a de nos jours. Sans remonter si haut, sur l'emplacement qu'elle occupe actuellement, s'élevait le palais Mazarin, qui avait du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs une galerie de tableaux fort renommée.

Plus tard, on réunit à ce palais l'hôtel Colbert. Les vastes bâtiments qu'on démolit datent de cette époque.

Cette transformation apportée par le temps, en raison de l'importance qu'a acquise progressivement la Bibliothèque, dont la formation remonte au quatorzième siècle.

La Bibliothèque impériale fut commencée par le roi Jean, qui possédait 8 à 10 volumes. Elle fut portée à 910 par Charles V, nombre considérable pour une époque à laquelle l'imprimerie n'existait pas.

Elle avait sous François Ier 1,890 volumes; 16,746 sous Louis XIII; 50,542 sous Louis XVI, et près de 100,000 au moment où la suppression des maisons religieuses vient accroître ses richesses.

Les volumes et pièces imprimés s'élèvent aujourd'hui à environ 3,000,000; les manuscrits à plus de 100,000; les estampes et gravures, les cartes à plus de 2,500,000 et les médailles à plus de 120,000. L. A.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1869.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 857).

Lecture et adoption du procès verbal.

ENVOIS ET CORRESPONDANCE.

Le Monde artistique (article de notre collègue M. Ch. Lucas sur le concours de gravure en médailles, concours ouvert par la Société libre des Beaux-Arts.) (Archives.)

Journal de la Société Impériale et centrale d'Horticulture. (Archives.)

M. Ch. Lucas distribue au bureau et aux membres présents sa Notice sur le monument des sources de la Seine. (Rapporteur, M. Sage.)

Bulletin de la Société française de Photographie. (Rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.)

Nos collègues, M. Eugène, M. O. Dognée, secrétaire général du Congrès international de Bonn, M. Aus', M Weerth, aussi secrétaire général du même Congrès, sont promus au grade supérieur, l'un de la Couronne de Prusse, l'autre de l'Aigle rouge. M. Ch. Lucas est nommé membre correspondant de la Société archéologique et historique de la Charente et de la Société historique de Compiègne.

Candidature de M. Arthur de Marsy, conservateur du musée Vivenel, secrétaire de la Société historique de Compiègne (Oise). Présentateurs : MM. Fayet, Lucas, Eug. M. O. Dognée. Commission, MM. Martin Saint-Léon, Sage et Crivelli.

Lettre de M. Fayet : il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Une indisposition presque subite nous prive de sa présence. L'assemblée lui envoie l'expression de ses sympathies.

M. Ch. Lucas entretient l'assemblée d'une soirée musicale donnée par notre collègue Mme la baronne Almaury de

Maistre pour l'audition de fragments de ses opéras inédits : *Ninive et Cléopâtre*. L'interprétation de ces œuvres a, une fois de plus, attesté le talent de nos collègues, Mlle Nina de Rionnelle et M. Charles Poisot, et mis en lumière les beautés des compositions musicales de Mme la baronne de Maistre, dont la Société libre des Beaux-Arts a, l'an passé, récompensé d'une médaille d'argent un remarquable *Stabat Mater*.

M. Crivelli donne lecture de son rapport sur les Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne. Ce rapport est accueilli par d'unanimes éloges ; l'insertion en est votée d'urgence.

M. le président annonce que les débuts de notre collègue, Mlle Karl, remis à huitaine pour la première représentation de *Mlle la Marquise* à l'Odéon, auront lieu vendredi prochain, 19 février.

M. Louis Auvray communique à l'assemblée le résultat de ses démarches pour la séance annuelle. Des mesures seront prises pour en assurer le succès.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

P. S. — Une commission composée de MM. les présidents de classes est désignée par l'assemblée pour examiner une proposition du secrétaire général.

Séance du 2 Mars 1869

Présidence de M. Louis Auvray, vice-Président (Bulletin n° 858.)

Lecture et adoption du procès verbal de la précédente séance.

CORRESPONDANCE.

M. P.-B. Fournier s'excuse de ne pouvoir présider la séance.

M. Da Silva, architecte du roi de Portugal, annonce un envoi. Cet ouvrage sera examiné par une commission.

DÉPOT :

Messe solennelle de Rossini. Opinion des journaux.

Billets de concert de nos collègues MM. W. Krüger et Joseph White : ils sont distribués aux membres présents.

Election de M. de Marsy (section d'archéologie).

Candidature de M. Fernand-Louis-Arnould Leproux, archiviste-paléographe. (Commission : MM. Fayet, Ch. Lucas, Eugène M.-O. Dognée.)

M. Sage donne lecture de son rapport sur les Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Ce rapport très-consciencieux, très-détaillé, donne une idée complète des travaux de la Société de Cambrai, l'une des plus importantes du département du Nord.

MM. Martin Saint-Léon, Auvray, Ch. Lucas, Fayet, Mathieu-Meusnier, échangent leurs idées sur le caractère général que doivent prendre les comptes-rendus des travaux des sociétés correspondantes. M. Sage achèvera son rapport pour la prochaine scéance.

M. Louis Auvray rappelle que la question des conférences à faire pour la Société libre des Beaux Arts reste mise à l'ordre du jour. Après une discution à laquelle prennent part MM. Fayet, Ch. Lucas, Martin et L. Auvray, le principe des conférences est adopté par l'assemblée.

Le secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Archéologie

Une découverte importante de monnaies françaises en or et en argent, de différents modules, et pour la plupart, d'une belle conservation, a eu lieu, la semaine dernière, dans une commune voisine de Lisieux.

Les pièces les plus anciennes remontent au règne de Louis XII ; les plus récentes datent du règne de Henri III ; les autres monnaies appartiennent aux règnes de François Ier, Henri II, Charles IX, Ferdinand et Isabelle de Castille, Charles-Quint, roi d'Espagne et des Deux-Siciles, empereur d'Allemagne, proclamé roi en 1516, du vivant de Jeanne, sa mère ; Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas (1555) ; Sébastien, roi de Portugal (1557-

1578) ; Jean VI ou Jean V, roi de Portugal. Le nombre de ces pièces s'élève à 50 ; 16 en or et 31 en argent ; quelques unes sont rares, et pourraient figurer avec avantage dans la collection d'un amateur.

Parmi les pièces les plus remarquables, nous signalerons aux numismates un *écu d'or au porc-épic*, frappé en Bretagne ; un *écu d'or au soleil*, de François Ier ; trois *écus d'or au soleil*, du même roi ; deux monnaies d'or, grand module, de Ferdinand V et Isabelle, avec les portraits en profils du roi et de la reine ; quatre pièces en or, moyen module, de Jeanne et Charles V ou Charles-Quint : deux monnaies également en or, de Philippe II, roi d'Espagne et des Pays-Bas (Hollande) ; deux pièces en or, de Sébastien, roi de Portugal ; trois testons en argent, de François Ier : un teston de Henri II, frappé au balancier ; un autre du même roi, frappé en Dauphiné ; un teston de Charles XI également frappé en Dauphiné ; trois testons de Henri III, dont deux à l'écu et un avec croix fleuronnée, portant la date de 1580 ; enfin, une pièce d'arhent de Jean IV ou Jean V, roi de Portugal. La découverte de ces monnaies, qui ont dû être cachées à l'époque des guerres de religion, est due tout à fait au hasard. En déplaçant un vieux bahut, dont le pied était creux et muni d'une planchette à coulisse, dissimulant une cachette, on a mis à découvert ces pièces qui présentent toutes un certain intérêt.

On écrit de Rome au journal l'*Italie*, de Florence :

« Ces jours-ci, les fouilles nécessitées par la construcde la station centrale, aux thermes de Dioclétien, ont amené la déeouverte, à une grande profondeur, d'un certain nombre de chambres ayant servi à ds habitations particulières ; les murs sont encore couverts de fresques aux plus vives couleurs. On a trouvé aussi un bel escalier en pierres d'Albano très bien conservé. Ces habitations paraissent remonter jusqu'aux temps les plus reculés de Rome. »

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Le rapport du surintendant et les journaux de l'opposition. — Les collections du Louvre sour les différents règnes. — Louis-Philippe roi des maçons. — L'inventaire et les catalogues des collections du Louvre. — Accueil fait au décret de l'Empereur. — Œuvres d'art distribuées en 1865. — Dons faits par l'Empereur à la Bibliothèque impériale. — Prix annuels fondés par décret impérial. — Statue du compositeur Bach. — Groupe de M. Cumery. — Visite du nabab au Panorama. — Antiquités. — Concours de l'École des Beaux-Arts. — Assemblée générale de l'Association des Artistes. — Nécrologie : MM. Georges Rouget, Ch. Merme, Ch. Piqué, Alex. Beideman, Jomes Eckfort et Mlle Marie Daullé, peintres.

Dans notre dernière livraison, nous avons publié le rapport du maréchal Vaillant et le décret de l'Empereur ; aujourd'hui, nous donnons le rapport fait au maréchal Vaillant par M. le comte de Nieuwerkerke sur la situation des musées impériaux depuis 1853 jusqu'en 1868. Ces documents officiels, qui ont été accueillis avec la plus vive satisfaction par l'opinion publique, établissent de la manière la plus nette, la plus vraie le bilan de nos collections sans rivales, et montrent la mauvaise foi des attaques que l'esprit de parti dirige avec tant d'acharnement contre l'administration des Beaux-Arts.

La veille du jour où ces pièces officielles parurent au *Journal officiel*, les feuilles de l'opposition affirmaient encore, avec cette audace du mensonge, qu'il n'existait aucun inventaire des collections du Louvre, que l'administration ne savait même pas ce qu'elle avait dans ses magasins.

Or, tous ceux qui ont quelque rapport avec les bureaux de l'administration savaient que le travail qui vient de paraître était prêt depuis un an, et le maréchal Vaillant le confirme en disant dans son rapport à l'Empereur qu'il « lui demande la permission de *replacer* sous ses yeux le rapport de M. le surintendant des Beaux-Arts, en date du 30 juillet dernier. » L'opposition ne l'ignorait pas plus que nous ; mais elle avait besoin de mentir, afin de pouvoir dire au moment venu : « L'administration se rend enfin aux

justes réclamations de la presse indépendante. » C'est là une vieille tactique des journaux qui osent se dire inépendants, tandis qu'ils ont été créés pour soutenir tel parti, qu'ils sont payés pour attaquer, par tous les moyens possibles, le gouvernement dont on veut le renversement. C'est une singulière indépendance que celle qui vous oblige à nier la vérité, à dénigrer ce qu'au fond du cœur vous approuvez; c'est un singulier libéral que celui qui, moyennant tant la ligne, s'engage à rapetisser tout ce qui, sous le règne actuel, honore la France, tout ce qui est créé pour le progrès de l'instruction et le bien-être des ouvriers.

A entendre ces serviteurs des partis blancs, noirs ou rouges, l'Empereur ne s'occupe que des soldats, des ouvriers et de ces *imbéciles* de paysans, comme dit notre confrère Jules Favre, et ne fait rien, n'a jamais rien fait pour les lettres et les arts. Il y a si peu de gens qui s'occupent sérieusement des affaires du pays, que ces calomnies sont écoutées, répétées et infiltrées dans les croyances populaires. Il est un seul moyen de détruire l'effet de ces calomnies, c'est de montrer ce qu'étaient nos musées avant 1853, et ce qu'ils sont sous l'administration actuelle. Voilà ce que fait le rapport.

Sous le premier Empire, dit le rapport, les collections du Louvre étaient réparties dans dix-neuf salles; sous la Restauration dans quarante-quatre; sous Louis-Philippe, dans quatre-vingt-neuf; elles occupent sous le règne actuel *cent-quarante-deux salles*, encore insuffisantes tant nos richesses artistiques se sont accrues.

C'est que sous ce gouvernement, qui, dit on, n'a rien fait pour nos collections artistiques du Louvre, ces collections se sont enrichies de plus de quarante-cinq mille articles : le département des Antiquités égyptiennes s'est augmenté de 10,580 objets; le département des Antiques et de la Sculpture moderne, de 15,000 ; le département du Moyen Age et de la Renaissance, de 2,200; le musée des peintures, de 770; le musée des dessins, de 727; le musée de marine et de l'ethnographie, de 1,500; la chalcographie, de 1,535 planches; le musée des Souverains, de création récente, contient 430 articles; les Galeries historiques de Versailles ont reçu plus de 400 peintures et sculptures, et le musée de

Saint-Germain, fondé par l'Empereur, renferme déjà 12,000 objets divers.

Ainsi, il résulte de l'examen de cet inventaire que le souverain qu'on accuse de n'avoir rien fait pour les Arts est justement celui qui a doté le plus nos collections, qui a créé cinq nouveaux musées : le musée Napoléon III, le musée Sauvageot, le musée des Souverains, le musée de Saint-Germain, le musée de Pierrefonds ; qui a doublé le nombre des médailles aux Expositions annuelles, fondé deux médailles d'honneur de 4,000 fr. et un prix de 100,000 fr. En citant simplement les faits, il serait facile de prouver également qu'il est le souverain qui a le plus fait pour l'armée, pour le clergé, pour l'instruction, pour l'agriculture et l'industrie. Il est curieux de se rappeller qu'on avait donné à ce pauvre Louis-Philippe le surnom de *Roi des Maçons* pour cette *ruelle* Rambuteau et les quelques constructions qui ont été faites sous son règne, un peu, il est vrai, au détriment des autres services de l'administration laissé en souffrance. Si un surnom semblable n'a pas été donné à Napoléon III, qui a transformé et agrandi Paris, c'est que tout a été mené du même train : monuments publics, chemins de fer, ports de mer, hospices et institutions de bienfaisance, de prévoyance, etc.

Mais revenons au rapport de M. le surintendant des Beaux-Arts, où l'on trouve une réponse à ceux qui prétendaient qu'il ne s'occupait point de la rédaction et de la publication des catalogues des galeries du Louvre. *Vingt-six* catalogues ont été publiés, dit le rapport, et sept sont sous presse ou en préparation. En terminant, M de Nieuwerkerke rappelle les nouvelles dispositions qu'il a prises pour faciliter l'accès des salles aux visiteurs et les heures d'études aux artistes, la durée des séances de travail ayant été sensiblement augmentée, et pour la suppression du dépôt des cannes et des parapluies à l'entrée des musées, impôt vexatoire qui éloignait bien des visiteurs.

Comment l'opinion publique n'applaudirait-elle pas à un tel exposé de l'accroissement de nos collections, comment les départements ne se réjouiraient-ils pas à la pensée de se voir distribuer une part de nos richesses artistiques, au-

jourd'hui trop considérables pour être logées convenablement au Louvre ?

A ces faits historiques que les calomnies les plus ingénieuses de l'esprit de parti ne sauraient empêcher d'être. Voici d'autres faits tout aussi authentiques, qui viennent prouver que la sollicitude de l'Empereur ne s'arrête pas aux collections du Louvres, mais qu'elle s'étend sur tous les points de l'Empire.

Dans le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1865, par M. Pissard, député au Corps législatif, nous relevons les chiffres suivants :

« Il a été distribué en 1865 à des communes, à des églises, à des musées, à des bibliothèques et à divers établissements des tableaux commandés pour une valeur de 230,000 francs, des tableaux achetés pour une valeur de 300,000 francs ; des sculptures commandées pour une valeur de 220,000 francs ; des sculptures achetées pour une valeur de 50,000 francs ; des gravures, lithographies ou photographies diverses pour une valeur de 20,000 francs ; enfin, il a été dépensé, en 1865, une somme de 135,998 fr. 90 c. pour souscriptions et acquisitions de livres et d'estampes. »

Cela fait un total de 935,998 fr. 90 cent. pour l'année 1865, somme assez jolie, qu'aucun souverain n'a jamais consacrée à l'encouragement des Beaux-Arts.

Voici sur les médailles d'Alexandre des détails plus exacts que ceux donnés dans notre précédente chronique.

Des fouilles faites, il y a quelques années, dans une plaine voisine de Tarse, amenèrent la découverte d'un précieux trésor. Il se composait de bijoux, de monnaies antiques, et, en première ligne, de trois disques d'or de 7 centimetres de diamètre, chacun du poids d'environ 100 grammes.

Cette trouvaille mettait la science en présence d'une série de monuments sans analogues jusqu'à ce jour, et auxquels la beauté de l'exécution et l'intérêt historique donnaient une importance exceptionnelle.

C'étaient des médailles frappées dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne, en l'honneur d'Alexandre le Grand. Toutes trois portent en grec, au revers, le nom du héros macédonien ; l'une d'elles, comme

les monnaies d'argent de ce souverain, offre la tête d'Hercule ; la seconde, un buste d'homme, la tête ceinte du bandeau royal ; sur la troisième enfin est gravé un superbe portrait du vainqueur de Darius. Ces médaillons ont été frappés en mémoire du fils de Philippe, par l'ordre d'un autre Alexandre, l'empereur Alexandre Sévère, qui, l'histoire nous l'apprend, avait voué une sorte de culte au conquérant de l'Asie.

Deux de ces disques représentent en effet, au revers, Alexandre Sévère, avec le costume impérial, à cheval et frappant un lion de son javelot. En outre, parmi les médailles du trésor de Tarse, se trouvait un médaillon d'or d'Alexandre Sévère, de fabrique romaine, du poids de 50 grammes, pièce unique qui prend dans les collections de l'Europe la tête de la série des médaillons d'or de la numismatique romaine.

Ces quatre pièces ont été présentées à l'Empereur. Sa Majesté, après s'être rendu compte de l'importance de ces monuments, au double point de vue de la science et de l'art, et voulant venir en aide au budget trop restreint de la Bibliothèque impériale, les a acquises sur sa cassette, au prix de 50,000 francs. Elle en a fait don au département des médailles et antiques.

Bien des fois déjà notre grande Bibliothèque a été redevable de notables accroissements tantôt à l'initiative, tantôt aux sacrifices personnels de l'Empereur. C est par ses ordres qu'ont été acquises la collection de portraits de Bure, — la collection sur la Révolution française, de Labédoyère, – les volumes les plus désirables des collections Solar et Yemeniz, — une riche collection de médailles orientales, — l'importante médaille d'Eucratide, roi de la Bactriane, — une collection de médailles qui est venue, au mois de septembre dernier, combler en partie le vide formé par le vol de 1831. C'est à sa générosité et à celle de Sa Majesté l'Impératrice que le département des manuscrits doit encore deux précieux monuments paléographiques, l'un allemand, l'autre hébreu, et la collection de manuscrits Pâlis.

Un décret impérial institue dans tous les ressorts académiques de l'Empire un prix annuel de 1,000 francs, pour le

meilleur travail ou mémoire sur l'histoire politique ou littéraire, archéologique ou scientifique.

En outre un prix de 3,000 fr. sera décerné par le comité des travaux historiques, pour le meilleur ouvrage de ceux indiqués ci-dessus qui auront été couronnés, dans les différents ressorts académiques, l'année précédente.

Une souscription vient d'être ouverte en Allemagne pour élever une statue au célèbre compositeur Bach dans la ville d'Eisenach, où il est né.

On vient de placer sur le côté droit de la façade du nouvel Opéra, l'un des deux groupes en bronze galvanoplastique, exécutés par M. Gumery, dans les ateliers Christofle. Ce groupe, qui représente la poésie lyrique, pèse quatre mille kilog.; de chaque côté du génie sont assises deux renommées, des couronnes en mains. Le génie, ailes déployées, mesure sept mètres.

Ce travail est unique ; jamais on n'avait vu en ronde bosse galvanoplastique une œuvre de cette importance. Et pourtant ce groupe n'est rien auprès de celui qui sera placé au faîte de l'édifice et qu'on a commandé à M. Millet.

On rapporte un fait assez curieux qui s'est passé pendant la visite du nabab au Panorama militaire des Champs-Élysées.

Etonné de l'immense tableau qu'il avait sous les yeux, le nabab témoigna le désir de voir de près quel art merveilleux pouvait exister dans cette peinture qui produisait sur son esprit une impression aussi vive, une illusion aussi complète, et Son Altesse fut alors introduite dans les ateliers du Panorama.

En passant devant une esquisse représentant une charge de cavalerie, le nabab s'arrêta et demanda, par l'intermédiaire de son interprète quel en était le sujet : — C'est un épisode de la bataille de Marengo, lui fut-il répondu. A ce nom de Marengo, les traits calmes du nabab prirent une expression des plus animées, et il demanda avec vivacité où était Bonaparte.

On écrit d'Anduze, 7 février, au *Courrier du Gard :* Voici une découverte de nature à intéresser les archéologues et les géologues. Un mineur, en cherchant un gisement de minerai de plomb, ouvrit une galerie dans le flanc d'une mon-

tagne, à trois kilomètres du village de Durfort ; là, il découvrit une grotte dont l'orifice naturel était fermé par des pierres qu'on y avait entassées. De cette grotte, il a été extrait une grande quantité d'ossements humains mêlés avec la terre ou pétrifiés, et faisant corps avec les stalagmites du rocher. Les fouilles ont déjà amené la découverte d'un couteau et d'une hache en silex, que des amateurs des environs se sont appropriés. L'un deux a emporté un crâne percé par une arme en silex dont un morceau s'était brisé et se trouvait encore dans l'os. Il serait à souhaiter qu'on continuât les fouilles très-superficielles qui ont déjà été faites. Il y a peut-être là des documents importants pour la science.

M. le baron Visconti vient de trouver à Ostie une tête colossale de Vespasien et une tête de grandeur naturelle de Trajan. Ces deux têtes, d'une conservation parfaite, paraissent avoir été cachées par des amis de ces deux princes, afin de les dérober aux mutilations qui atteignaient les images des Césars dès qu'ils avaient été dépossédés du pouvoir.

Une autre découverte importante a aussi eu lieu récemment : c'est celle d'un immense portique qui entourait, en dehors de la ville d'Ostie, le champ appelé de Cybèle, où étaient groupés, avec le temple de cette déesse, les autres temples des cultes étrangers.

Les concours pour les prix de Rome sont commencés à l'École des Beaux-Arts. Les élèves architectes ont subi leurs concours préparatoires, et ils sont entrés en loges le 22 mars, pour en sortir le 4 août. Les logistes de cette année sont, dans l'ordre de leur admission : n° 1, Leidenfrost, élève de MM. Guénepin et Questel ; — n° 2, Dutert, élève de MM. Lebas et Ginain ; — n° 3, Paulin, élève de MM. Pacard et Vaudoyer ; — n° 4, Bobin, élève de MM. Pacard et Vaudoyer ; — n° 5, Bizet, élève de M. Guénepin ; — n° 6, Scellier, élève de MM. Lebas et Ginain ; — n° 7, Formigé, élève de M. Laisné ; — n° 8, Perrin, élève de M. Questel ; — n° 9, Ulmann, élève de MM. Lebas et Ginain ; — n° 10, Barth, élève de M. Coquard.

Les deux épreuves préliminaires du concours au grand prix de Rome, pour la gravure en médailles et pierres fines, viennent d'avoir lieu à l'École impériale des Beaux-

Arts. Ont été admis à entrer en loge : MM Dupuis, élève de MM. Farochon et Cavelier; Soldi, élève de MM. Farochon et Le uesne; Roty, élève de MM. Dumont et Ponscarme; Beau, élève de MM. Farochon et Cavelier; Bion, élève de MM. Farochon et Jouffroy; Garnier, élève de MM. Farochon et Cavelier.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, aura lieu, le vendredi 23 avril 1869, à deux heures précises, à l'Ecole impériale des Beaux-Arts (salle de l'Hémicycle). — Ordre du jour : 1° Lecture sur les Travaux du Comité de l'Association pour l'année 1869, par M. Louis David, rapporteur; 2° Renouvellement par élection d'un cinquième des membres du Comité.

On anuonce la mort d'un peintre dont la modestie égalait le talent, M. Georges Rouget, peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire de l'Association des Artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, président honoraire de la Société libre des Beaux-Arts, comité central, ancien président de la Soctété Philotechnique, décédé à l'âge de 86 ans; — de Mlle Claire-Marie Daullé, peintre, fille du général Daullé, née, à Paris, en 1827; — de M Charles Merme, peintre amateur, chef d'escadron d'artillerie de marine à Lorient, exposant, depuis 1843, des vues de ses divers voyages ; — de M. Ch. Piqué, peintre belge, âgé de 70 ans ; — de M. Alexandre Beideman, peintre russe, professeur adjoint de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg ; — de M. James Eckfort membre de l'Académie de peinture de Loudres.

LOUIS AUVRAY.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre article concerts et soirées musicales, ainsi que l'examen de la lettre de notre camarade Lazerges sur le prix de 100,000 francs de l'Empereur.

REVUE THÉATRALE

—

Odéon : *Gutenberg.* — Théâtre-Lyrique : *Rienzi.* — Retour de la Patti. — Ambigu-Comique : Reprise de *Vautrain.* — Théâtre Déjazet : *Faut du Faust, pas trop n'en faut; la Fille bien gardée.*

La vie de Gutenberg ne comporte que les situations dramatiques qui peuvent former une pièce; le seul tort de M. Edouard Fournier, c'est donc d'avoir tenté d'écrire cinq actes sur un thème aussi simple, aussi inféconds. Le théâtre ne vit pas uniquement de tirades, quelque belles qu'elles soient ; mais le public aurait dû tenir compte des efforts de l'écrivain, de ses recherches, de son style élégant, de ses beaux vers, de ses sentiments élevés. Une chute pareille est préférable à bien des succès de mauvais aloi; M. Fournier a fait là plus qu'un bon drame, il a écrit un beau livre. Si l'on ne voit pas la pièce, on la lira du moins toujours avec plaisir.

Rienzi n'est pas la dernière expression du système de Richard Wagner; aussi les tempêtes du *Tannhauser* ne se sont-elles pas renouvelées. C'est bruyant, vague; mais parfois de tout ce chaos se dégagent des mélodies charmantes, telles que le chant des « Messagers de la Paix. »

Le poème est assez entortillé aussi ; pourtant, tout a marché parfaitement; la pièce a été bien montée par M. Pasdeloup; elle est bien chantée par M. Monjauze et Mme Juliette Borghèse.

Mme la Marquise de Caux, — la Patti, — est de retour, toute chargée des lauriers dorés de la Russie. Elle est rentrée à Ventadour, — au milieu des applaudissements de son public idolâtre

Reprise de *Vautrin* à l'Ambigu ; — triste reprise, hélas!... Ce drame, quoique signé du grand nom de Balzac, n'avait dû son ombre de célébrité qu'à son interdiction d'autrefois. Frédérick Lemaître, malgré son génie toujours vivace, n'a pu galvaniser ce cadavre.

Au Théâtre Déjazet, je trouve une gentille parodie de *Faust* et un vieux vaudeville : *La Fille bien gardée*, joué

avec intelligence par la petite Camille, — Fanfan Benoiton, — un petit prodige, un fétus savant.

C'est tout pour cette quinzaine-ci...

L.-Félix SAVARD.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Exposition de Bordeaux. — Exposition de Lyon : achats et récompenses. — Acquisitions faites à l'Exposition de Pau.

C'est le 28 mars qu'a dû ouvrir l'Exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux. On parle de toiles envoyées par Mlle Rosa Bonheur, par son frère M. Auguste Bonheur, et par MM. Heilbuth, Pils, Lévy, Ziem, Isabey, Richomme, Amaury-Duval, Corot, Daubigny, Fromentin, Autigna, Ricard, Philippe Rousseau, et la dernière œuvre d'Hippolyte Bellangé, la *Garde meurt.*

Les acquisitions, faites à la suite de l'Exposition de Lyon, s'élèvent au nombre de 105 ouvrages et à la somme de 58,400 fr. Voici les noms des artistes et le nombre d'œuvres achetées à chacun d'eux :

Allemand, 1. — Appian, 7. — Arnoux, 2. — Bail, 1. — Baron (Henri), 1. — Baudit, 1. — Bennetter, 1. — Benoît, 1. — Berain, 1. — Bonthoux, 1. — De Boucherville, 1. — Brest, 1. — Brissot de Wawille, 1. — Bruyos, 1. — Busson, 1. — Buccard, 2. — Ballin, 1. — Berthelier, 1. — Bertrand, 1. — Borione, 1. — Caron, 1. — Castex, Desgranges, 2. — Castan, 1. — Chaplin, 1. — Chenu, 1. — Compte-Calix, 1. — Comte (Charles), 1. — Coquard, 1. — Hammann, 1 — Hermann (Léon), 1. — De Heuvel, 1. — Huet (Mlle), 1. — Humbert, 1. — Joussay, 1. — Keelhoff, 1. — Koch (Mlle), 1 — Kuwanig fils, 2. — Landelle, 1. — Lapito, 2. — Lafitte, 1. — Lecomte-Dunoux, 1. — Lecomte-Cherpiz, 1. — Leleux (Mme), 1. — Lortet, 1. — Legras, 1. — Lucas, 2. — Mettling, 1. — Moormans, 1. — Marqueridoz et Hébert, 3 — Margot (Mlle), 1. — Masure, 1. — De Messter, 1. — Fabst, 1. Patrois, 1. — Piérus, 1. — Ponthus, 2. — Peretti, 1. — Coroenne, 2. — Yan Dargent, 1. — Detaager, 1. — Delechaux, 2. — Dugelay,

1. — Faxon, 1. — Foyen-Perrin, 1. — Fourmois, 1. — Gabillot, 2. — Gautier, 2. — Giniez (Mlle), 1. — Girardon, 1. — Grellet, 1. — Guy, 1. — Puyroche-Wagner (Mme), 1. — Bahoult, 1. — Reynaud, 1. — Rivoine, 1. — Rosier (Amédée), 2. — Schmidt, 2. — Seys, 1. — Schruyer, 1. — Todd, 1. — Tourny, 1. — Van Moër, 1. — Wolf, 1.

La Société a en outre décerné sa médaille de fondation à MM. Brisset, N. à Paris; Maisiot, J. à Paris; Musin, F. à Bruxelles; Wahlberg, A. à Ecouen; Lartet, L. à Lyon; Nordgun à Dusseldorf

L'Exposition de la Société des Amis des Arts de la ville de Pau est fermée depuis le 18 mars.

Voici la liste des ouvrages achetés.

Pour le Musée de la Ville.

M. Landelle (Charles), Sainte Véronique. — M. Veyrassat : Chevaux de halage sur la Seine.

Par la Société ou par les Amateurs.

M. Appian, Un Ruisseau à la Bridoire. — M. Armand Dumaresq, Le Sommeil du Juste. — M. Balleroy (de), Chiens de Chasse. — M. Baudit, Une Rue à Dieppe, effet de lune. — M. Berchère, Une Halte. — M. Brest (F.), Entrée du bazar à Smyrne. Id., Ile Saint-Georges à Venise. — M. Cock (César de), Une cour de ferme en Flandre. — M. Coroenne, Jeune mendiant italien. — M. Couder (A.), Fleurs et Fruits. Id., Perdrix, pâté, etc. — M. Dansaert, L'Observateur. — M. Dubourg, Souvenir de Notre-Dame de Gênes à Honfleur. — M. Feyen-Perrin, Vanneuse, souvenir de Cancale. — Mlle Forestier, Herbages de la vallée d'Auge. — M. Galos, Le lac de Cérizet (Cauterets). — M. Gassies, Chemin de bornage de la forêt de Fontainebleau. — M. Girard (Albert), Maison à Capri. — M. Grillet, Vue de la Seine à Ablon. — M. Guigou, Lisières de bois de pin (Provence). — M. Gumery, Jeune homme au chevreau (Bronze). — M. Haussy (d'), Un coin d'herbage (effet du matin). Id., Taureau normand. — M. Huguet, Un abreuvoir. Id., Marche de cavaliers — M. Lansyer, La plage de Pontaillac à Royan. — M. Lebel (Ed.), Jeune fille de Sorrento. — M Lahalle, Zouave en tenue de campagne. Id., Chasseur d'Afrique.

— M. Ouvrié (Justin), Unterseen et la Yungfrau (Suisse). — Parmentier (Mlle), Au bord de la mer (aquarelle). Id , id., id. — M. Parera (J.), François de Paule (pastel). — M. Piot, Fenella. Id , Carmen. — M. Raspail, Au lièvre !... — M. Rosier (A.), Constantinople (crépuscule). — M. Schloesser (Carl.), La fête du grand père. — M. Tourny, Portrait d'Erasme (aquarelle). — M. Vollon, Bouquet de pensées. — M. Washington, Cavaliers arabes.

RAPPORT

A S. EXC. LE MARÉCHAL DE FRANCE, MINISTRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS, SUR LA SITUATION DES MUSÉES IMPÉRIAUX DEPUIS 1853 JUSQU'EN 1868 (1).

Monsieur le ministre,

Pour me conformer aux ordres de Sa Majesté l'Empereur, j'ai l'honneur de vous adresser le compte rendu des amélio ations et progrès réalisés dans le service des Musées impériaux depuis la constitution de la liste civile impériale jusqu'à ce jour.

Le service que je dirige est chargé de l'administration et de la conservation de tous les objets d'art qui sont compris dans la dotation de la couronne ou qui deviennent la propriété de l'Etat, en vertu de l'article 6 du sénatus-consulte du 12 décembre 1852.

Ces objets sont répartis dans les musées :

Du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, de Saint-Germain ;

Dans les différents palais et résidences impériales.

Les dépenses doivent être classées ainsi :

Personnel,

Matériel et entretien,

Acquisitions et encouragements.

---

(1) Ce rapport, emprunté au *Journal officiel*, n'est que le résumé d'un travail beaucoup plus étendu, adressé par M. le surintendant au ministre, et non encore imprimé.

Le total des crédits alloués par la liste civile, depuis 1853 jusqu'en 1868 inclusivement, s'élève à la somme de 11,764,700 francs, qui se répartit de la façon suivante

Personnel, 3,860,340 francs ;

Matériel et entretien, 3,118,760 fr.;

Acquisitions et encouragements, 4,785,600 francs.

En outre des achats de la liste civile, les musées se sont accrus de la collection Campana, des tableaux provenant de la galerie du maréchal Soult, duc de Dalmatie, acquis aux frais de l'État; de dons fréquents de S. M. l'Empereur, dons comprenant un nombre considérable d'objets payés sur sa cassette particulière, enfin, des envois des divers ministères.

Après cet exposé, il convient d'examiner aussi rapidement que possible ce qui s'est passé dans chacune de ses sections depuis 1853.

Je joins, d'ailleurs, à ce rapport des états annexés où sont énumérés les dons et les acquisitions, où sont cités les noms des généreux donateurs, où est établie enfin la situation présente telle qu'elle résulte des inventaires et des catalogues dressés par les soins des conservateurs.

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

Les monuments et objets divers d'antiquités égyptiennes entrés au Louvre, à titre de dons ou d'acquisitions, depuis l'avènement de S. M. l'Empereur Napoléon III jusqu'en 1868, s'élèvent au chiffre de 10,580. Ce département, très riche en objets de toute nature, possède notamment une collection de figures des divinités sans rivale en Europe.

Le nombre des dons particuliers, dans cette série, est de 378, et le chiffre des acquisitions dépasse 130,000 francs.

DÉPARTEMENT DES ANTIQUES ET DE LA SCULPTURE MODERNE

Les envois des ministères ont particulièrement contribué à l'accroissement de cette collection. Ces envois, qui ont eu lieu à la suite de diverses missions scientifiques, ont élevé

à plus de quinze mille le nombre des monuments entrés dans ce département.

Les acquisitions atteignent le chiffre de 240,000 francs environ.

La sculpture moderne relève de la même conservation.

Les dons faits à cette section par S. M. l'Empereur, se composant de statues et de bustes de personnages historiques, ont été placés au Musée de Versailles, et sont portés sur l'inventaire de cette conservation.

Les dons des ministères sont au nombre de 50.

Les dons particuliers, au nombre de 10.

Les objets entrés dans les collections, au nombre de 67.

DÉPARTEMENT DU MOYEN AGE, DE LA RENAISSANCE ET DES TEMPS MODERNES. — MUSÉE DES SOUVERAINS.

Avant l'acquisition de la collection Durand (janvier 1825), les objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance possédés par le Musée étaient en très petit nombre. Les principaux étaient 218 vases de matières précieuses, conservés dans le Garde-Meuble de la Couronne antérieurement à 1795, et quelques armes et armures d'une grande valeur. La collection Durand, acquise principalement pour ses antiquités égyptiennes, grecques et romaines, comprenait 7,380 articles. Elle fut payée 480,000 francs.

De ces 7,380 articles, 560 figurent maintenant dans le département du Moyen Age et de la Renaissance ; ils furent estimés, en 1825, 59,120 francs. Cette estimation ne représente en aucune façon la valeur actuelle de ces mêmes objets. Ainsi, à cette même date, 114 faïences de B. Palissy ont été évaluées 8,410 francs, tandis que dans le legs Sauvageot, en 1857, l'estimation fort modérée de 97 faïences du même artiste s'élève à 138,110 francs.

La seconde acquisition importante fut celle de la collection Révoil (16 avril 1828). Elle se composait de 839 objets, estimés ensemble 60,000 francs.

Telles furent les origines du département du Moyen Age et de la Renaissance, qui renferme maintenant près de 3,000 objets.

Ce musée a reçu une belle part dans la répartition de la collection Campana. Au premier rang des personnes qui ont ajouté encore à ses richesses, il faut nommer Sauvageot, dont la donation comprend, 1,677 objets, estimés, en 1857, 587,812 francs, et qui représentent aujourd'hui près d'un million

Musée des Souverains.

Ce musée a été créé en vertu d'un décret du 15 février 1852.

Il renferme une série d'objets exécutés, à différentes époques de notre histoire, par les ouvriers ou les artistes les plus habiles en tous genres.

Des armes, des bijoux, des pièces d'orfévrerie, des manuscrits, des livres d'heures, des meubles précieux, des vêtements, ont été recueillis dans diverses collections, notamment dans les Musées du Louvre, de la Marine et de l'Artillerie, le palais de Trianon et le Garde-Meuble de la Couronne. Classés chronologiquement, ces objets, au nombre de 430, forment un ensemble d'un haut intérêt historique et d'une valeur considérable.

Le musée des Souverains s'est enrichi d'une quantité d'objets précieux offerts à l'Empereur et à l'Impératrice ou acquis par Leurs Majestés, d'un dépôt fait par la ville de Paris et de dons particuliers, au nombre 34.

Sur les fonds de la liste civile, il a été acheté, en outre, quelques objets d'un intérêt capital, parmi lesquels le fameux livre d'heures de la reine Catherine de Médicis, qui a coûté 60,000 francs.

DÉPARTEMENT DES PEINTURES, DES DESSINS ET DE LA CHALCOGRAPHIE

Peintures.

L'inventaire des peintures dressé en exécution du sénatus-consulte du 12 décembre 1852, contient 10,109 numéros. Depuis 1853, il a été enregistré 770 tableaux.

Dans ce nombre, 82 ont été donnés par des particuliers. Les acquisitions ont dépassé 450,000 francs.

Dessins.

L'inventaire général des dessins renfermait 35,544 numéros. De 1853 à 1868, le nombre des dons s'élève à 349, et celui des acquisitions à 578, pour une somme d'environ 80,000 francs.

Chalcographie.

Depuis 1853, le fonds de la chalcographie s'est augmenté de 1,535 planches, savoir :

Par suite de don	1,404		
D'acquisitions.	85	payées	114,377 fr.
Commandes.	46	—	481,900
	1,535	—	596,277

C'est par la chalcographie que l'administration s'efforce de vulgariser les chefs-d'œuvre de nos musées en mettant les planches dont elle se compose à la disposition du public aux prix les plus modérés, et les commandes dont nous venons d'indiquer l'importance constatent les encouragements que la liste civile accorde à l'art de la gravure.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DE L'ETHNOGRAPHIE

La section navale et la section ethnographique dont se compose ce département se sont enrichies de 500 objets environ : productions artistiques et industrielles de tous les pays, plans et modèles de constructions navales, armes et objets divers.

ÉNUMÉRATION DES SALLES ET GALERIES DU LOUVRE

Bien que le nombre des objets d'art envoyés d'Italie et d'Allemagne à la suite des conquêtes de Napoléon Ier fût très considérable, tous ces objets, réunis à ceux qui faisaient partie de la dotation de la Couronne, étaient exposés, à l'époque du premier Empire, dans dix-neuf salles du Louvre, et surveillés par dix-sept gardiens. Pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X, le nombre des salles ouvertes fut de quarante-quatre. Sous Louis-Philippe, les col-

SALON DE 1869

—

PROMENADE A TRAVERS L'EXPOSITION

Deux réformes réclamées. — Nombre des visiteurs le jour de l'ouverture du Salon de 1869. — Opinion générale sur la valeur artistique de l'Exposition. — Nombre des ouvrages inscrits au livret. — Promenade dans toutes les salles. — Peintures de MM. Bouguereau, Chenavard, Bonnat, Hébert, Muller, Viger, Baudry, Cabanel, Dubufe, Lefèbvre, Gérôme, Eug. Giraud, Ch. Giraud, Jules Breton, Comte, Fichel, Saintin Zo, Abel, Gustave Colin, Aug. Bonheur, César de Cock, Hanoteau, Anastasi, Bernier, Cibot, E. Breton, Nazon, Justin Ouvrié, Théodore Frère, Sebron, Schrayer, Philippe Rousseau, Desgoffe, etc.

On nous demande si nous avons renoncé à réclamer la réalisation des deux dernières réformes du programme que nous nous étions tracé. Nous n'abandonnons jamais ni les personnes ni les principes que nous défendons. Ces deux réformes sont d'un intérêt trop sérieux, elles sont trop vivement désirées par tous les artistes pour que nous ne les reproduisions pas chaque année, jusqu'à ce que l'administration en ait reconnue l'urgence et les ait introduites au réglement l'Exposition. D'ailleurs les mêmes faits, les mêmes plaintes s'étant encore représentés cette année, nous ne saurions mieux faire que de rappeler ce que nous disons depuis un certains nombre d'années :

« Qu'a-t-on reproché de tout temps aux jurys de nos Exposition des Beaux-Arts?

Deux choses :

1° La précipitation de leurs jugements, causée par le trop grand nombre d'œuvres d'art à examiner;

2° L'influence de l'esprit d'école ou de camaraderie dans les décisions du jury d'admission et des récompenses.

Or, *quel moyen employer pour rendre plus sérieux les Examens du jury d'admission au Salon ?*

Un seul, à notre avis : réduire le plus possible le nombre des ouvrages soumis à l'appréciation du jury.

L'administration actuelle, qui se préoccupe avec une constante sollicitude de l'inrérêt des artistes, et daigne écouter les observations qu'elle trouve justes, *nous a déjà beaucoup accordé* pour rendre la besogne du jury moins fatiguante, moins précipitée, pour lui permettre de consacrer plus de temps à l'examen de chaque ouvrage présenté. Ainsi après avoir étendu successivement l'exemption du jury aux œuvres des artistes décorés, aux médaillistes de première et de deuxième classe, l'administration a accordé, en 1855, la même faveur aux médaillistes de troisième classe, et, en 1864, elle a limité à deux, pour chaque artiste, le nombre des ouvrages à exposer.

Certes, ces sages mesures ont bien simplifié le travail du jury d'admission ; cependant, l'expérience prouve qu'il reste encore quelque chose à faire dans l'intérêt du jury et des artistes.

D'une part, le jury trouve que, bien que restreint déjà, le nombre des œuvres soumises à son appréciation est encore trop considérable pour qu'un examen sérieux soit consacré à chaque ouvrage présenté, et il désire que le nombre des œuvres qu'il doit examiner soit réduit encore. Ainsi, nous avons entendu dire (cette année 1869) à l'un d'eux, peintre d'un grand talent : « Il vient un moment où nous refuserions même un Raphaël; nous n'y voyons plus. » C'est si vrai, qu'un paysagiste de nos amis, auquel tout le monde disait : « Vous aurez une médaille » ayant été refusé, retira immédiatement ses deux tableaux, invita des membres du jury à venir les voir comme s'il ne les avait pu terminer pour le Salon, et, à la suite des éloges qu'il recevait, il leur dit : « Et pourtant vous m'avez refusé ces deux tableaux que j'avais envoyé à l'examen du jury de l'Exposition. — Comment ! s'écrièrent-ils, mais nous ne les avons pas vus ; nous vous l'assurons. » Malheureusement ce n'est pas le seul fait de ce genre dont nous puissions garantir l'authenticité, sans parler des tableaux d'artistes récompensés repêchés parmi les œuvres refusées.

D'autre part, les artistes non-médaillés, qui exposent depuis cinq, dix, vingt ou trente ans, qui ont été et sont encore chargés de nombreux travaux pour les monuments publics, qui ont une réputation mieux établie, mieux justifiée que

celle de médaillistes d'une autre époque ; ces artistes trouvent qu'ils méritent l'exemption du jury au moins autant que les médaillistes de troisième classe, et qu'il est injuste de les considérer éternellement comme des rapins après tant de preuves de capacité, attestées par cinq, dix, vingt et trente admissions au Salon, et tant de travaux exécutés pour les monuments de l'Etat et de la ville de Paris. Ils pensent qu'il est temps de mettre un terme à une situation aussi imméritée qu'humiliante, ils demandent au moins *l'exemption de droit pour un* des deux ouvrages qu'ils présentent au jury de l'Exposition.

Pour celui qui, comme nous, inscrit, jour par jour, depuis plus de trente ans, les faits de chacun, pèse la valeur de chaque œuvre, connaît les moyens, les intrigues mis en jeu pour obtenir une médaille, nous trouvons cette réclamation aussi fondée que modeste. En exemptant du jury les ouvrages des artistes qui ont subi cinq examens, c'est-à-dire qui ont été admis cinq fois aux Expositions officielles, l'administration se montrera non-seulement équitable envers un nombre considérable d'artistes, mais elle aura encore, par ces exemptions, répondu au désir des membres du jury en rendant leur mission plus facile et plus consciencieuse. Car, d'après le relevé que nous venons de faire pour la peinture seulement, sa besogne eût été, cette année, diminuée de moitié, si les artistes, ayant été reçus cinq fois par le jury, avaient eu *un ouvrage* admis de droit à l'Exposition, puisque, sur 2,452 tableaux inscrits au livret de 1869, 1,350 tableaux n'eussent pas été soumis au jury (1).

Maintenant, comment empêcher l'influence d'école et de camaraderie dans les jurys d'admission et de récompense aux Expositions des Beaux-Arts.

A cet égard encore, on est forcé de reconnaître que M. le comte de Nieuwerkerke a essayé bien des combinaisons de jurys pour donner satisfaction aux artistes. L'administration verra-t-elle enfin un jury dégagé de l'esprit d'école et de camaraderie ? Nous l'espérons ; mais, sous le régime actuel, que ce soit l'une ou l'autre des cabales en présence qui

(1) Voir sur ce sujet nos Salons de 1864, 1865, 1866, 1867 et 1868.

l'emporte aux élections, c'est encore et toujours la camaraderie qui présidera aux admissions et aux récompenses.

Nous le répétons donc, il n'y a qu'un moyen pour fermer un jury qui n'appartienne pas à la camaraderie, c'est de le tirer au sort parmi les artistes récompensés. Alors plus de cabale, plus de coterie organisée, plus d'intrigues auprès de messieurs tels et tels pour être admis ou récompensé, plus de manière de voir exclusive dans les admisions et les récompenses, puisque le sort prendra au hasard les jurés parmi les plus compétants interprètes des divers écoles de l'art moderne. Et pour que le hasard ne produisent pas parfois un jury composé de tous peintres de paysages, on mettrait dans une première urne les noms des peintres d'histoire, dans une seconde urne ceux des peintres de genres et d'intérieur, et, dans une troisième, ceux des paysagistes et des peintres de marines, puis on tirerait six noms de la première urne, trois de la seconde et autant de le troisième. Les graveurs en médailles devraient être également représentés au jury de sculpture par trois des leurs sur huit jurés, et il est indispensable que les graveurs en taille douce ne puissent plus être éliminés du jury de gravure où ils devraient au contraire se trouver en majorité, comme le sont, dans les autres jurys, les peintres d'histoire et les statuaires.

Voyez ce qui est arrivé cette année, le seul payagiste élu membre du jury de peinture, M. Daubigny père, s'étant abstenu, le paysage n'a pas été représenté au jury, et sur six jurés, la gravure en taille douce n'avait qu'un représentant, M. Henriquel, tandis que les graveurs à l'eau forte étaient en majorité. Le mode que nous proposons fait une part équitable à chaque genre, et met un terme à l'envahissement des coteries.

En sortant de l'Exposition ouverte aujourd'hui et visitée par plus de 70,000 personnes, nous nous disions en attendant tant de louanges : serions-nous parvenu à convaincre ceux de nos confrères de la presse qui, chaque année à l'ouverture du Salon, criaient à la décadence de l'art, ou se sont-ils, d'eux-même, rendu à l'évidence? Ce qu'il y a de certain c'est que jusqu'à présent il n'y a qu'une opinion sur la supériorité du Salon de 1869, sur les progrès réalisés dans les différents genres, sur la diversité et l'originalité

des talents. Que de luttes il nous a fallu soutenir pour amener ce résultat! Ce ne sera pas une des moindres gloires de notre époque que d'avoir vaincu la routine dans les arts, dans l'agriculture, dans la politique, dans l'économie sociale et dans la diplomatie. Où est le temps où tous les paysagistes faisaient le paysage comme Bourgeois, le maître d'alors? Aujourd'hui dans une Exposition qui se compose de 4,230 ouvrages, savoir: 2452 peintures, — 757 dessins, — 553 sculptures, — 26 gravures en médailles et pierres fines, — 92 projets d'architecture, — 291 gravures et 53 lithographies, on ne trouve pas deux peintures, pas deux sculptures de mérite qui se ressemblent par le sentiment et par l'exécution, ainsi que nous allons en avoir la preuve dans cette première promenade à travers l'Exposition, en nous arrêtant à tout ce qui frappera notre attention.

LOUIS AUVRAY.

La suite au prochain numéro.

REVUE THÉATRALE

Vaudeville : le *Contrat;* le *Choix d'un Gendre.* — Inauguration de la nouvelle salle. — Palais-Royal : *Gavaut, Minard et Cie* — Gaîté : reprise de la *Fille des Chiffonniers.* — Folies-Dramatiques : le *Petit Faust.* — Folies-Marigny : *Patrie, journal du soir.*

Le Vaudeville a quitté la place de la Bourse; le voici au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin. La salle est très jolie, très confortable surtout. M. Magne, l'architecte, a eu plus de succès que les auteurs qui sont venus essuyer les plâtres. Le *Contrat* n'a pas réussi ; est-ce que l'étoile de Meilhac commencerait à pâlir?... M. Gondinet, lui, a retiré les *Oublieuses* après la répétition générale ; c'est ce qu'il a fait de mieux jusqu'à présent. Seul, le *Choix d'un Gendre* a à peu près surnagé dans ce naufrage. Du reste, il faut bien le dire, un chef-d'œuvre aurait été hors de propos en ces jours d'inauguration. Les oreilles cédaient la place aux yeux.

Succès au Palais-Royal, de *Gavaut, Minard et Cie*, trois actes du jeune Gondinet. Cette farce est presque bonne, et, ce qui fait beaucoup, elle est très bien jouée.

La Gaîté cherche une pièce nouvelle; en attendant, M. Boulet, le directeur d'hier, a repris la *Fille des Chiffonniers*, un drame populaire — et populacier; les habits noirs y sont conspués, la blouse y triomphe, et les entrechats de la mère Moscou sont une précieuse distraction au milieu de ces émouvantes péripéties.

L'événement de la quinzaine, ça été, il ne faut pas se le dissimuler, le *Petit Faust*, qui a fait son apparition aux Folies-Dramatiques. Le libretto n'est qu'une parodie de l'opéra de Gounod; il est très amusant, très drôle, mais enfin ce n'est qu'une parodie. Quant à la musique, — qui est d'Hervé, — elle est de tout point remarquable : c'est une gerbe de mélodies tour à tour gaies et gracieuses, c'est une œuvre de maître. Le chant burlesque des Soldats est d'une originalité transcendante, le couplet des Saisons est une perle. Hervé chante le rôle de Faust et le joue avec beaucoup d'intelligence. Mlle Blanche d'Antigny est une éblouissante Gretchen; Mlle Van Ghell, un délicieux Méphisto, et M. Milher, un Valentin désopilant. Décors et costumes, tout est charmant, tout est luxueux.

Encore un succès aux Folies-Marigny; c'est *Patrie, journal du soir*, la parodie du drame de Sardou; cette joyeuse balançoire de MM. de Jallais et Oswald fait beaucoup rire. Elle est rendue avec un excellent ensemble par Mlle Marie Jolly, Mlle Nelsson, MM. Léon Noël, Gatinais et Duhamel.

M. Montaubry est en train de se révéler comme directeur; il est déjà aussi bon impresario que ténor accompli.

L.-Félix SAVARD.

CONCERTS ET SOIRÉES MUSICALES

Soirées de S. A. I. la princesse Mathilde. — Fête donnée à l'Empereur et à l'impératrice.

Depuis notre dernier compte rendu, les réceptions, du dimanche, de S. A. I. la princesse Mathilde ont offert un

intérêt artistique on ne peut plus varié. Tel dimanche c'était ce qu'on appelle un *concert promenade*, imaginé, dit-on, par la princesse de Metternich, c'est-à-dire une musique militaire ou les chœurs de l'Opéra qu'on écoutait en se promenant dans le jardin d'hiver ou en causant dans les salons voisins; tel autre dimanche on entendait des artistes espagnols, chanteurs et guitaristes, en passage à Paris; huit jours plus tard, on assistait à la représentation d'un proverbe d'Alfred de Musset, admirablement joué par M. Delaunay et Mlle Favard, du Théâtre-Français; puis enfin, on revenait à la musique savante, à l'interprétation des œuvres des grands maîtres, aux charmants concerts organisés et dirigés par M. Sauzay père, l'excellent professeur du Conservatoire impérial de musique; Le concert du dimanche 11 avril, a été surtout très-remarquable. On y a entendu une *Marche* de Beethoven et un septuor arrangé pour instruments à cordes par M. Sauzey fils, exécutés par les artistes attachés à la Maison de S. A. I. Madame la princesse Mathilde. — M. Gardini et Mme Conneau ont chanté deux duos avec un charme délicieux, et, comme toujours, les honneurs de la soirée sont restés à Mme Conneau, qui a excité les bravos chaleureux de l'auditoire pour le goût et le sentiment avec lequel elle a dit la cavatine de la *Sémiramide*. Cette grande cantatrice, femme du monde, a reçu de la princesse Mathilde les compliments les plus flatteurs.

Cependant, une fête plus brillante encore se préparait. Jeudi 29 avril, l'élégant hôtel de la princesse Mathilde était splendidement illuminé. S. A. I. recevait à dîner l'Empereur et l'Impératrice. Après le repas, Leurs Majestés ont parcouru les salons et le jardin d'hiver s'entretenant avec les invités et trouvant pour chacun des paroles gracieuses. Vers dix heures, l'Empereur et l'Impératrice, accompagné de la princesse Mathilde et entourés des membres de la famille impériale, se sont rendus à la salle des concerts entièrement réservée aux dames. L'élégante et spirituelle princesse de Metternich et une ravissante jeune dame, dont nous ignorons le nom, s'étaient placées à l'une des entrées du jardin d'hiver, excellente position d'où l'on pouvait embrasser le magnifique ensemble que présentait une telle réunion de jeunes et belles femmes, aux toilettes aussi riches que distinguées.

Nous voudrions donner à nos lectrices une description de la toilette d'un goût exquis que portait la princesse Mathilde, leur parler aussi de celles de la princesse Clothilde et des princesses Charlotte, Auguste et Julie Bonaparte, mais cela nous entraînerait trop loin; nous devons nous borner à dire que l'Impératrice Eugénie portait une robe de taffetas écossais et une jupe de mousseline d'une parfaite élégance.

Dès que Leurs Majestés eurent occupés leurs places, le signal fut donné et le spectacle commença par la jolie comédie de Coppée, *le Passant*, jouée par les artistes de l'Odéon, qui ont été souvent applaudis par Leurs Majestés et par cet auditoire d'élite. Mlle Agar, sous le costume d'une muse, s'est ensuite avancée; elle a récité, avec un talent très remarquable, une des plus belles poésies de Victor Hugo. Ce récit de la grande épopée napoléonienne, plein de grandeur et de patriotisme, déclamé avec un sentiment vrai, a vivement ému l'Empereur et excité l'enthousiasme général. Après les applaudissements, Mlle Agar est revenue lire une pièce de vers intitulée : *Le* 15 *Décembre*. Dès les premiers vers, la physionomie de l'Empereur, dont nous observions les traits, semblait dire : « Mais je connais cela! » En effet, c'est une ode en prose, d'un style élevé, composée à Ham, et mise en vers, la veille même, par M. Théophile Gautier. Sa Majesté a été très flattée de cette surprise; elle a, ainsi que l'Impératrice, adressé ses compliments à M. Th. Gautier.

Cette charmante soirée, empreinte d'un caractère tout intime, s'est prolongée dans la nuit; elle réunissait, outre les personnages officiels de la France et de l'étranger, tous les hommes qui, à Paris, sont renommés dans les arts, les sciences, la littérature, la magistrature et le barreau. L'Empereur, qui ne s'est jamais mieux porté qu'en ce moment, paraissait content; nous l'avons vu causer en riant de bon cœur. L'Impératrice, toujours belle et gracieuse, a causé aussi avec quelques invités, et surtout avec M. Dumas fils, le plus fin, le plus agréable causeur de notre époque.

Tous ceux qui ont eu l'honneur d'assister à cette fête en conserveront un heureux souvenir.

LOUIS AUVRAY.

POUR EN FINIR.

La rage du dénigrement. — Jules Vallès, Jules Favre et ses coreligionnaires. — Faiblesses morales et politiques de Victor Hugo. — Conclusion.

Pour en finir, tel est le titre d'un article que nous consacre M. Edmond Baume, et dans lequel il s'évertue à nous amoindrir tout en faisant son éloge. Il a vingt-cinq ans, il a déjà inscrit son nom au livre de l'honneur, il a le courage de la lutte, la franchise de la parole, il est loyal, etc., etc., et *la Revue artistique*, qui compte dix années d'existence, n'est que de la crotte à côté du journal de notre confrère qui est à peine arrivé à son dix-septième numéro.

Quant à nous, nous sommes né sous Henri IV, et malgré notre grrrand âge, nous n'avons rendu aucun service aux arts et aux artistes, entendez-vous, chers lecteurs? nous n'avons eu l'initiative d'aucune réforme, nous n'avons contribué d'aucune manière à la réputation de nos confrères artistes, nous n'avons jamais pris la défense de leurs intérêts, jamais repoussé les attaques, les critiques passionnées dont ils ont été l'objet à nos expositions, vous le savez tous, chers lecteurs? Enfin, selon notre confrère, nos vingt et quelques volumes publiés sur les Beaux-Arts ne comptent pas, et nous n'aurions attaché notre nom à aucun monument public, nous n'aurions des sculptures ni au vieux ni au nouveau Louvre, ni à l'Hôtel-de-Ville, ni au palais de l'Institut, ni au Grand-Opéra, ni au Conservatoire de Musique, ni à l'Institut des Sourds-Muets, ni aux musées du Louvre et de Versailles, ni dans les églises et musées de province, et si au concours national de 1841, nos compositions l'ont emporté sur celles de MM. Nicolle, Hureau, Totain, Vigreux, A. Lenoir, Th. Labrouste, Charpentier, Garnaud, Thiollet, Gilbert, Eugène Lacroix, architectes, et Klagmann, Cavelier, Fayatier, Louis Rochet, Etex, Maindron, Oudiné, Dantan, Desprez, Jacquot, Daumas, statuaires, c'est que probablement nous avons gagné les hommes considérables qui formaient le jury, malgré les deux cent lieues qui nous séparaient, car nous étions à Munich au moment du jugement

que nous avons connu par *le Moniteur*, chez S. A. R. madame la duchesse de Leuchtemberg, la veuve du prince Eugène.

Nous ne comprenons pas cette rage de dénigrement qui s'est emparé du journalisme. Chaque parti à son père Loriquet qui fait de l'histoire au point de vue de la couleur qu'il représente, dénaturant les faits, montrant sous un jour honteux les actes les plus glorieux, transformant en défaites les victoires les plus éclatantes, niant le génie de nos poètes, de nos artistes, de nos capitaines les plus illustres. Il semble qu'on veuille étouffer à la fois, dans les générations nouvelles, l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour de la patrie; faire de nos fils et de nos neveux autant d'ennemis de la France : des êtres sans foi, sans dévouement, sans patriotisme. N'est-ce pas là le triste spectacle auquel nous assistons depuis quelque temps? Ne voyons-nous pas le journal de M. Jules Vallès signaler comme un traître son confrère et coréligionnaire politique Jules Favre, et, dans d'autres feuilles, MM. Jules Simon, Olivier, Girardin n'être pas mieux traités? N'y a-t-il donc plus de grandes questions littéraires, artistiques et politiques à étudier pour en être réduit à s'injurier les uns les autres, à fouiller la vie intime de nos plus grands citoyens? A quelles calomnies Lamartine n'a-t-il pas été en but? Victor Hugo est-il plus respecté? Ne rappelle-t-on pas qu'il a été surpris en conversation criminelle avec la femme de son ami, un de nos peintres célèbres, et que sans l'intervention du roi Louis-Philippe, il eût été jugé par la Chambre des Pairs, à laquelle il appartenait? Ne lui reproche-t-on pas de vouloir singer Napoléon Ier à Sainte-Hélène en se faisant représenter assis sur le rocher de l'île de Guernesay, regardant la France qui lui est ouverte, mais dont il veut rester éloigné afin de conserver l'intérêt qu'il croit inspirer en jouant au proscrit, au pauvre exilé? Quelques-uns lui font un crime d'avoir flatté d'autres souverainetés que celle du peuple souverain, et l'un d'eux s'exprime ainsi :

« Les admirateurs politiques de M. Victor Hugo ne liront pas sans quelque embarras la lettre suivante, écrite par le poëte, en 1833, à Joseph-Napoléon, ancien roi d'Espagne, alors réfugié à Londres, elle se trouve dans le tome x de la

Correspondance du roi Joseph.

» SIRE, je profite, pour vous répondre, de la première occasion sûre qui se présente, M. Presle, qui part pour Londres, veut bien se charger de remettre cette lettre à VOTRE MAJESTÉ. Permettez-moi, SIRE, de vous traiter toujours royalement. LES ROIS QU'A FAITS NAPOLÉON, SELON MOI, RIEN NE PEUT LES DÉFAIRE. IL N'Y A PAS UNE MAIN HUMAINE qui puisse effacer le SIGNE AUGUSTE que ce grand homme vous a mis sur le front

» ... Je serais bien heureux, SIRE, d'aller à Londres et d'y serrer cette royale main, qui a tant de fois serré la main de mon père. M. Presle dira à VOTRE MAJESTÉ les obstacles qui m'empêchent en ce moment de réaliser un vœu aussi cher : il faut, pour qu'ils m'arrêtent, qu'ils soient insurmontables.

» M. Presle vous dira une partie de ce que je vous dirais, SIRE, si j'étais assez heureux pour vous voir. J'aurais bien des choses de tous genre à vous dire. IL EST IMPOSSIBLE QUE L'AVENIR MANQUE A VOTRE FAMILLE, si grande que soit la perte de l'an passé (*la mort du roi de Rome*) VOUS PORTEZ LE PLUS GRAND NOM DES TEMPS HISTORIQUES.

» ... Adieu, Sire; le jour où il me sera donné de presser votre main dans les miennes sera un des plus beaux jours de ma vie. En attendant, vos lettres me rendent fier et heureux.

» Signé : Victor HUGO.

» Paris, le 27 février 1833. »

Un autre se moque ainsi de sa manière de poser en voyage et de l'importance exagérée qu'il se donne :

« A une table voisine, dit-il, se trouvaient un libraire parisien et un autre voyageur auquel je ne fis guère attention.

Après leur déjeuner, les deux hommes entrèrent au château, et je ne pensais plus à eux, quand un simple cocher, qui m'avait vu saluer le libraire, s'approcha de moi et me dit :

— Vous connaissez M. X...?

— Oui, c'est un éditeur de Paris.

— Et connaissez-vous son compagnon de voyage?

— Non. D'ailleurs je ne l'ai point regardé.

— Allez! c'est un *fameux* celui-là.

— Comment l'appelez-vous ?

— Il m'est défendu de vous le dire, mais vous seriez bien content de le connaître. Tous les ans à la même époque il vient me trouver à Dinant, et je le conduis à petites journées en Suisse.

— Alors, dites-moi son nom !

— C'est impossible !

Et le cocher s'éloigna en mettant le doigt sur sa bouche comme s'il voulait me dire :

— Si par hasard vous le reconnaissez, ne le trahissez pas !

Quand l'éditeur revint avec son compagnon, je regardai attentivement ce dernier.

C'était un homme d'une taille ordinaire, aux traits réguliers, au regard doux; une barbe grise encadrait son visage. Il était vêtu d'un petit paletot brun, d'un pantalon noir, et sur sa tête j'aperçus un semblant de chapeau.

Le cocher, sous prétexte de prendre une allumette sur ma table, était revenu vers moi.

— Eh bien? demanda-t-il.

— Mais, dis-je avec quelque hésitation, n'est-ce pas Victor ?...

— Silence ! fit le cocher.

En effet, Victor Hugo se trouvait à côté de moi.

Ce n'était point ainsi que je m'étais figuré le grand homme ! Telle doit être la surprise du voyageur à qui l'on montrerait Montmartre en lui disant :

— Voilà le Mont-Blanc !

Revenu de ma première stupéfaction, j'allai vers le libraire et je lui dis tout bas en désignant son compagnon :

— C'est Victor Hugo ?

— Non.

— Voyons, vous plaisantez.. c'est lui.

— Mon ami, dit le libraire, pensez ce que vous voulez, mais vous ne me ferez pas avouer que c'est Victor Hugo.

— De grâce, repris-je, faites-moi l'honneur de me présenter au grand homme. Tout dernièrement, à propos d'un article sur *les Misérables*, il m'a envoyé sa photographie ; elle ne ressemble pas à l'original, mais c'est égal... laissez-moi remercier Hugo de l'honneur qu'il ma fait... honneur

que je partage, il est vrai, avec une foule de journalistes et d'écrivains de toutes dimensions.

— Chut! fit le libraire, s'il vous entendait!

— Alors, c'est donc bien lui? Vous l'avouez, enfin!

— Oui, mais, je vous en supplie, n'ayez pas l'air de le reconnaître, il se croirait obligé de retourner sur-le-champ en Angleterre.

Je ne m'expliquais point le sens de ces paroles, mais j'obéis. Je me contentai de contempler de loin le grand poëte dont j'aurais voulu serrer la main.

La première émotion passée, je revins vers le libraire.

— Pourquoi Hugo ne veut-il pas être reconnu? lui demandai-je.

— Vous ne comprenez pas encore?

— Non.

— Si l'on savait Hugo à Bade, le gouvernement du pays, qui ne tient pas à se brouiller avec ses voisins, le ferait reconduire à la frontière... Donc, c'est convenu, vous ne savez pas que Victor Hugo est ici, et surtout gardez-vous bien de lui adresser la parole.

J'étais attristé par la défense de l'éditeur : un simple ver de terre comme moi ne renonce pas de gaieté de cœur à causer — ne fût-ce qu'un instant — avec un homme de génie.

Assurément j'aurais fini par m'élancer vers le grand homme et par serrer sa main, mais je n'eus pas le temps.

Victor Hugo monta en voiture... l'éditeur, après m'avoir une dernière fois recommandé le plus absolu secret, le suivit. Le cocher fouetta les chevaux et le dieu disparut dans un nuage de poussière.

Quand je fus seul, je me fis le raisonnement suivant :

— Voilà un grand homme qui vient visiter ce petit pays, et le gouvernement, au lieu de le recevoir avec tous les égards qui lui sont dus, songe à le faire arrêter par les gendarmes! Quelle abomination!

Le soir, devant la Conversatiou, on ne parlait que de Victor Hugo; dix ou douze voyageurs l'avaient vu dans la journée.

Dans les salons, on s'abordait en se disant :

— Hugo est ici!

Le commissaire de police entendit ces mots :

— Comment! fit-il, Victor Hugo est ici ?

Je croyais qu'il allait courir chez le grand-duc, quand, à mon grand étonnement, il ajouta :

— Ah! je donnerai bien dix florins pour le voir.

Et je me dis à part moi :

— Si un commissaire de police badois donne dix florins pour voir un grand poëte, c'est que son gouvernement lui a sans doute promis mille florins dans le cas où il s'emparerait de l'illustre écrivain.

Mais le fonctionnaire ajouta :

— Oui, je donnerais dix florins pour voir le grand homme! Ah! qu'il a du génie! je viens de lire *les Misérables*, c'est superbe!

Le commissaire resta a son poste jusqu'à minuit, puis il alla tranquillement se coucher, et l'ordre public ne fut point troublé dans la nuit.

Le lendemain, une foule de Français se dispersaient dans les environs dans l'espoir de rencontrer Victor Hugo.

Le grand poëte, qui ne croyait peut être pas pouvoir compter sur ma discrétion, était parti avant le jour.

On lui avait sans doute fait croire qu'on battait le rappel à Carlsruhe, et que sa présence à Bade produirait à Strasbourg l'effet d'un tremblement de terre. »

Enfin, le même journal retrouve la même prétention, la même soif de réclame dans l'habitation de Victor Hugo à Guernesey dont il donne la description suivante :

» Vue du dehors la maison ressemble à une caserne... au temps du roi Louis-Philippe; les fenêtres sont nombreuses, étroites, carrées, tristes; le numéro est au-dessus de l'entrée, et la porte, sorte de niche, rappelle assez bien nos guérites de corps de garde.

» Vous entrez;

» Dans le couloir qui sert de vestibule, un panneau en vieux chêne sculpté attire vos regards; c'est vieux, c'est ancien, c'est joli. On s'arrête curieux et on songe malgré soi à tout ce qu'il a fallu de patience intelligente et de hasard heureux pour découvrir cette merveille... misère! en plein panneau et non moins bien sculpté que le restant, vous lisez : *Nostre-Dame de Paris.*

» — Qui sait, me dit l'ami qui m'accompagnait, en cherchant bien dans ces coins, nous trouverions peut-être la caisse dans laquelle ce morceau est venu, comme dernier envoi du faubourg Saint-Antoine?

» Allons plus loin; c'est l'escalier.

» Arrivé là, je ne sais où après tout, l'obscurité commence; des carrefours *sombres*, des *ténèbres*, du *noir*, de l'*ombre*, la *nuit*; ici, tout est tentures; à droite, à gauche, dessus et dessous tout est tapis, et quels tapis! Montons.

» La rampe de l'escalier est entièrement dissimulée sous ces affreux tapis imprimés; et, comme il y a déjà longtemps qu'ils ont été posés, tout n'est que poussiéreux, incolore, sinistre; joignez à cela la chaleur qu'ils recèlent, et vous aurez, comme me le disait mon compagnon de voyage, le véritable conservatoire des punaises.

» Passons et arrivons à la fameuse chambre gothique dite l'arsenal de l'insolite et de l'incohérence.

» Là, tout est en bois, on dirait une bonne provision d'hiver.

» Les styles, les époques, les nuances y sont supérieurement confondus; le gothique, la renaissance, le byzantin se coudoient, mais se boudent; deux grands nègres, formant torchères Louis XV, ornent la cheminée; en face, deux gigantesques fauteuils, séparés par une large table massive, portent, sur leurs dossiers en cuir de la rue aux Ours, cette double inscription latine : *Pater mater*, en têtes de clous de cuivre moulé.

» Oh! les inscriptions latines, il y en a partout, et toutes pouvant se traduire par *primo mihi*.

» Enfin montons dans sa chambre, sur les toits. Elle est plus que modeste, cette chambre, et j'avoue que peu de gens s'en contenteraient, mais est-ce bien vrai que le Dieu l'habite?

» Deux choses cependant attirent l'attention, d'abord la tache d'encre épatée aux pieds du lit comme une carte géographique, que la bonne, le *cicérone* de la maison, vous prie de respecter et surtout de ne pas piétiner; ce qui peut-être l'obligerait à la reproduire le lendemain.

» Puis, ce qui est encore très remarquable, ce sont deux habits râpés, deux loques, l'un d'académicien, l'autre de pair

de France, qui pendent tristement séparés par une culotte de peau ou de casimir blanc. Pendant quinze ans *le hasard* les a laissées là, ces nobles dépouilles, sollicitant du curieux qui les admire, quelques attendrissantes réflexions, sur le retour des choses d'ici-bas.

» Oh! ces habits, quelle façon charmante, spirituelle, ingénieuse, de rappeler les *Deux Iles* et l'*Ode à Calonne*!

» Et le chien, dont j'oublie le rôle; ce chien, une levrette gracieuse et pimpante, qui sautille tout le temps autour du visiteur. »

Dans quel but cette incessante inquisition de la presse, cet étalage public des faiblesses de l'homme au lieu de ne s'occuper que de ses œuvres? Pourquoi le talent rendrait-il l'homme insensible aux charmes de l'amour, aux plaisirs de la table, aux appas du jeu, aux attraits de la richesse et des honneurs? Sans doute il vaudrait mieux une existence exempte de défaillance, mais un poète n'est pas obligé à la vie d'un trappiste, et s'il se présente à l'Institut, ce n'est pas pour y concourir au prix de vertu Quand le public admire un chef d'œuvre, il s'inquiète fort peu de la manière de vivre de celui qui l'a produit. Quel intérêt y a-t-il donc alors à rechercher avec tant de soin les travers de notre grand poète? Qu'importe que, n'étant qu'émigré, il se pose en Napoléon Ier exilé à Sainte-Hélène, qu'il s'imagine être, comme tant d'autres, un homme politique quand il n'est qu'un homme de parti, chose bien différente? Les faiblesses, les pamphlets seront oubliés dès que l'homme descendra au tombeau, mais les chefs-d'œuvre du poète resteront à l'admiration du monde.

Préchons donc les grandes et nobles actions au lieu d'exciter les petites passions; honorons nos grands hommes au lieu de les dénigrer, et tâchons de contribuer au progrès des arts par des travaux sérieux, au lieu de perdre notre temps à nous dire des injures.

LOUIS AUVRAY.

RAPPORT

A S. EXC. LE MARÉCHAL DE FRANCE, MINISTRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS, SUR LA SITUATION DES MUSÉES IMPÉRIAUX DEPUIS 1853 JUSQU'EN 1868 (1).

— *Suite* —

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Les salles ouvertes au public sont au nombre de cent quarante-deux, savoir :

Département des antiques (sculpture), 47 salles au rez-de-chaussée, 19 au premier étage, 2 au second étage	68
Département des Egyptiens, 3 au rez-de-chaussée et 6 au premier	9
Peinture, etc., 1 au rez-de-chaussée, 32 au premier et 2 au second.	35
Renaissance, etc., 13 au premier étage. . . .	13
Marine, etc., 17 au second	17
	142

Le musée Napoléon III compte, à lui seul, vingt-deux salles, savoir :

Au département des antiques	16
— de la peinture.	3
— de la Renaissance	3
	22

MUSÉE DU LUXEMBOURG

Les œuvres de l'école française moderne, exposées dans les galeries du Luxembourg, proviennent des dons de S. M. l'Empereur, d'envois faits par le ministre des Beaux Arts à la suite des expositions, et de dons particuliers. Il s'opère, presque chaque année, un mouvement dans les galeries. Les compositions les plus célèbres des artistes morts y restent en attendant leur entrée dans le musée du Louvre ; les autres, qui n'y sont placées qu'à titre provisoire, sont accordées, après un certain temps, à des musées de province

ou prennent place dans les résidences impériales; elles sont alors remplacées par des œuvres plus récentes.

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

Par décret de S. M. l'Empereur, en date du 8 mars 1862, il a été fondé, à Saint-Germain-en-Laye, un musée d'antiquités gallo-romaines.

Ce musée a été inauguré par Sa Majesté le 12 mai 1867.

Il comprend aujourd'hui onze salles, plus un atelier de reproduction d'objets antiques (moulage et galvanoplastie).

Le nombre des objets entrés au musée, par dons ou par achats, depuis l'origine, ne montent pas à moins de 12,000, répartis de la manière suivante :

1. Objets d'antiquité proprement dits . . .	9,500
2. Monnaies gauloises et romaines	2,000
3. Livres, brochures et albums archéologiques.	500
Total égal. . .	12,000

Le médailler du musée de Saint-Germain est composé presque uniquement de dons faits par l'Empereur et d'achats. Toutefois, un don particulier mérite d'être signalé; c'est celui de M. le vicomte d'Abovile, comprenant la collection des monnaies trouvées dans les fouilles du mont Beuvray.

MUSÉE DE VERSAILLES

Depuis 1850, les collections historiques du musée de Versailles ont été continuées et complétées par les acquisitions et commandes de l'Empereur, par celles du service des Beaux-Arts et par des dons particuliers. Le nombre total des objets d'art envoyés depuis dix-huit ans est de plus de quatre cents.

CATALOGUES.

Avant 1848, les notices explicatives des objets d'art exposés dans les musées étaient dépourvues de tout renseignement. A l'exception des catalogues de M. de Clarac, les livrets, comme on les appelait alors, rédigés d'une ma-

nière par trop sommaire et sans aucune critique, ne pouvaient ni satisfaire la curiosité des visiteurs ni faciliter les recherches des érudits. Au surplus, il eût été difficile qu'il en fût autrement. On n'avait adopté aucun système méthodique pour le classement des collections, et les attributions mêmes n'avaient jamais été soumises a un contrôle rigoureux. Après la révolution de février, cet état de choses changea complétement. L'administration regarda comme un devoir de faire vérifier scrupuleusement les attributions, d'assigner aux œuvres d'art une place chronologique, et d'accompagner ces descriptions de tous les documents qui peuvent intéresser ou instruire. Ces travaux, jusque-là sans précédents, ont eu pour résultat d'obliger, pour ainsi dire, les principaux musées de l'Europe à imiter cet exemple.

Le prix de ces catalogues, qui contiennent la matière de nombreux volumes sous un petit format, a été abaissé autant que possible. L'administration, en outre, afin de ménager les petites bourses et de renseigner la curiosité des visiteurs, ne s'est pas bornée à inscrire le nom du peintre sur le cadre des tableaux; une pancarte, placée à côté de chaque groupe de peintures, indique les dates de naissance et de mort des artistes, l'école à laquelle ils appartiennent et les sujets représentés. Les sculptures portent sur le socle soit le nom du personnage représenté, soit l'indication du sujet.

Voici, dans chaque département, le relevé des catalogues publiés et de ceux en cours d'exécution :

DÉPARTEMENT DES ANTIQUES ÉGYPTIENNES.

M. le vicomte de Rougé (conservateur honoraire).

1849-1852. — Notice des Monuments exposés dans les galeries d'antiquités égyptiennes (salles du rez-de-chaussée). — Deux éditions.

1855-1864. — Notice sommaire des Monuments égyptiens exposés dans les galeries du Louvre (premier étage). — Deux éditions.

M. Th. Devéria (conservateur adjoint).

En préparation. — Catalogue raisonné des papyrus manuscrits égyptiens du Louvre, divisés en quatre parties. Le manuscrit, à peu près terminé, est livré à l'impression.

(*La fin prochainement.*)

Nouvelles

Une médaille sera frappée, à l'Hôtel des Monnaies, à l'occasion du centenaire de Napoléon Ier. On la grave en ce moment. Le 15 août, des exemplaires en or, argent et bronze seront remis à la famille impériale et aux grands dignitaires de l'Etat. La médaille en bronze sera ensuite mise en vente dans le public.

Le 22 avril a été célébré, en l'église de la Madeleine, le mariage de l'un de nos premiers statuaires, M. J.-B. Carpeaux, avec Mlle Amélie de Montfort. Les témoins de M. Carpeaux étaient MM. Alexandre Dumas fils et Garnier, architecte de l'Opéra. Parmi les nombreux artistes qui assistaient à cette cérémonie religieuse, nous avons remarqué M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, plusieurs membres de l'Institut, entr'autres MM Dumont et Jouffroy, quantité de peintres de sculpteurs et d'architectes.

Nous recevons un petit volume de poésies intitulé : *Mosaïque*, par M. Ferréol Saviange. Nous en rendrons compte.

La 524e livraison de l'*Histoire des Peintres* vient de paraître à la librairie Renouard, 6, rue de Tournon. Elle contient la fin de la notice sur le *Pinturicchio*, et une notice sur le *Fattore*, avec quatre gravures d'après ces maîtres italiens.

On annonce la mort de MM. Jules-Lazare Giraud, peintre de fleurs, né à Aix; — Louis-Jean-Marie Rémy, paysagiste; — Adalbert de Beaumont, orientaliste distingué, créateur en France des faïences cloisonnées; — Théophile Thoré, connu aussi sous le nom de Bürger, auteur d'excellents ouvrages publiés sur les musées de l'Europe. L. A.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.
Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 6 *Avril* 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 860).

CORRESPONDANCE ET ENVOIS.

Lettre de M. Pellorce, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, sur l'envoi des Annales.

Promenades à l'Exposition universelle de 1867, par M Viscardi (en vers). Rapporteur, M. Sage.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques, et des Sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 et 17 avril 1868.

Envoi du Ministère de l'instruction publique. Rapporteur, M. Martin Saint-Léon.

Annales de l'Académie de Mâcon, rédigées et mises en ordre par M. Charles Pellorce, secrétaire perpétuel. Rapporteur M. Cruvelli.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France. (Archives.)

Bulletin de la Société française de Photographie. Rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.

MM. le Président J.-B. Fournier, Louis Auvray et Mathieu Meusnier échangent leurs idées sur la séance annuelle.

M. Sage lit son Rapport sur la Société d'émulation de Cambrai.

Après quelques observations de MM. Martin Saint-Léon et Louis Auvray sur ce Rapport plein d'analyses consciencieuses et de réflexions indépendantes, l'assemblée vote l'insertion.

M. Cruvelli donne lecture de son Rapport sur les Annales de l'Académie de Mâcon.

tin. (Présentateurs : MM. Fayet, Eug. M. O. Dognée, Ch. Lucas. (Classe des membres correspondants).

M. Ch. Lucas lit un extrait d'un rapport sur une conférence qu'il a faite à l'église du Grand Montrouge, sur les habitations de l'homme. Cette communication est accueillie par les félicitations de ses collègues.

Scrutin sur l'élection de M. Le Proux, archiviste-paléographe.

M. Le Proux est élu membre correspondant.

Le secréta re général, EDMOND DOUAY.

NÉCROLOGIE

Georges Rouget

Dimanche, 11 avril, une nombreuse assistance se pressait dans l'église de Saint-Roch, où se célébrait le service de Georges Rouget, président honoraire de notre Société, président honoraire de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, etc., et ancien président de la Société philotechnique.

Notre Société s'y trouvait représentée par le président, M. P.-B. Fournier et MM. Louis Auvray et Mathieu-Meusnier, vice-présidents, Duval, Gaildrau, Horsin-Déon, François, nous pouvons dire aussi MM. Normand, ancien président et Gavet.

Au Père-la-Chaise, devant la tombe, M. le baron Taylor, président fondateur de l'Association des artistes peintres, a, en quelques pages bien senties, retracé la vie de l'excellent homme et les œuvres de l'artiste. Une autre personne, vivement impressionnée, est entrée dans quelques détails des rapports de Georges Rouget avec David. M. P.-B. Fournier s'est ensuite avancé près de la tombe et a pris la parole en ces termes :

« Messieurs et mes chers collègues,

» Il ne reste rien à dire de Georges Rouget, après ce que vous venez d'entendre, surtout après ce qu'a si bien exprimé

celui qui, pour les artistes, dépense sa vie, comme ferait un bon père pour ses enfants ; mais le président de la Société libre des Beaux-Arts, d'une Société dont Georges Rouget a été l'un des fondateurs et qui date de bien près de quarante ans, ne peut ici demeurer muet, ne peut se retirer sans avoir aussi, par quelques mots d'adieu, obéi au sentiment de son cœur et au désir de toute une Société. »

« Mes chers collègues,

« Un dernier adieu à Georges Rouget, au vénérable ami qui descend dans cette tombe ! Un hommage de nos sympathiques regrets à l'un des fondateurs les plus zélés de notre Société, à notre président honoraire, à l'homme bon par excellence, toujours conciliant, toujours indulgent pour les erreurs des autres, à qui personne, parmi nous, n'a jamais entendu prononcer un mot de critique méchante ou de décourageante ironie !

» Avec quel plaisir il nous parlait de cet élan d'artistes qui, avec lui, en 1830, voulait opposer à l'envahissement de doctrines étranges et funestes pour les arts, l'autorité du vrai mérite, la logique de l'expérience et la force de la raison ! Avec quel bonheur il faisait revivre ceux qu'il va retrouver aujourd'hui, Abel de Pujol, Aubry-Lecomte, Blondel, Drolling, Munzaisse, Stenben et d'autres, bien d'éminents statuaires, des graveurs, des architectes, des musiciens, des amis des arts qui, unis par une même communion d'idées, formèrent cette Société libre des Beaux-Arts, à laquelle il a été fidèle toujours, et aux réunions de laquelle il a été assidu jusqu'au moment où l'âge l'a impérieusement retenu à son foyer qu'il ne quittait qu'un peu le jour soutenu par la compagne de sa vie si admirable de dévouement !

» Reconnaissante envers l'homme et juste envers l'artiste, la Société a créé, pour lui seul, il y a huit ans, le titre de président honoraire qu'il accepta avec une véritable expression de bonheur et que rien que le cruel moment qui nous rassemble ne pouvait lui ravir. Elle espérait, par cette preuve d'une haute estime, tempérer l'amertume des regrets que lui causait cet inconcevable oubli qui ailleurs semblait s'être attaché à méconnaître son mérite.

» Elève de David, et l'un des plus distingués par le talent et la fécondité de son pinceau, comme Georges Rouget s'animait dès qu'il s'agissait de son maître. L'homme pacifique devenait l'homme ardent, énergique pour repousser la critique, vaincre le doute ou éclairer l'esprit qui savait mal ou ne savait pas apprécier le chef de son école.

» Il avait profondément la religion du cœur.

» Et nous aussi, notre cher président, nous aurons pour toi cette religion-là. Nous nous rappellerons toujours ce que tu fus parmi nous, nous nous rappellerons ces paroles qui sont un sincère éloge, ces paroles de l'un de nous un élève de Gros, en présence de ta grande et magnifique page l'Abjuration de Henri IV : « Qui donc aujourd'hui pourrait traiter « ainsi un pareil sujet? » Et nous te compterons toujours au nombre de ceux qui ont le mieux compris le bel art de la peinture et qui ont laborieusement contribué à sa gloire.

» Adieu, repose en paix dans le séjour où le Très-Haut vient de recevoir ton âme ! »

M. Boulatignier, ancien président de la Société philotechnique, a immédiatement après interprété les regrets de cette Société qui compte Georges Rouget parmi ses anciens présidents, et a ajouté à l'émotion par l'expression vraie et touchante de ses paroles.

Archéologie

On lit dane la *Gazette de Lausanne :*

« Un propriétaire de Cudrefin (canton de Vaud), en démolissant une grange incendiée, a trouvé près de six cents pièces d'anciennes monnaies, dont cinq pièces d'or du seizième et du dix-septième siècle, deux suisses, une espagnole, une polonaise, une arabe; trois en argent d'Alexandre Farnèse (1592), Philippe d'Espagne (1588) et d'Auguste de Saxe, et cinq cent soixante pièces suisses de billon, mélangées de quelques bractéates.

» Le conseil d'Etat a autorisé l'acquisition de ces monnaies pour le musée cantonal. »

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.
Fondé en 1880.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 6 *Avril* 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 860).

CORRESPONDANCE ET ENVOIS.

Lettre de M. Pellorce, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, sur l'envoi des Annales.

Promenades à l'Exposition universelle de 1867, par M Viscardi (en vers). Rapporteur, M. Sage.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques, et des Sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 et 17 avril 1868.

Envoi du Ministère de l'instruction publique. Rapporteur, M. Martin Saint-Léon.

Annales de l'Académie de Mâcon, rédigées et mises en ordre par M. Charles Pellorce, secrétaire perpétuel. Rapporteur M. Cruvelli.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France. (Archives.)

Bulletin de la Société française de Photographie. Rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.

MM. le Président J.-B. Fournier, Louis Auvray et Mathieu Meusnier échangent leurs idées sur la séance annuelle.

M. Sage lit son Rapport sur la Société d'émulation de Cambrai.

Après quelques observations de MM. Martin Saint-Léon et Louis Auvray sur ce Rapport plein d'analyses consciencieuses et de réflexions indépendantes, l'assemblée vote l'insertion.

M. Cruvelli donne lecture de son Rapport sur les Annales de l'Académie de Mâcon.

L'assemblée applaudit au travail de notre collègue; ce remarquable Rapport sera inséré dans les Annales de la Société libre des Beaux-Arts.

EDMOND DOUAY.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

La Commission des Musées du Louvre. — Une erreur à l'égard du budget des Beaux-Arts. — Monument de Moncey. — Statues de Duperré, de Gutemberg, de Boerhaave. — Buste de l'Empereur d'Autriche. — Musée de Bruxelles. — Ecole des Beaux-Arts.

La commission chargée par le décret du 26 mars dernier de désigner les tableaux et objets d'art qui pourraient après la sanction législative être distraits de la dotation de la couronne pour être remis à l'État et répartis ensuite entre les musées et les églises des départements, s'est réunie, au Louvre, le 15 avril, sous la présidence de M. le comte de Nieuwerkerke, sénateur, surintendant des Beaux-Arts.

Tous les membres de cette commission, qui est, comme on sait, composée de deux sénateurs, deux députés, deux conseillers d'État et de six membres de l'Académie des Beaux-Arts, étaient présents à cette première séance, à l'exception de M. Mérimée, absent de Paris.

Après avoir entendu les explications du surintendant des Beaux-Arts, la commission a décidé que le travail préparatoire confié aux conservateurs des collections allait être immédiatement entrepris, et que tous les tableaux et objets d'art qui seraient désignés par la direction des musées impériaux seraient transportés dans un local convenable pour y être successivement examinés. Le palais du Louvre ne pouvant, sans inconvénients pour le service des musées, offrir l'emplacement nécessaire, le palais des Champs-Elysées a été choisi pour ce dépôt provisoire.

Le travail préparatoire, déjà commencé, sera poursuivi aussi rapidement que le permettront les difficultés inhérentes à l'accomplissement d'une tâche si délicate et les soins tout particuliers dont elle doit être l'objet.

Dans le compte rendu d'un débat récent, où, par parenthèse, des observations déplacées et inopportunes ont été accueillies comme elles le méritaient, nous relevons un détail utile à consigner ici. Les entrées de l'Exposition annuelle des Champs-Elysées ont produit 132,000 fr. en 1866; 66,000 fr. seulement en 1867, année de l'Exposition universelle, et 118,000 fr. en 1868. Or, l'administration, pendant chacune de ces trois années, a consacré aux acquisition du Salon une somme de 155,000 fr., par conséquent une somme toujours supérieure aux recettes.

M. Doublemard vient de terminer le modèle en plâtre, grandeur d'exécution, du *Maréchal Moncey défendant la ville de Paris*, monument destiné à orner la place de Clichy, et dont nous avons donné une description en parlant du petit modèle. Nous reviendrons sur ce grand travail lorsqu'il sera fondu en bronze. En attendant, nous faisons des vœux pour que M. le préfet de la Seine commande à M. Doublemard les quatre figures qui ornaient le piédestal du premier projet de l'artiste, parce qu'elles sont le complément indispensable du monument.

La statue de l'amiral Duperré sera érigée sur la place Barentin, à La Rochelle. Le conseil municipal vient d'en voter le monument.

M. Jules Janin, parlant de *Gutemberg* dans son feuilleton des *Débats*, rappelle qu'en 1827, une statue ayant été élevée aux frais de l'Europe à l'inventeur de l'imprimerie, on recueillit en France 2,000 fr., 500 fr. en Italie et 125 fr. en Angleterre. On ne trouva dans toute la Suisse que 20 fr., et 55 fr. dans toute la Belgique. — On voit que c'est encore en France qu'on a le plus conservé le culte des grands hommes.

La Hollande ouvre un concours par le modèle en plâtre de la statue qu'elle veut élever à A. M. Boerhaave, en costume de professeur de médecine à l'Université de Leide.

L'Empereur d'Autriche, dit *Paris*, vient d'adresser à M. le prince de Metternich son buste en marbre, destiné à la préfecture de la Seine. Il doit être placé dans la galerie des souverains étrangers, qui, tous, en commémoration de leur réception à l'Hôtel-de-Ville, ont fait don à la ville de Paris de leur effigie. Ce buste, très-remarquable de ressem-

blanc, est signé *Joseph Gasser* 1868. Sur le Socle sont gravés ces mots en lettres d'or : *Franz Joseph Ier*. — L'empereur François-Joseph Ier est un des souverains étrangers qui ont produit et laissé la plus sympathique impression à Paris et en France.

Le Musée de Bruxelles vient de faire trois acquisitions intéressantes : un bon portrait de docteur, daté de 1529, par Lucas Cranach ; un *Choc de cavalerie*, de Jean Van Hugtenburg, d'une qualité supérieure ; et une belle tête d'étude de jeune garçon, par David. On fait le plus grand éloge de cette dernière acquisition.

Les dix élèves peintres choisis après les épreuves réglementaires pour concourir au prix de Rome; sont entrés en loges mardi dernier, à huit heures du matin. Ce sont, par ordre d admission : MM. Luc-Olivier Merson, élève de MM. Pils et G. Chassevent; — Mathieu, élève de M. Cabanel; — Lematte, élève de M. Cabanel; — Vimont, élève de MM. Cabanel et Maillot; — Gaudefroy, élève de MM. Cabanel et Cogniet; — Sylvestre, élève de M. Cabanel, — François Lafon, élève de M. Emile Lafon; — Guay, élève de M. Gérôme; — Médard, élève de MM. Gérôme, Cogniet et Cornu. Le sujet du tableau de concours représente le *Soldat de Marathon*, après la bataille livrée au Perses par les Athéniens dans la plaine de Marathon. Un jeune Grec accourt à Athène pour annoncer le triomphe de la journée; il arrive, traverse la foule des vieillards, des femmes et des enfants, et, épuisé de fatigue, tombe mort aux pieds des magistrats, n'ayant eu que la force de leur crier : Victoire!

On a fait beaucoup de bruit d'un incident auquel ce concours a donné lieu. Un certain nombre d'élèves ayant adressé une protestation contre le jugement de ce concours, M. le surintendant des Beaux-Arts assembla le conseil supérieur de l'Ecole pour nommer un second jury. Les nouveaux jurés ont maintenu la décision des premiers juges.

LOUIS AUVRAY.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue*.

lections prirent un grand accroissement; il fallut quatre-vingt-neuf salles pour les contenir, et le personnel des gardiens s'éleva de trente-quatre à soixante-sept.

Depuis le règne de Napoléon III, le Louvre a été en quelque sorte transformé extérieurement et intérieurement. Cent quarante-deux salles sont livrées au public et à l'étude, et cent dix-sept gardiens suffisent à peine au service qu'elles exigent.

Voici le dénombrement des salles ouvertes et de celles a ouvrir, l'indication du nom qu'elles portent et du département dont elles font partie.

REZ-DE-CHAUSSÉE — *Sculpture. Antiques.*

Vestibule Denon; galerie Mollien; galerie Daru; premier palier du grand escalier; vestibule Daru, rotonde; salle de Mécène (ancienne salle des Empereurs); salle des Saisons; salle de la Paix; salle de Septime Sévère (ancienne salle des Romains); salle des Antonins ancienne salle du Centaure); salle d'Auguste (ancienne salle de la Diane). — Total : douze salles, dont onze livrées au public.

Salle du Candélabre; salle du Tibre; salle du Gladiateur; salle de la Pallas; salle de Melpomène; salle de la vénus de Milo; salle de la Psyché; salle d'Adonis (ancienne salle de l'Aruspice); salle d'Hercule et Télèphe; salle de Médée; corridor du Pan; salle de la Cheminée Henri II; hémicycle de l'Hermaphrodite; salle des Caryatides. — Total : treize salles ouvertes, Celle du Candélabre sera prête à la fin de l'année.

Sculpture. Renaissance.

Salle des Anguier; salle de Jean Goujon; salle de Jean de Bologne; salle de Michel Colombe; vestibule des salles de la Renaissance; salle de la Cheminée de Bruges. — Total : six salles ouvertes.

Sculpture. Temps modernes.

Salle de Coysevox; salle de Puget; salle des Coustou; salle de Houdon; salle de Chaudet. — Total : cinq salles ouvertes.

Sculpture. (Magasins, ateliers.)

Vestibule (dépot); salle Chrétienne; ancien corps de garde; atelier des marbriers (deux salles). — Total : cinq salles, dont une ouverte.

Sculpture. Antiquités grecques et orientales.

Vestibule de la galerie Assyrienne; galerie Assyrienne; salle de Magnésie; vestibule; galerie des Plâtres; salle du Sarcophage d'Esmunazar; salle de Ninive; salle de la sculpture grecque primitive; salle Judaïque. — Total : neuf salles, dont huit ouvertes.

Sculpture.

Galerie d'Afrique.

Au rez-de-chaussée, le département des Antiques occupe cinquante et une salles, dont quarante-six sont ouvertes au public. Deux salles, en outre, sont consacrées au moulage et à la vente des plâtres.

Département des Antiquités égyptiennes.

Grande galerie égyptienne; vestibule d'Apis; crypte de Serapeum. — Total : trois salles ouvertes.

Département de la peinture, etc.

Chalcographie, salle de vente; magasin; atelier de l'imprimerie; laboratoire; dépôt des planches à l'entre-sol. — Total : cinq salles, dont une publique.

Résumé : cinquante salles, au rez-chaussée du Louvre, sont ouvertes au public.

SALLES DU PREMIER ÉTAGE.

Département des antiques.

Rotonde (sculpture antique).

Département de la Renaissance.

Galerie d'Apollon.

Département des antiques.

Salle des bijoux (Musée Napoléon III); salle Visconti (Musée Charles X); salle des Vases grecs; salle des terres cuites; salle d'Herculanum.

Département des antiquités égyptiennes

(Musée Charles X). Salle des Colonnes; salle des Dieux; salle Funéraire; salle Civile; salle Historique; palier du grand escalier, statuaire.

Le Musée Charles X comprend dix salles · quatre salles pour les vases grecs, etc., six salles pour les antiquités égyptiennes.

Département des antiques.

(Musée Napoléon III). Salle Asiatique; salle Etrusque; salle des Vases Noirs; salle du Tombeau lydien; salle des Vases corinthiens; salle des Vases d'ancien style; salle des Vases du beaux style; salle des Vases italiques: salle des Fresques. — Total: neuf salles ouvertes.

Musée des Souverains.

Salon Louis XIII; salon Henri IV; chapelle du Saint-Esprit; salon des rois de France, salon de Napoléon Ier. — Total: cinq salles ouvertes.

Département de la peinture.

(Musée Napoléon III). 1. Peintures primitives. 2 et 3. Collection Campana.

Total: trois salles renfermant les peintures de la collection Campana.

Département des antiques.

Palier de l'escalier du nord de la colonnade.

Département du Moyen Age et de la Renaissance.

Salle de Luca della Robbia (Musée Napoléon III); salle de Bernard Palissy; deux salles des faïences italiennes, salles des Meubles; salle des Métaux; salle Sauvageot: salle des Ivoires. — Total: huit salles.

à l'hospice d'Amiens, œuvre dont tout le monde a gardé le souvenir, expose cette année une composition non moins touchante, non moins bien réussie : *Saint Charles Borromée communiant les pestiférés*. M. Guérie a la science de distribuer les masses, de les grouper avec un art qui grandit la scène et laisse circuler l'air et la lumière dans toutes les parties de la composition. Ses figures sont étudiées avec conscience et les expressions sont vraies sans aucun geste théâtral, défaut auquel on est trop souvent entraîné par un pareil sujet.

M. Abel (Marius) est coloriste, nous avons eu plus d'une occasion de le reconnaître, et il nous en fournit encore la preuve dans son tableau de la *Mort de sainte Monique*. C'est, si nous ne nous trompons, la plus grande composition que ce jeune artiste ait produite, et il s'en est tiré avec honneur. La disposition générale est sage; nous remarquons un progrès dans le dessin des figures qui sont aussi d'un sentiment vrai. Cette vérité de modelé se retrouve surtout dans une *Étude de femme* vue de dos, gracieuse figure que M. Abel aurait pu intituler la sortie du bain, car cette étude fait tableau. Chairs et accessoires ont été étudiées avec soin.

L'exposition contient cette année un assez grand nombre de bons portraits.

On s'arrête avec plaisir devant le beau portrait de Mme C... et de celui de Mme la marquise de B..., d'une grande finesse de ton et d'une distinction charmante, exposés par M. Cabanel; devant le portrait de M. Duruy, si vivant, si largement peint par Mlle Nélie Jacquemart, et celui de Mme Z..., par M. Jules Lefebvre, qui s'est élevé l'année dernière au rang des premiers portraitiste par la vérité du modelé et la puissance du coloris. Les deux portraits exposés par M. Edouard Dubufe attiraient aussi l'attention par le charme de la couleur et la parfaite ressemblance ; la physionomie du général Fleury est bien rendue; le comte de Nieuwerkerke, au milieu de sa riche collection d'armes, semble vous écouter et se disposer à parler. Nous allions oublier l'un des plus remarquables portraits du Salon, celui de M. Garnier, architecte de l'Opéra, sévère et solide peinture de M. Baudry. La tête et les mains sont dessinées et modelées de main de maître.

Comme toujours, les tableaux de genre sont en majorité et bon nombre sont remarquables. M. Gérôme explore l'Egypte qui lui a fourni l'occasion de tant de succès. Il nous donne un pandant au *Marchand d'habits au Caire*, qui était au Salon de 1867. Peint dans les mêmes dimensions, son *Marchand ambulant au Caire* a les mêmes qualités de dessin, les mêmes finesses d'exécution et la même harmonie de couleur. *La Promenade du Harem*, le soir, sur le Nil, est un de ces effets de lumière mystérieux qui porte à la rêverie et convient bien au sujet.

Après des mœurs du harem que M. Gérôme a observées sur le Nil, M. Eugène Giraud nous fait assister à un drame intime de l'amour en Espagne. Sous ce titre, *la Devisa*, il nous montre un matadore blessé à mort conduit à la chapelle pour y recevoir les derniers sacrements, et offrant à sa maîtresse *la Devisa* qu'il vient d'enlever, au prix de sa vie, en tuant le taureau. Cette scène, d'un sentiment passionné mais sincère, M. Eugène Giraud l'a rendue avec une simplicité vraie et touchante. Ce regard d'adieu que le matadore adresse à sa bien-aimée est plein de tendresse. Ce groupe du premier plan contraste d'une manière saisissante avec l'indifférence de cette foule toute entière au spectacle qui continue dans l'arène. L'artiste a trouvé des effets très-heureux qui ajoutent encore au charme habituel de sa couleur.

Si M. Eugène Giraud nous a prouvé qu'il est aussi bon peintre que célèbre patalliste, son frère, M. Charles Giraud, nous donne une nouvelle preuve qu'il réussit avec autant de talent les tableaux de genre que les vues d'intérieur. C'est comme cela dans cette famille-là ; ils sont tous artistes jusque dans la moëlle des os, car on sait avec quelle rapidité M. Victor Giraud, le fils d'Eugène, s'est élevé, tout jeune encore, à un rang distingué dans la grande peinture où il est appelé à occuper une des premières places. Revenons à M. Charles Giraud qui aime la Bretagne. Son *Jeu de boules à Pont-Aven*, est largement peint et franchement breton. C'est la nature prise sur le fait : types, caractères, costumes et habitations, tout cela est rendu avec esprit et originalité.

Avec M. Jules Breton, nous sommes encore en Bretagne. Quelle foule compacte à cette procession *d'un grand pardon*, et quelle science de composition! Ce tableau n'a pas le

charme de couleur de *la Bénédiction des blés* en Picardie, le chef-d'œuvre de l'artiste, mais il a d'autres qualités : un dessin plus orné, un modelé plus fin, un ton plus sévère. M. Jules Breton, auquel on reprochait de ne pouvoir sortir du Pas-de-Calais et de la Picardie, paraît décidé à explorer la Bretagne : personne ne s'en plaindra.

Louis AUVRAY.

(*La suite au prochain numéro*).

Selon le désir exprimé par nos confrères sculpteurs, notre livraison du premier juin contiendra, à la suite de l'article peinture du Salon, une appréciation des principales sculptures exposées : La femme adultère, de M. Cambos ; le Narcisse, de M.Hiolle ; le Désespoir, de M.Perraud ; le Diénécès aux Thermopyles, de M. Le Père ; la Vénus, de M. E. Thomas ; le Génie de la Métallurgie, de M. Montagny ; le Dupuytren, de M. Crauk ; le buste de Garnier, de M. Carpeaux ; le Prince des Asturies, de M. Oliva ; la Charmeuse de Serpents, de M. Robinet, etc., etc.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : *Julie; le Post-Scriptum*. — Odéon : reprise de *Lucrèce*. — Vaudeville : reprise des *Faux Bonshommes*. — Gymnase : *le Filleul de Pompignac*. — Variétés : *la Cour du roi Pétaud*. — Ambigu-Comique : reprise de *Marianne*. — Théâtre-Déjazet : rentrée de Mme Déjazet dans *les Premières Armes de Richelieu*. — Théâtre de Cluny : reprise des *Sceptiques*. — Ouverture des Folies-Bergère. — Cirque de l'Impératrice.

M. Octave Feuillet n'a pas l'esprit oseur ; il hésite, il tâtonne, et puis, ma foi ! quand il se met à se risquer, il va plus loin que les autres ; il n'y a rien de brave comme un capon quand il se lance ; les timides sont souvent plus hardis que qui que ce soit. *Julie* est une pièce qui ressemble à beau-

coup d'autres, à *la Mère et la Fille*, au *Suplice d'une Femme*, etc.; seulement, M. Feuillet est allé plus loin que ceux qu'il a imités; il a jeté l'eau de rose de son encrier par-dessus les moulins, et il a voulu essayer de mettre à nu les plaies; mais il a beau faire, son audace n'est pas de bon aloi; ce ménage à trois, cette fille qui aime l'amant de sa mère, cette épouse coupable qui meurt, tout cela n'est ni neuf ni agréable, et, sans le grand talent de Mlle Favart, je crois qu'on n'aurait pas fait un si bel accueil à cette œuvre bâtarde d'un académicien sur le retour.

J'aime encore mieux, ma parole! le petit badinage de M. Emile Augier, *Un Post-Scriptum;* ce n'est qu'une conversation, mais les causeurs ont bien de l'esprit.

Lucrèce reparaît à l'Odéon; à quoi bon cette exhumation? Ces choses-là ne sont plus de ce temps, elles ont vécu, et Ponsard les a emportées dans sa tombe. *Lucrèce* a eu des succès jadis, parce qu'il y avait, au moment de son apparition, une sorte de réaction contre le romantisme; on cherchait d'autres idoles que Dumas et Hugo; Ponsard a passé par là par hasard, et, à défaut de dieu, on s'est contenté d'un fétiche. Constatons donc seulement les beaux élans de Taillade, et traversons les ponts.

Le Vaudeville reprend *les Faux Bonshommes*, de Barrière. Pas de chance pour une ouverture; les attraits de la salle ont fait du tort aux pièces. Ceci a tué cela.

Le Filleul de Pompignac, au Gymnase, a pour parrain M. Alexandre Dumas fils; la pièce n'en est pas meilleur pour cela; c'est usé, long, emberlificoté. M. Montigny n'a pas assez d'indépendance; il reçoit les pièces de ses amis, au risque de les faire retoucher par ses auteurs à succès. Ce n'est point sérieux, c'est de l'enfantillage. M. Montigny maintenant prend bien mal ses propres intérêts.

La Cour du roi Pétaud marche proprement aux Variétés; ce n'est pas merveilleux ni comme libretto ni comme musique; il y a des choses gentilles cependant dans la partition qui est de M. Léo Delibes; mais je vous réponds que c'est toujours Hervé qui tient la corde.

Reprise de *Mariane* à l'Ambigu. Un théâtre, qui, depuis quelque temps, n'est pas heureux. *Mariane* est un mélodrame un peu vieillot, que les artistes ne rajeunissent pas...

Ce n'est pas comme *les Premières Armes de Richelieu*, que Déjazet, — au théâtre, dont elle est la fée-marraine, — vivifie de tout l'éclat de sa jeunesse septuagénaire. La célèbre comédienne n'a rien perdu de sa finesse, de son talent; sa voix est toujours un susurrement, et le public s'est montré enthousiaste comme il y a trente ans.

La prospérité du théâtre de Cluny est grande; M. Larochelle ne cherche pas le succès dans le scandale ou dans les attraits de mauvais aloi; il l'a trouvé dans la saine littérature : c'est une leçon qu'il donne à ses confrères. *Les Septiques* remplacent sur l'affiche *les Inutiles;* l'œuvre de Mallefille fait et fera encore de l'argent. Elle est bien interprétée, et M. Larochelle combat et triomphe à la tête de ses vaillants artistes.

Un Théâtre-Concert a ouvert ses grilles rue Richer, se sont les Folies-Bergère La salle est jolie, coquette : le répertoire est varié et composé d'éléments divers; la troupe est bonne; il y a là des chances de réussite.

Le Cirque a pris ses quartiers d'été aux Champs-Elysées, — qui sont, pendant la chaude saison, tout un centre de plaisirs. Grand succès pour ces exercices équestres, pour les clowns, les écuyers et les acrobates de M. Dejean.

L. Félix Savard.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Visite de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince de Galles à l'Exposition. — Le bas-relief de M. Barye. — Statue d'Hegel. — Musées de Saint-Germain, de Vérone, de Parme. — Lettre de M. Garnier. — M. le baron Taylor. — Concours. — Antiquités. — M. Félicien David. — Cours de M. Charles Rochet. — Nécrologie : Mlle Amélie Cogniet, peintre; MM. Ledoux, Magnes, peintres, et Imlorf, sculpteur.

Le mardi 4 mai, l'Empereur et l'Impératrice ont visité l'Exposition des Beaux-Arts sans être accompagnés d'aucun fonctionnaire. Leurs Majestés ont parcouru toutes les salles au milieu d'une foule considérable et respectueuse.

Quelques jours plus tard, le prince de Galles l'a visitée, accompagné de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts.

Sa Majesté l'Impératrice a fait récemment, chez M. Warneck, rue Auber, l'acquisition d'un tableau de Guardi représentant le *Rialto*.

A mesure de l'enlèvement des échafaudages qui masquent les nouvelles constructions du Louvre, on juge le bel ensemble que présentera cette immense façade latérale du bord de l'eau, et la richesse de sa décoration. Parmi les œuvres d'art qui sont terminées, un grand bas-relief demi-ronde bosse attire l'attention publique. L'Empereur Napoléon III, dans le costume antique des empereurs romains, y est représenté à cheval et tenant le sceptre impérial.

Jusqu'à ce jour, nous n'avions eu que des éloges à donner au talent de M. Barye, et pour la première fois depuis trente ans que nous parlons de lui, nous sommes forcé de reconnaître que ce grand artiste s'est trompé, mais complétement trompé et comme animalier et comme statuaire, le cheval étant d'une exécution tout aussi médiocre que celle du cavalier qui, à distance, ne présente qu'une masse informe.

On a beaucoup critiqué dans le temps un bas-relief du même genre, le Henri IV de M. Henri Lemaire, placé au centre de la façade de l'hôtel-de-ville. Mais ce bronze est un chef-d'œuvre auprès de celui de M. Barye. Du reste, on dit que cet artiste a été le premier à s'apercevoir du mauvais effet de son œuvre et qu'il a demandé à l'enlever.

Tout le monde applaudira à cette résolution autant par intérêt pour l'artiste que par respect pour le souverain si malheureusement représenté.

Un comité berlinois vient d'ouvrir une souscription publique européenne, destinée à élever un monument à la mémoire d'Hegel. Ce monument serait inauguré le 27 juillet 1870, centième anniversaire de la naissance du célèbre philosophe allemand.

Le conseil municipal de Châteauneuf-Coutes, département des Alpes-Maritimes, a fait don à l'Empereur de deux autels élevés par des légionnaires à des divinités gauloises. Ces monuments figurent aujourd'hui au musée de Saint-Germain.

Le Musée municipal de Vérone vient de s'enrichir d'une peinture de Jacopo Bellini, père de Giovanni et de Gentile Bellini, représentant *Jésus sur la croix*, de grandeur naturelle. Il n'existait pas de production connue de ce maître, né à Venise en 1421 ; celle-ci offre donc un très-grand intérêt. Aux pieds de la figure du Christ est tracée cette inscription : *Opus Jacobi Bellini*. Cette précieuse page a été offerte au Musée de Vérone par Mgr Luigi di Canossi, évêque du diocèse dont cette ville est le siége.

Le Musée de Palerme, qui se trouvait à l'étroit dans des salles de l'Université, vient d'être transporté dans le couvent *dell' Olivella*. Les trois étages de ce vaste bâtiment permettront d'installer parfaitement les collections. Le rez-de-chaussée, destiné aux sculptures, est encore fermé. Les salles du premier étage, consacrées à la céramique grecque et étrusque et aux bronzes, sont ouvertes au public. Au troisième étage, la galerie de tableaux avec des cabinets pour la numismatique et l'orfévrerie. Il y aura des salles exclusivement consacrées aux productions de l'école sicilienne. Les œuvres qu'on y verra réunies permettront d'embrasser d'un seul coup d'œil l'histoire assez accidentée d'une période peu connue de l'art italien.

L'esprit d'opposition politique fait chaque année une excursion sur le domaine des Beaux-Arts et y étale une ignorance qui fait la joie de tous les ateliers. On se souvient des curieuses propositions de M. Guiroult qui a prouvé, à propos du nouvel opéra, qu'on pouvait être un bon Saint Simonien et n'avoir pas le sens artistique. Les critiques tout aussi éclairées, tout aussi justes de son collègue M. Magnin, ont motivé la lettre suivante adressée à S. Ex. le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts :

« Paris, 3 mai 1669.

» Monsieur le Ministre,

» Votre Excellence me fait l'honneur de me signaler une assertion de M. Magnin, lequel a prétendu que les devis dressés pour les travaux du nouvel Opéra devaient être dépassés de six millions.

» J'ignore où M. Magnin a puisé ce renseignement, dans lequel il prétend avoir toute confiance, mais je puis certifier

à Votre Excellence qu'il est *complétement erroné*. J'affirme que, sous aucun prétexte, les derniers devis ne seront dépassés, et j'ai la conviction que la somme demandée ne sera pas atteinte.

» Au surplus, Monsieur le Ministre, j'ai l'intention d'adresser tous les six mois à Votre Excellence un rapport comparatif des dépenses effectuées et des prévisions des devis ; de cette façon il sera toujours possible de se rendre un compte exact de la situation des travaux et des crédits, et Votre Excellence verra bien alors que l'engagement formel que je prends de ne pas dépasser ceux-ci, est basé sur des données exactes et positives.

» Il ne faut donc considérer l'allégation de M. Magnin que comme un mouvement oratoire et n'y attacher aucune autre importance.

» Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes plus respectueux sentiments,

» CH. GARNIER,

» *Architecte de l'Opéra.* »

Par décret en date du 6 mai, M. le baron Taylor, membre de l'Institut, a été élu sénateur. C'est la juste récompense des services qui l'a rendus aux artistes en créant des associations artistiques.

Un concours est ouvert à Constantine pour la construction d un théâtre. S'adresser pour renseignements, à Paris, rue Neuve-des-Capucines, n° 13, au siége de la Société algérienne Le concours sera clos le 1er octobre prochain.

Voici les noms des dix élèves de l'École des Beaux-Arts, section de sculpture, qui, après les diverses épreuves, ont été admis à concourir pour le prix de Rome :

MM. Allar, élève de M. Cavelier ; Coutant, élève de M. Cavelier; Seilhade, élève de MM. Cavelier et Lequesne; Bayard de la Vingtrie, élève de M. Cavelier; Dujardin, élève de M. Dumont; Lenoir, élève de M. Cavelier; Idrac, élève de M. Cavelier ; Martin (sourd-muet), élève de M. Cavelier; Dumilâtre, élève de MM. Dumont et Cavelier; Lormier, élève de M. Jouffroy.

En démolissant dernièrement, à Wolfsen (Suisse), une maison construite en chêne et datant évidemment du quin-

zième siècle, on a trouvé dans la cave, à quelques pieds sous terre, un grand vase rempli de bractéates d'argent. Ces monnaies, au nombre de 8,000, datent des treizième, quatorzième et quinzième siècle, et elles portent l'empreinte de l'abbesse de Fraumünster de Zurich, de l'abbé de Saint-Gall, des villes de Bâle, Schaffouse, Zurich, Berne et Laufenbourg. Elles y auront sans doute été enfouies aux temps de la guerre de Zurich.

On travaillait, pendant ces derniers jours, à remuer une pièce de terre en vue de la route de Saint-Aubin, à un mille de Saint-Hélier, lorsque les terrassiers découvrirent une construction qui a été examinée par le révérend M. Porter et le capitaine Olivier, deux archéologues. C'était une tombe composée de seize ou dix-huit pierres. Le monument était clos à chaque bout; on y a retrouvé des détritus et du sable. Onze armes étaient rangées là; quelques-unes étaient brisées et d'autres intactes. Elles étaient de la même forme et du même volume, hautes de 6 à 8 pouces. Dans la tombe se trouvait aussi une arme en pierre.

L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 15 mai 1869, a élu M. Félicien David à la place vacante dans sa section de composition musicale, par suite du décès de M. Berlioz

M. Charles Rochet commencera le dimanche 30 mai, à une heure, un cours public d'histoire naturelle générale de l'homme et des animaux, appliqué à l'enseignement des Beaux-Arts.

On annonce la mort de Mlle Amélie Cognet, peintre, de MM. Auguste Ledoux, peintre- errier ; de Magnes (Isidor), peintre d'histoire, et du sculpteur suisse Imlorf.

LOUIS AUVRAY.

SURINTENDANCE DES BEAUX-ARTS

PRIX DE 100,000 FRANCS

Aux termes d'un décret impérial en date du 12 août 1864, un prix de 100,000 fr. a été créé sous le nom de Grand prix de l'Empereur, pour être décerné tous les cinq ans à l'auteur

d'une grande œuvre de peinture, de sculpture ou d'architecture.

La commission chargée de donner le Grand prix de l'Empereur, en 1869, vient d'être constituée, par arrêté du ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts ; elle est composée ainsi qu'il suit :

PEINTRES. — MM. Couder, membre de l'Institut ; Robert-Fleury, membre de l'Institut ; Cabanel, membre de l'Institut ; Gérôme, membre de l'Institut, Amaury-Duval, Barrias, Baudry, Jalabert, Larivière, Lenepveu.

SCULPTEURS. — MM. Dumont, membre de l'Institut ; Guillaume, membre de l'Institut ; Barye, membre de l'Institut ; Barre (Jean-Auguste), Cabet, Carpeaux, Cranck, Gumery, Thomas (Gabriel-Jules), de Triqueti.

ARCHITECTES. — Duban, membre de l'Institut ; Lefuel, membre de l'Institut ; Labrouste, membre de l'Institut ; Ballu, Bœswillwald, Clerget, Carnier, Questel, Reynaud (Léonce), Viollet-le-Duc.

En cas d'absence du ministre, la commission sera présidée par le surintendant des beaux-arts.

La délibération de la commission, ayant pour objet de décerner le grand prix, ne sera valable qu'autant que 24 membres, au moins, auront pris part au vote.

Dans le cas où le Grand prix de l'Empereur ne serait pas décerné en 1869, la somme de 100,000 fr. sera versée, à titre de don, à la Caisse de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, etc.

RAPPORT

A S. EXC. LE MARÉCHAL DE FRANCE, MINISTRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS, SUR LA SITUATION DES MUSÉES IMPÉRIAUX DEPUIS 1853 JUSQU'EN 1868.

— *Suite* —

DÉPARTEMENT DES ANTIQUES ET DES SCULPTURES MODERNES.

M. Longpérier (conservateur).

1852-1854. — Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, hébraïques, etc. — Deux éditions.

1852. — Notice des monuments exposés dans les salles des antiquités américaines.

En préparation. — Catalogue des bronzes antiqnes. La première partie, imprimée, paraîtra prochainement.

Id. — Catalogues du Musée Napoléon III (terres cuites, vases, etc.).

M. Frœhner (conservateur adjoint).

1865. — Les inscriptions grecques du Louvre expliquées.

1865. — Description de la colonne Trajane.

En préparation. — Catalogue de la sculpture antique. Le Ier volume est imprimé.

MUSÉE DES SOUVERAINS ET DES OBJETS D'ART DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE.

M. le marquis de Laborde (ancien conservateur des Collections du Moyen âge, etc.)

1853. — Notice des émaux, bijoux et objets divers du Moyen âge et de la Renaissance.—Deux parties en deux volumes.

M. Barbet de Jouy (conservateur).

1855. — Description des sculptures modernes.

1866. — Notice des antiquités, objets du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, composant le Musée des Souverains. — Deux éditions.

1867. — Notice des gemmes et des joyaux de la galerie d'Apollon.

En préparation. — Notice des faïences de Palissy, etc.

M. Sauzay (conservateur adjoint).

1861. — Catalogue du Musée Sauvageot.

1863. — Notice des ivoires.

1864. — Notice des bois sculptés, terres cuites, marbres, miniatures, objets divers, etc.

1867. — Notice de la verrerie et des vitraux.

En préparation. — Notice des métaux.

M. Darcel (attaché).

1864. — Notice des faïences peintes, italiennes, hispano-moresques, etc.

1867. — Notice des émaux et de l'orfévrerie.

DÉPARTEMENT DE LA PEINTURE, DES DESSINS ET DE LA CHALCOGRAPHIE.

M. Villot (secrétaire général, ancien conservateur).

Notices des tableaux exposés dans les galeries du Louvre :

1849-1864. — Ecoles d'Italie. — Quatorze éditions.

1850-1855. — Ecoles flamande, hollandaise, allemande. — Sept éditions (la huitième en préparation).

1855. — Ecole française. — Trois éditions (la quatrième en préparation).

1852-1853.—Notice des peintures, sculptures, gravures, etc., de l'école moderne, exposées au Luxembourg. — Trois éditions.

1851. — Catalogue des planches gravées composant le fond de la chalcographie. — Première édition in-4°. Une réimpression en a été faite in-8° en 1860 et un supplément a été ajouté par M. d'Eschavannes, conservateur adjoint, en 1867.

M. Reiset (conservateur).

1863. — Notice des tableaux du Musée de Napoléon III (collection Campana).

1866. — Notice des dessins, cartons, pastels, miniatures, émaux. Première partie, écoles d'Italie, écoles allemande, flamande et hollandaise.

En préparation. — Notice des dessins de l'école française.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE ET DE LA MARINE.

M. Morel-Fatio (conservateur).

1853. — Notice des collections du musée de marine. Première partie, musée naval.

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

M. de Chennevières (conservateur).

1863-1868. — Notice des peintures, sculptures et dessins de l'école moderne de France, exposées dans le musée impérial du Luxembourg. Deux éditions.

MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

M. Soulié (conservateur).

1854-1862. — Notice du musée impérial de Versailles. — Première édition en deux volumes. — Deuxième édition en trois volumes.

DISPOSITIONS PRISES POUR FACILITER L'ACCÈS ET L'ÉTUDE DANS LES SALLES

Jusqu'en 1855, l'entrée des Musées n'était accordée qu'à de certaines conditions. Il fallait être porteur d'une carte d'artiste exposant ou élève d'un professeur connu, pour pouvoir pénétrer dans les galeries du Louvre et du Luxembourg pendant les jours de la semaine. Ces mêmes jours, les étrangers n'étaient admis que sur la présentation d'un passe-port, et le public n'entrait réellement sans entrave que le dimanche. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1855, ces restrictions furent levées ; à l'exception du lundi, consacré au nettoyage, on ouvrit quotidiennement les portes à tout le monde, et l'on ne demanda plus la présentation de cartes qu'aux personnes désirant travailler dans les galeries. Aujourd'hui les artistes peuvent y rester de huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, du 1er avril au 30 septembre, et de neuf du matin à quatre du soir, du 1er octobre au 31 mars. Les séances de travail sont donc de dix heures, pendant la saison des longs jours.

L'obligation si gênante imposée à ceux qui fréquentaient les Musées de déposer cannes et parapluies est abolie depuis un an ; mais cette mesure, qui délivrait le public d'un impôt et d'un ennui, portait une atteinte sensible à la situation pécuniaire des gardiens. Le dépôt exigé depuis si longtemps produisait 20,000 fr. et cette somme servait à améliorer

leurs appointements. L'Empereur, dans sa généreuse équité, n'a pas voulu que la suppression d'un usage devenu presque un droit tournât brusquement au préjudice de bons et anciens serviteurs. Il a indemnisé les gardiens de cette perte, et la transition à l'état de chose nouveau s'opère graduellement par extinction. D'un autre côté, il est bon de faire observer que l'introduction des cannes, parapluies, ombrelles, n'a donné lieu jusqu'ici à aucun inconvénient.

Toutes ces facilités ne m'ont point encore paru suffisantes : une foule de petits objets placés trop haut ou protégés par des vitrines ne permettaient ni un examen complet ni une reproduction fidèle : des collections nombreuses, telles que celles des dessins, dont le chiffre dépasse 30,000, ne pouvaient être exposées. Pour améliorer cet état de choses, j'ai fait disposer une salle au deuxième étage, où l'on met sous les yeux des savants et des artistes qui en font la demande les objets délicats et précieux, conservés en portefeuilles ou dans les dépôts, et qu'ils désirent étudier d'une façon spéciale.

La grande quantité de dessins d'ornements en tout genre et de toutes les écoles que les musées possèdent m'a suggéré la pensée de venir en aide aux dessinateurs industriels, en leur communiquant une série de compositions décoratives, architecturales, dessins d'orfévrerie, etc., tracés par les mains les plus habiles. Un choix considérable de ces modèles, dus aux plus illustres artistes qui se sont succédé depuis la Renaissance jusqu'au siècle dernier, ont été ajustés, deux par deux, sur chaque face de châssis mobiles qui peuvent se feuilleter, en quelque sorte, comme les pages d'un livre. On a déjà vu fonctionner ces espèces d'écrans montés sur pivot à l'Exposition universelle de 1867, et leur construction a paru si commode, que je me suis empressé de les adopter.

Je signalerai encore, comme une mesure favorable aux études, la permission de mouler les sculptures de nos collections, permission toujours accordée, lorsqu'il ne doit en résulter aucun inconvénient pour la conservation de l'objet.

Enfin, je rappellerai que, par décret du 12 août 1864, l'Empereur a créé un prix de 100,000 fr. à décerner tous les cinq ans à l'auteur d'une grande œuvre de peinture, de

sculpture ou d'architecture qui aura été reconnue digne de cette récompense.

C'est en 1869 que ce grand prix sera décerné pour la première fois.

A l'exposé qui précède, je n'ajouterai qu'un mot, un chiffre.

Nos collections se sont augmentées depuis l'avènement de S. M. l'Empereur, de plus de 45,000 monuments et objets d'art, répartis ainsi qu'il suit :

Monuments égyptiens.	10,580
— antiques.	15,000
Sculpture moderne.	67
Moyen âge, Renaissance	2,000
Souverains.	430
Peintures.	770
Dessins.	927
Chalcographie.	1,575
Marine et ethnographie.	1,500
Luxembourg.	200
Saint-Germain	12,000
Versailles.	400
	45,449

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'hommage de ma haute considération et de mes sentiments respectueux.

Le sénateur, surintendant des Beaux-Arts,

Comte DE NIEUWERKERKE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.
Fondé en 1830.

ANNALES
VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 20 *Avril* 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 860).

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCES, ENVOIS ET DÉPÔTS AUX ARCHIVES.

M. Valadon demande la nomination d'une commission qui serait chargée d'examiner deux tableaux qu'il vient de terminer.

Da Sylva, de Lisbonne, remercie de son élection et promet son concours. Il attend avec impatience le jugement de la Société sur l'ouvrage qu'il lui a envoyé.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes (envoi du ministère de l'instruction publique).

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers (rapporteur, M. Duval).

Commission d'examen des deux tableaux de M. Valadon : MM. Louis Auvray, Auteroche, Vien de Mont-Orient.

Musettes et Clairons, par M. Achille Millien (envoi à la Commission des récompenses).

Election de M. Leroy-Ladurie (Désiré-Edmond). Présentateurs, MM. Fayet, Auvray.

Commission, MM. Duval, Auteroche, Sage (section de littérature et archéologie).

MM. Fayet, Louis Auvray, P.-B. Fournier, Auteroche, Martin Saint-Léon, Vien Mont-Orient, échangent leurs idées sur la séance annuelle. La date en sera prochainement déterminée.

M. le président P.-B. Fournier rend compte des obsèques de M. Georges Rouget, membre de la Société libre des Beaux-Arts, président honoraire.

Le remarquable discours d'adieux de M. le président de la

Société libre des Beaux-Arts, est applaudi par l'assemblée, et l'insertion dans nos Annales est votée à l'unanimité.

Le secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Séance du 4 mai 1869.

Présidence de M. P. B. Fournier (bulletin n° 861).

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCE ET ENVOIS

Revue des Sociétés savantes des départements : envoi du ministère de l'instruction publique (rapporteur, M. Auteroche).

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France. (Archives).

Bulletin de la Société française de phothographie. Rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.

Something about Maisons' Marks in various Countries, by Georges Gobwin. Rapporteur, M. Ch. Lucas.

Ouvrages de M. l'abbé E. Van Drival, archéologue : Les Causeries d'Arras.

Une visite à l'ancienne abbaye de Saint-Vaast : les tapisseries d'Arras.

Des formes primitives de la poésie chez les peuples; Amiens. Rapporteur, M. Fayet.

Election de M. Van Drival. Présentateurs : MM. Louis Auvray, Alfred Auteroche, Vien de Mont-Orient. — (Classe d'archéologie).

Elections : — Président, M. P. B. Fournier. — Vice-présidents, MM. Louis Auvray et Crivelli. — Secrétaire général, M. Edmond Douay. — Secrétaires-adjoints, MM. Auteroche, Martin Saint-Léon, Gaildrau. — Bibliothécaire, M. Paul Carpentier. — Trésorier, M. Minet.

Comité d'administration, MM. Fayet, Dufour, Tilliet, Mercier.

Comité de rédaction, MM. Maillet, Duplès-Agier, Clément, Valadon, Rey.

Présidents et vice-présidents de classes :

Peinture : M. Hesse, président; M. Dubouloz, vice-président.

Sculpture et gravure en médaille M. Farochon, président; M. Villemsens, vice-président.

Architecture : M. Rolland, président; M. Chaudet, vice-président.

Gravure : M. Ransonnette, président; M. Vien de Mont-Orient, vice-président.

Musique : M. D'Aoust, président; M. Clément, vice-président.

Littérature et archéologie : M. Alphonse Sage, président; M. Ch. Lucas, vice-président.

Commission de la séance annuelle : MM. Dubouloz, Leroy-Ladurie, Clément, François, Vien, Mathieu-Meusnier, Fayet, Valadon.

M. Fayet demande la parole pour lire son rapport sur les conférences de nos collègues, MM. O. Dognée et Douay. Il fait partager à l'assemblée ses vives sympathies pour M. O. Dognée; ses idées sur le rôle de la musique dans l'éducation amènent une intéressante discussion à laquelle prennent part MM. Clément, président de la section de musique; Louis Auvray, P.-B. Fournier, et l auteur du rapport. Le secrétaire, généralement en cause, donne quelques explications, l'insertion du rapport dans les Annales est votée à l'unanimité, aux applaudissements de l'assemblée.

***Le Secrétaire général,* ED. DOUAY.**

JADIS ET AUJOURD'HUI

Que de fois avons-nous entendu, il y a quelques années, les journaux, les publications périodiques regretter ces époques brillantes de notre histoire du siècle dernier, où les salons de quelques femmes célèbres réunissaient les poètes, les littérateurs, qui s'y livraient à des lectures intéressantes, à des discussions courtoises, à des causeries animées, instructives! Ces salons n'existent plus de nos jours, disait-on avec amertume; l'esprit français s'en va, et, dans nos salons modernes, il n'est plus question que de futilités énervantes, de jeux de bourse ou des exploits du sport! Eh bien! messieurs, un salutaire changement s'est opéré, une réaction louable s'est produite depuis deux ans, grâce à une heureuse pratique qui s'est introduite dans notre vie sociale, implantée dans nos mœurs; la pratique des conférences, pratique qui répondait bien aux besoins intellectuels de notre époque, ainsi que le prouve l'empressement avec lequel elles ont été accueillies, suivies, adop-

tées ; combien de jeunes gens se sont éloignés du cercle du café pour assister à ces aimables réunions ! Combien de femmes, délaissées autrefois au foyer domestique, n'y voit-on pas aux côtés de leur mari, de leurs fils ?

Ne regrettons donc plus les salons d'autrefois, car ils n'étaient ouverts qu'aux classes privilégiées, tandis que nos salles de conférences sont ouvertes à tous ; tous y peuvent venir ou compléter leur instruction, ou récréer leur esprit, ou agrandir le cercle de leurs connaissances, ou entendre développer par des hommes éminents de graves thèses auxquelles beaucoup de leurs auditeurs seraient peut-être demeurés toujours étrangers s'ils avaient dû les étudier dans les livres, et la parole, la parole éloquente, émue, passionnée parfois, a plus de charmes que le livre le mieux écrit, la lecture le mieux débitée. En effet, l'orateur, par le geste, l'animation des traits, le jeu de la physionomie accentue et fait accepter ses idées, valoir ses arguments, avec plus de puissance que celui qui fait, si habilement que ce soit, une leçon récitée à son auditoire.

Félicitons donc, messieurs, notre époque pour cette féconde institution des conférences, et, à ce propos, permettez-moi de vous entretenir un instant des conférences faites à la salle du boulevard des Capucines, par notre distingué collègue et Secrétaire général, M. Edmond Douai ; conférences auxquelles je n'ai pas manqué d'assister : Vous dire que M. Edmond Douay a complètement réussi et obtenu un succès flatteur, est presque inutile ou du moins superflu. Vous connaissez son érudition, son talent oratoire ; je veux seulement vous indiquer le sujet qu'il a traité : *De l'état comparatif de la Littérature française à notre époque*, sujet fort épineux, certes, et il fallait beaucoup d'audace pour l'aborder en présence de ces comparaisons redoutables qu'il amenait tout naturellement sur les lèvres de l'orateur ; eh bien ! messieurs, c'est hardiment, avec l'autorité de ses longues études, avec l'accent résolu d'une conviction bien formée que M. Douay a flétri cette littérature malsaine de nos jours, qu'il a appelée *littérature Industrielle*, et, entrant alors dans l'examen, dans la contemplation des grandes œuvres de Corneille et de Racine, il a fait valoir énergiquement et heureusement les qualités de ces grands écrivains

qui, dans leurs immortelles productions, ont toujours placé en première ligne, au premier rang : *la lutte du devoir contre la passion*; tandis que, dans les œuvres acclamées de nos jours, c'est le plus souvent, au contraire, la passion qui opprime, efface le sentiment du devoir, et c'est la passion que nos écrivains modernes préconisent et font triompher. Aussi, M. Douay exhorte, avec raison, la génération présente à se retremper aux sources de cette grande et belle littérature d'autrefois qui faisait l'honneur de la France, que les étrangers admiraient et aimaient à cultiver, et que conviait le Grand Frédéric de Prusse à rechercher l'amitié de Voltaire; tandis que, de nos jours, les étrangers viennent chercher surtout chez nous le divertissement superficiel de l'esprit dans ces œuvres faciles, dans ces représentations grotesques que leur offre la plupart de nos scènes. Il y a trente ans, Mme de Staël écrivait déjà que Paris était la Guinguette de l'Europe; et, tout récemment, en 1867, le premier soin de S. M. l'Empereur de Russie, en arrivant à Paris, fut de faire retenir une loge pour une représentation de la *Grande Duchesse de Gérolstein*.

Je ne voudrais pas, messieurs, tomber dans des digressions à propos des conférences de M. Douay, j'ai voulu seulement vous faire connaître que notre secrétaire général professe hautement en littérature les principes que votre Société professe en matière d'art, le culte du grand, du beau.

Cela dit, que M. Douay me permette, en finissant, de lui exposer humblement que je ne partage point la conviction exprimée par lui dans ses conférences : que *la musique amollit les mœurs;* M. Douay ne dit pas, comme Théophile Gautier que *la musique est le plus désagréable et le plus cher de tous les bruits*, non, M. Douay ne hait pas la musique, mais il engage la jeunesse à ne pas trop s'adonner à ce passe-temps peu sérieux et peu propre, selon lui, à développer l'énergie de l'homme. Eh quoi! les Scandinaves ne marchaient-ils pas au combat aux sons de la harpe de leurs bardes? les Romains ne faisaient-ils pas précéder leurs cohortes par de nombreux clairons? Les Ecossais ne s'élancèrent-ils pas, à la bataille du pont de Bothwel, animés par les sons de leurs pibrochs? A des époques plus récentes, de graves événements politiques n'ont-ils pas été déterminés

presque par des chants exaltés, ce qui prouve toute la puissance de la musique sur les âmes? J'ai mal entendu, sans doute, M. Douay; il a voulu dire que la musique *adoucit les mœurs*; n'en avons nous pas la preuve par cette autre heureuse pratique, récemment introduite dans nos mœurs, la pratique des Sociétés chorales et Orphéons qui se sont établies partout dans nos provinces et jusque dans les villages, où les jeunes cultivateurs, au lieu d'aller, comme autrefois, altérer leur santé dans les cabarets et s'y démoraliser, se réunissent maintenant le dimanche dans la salle de leur mairie ou dans leur salle d'école pour s'exercer à la connaissance de la musique, à la pratique des divers instruments pour ensuite reprendre plus courageusement le lendemain les instruments de leurs rudes labeurs.

Tenez, messieurs, laissez-moi vous rendre compte, en peu de mots, d'une aimable satisfaction éprouvée par moi récemment à ce sujet : peu de temps après la mort de notre illustre et tant regretté Rossini, je me trouvais un dimanche sur les bords de la Seine dans un de ces beaux sites où commence la série de ces admirables coteaux de la Normandie; le soleil était splendide, l'hirondelle et le martin-pêcheur rasaient les rives du fleuve, les branches des hauts peupliers s'inclinaient doucement au souffle d'une brise embaumée, tout, autour de moi, invitait l'âme au recueillement, lorsque tout à coup j'entendis les sons d'une symphonie d'instruments de cuivre qu'un vent favorable poussait vers moi de la rive opposée, et je pus écouter distinctement les divers principaux morceaux du *Moïse*, de Rossini, nettement, habilement exécutés, surtout par le cornet à piston, chargé des solos. Un villageois vint à passer. « Où donc a lieu ce concert, lui dis-je; sans doute au château de Verneuil, que j'aperçois là-bas? — Mais non, me répondit-il, *c'est les ceux de Vernouillet qui jouent de la fanfare dans l'auberge du village, et c'est not' serurier qui manie si ben le piston.* »

Eh bien, messieurs, n'y a-t-il pas là un progrès moralisateur, et n'ai-je pas raison de dire à M. Douay : Non, la musique n'amollit pas, elle adoucit les mœurs.

FAYET.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

SALON DE 1869

—

I

PROMENADE A TRAVERS L'EXPOSITION (*Suite*).

Peinture : MM. Comte, Saintin, Fichel, Emmanuel Massé, Théodore Delamarre, Achille Zo, Gustave Colin, Théodore Frère, Sebron, Justin Ouvrié, César Decock, Camille Bernier, Hanoteau, Anastasi, Nazon, Daubigny père, Corot, Emile Breton, Philippe Rousseau, Vollon, Blaize Desgoffe, Constantin, Lays, Mme Emeric.

Le tableau exposé par M. Comte est un des succès du Salon. L'artiste nous montre que, même au moyen âge, époque de la foi la plus sincère, les moines étaient l'objet d'un certain mépris populaire et de railleries dont les artistes du temps nous ont laissé le souvenir sculptés sur les stalles, les chapiteaux, les gargouilles des monuments gothiques. Tout dévot, tout superstitieux qu'il était, le roi Louis XI, malgré la maladie qui l'accablait, ne peut s'empêcher de rire en voyant ces petits cochons qu'un Bohémien fait danser devant lui et ses deux moines. Ce sujet est rendu avec esprit et surtout avec un tact qui fait honneur à l'artiste. Quant à l'exécution, elle est à la hauteur de la réputation du talent de M. Comte : mise en scène, types, costumes et accessoires, tout est traité avec un fini digne des maîtres flamands.

Deux petites toiles que les Flamands n'auraient pas dédaigné de signer, ce sont les jolies peintures de M. Saintin : *Fleurs de deuil* et *Fleurs de fête*. Ces deux charmantes jeunes femmes rappellent un peu, non comme sujet, mais comme disposition et comme délicatesse de sentiment, les deux compositions exposées l'an dernier par M. Marchal.

M. Fichel, qu'on accusait d'imiter M. Meissonnier et de ne pouvoir sortir des costumes de la Régence, nous prouve cette fois qu'il peut grandir son cadre et réussir les personnages appartenant à toutes les époques. Le sujet de la plus petite toile est tiré d'une fable de La Fontaine : *le Fou qui vent la sagesse*. Les nombreux personnages de cette composition portent les costumes du moyen âge, si variés de

caractères et si propres à faire valoir les formes du corps humain. Aussi peut-on apprécier ici les qualités du peintre et du dessinateur. Dans le plus grand tableau, M. Fichel nous fait assister aux sinistres apprêts d'un grand crime : *la Nuit de la Saint-Barthélemy avant le massacre* (24 août 1562). Des hommes d'armes parcourent les rues de Paris et marquent les maisons des Huguenots, tandis que d'autres transportent des armes. Ces rues désertes, ces pâles rayons de la lune qui éclairent les vieux édifices, les tours crénelées d'où va partir le signal d'égorger sans pitié une partie de la population parisienne, tout dans cette toile impressionne et intéresse, tant les effets sont heureusement combinés, les rôles sagement distribués, les personnages largement peints.

Voici encore une bonne petite toile : *Le général comte Legrand au passage du Rhin* (1795), par M. Emmanuel Massé, qui avait au dernier Salon une grande peinture religieuse destinée à la chapelle de l'hospice de Vervins. Cette année, ce n'est plus le calme de la foi que l'artiste devait rendre, c'est l'élan patriotique, la fougue chevaleresque de l'armée française qu'il a eu à peindre, et il l'a fait avec le talent d'un homme qui a l'instinct militaire et qui a pris part à plus d'une action. Les qualités du dessin et de la couleur de M. Massé se retrouvent dans le joli portrait de M. J. de la S...

M. Théodore Delamarre continue avec succès à nous initier aux mœurs de la Chine et à mettre en pratique sa théorie des contrastes et de l'harmonie des couleurs. Il faut reconnaître qu'aucune contrée n'était plus favorable à l'application de ce système. Les deux tableaux exposés par le peintre du Céleste-Empire attestent des progrès réalisés dans cette science si difficile de l'harmonie des couleurs. La *Lecture chez un Mandarin* et *un Mandarin chez lui* sont des scènes d'intérieur, simplement composées, sans cependant manquer de l'originalité d'une civilisation qui n'est pas tout à fait la nôtre. Les types sont rendus avec cette conscience d'un artiste convaincu qui fait tout d'après nature, personnages, meubles, étoffes, etc.

Nous pouvons en dire autant du délicieux petit tableau de M. Achille Zo : *Femme juive du Maroc*, dont nous avons vu

chez l'artiste le riche costume et tous les objets précieux groupés autour d'elle. Quelle puissance de couleur et de lumière! Quelle passion dans l'expression de cette belle jeune femme étendue sur un sofa! est-il possible de pousser plus loin l'exactitude du rendu des broderies d'or, des étoffes de velours et de satin, ainsi que les mille détails de ces accessoires qui meublent cet intérieur mauresque. Le second tableau de M. Achille Zo, *le Soir*, lui a été inspiré par les silhouettes bizarres des nuages et aussi par le souvenir de ces vers de Lamartine :

Le soir ramène le silence.
Assis sur ces rochers déserts,
Je suis, dans le vague des airs,
Le char de la nuit qui s'avance.

Cette composition est originale et pleine de poésie.

Mais voici un talent nouveau qui se révèle ou plutôt qui s'impose par la hardiesse du pinceau, la vigueur et la sincérité de la couleur, la vérité du dessin ; un artiste artésien improvisé peintre espagnol par la puissance du soleil qui inspira Velasquez et Ribeira. Ce tableau de M. Gustave Colin est encore un des succès du Salon ; il représente la course de *Novillos*, sur la place de *Pasages*, le jour de la fête de Saint-Jacques (provinces basques espagnoles). Cette scène, peinte en pleine lumière, est touchée avec une franchise, une énergie qui nous promettent un bon coloriste.

Comme puissance et, surtout, comme harmonie de coloris, il faut citer le tableau de M. Théodore Frère : *le Simoun*. Quelle fournaise que cette atmosphère en feu! Comment respirer au milieu de cet air chargé de sables brûlants! et cependant quel bel effet à peindre que cette espèce d'embrasement atmosphérique au milieu duquel on aperçoit les ruines imposantes de l'antique Palmyre! Cette toile est une des meilleures du Salon. Avec cette peinture, M. Théodore Frère expose une bien curieuse scène de mœurs musulmanes : *le Théâtre de Karagheuz*, les ombres chinoises au Caire, absolument comme chez M. Séraphin à Paris, avec cette différence, qu'au Caire les spectateurs sont des hommes, même âgés, tandis qu'aux ombres chinoises de M. Séraphin on n'y rencontre guère que des enfants et leurs bonnes. L'ar-

tiste a tiré un habile parti de cet effet de clair-obscur très-exactement rendu.

Si M. Sebron n'est pas un orientaliste pur comme M. Théodore Frère, c'est qu'il est cosmopolite ; qu'il a voulu parcourir et étudier les quatres parties du monde, de même que son talent s'est exercé à produire tous les genres de peinture. Cette année encore il nous montre deux natures opposées, le ciel brûlant de la Nubie et celui de la brumeuse Ecosse. M. Sebron expose une *Vue du temple d'Isis dans l'Ile de Philoæ*, prise d'un tout autre point que ne l'a fait M. Frère dans le tableau qu'il a exposé il y a quelques années. Ici on peut mieux juger de l'architecture du temple d'Isis, que l'artiste s'est appliqué à faire valoir. Ces imposantes ruines se détachent sur un ciel magnifique et d'une extrême finesse de ton. Autant l'air est pur et chaud dans ce paysage, autant le ciel est chargé de nuages dans les froides et stériles contrées de l'Ecosse. La *Vue du lac Lomond*, et des montagnes qui l'entourent, offrent des lignes qui ne manquent ni de grandeur ni de pittoresque, mais d'une monotonie à donner le spleen et d'un froid humide à vous rendre perclu de douleurs. Dans ce triste pays, tous les aspects sont les mêmes. Cette couleur locale a été parfaitement rendue par l'habile pinceau de M. Sebron qui, nous le gagerions, est plus disposé à retourner au Mexique ou en Chine qu'en Ecosse.

Nous aimerions mieux nous trouver avec M. Justin Ouvrié au milieu des riantes vallées de la Suisse, que sur ces maigres rochers du royaume d'Ecosse. Cette contrée, si pittoresque et si recherchée des artistes, a fourni à M. Justin Ouvrié le motif d'un tableau charmant, *Thunn sur l'Aar*, dans le canton de Berne. Il est rare de rencontrer un artiste qui ait tant produit sans se ralentir et sans se négliger : ses tableaux sont peints, étudiés avec le même soin, la même conscience qu'il y a trente ans. Ainsi sa vue du *Printz Gracht* à Amsterdam est plein de détails charmants qui, au lieu de nuire à l'effet général, contribuent au contraire à une homonie de couleur on ne peut plus agréable. La délicatesse du pinceau, la finesse des tons, la sincérité du dessin, la richesse du coloris sont autant d'attraits qui attirent et captivent l'attention du public et des amateurs. Aussi, est il peu de musées, peu

de collections que nous ayons visitées sans rencontrer une peinture ou une aquarelle de ce maître.

Les paysages sont, de l'avis général, on ne peut plus remarquables, et l'on s'aborde au Salon en se demandant : avez-vous vu *la Fin de la journée dans le bois*, à Langueville (Manche), de M. César Decock? Quelle fraîcheur, quelle transparence! Et comme la lumière tamise bien à travers la haute futaie, dans son second tableau, *le Matin dans le bois*, à Sèvres! Quelle délicatesse de détails dans cette peinture où rien n'est ni trop fait ni trop négligé. — Avez-vous remarqué la puissance et la vérité de coloris de M. Camille Bernier, dans ses deux vues de Bretagne, *Lande de Kerlagadic* et *Fontaine en Bretagne?* Comme c'est grassement peint! comme les plans sont bien observés! — Que pensez-vous du paysage de M. Cibot, le *Bois de Meudon*, vue des hauteurs de Chaville? Qu'il est grand de lignes, qu'il est solide et harmonieux de couleur, et que les fonds sont légers et jolis! — Quelle fraîcheur de ton dans les deux tableaux de M. Hanoteau, la *Passée du grand gibier* et *les Roseaux!* Comme c'est franchement, largement peint! — Et les paysages de M. Anastasi, de M. Nazon, de M. Daubigny, de M. Corot, de M. E. Breton, etc., auxquels ce ne sera pas trop de consacrer un chapitre spécial!

Il y a aussi au Salon actuel de très-belles natures mortes : *l'Été* et *l'Automne*, de M. Philippe Rousseau; *Après le bal*, de M. Vollon; les deux toiles de M. Blaize Desgoffe, le tableau de M. Constantin, *le Rosier cent-feuilles*, de M. Lays, *la Branche de châtaignier*, de Mme Emeric, etc., etc., sur lesquels nous reviendrons bientôt.

LOUIS AUVRAY.

LISTE DES ARTISTES

Auxquels le Jury de l'Exposition a décerné des Récompenses

MÉDAILLES D'HONNEUR.

M. Bonnat (Léon), peintre, M. Perraud (Jean-Joseph), statuaire, membre de l'Institut.

MÉDAILLES.

Section de peinture, dessins, etc.

MM. Bellay (Paul-Alphonse), Berne-Bellecour (Etienne), Bernier (Camille), Bertrand (James), Bin (Jean-Baptiste-Emile-Philippe), Brillouin (Louis-Georges), Camino (Charles), Claude (Jean-Maxime), Decock (César), Detaille (Edouard), Didier (Jules), Duran (Carolus), Fichel (Eugène), Fahaut (Léon), Foulongne (Charles-Alfred), Gélibert (Jules), Hanoteau (Hector), Harpignies (Henri), Humbert (Ferdinand), Jacquemart (Mlle Nélie), Jourdan (Adolphe), Klagmann (Henri), Lansyer (Emmanuel), Laurens (Jean-Paul), Lecomte-Dunouy (Jules-Jean-Antoine), Lévy (Henri-Léopold), Monchablon (Alphonse), Monginot (Charles), Moreau (Gustave), Pille (Charles-Henri), Priou (Louis), Régnault (Alexandre-Georges-Henri), Robinet (Paul), Ségé (Alexandre), Servin (Amélie-Elie), Thirion (Eugène-Romain), Van-Marcke (Emile), Vollon (Antoine), Weber (Otto), Worms (Jules).

Section de sculpture et gravure en médailles et pierres fines.

MM. Barthélemy (Raymond), Becquet (Just), Boisseau (Emile-André), Bonheur (Isidore-Jules), Captier (Etienne-François), Dubois (Alphée), graveur en médailles; Franceschi (Jules-François-Henri-Louis), grav. sur pierres fines; Gauthier (Charles), Hiolle (Ernest-Eugène), Leenhoff (Ferdinand), Montagne (Marius), Moulin (Hippolyte), Sanson (Justin-Chrysostôme), Tournois (Joseph).

Section d'architecture.

MM. Baudot (Anatole de), Darcy (Denis), Deperthes (Pierre-Joseph-Edouard), Gautier (Charles-Albert) et Sauvestre (Stephen), médaille collective; Moyaux (Constant), Rouyer (Eugène).

Section de gravure et lithographie.

MM. Bertrand (Antoine-Valory), Didier (Adrien), Dubouchet (Henri), Gaillard (Ferdinand), Potémont (Adolphe-Martial), Rajon (Paul-Adolphe), Vernier (Emile), lithographe; Veyrassat (Jules-Jacques).

LE CYGNE & LE CRAPAUD

POÉSIE

Le Cygne, oiseau chéri de la mère d'amour,
Régnait en souverain sur les plaines liquides
Qu'alimentaient mille sources limpides,
Filles des rochers d'alentour.
Un Crapaud vit sa gloire ; et le reptile immonde
Eut l'audace de l'envier.
— Qui t'a fait, lui dit-il, le souverain de l'onde
Et l'arbitre de ce vivier ?
Pour exercer ici la suprême puissance,
Volatile orgueilleux, c'est peu de le vouloir,
Si l'on n'a point, dès sa naissance,
Été l'élu de ce manoir.
— Eh! qui m'empêchera, répond l'oiseau superbe,
De voguer sur ces eaux, d'y commander en Roi ?
— Qui t'en empêchera ? répliqua l'autre, moi !
Trop longtemps j'ai rampé sous l'herbe;
Il est temps qu'à mon tour, de ma gloire occupé,
Je brise ton sceptre usurpé.

A ce discours plein d'insolence,
Le Cygne n'opposa qu'un dédaigneux silence ;
Vainement, tout le jour, cherchant à l'arrêter,
Le citoyen du marécage,
De ses coassements fatigua le rivage
Et se permit de l'insulter.
Chacun s'aperçut de sa rage ;
Chacun le persiffla.
Le misérable, alors transporté de colère,
De venin tellement s'enfla
Pour en souiller son adversaire,
Que sur place il en creva.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

—

Opéra-Comique : *Jaguarita.* — Théâtre-Lyrique : *Don Quichotte.* — Gaîté : *Le Moulin rouge.* — Palais-Royal : *Poterie.*

Succès de Mme Marie Cabel à l'Opéra-Comique, dans *Jaguarita :* Libretto intéressant, musique charmante. Cette reprise a de l'attrait encore ; c'est préférable à bien des nouveautés.

Voyez plutôt le *Don Quichotte* du Théâtre-Lyrique : comme pièce, cela ne vaut pas grand chose ; la partition seule est supportable, et pourtant elle est loin d'être une œuvre remarquable. Le grand mérite de M. Boulanger, c'est de faire « gai »; mais cela ne suffit pas.

Le Moulin rouge n'a rien de commun avec le restaurant des Champs-Elysées ; c'est une masure sise dans l'île de Croissy, antre du baron de Lascars, un bigame, un assassin du grand monde. Ce drame, qui ne fera pas, j'en ai peur, la fortune de la nouvelle direction de la Gaîté, est haut en couleurs ; il est rouge comme son titre, et bien noir aussi : on y entasse crimes sur forfaits. Il y a de tout dans ces sept tableaux : des duels, des assassinats, des narcotiques, des enfants enlevés, des hommes déguisés, des cartes biseautés, des escaliers machinés. Quelques scènes sont émouvantes ; c'est bien monté et bien joué.

On continue à parodier *Patrie* avec acharnement. *Poterie*, au Palais-Royal, est une farce qui n'a rien d'extraordinaire.

La quinzaine, vous le voyez, n'a pas été riche : les élections ont fait du tort au théâtre.

L. Félix Savard.

EXPOSITIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

—

Exposition de Chartres. — Exposition de photographie. — Exposition de Bordeaux, de Roubaix, de Rouen. — Achats de l'Exposition de Moulins.— Exposition de l'Union artistique, et de Londres. — Avis de Munich.

L'Empereur et l'Impératrice ont fait à l'Exposition départementale de Chartres la visite promise. Leurs Majestés semblent avoir pris un vif intérêt à cette brillante réunion d'ouvrages anciens et modernes.

La partie rétrospective est la plus intéressante de cette Exposition. Elle nous donne une idée des richesses artistiques et archéologiques que renferme le département d'Eure-et-Loir, puisque cette exhibition n'est formée que des envois faits par les nombreux amateurs et collectionneurs du pays. Parmi ceux qui ont le plus contribué à l'éclat de cette réunion de chefs-d'œuvre et d'objets précieux, nous remarquons les noms de MM. Cam. Marcille, Marcotte-Dargenteuil, Yves, le baron de Saint-Blanquart, le marquis d'Argence, Garnier-Courtois, Merlet, le major Filz, Bellier de la Chavignerie, etc., et surtout la Société archéologique d'Eure-et-Loir. On peut juger de l'importance de l'Exposition rétrospective par les chiffres suivants : 389 peintures, dessins, etc.; 8 sculptures; 37 émaux; 181 céramiques, poteries, etc.; 75 meubles, tapisseries, coffrets, etc.; 104 médailles, sceaux, manuscrits, livres; 266 objets divers.

La partie moderne de l'exposition, les œuvres envoyées par les artistes vivants, ne compte que 279 peintures et dessins et 44 sculptures. Les peintres les plus connus y sont représentés par quelques ouvrages : MM. Aligny, Jules André, Antigua, Appian, Bellel, Benouville, Compte-Calix, Comte, Corot, Jules Dupré, Harpignies, Legrip, Masure, Morel-Fatio, Nazon, Justin Ouvrié, Palizzi, Veyrassat, etc., et les sculpteurs : Carpeaux, Doublemard, Cambos, Frison, Mêne, Michel Pascal, Fromanger.

L'Exposition biennale de la Société française de photogra-

phie a été installée dans le pavillon sud-est du Palais des Champs-Élysées. Elle offre cette année un intérêt particulier, par le nombre et la variété des spécimens de toutes les nouvelles découvertes héliographiques, par l'exibition des plaques avec couleurs naturelles de M. Niepce de Saint-Victor, par des démonstrations et des expériences publiques, et par des projections photographiques faites chaque jour avec l'appareil de M. Dusbosc à l'aide de la lumière oxhydrique de M. Tessié du Motey.

On entre de l'extérieur du palais par la porte n° X du pavillon sud-est faisant face à la place de la Concorde et de l'intérieur du Palais, soit au premier étage, à l'extrémité de la galerie des dessins et des pastels, soit au-rez-de chaussée, à la sortie du jardin, par le grand escalier du pavillon sud-est.

L'Empereur et l'Impératriée ont visité avec beaucoup d'intérêt cette Exposition. Arrivées à l'improviste au moment de la fermeture, Leurs Majestés, ayant été frappées des résultats obtenus par les nouveaux procédés qui permettent d'assurer l'inaltérabilité absolue des images héliographiques, ont bien voulu annoncer leur intention d'assister aux diverses démonstrations pratiques, à l'exhibition des épreuves avec les couleurs naturelles et aux expériences de projections qui ont lieu chaque jour au moyen de la lumière oxydrique.

L'Exposition de Bordeaux, ouverte depuis le 20 mars, contient 645 ouvrages. Parmi les plus remarqués, on nous signale ceux de : MM. Emile Adan, Michel Arnoult, Auteroche, Amédée Baudit, Eugène Bellangé, Barthélemy, de Besenval, Bluhm, Léon de Bord, Bosquier, Boutillier-Demontières, Brunner-La-Coste, Cassagne. Gustave Castan, Chagot, Alfred Charpentier, Du Chatelier, Chauvel, Jules Contant, Henri Coroenne, Crespelle, Dansaert, Daubigny, De Couinck, Deléchaux, Denéchau, Dubasty, Duverger, Faxon, De Fontenay, Edouard Frère, Emile Gambogi, Albert Girard, Paul Guigou, Harpignies, Adolphe Huas, Hugard, Jules Jacquemart, Maxime Lalonne, Alphonse Lambert, Charles Landelle, Lapito, Emile Lassalle, Emile Lévy, Masure, Anatole de Maester, Alfred Méry, Ortmans, Justin Ouvrié, Parmentier; Laurent Pelletier, Henri Perret, Pierdon, Pinta, Adolphe Piot, Ponthus-Cinier, Emile Porcheron, Hippolyte Pradelles, Racine, Ribot, Richomme, Richter, Georges Saal, Jules Sal-

les, Schenck, Schreyer, Sebron, Antony Serres, Sinct, Théodore Valério, Van Elven, Veyrassat, Otto Von Thoren, Ziem; — Mmes Bouterwek, Juliette Contant, Lucile Doux, Faxon, Fanny Gambegi, Elisa Koch, Louise Lalande, Puyroche-Wagner, Henriette Ronner, Salles-Wagner et Thuillier-de-Mornard.

Nous donnerons prochainement la liste des acquisitions faites à cette Exposition.

Le nombre des ouvrages exposés à Roubaix est de 800 environ, dont 700 seulement figurent au catalogue.

Les principaux exposants sont : MM. Accard, Arnoux, Aufray, Aussandou, Baugniet, De Besenval, Eugène Bellangé, Bouvin, Louis Boulangé, Brandon, Brillouin, Brunner-Lacoste, Caille, Caillon, Cassagne, Edmond Castan, Gustave Castan, Paul Cellier, Charbonnel, Jules Chevrier, Cossmann, Alexandre Couder, Dansaert, Karl Daubigny, D'Avançon, de Coninck, Duvergier, Carolus Duran, Fichel, Edouard Frère, Gassies, A. Gantier, A. Girard, André Giroux, Guérard, Hanoteau, Harpignies, Herson, Adolphe Huas, Hugard, Laffite, Landelle, Lapito, Edmond Lebel, Emile Lévy, Lintelo, de Los Rios, Mazoni, Pécrus, Pierdon, Ponthus-Cinier, Rohault de Fleury, Ribot, Richomme, Richter, De Radder, Saal, Sebron, Seignac, Jules Thépaut, Van Schendel, Veyrassat, Georges Viard, Emile Villa, Walker, Weber, Ziem; — Mmes Léonides Bourges, Adèle De La Porte, Elisa Faucher, Ris-Paquot, Robelet, Henriette Ronner et Salles-Wagner.

Le catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts ouverte à Rouen, comprend 402 peintures, 78 dessins, 21 sculptures. 19 gravures et lithographiens. Voici les noms qu'on nous signale : MM. Autigna, Arnaud-Dumaresq, Biard, Bonnefoy, Brandon, Corot, Fichel, Girardet, Janet-Lange, Landelle, Ch. Lefebvre, Leman, Morel-Fation, Justin Ouvrié, Valadon, de Rudder, Sebron, Viger, Veyrassat, Ziem, et parmi les artistes normands : MM. E. Bellangé, Bentabole, Barthélemy, Cassagne, Deliphard, Duchesne, De Fontenay, Langée, Legrip, Gustave Morin, De Rochenoire, Zacharie, etc. — Le résultat des acquisitions promet d'être satisfaisant.

A l'Exposition de Moulins, la ville a acheté pour son

Musée deux des œuvres les plus importantes : « Les Désœuvrés » de M. Luminais et « l'Enfance du Mousse » de M. Feyen-Perrin. Les amateurs ont acquis des toiles de MM. Accard, Apprian, Chauvel, V. Dupré, Feyen-Perrin, Paul Huet, Isabey, Luminais, Leroux, Justin Ouvrié, Lahalle, Martin, J. Rozier, Servin, Viguier, Veyrassat et Carpeaux (sculpture).

Le cercle de l'*Union artistique*, de Paris, vient d'ouvrir son Exposition annuelle de peinture et sculpture, dans son nouveau local, place Vendôme, n° 18. Comme tous les ans, cette exposition contient un nombre d'œuvres importantes dues à nos maîtres contemporains et à ceux que la mort a frappés depuis quelques années.

Le jour de l'ouverture du Salon à Londres (Exposition de l'Académie royale), il est entré environ 6,000 visiteurs, tandis que le jour de l'ouverture du Salon à Paris, le nombre des visiteurs a été de 70,000 !

L'avis suivant nous est adressé relativement à l'Exposition de Munich :

« M. Schwab, consul de Bavière à Paris, ayant été obligé, par l'état de sa santé, de se désister des fonction de commissaire général de l'Exposition internationale des Beaux-Arts, qui aura lieu à Munich l'été prochain, le gouvernement royal a conféré ses fonctions à M. Rudhart, secrétaire de la Légation de Bavière, et il lui a adjoint M. le baron de Binzer, peintre allemand, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, n° 153.

MM. les artistes français qui voudront prendre part à ladite Exposition sont priés de s'adresser pour les renseignements voulus à M. Rudhart, aux bureaux de la Légation, rue de Berri, 5, tous les jours, les dimanches et jours de fête exceptés, de midi à quatre heures. »

Nous informons les artistes que MM. Michel et Depierre, commissionnaires expéditeurs, rue d'Antin, n° 7, se chargeront de prendre, soit à domicile, soit au Palais des Champs-Elysées, les envois emballés pour Munich.

LOUIS AUVRAY.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Musées du Louvre, de Boulogne-sur-Mer, de Saint-Pétersbourg, de Rotterdam. — Statues de Lamartine, de Palmerston, de l'impératrice Catherine II de Russie. — Concours de gravure en médailles de la Société libre des Beaux-Arts. — Chapelle secrète de l'église Saint-Gervais. — Antiquités.— Bibliographie. — Nécrologie : MM. Brivière, Totain, Al. de Ghéquier, C.-H. Hancké et P. Pans.

L'administration du Louvre vient d'acquérir pour le Musée de peinture de l'école française un grand et très-beau paysage de Nicolas Poussin.

Le musée de Boulogne-sur-Mer a été victime d'un vol audacieux, commis dans la galerie la plus fréquentée du public et la mieux surveillée par le gardien, celle des Antiquités. Cinq bijoux en or, appartenant à la collection mérovingienne, une des plus belles qu'il y ait en France, ont disparu de la vitrine, dont les deux serrures ont été ouvertes à l'aide de rossignols ou de fausses clefs. On n'a pu constater aucune trace d'effraction. Ces bijoux sont : 1° une tête d épingle; 2° deux pendants d'oreilles de forme cubique; 3° une bague avec chaton au nom du monétaire *Charimundus;* 4° une boule de style-épingle.

L'administration du musée s'est empressée de faire lithographier le dessin des objets volés et d'avertir tous les bijoutiers de la ville, chez qui l'on supposait que le voleur pourrait s'adresser pour s'en défaire. On allait envoyer cette notice dans les différentes villes de l'empire aussi bien qu'à l'étranger. Grâce à cette sage et utile précaution, on a pu mettre la main sur les auteurs de ce hardi coup de main et les individus complices du vol ou du recel.

Au vu de la notice, un honorable bijoutier de la rue Siblequin a rapporté la bague au commissariat central de police, en faisant connaître le nom de celui qui la lui avait vendue pour la somme de sept francs.

Cette précieuse indication a mis immédiatement le commissaire à même d'arrêter trois individus qui ont donné l'a-

dresse d'un autre bijoutier à qui ils auraient vendu à vil prix le reste des objets.

Les démarches les plus actives sont faites pour arriver à retrouver les précieux monuments d'antiquités qui faisaient l'honneur du musée de Boulogne; car ces objets, dont le prix intrinsèque n'a été estimé en tout qu'à vingt-deux francs, étaient d'une rareté et d'un mérite d'exécution qui leur donnent une valeur inappréciable.

M. B. Narischkine vient d'offrir sa collection d'objets d'art et de curiosité à l'empereur de Russie, qui l'a acceptée pour le musée de Saint-Pétersbourg.

On se souvient qu'en 1864, le musée de Rotterdam fut détruit par un incendie avec trois cents tableaux, treize cartons de dessins contenant les écoles étrangères et une partie de l'école hollandaise, toutes les gravures et eaux-fortes, et enfin les livres, ainsi que la collection unique de porcelaines. Le conseil municipal de la ville a fait reconstruire le bâtiment dans son style primitif, mais avec des améliorations dans l'aménagement et la commission du musée a utilisé les fonds provenant du produit des assurances à faire de nouvelles acquisitions, qui, jointes aux tableaux sauvés de l'incendie, forment le musée actuel.

Parmi ces acquisitions, on remarque : une riche et superbe composition de Rembrandt, allégorie de l'Union des provinces des Pays-Bas, où se voient des chevaux et des guerriers; un tableau de Van der Helst, représentant une jeune dame et un cavalier de grandeur nature; des œuvres capitales de L. Bakhuysen, H. Berckheyde (la *Bourse d'Amsterdam*), Ferdinand Bol, Van Everdingen, J. Hackaert, Frans Hals, Van Kessel, J. Looten, N. Maes, Van der Meer le Vieux, Gaspard Netscher, J. Van Ostade, A. Pynacker, F. Snyders, W. Van de Velde, Verschuring, J. Weenix, E. de Witte. Parmi les modernes, il faut citer le *Coupeur de nappe* et le *Larmoyeur*, d'Ary-Scheffer, et un paysage magistral de B.-C. Koekkoek.

C'est aux soins de M. A.-J. Lamme, qui a été directeur depuis la fondation du Musée en 1849 (assisté de son fils, M. D.-A. Lamme), qu'on doit la disposition judicieuse des salles reconstruites, ainsi que l'excellent catalogue récemment publié, M. Lamme a eu l'heureuse idée d'ajouter à cette nou-

velle édition la reproduction autographique des signatures ou monogrammes des maîtres.

Dès qu'une somme de 20,000 francs aura été réunie par la souscription due à l'initiative de la *France*, l'exécution de la statue de Lamartine sera confiée à M. Adam Salomon. La somme réunie jusqu'à ce jour s'élève à 18,000 francs. C'est 2,000 francs qu'il faut encore et qui seront, nous l'espérons, bientôt réalisés.

La statue de Lord Palmerston, qui vient d'être érigée dans le jardin public de Southampton, est l'œuvre de M. Sharp.

On doit inaugurer prochainement à Saint-Pétersbourg la statue en bronze de l'Impératrice Catherine II, femme de Pierre III et mère de l'Empereur Paul. L'artiste, M. Mickechine, a représenté l'Impératrice debout, la couronne sur la tête, le manteau impérial sur les épaules.

La *Société libre des Beaux-Arts* vient de juger le concours de gravure en médailles qu'elle avait ouvert. Le Prix de S. A. I. la princesse Mathilde a été décerné à M. Paulin Tasset, élève de M. Oudiné, et le Prix Alexandre Dubois, à M. Emile Soldi. Les prix seront distribués dans la séance annuelle de la Société, le dimanche 20 juin, à la Sorbonne.

On a beaucoup parlé dernièrement de la découverte d'une chapelle artistique dans l'église Saint-Gervais. Cette chapelle ignorée, mystérieuse, aurait été trouvée par hasard en soulevant une boiserie.

Il y a bien réellement, en effet, à Saint-Gervais une petite chapelle très-ignorée du public et dont la porte, toujours close, est dissimulée dans la boiserie d'une chapelle... Mais si le public en ignore l'existence, il n'en est pas de même du clergé de la paroisse, et nous-même nous la connaissons depuis longtemps.

Cette petite chapelle, large de deux mètres, profonde de cinq ou six, n'est, à vrai dire, qu'un *refugium*, un oratoire construit sous Louis XIV, à la demande de Mlle d'Aubigné, marquise de Maintenon, veuve Scarron, qui y aurait fait enterrer son mari en 1660.

Ce dernier point n'est pas bien nettement établi; ce qui est certain, c'est que le corps de Scarron n'est pas là.

En revanche, on trouve sur les murailles de cet oratoire

mystérieux toute une garniture de panneaux attribués aux frères Franck et qui ne sont pas sans valeur.

On vient de découvrir, dans l'église de Lucé, près Chartres, un reste de monument de la plus haute antiquité.

C'est un massif de colonnes de style grec, dont la construction remonte évidemment au temps de la domination romaine dans les Gaules, c'est-à-dire aux premiers siècles du christianisme.

M. le curé de Lucé, qui est archéologue, achevait une notice descriptive de son église, lorsque, voulant pénétrer le mystère qui enveloppait un débris de colonne faisant saillie, vrai hors-d'œuvre dans un édifice régulier, il fit dégager cette colonne et son imposte par un homme du pays, dont l'intelligence et les connaissances en architecture l'ont parfaitement servi dans ses recherches.

Les fouilles pratiquées avec prudence mirent bientôt à jour un magnifique chapiteau corinthien du style le plus pur et assez bien conservé. Après ce chapiteau, une partie du fût, puis la base de la colonne furent dégagées. Alors toute espèce de doute disparut devant cette précieuse trouvaille.

Cette belle colonne, à part le cachet d'antiquité qui la caractérise, se trouvant noyée dans une muraille du onzième siècle, révèle certainement l'existence d'un ancien monument romain. Reste à savoir quel était ce monument. Voilà de quoi exercer encore une fois le zèle et la sagacité des archéologues.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort d'un de nos plus célèbres graveurs sur bois et l'un de nos anciens amis. M. Henri-Louis Brévière, graveur de l'imprimerie impériale, est décédé à Hyères, âgé de 72 ans. Nous lui consacrerons un article biographique.

Les arts viennent de perdre encore MM. Totain Delacoste, architecte à Fécamp; Alexis de Ghéquier, peintre de fleurs; Ch. Henri Hancké, peintre, et Pierre Pons, sculpteur attaché au palais de Versailles.

La 525e livraison de l'Histoire des peintres vient de paraitre chez Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6. Elle contient une notice sur *Tim Della Vite* avec quatre gravures d'après ce maître italien.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

RAPPORT

SUR LES

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAY

Tomes XXIXe, 3e partie — et XXXe, 1re partie

Messieurs,

La Société d'Émulation de Cambrai a fait envoi à notre Société libre des Beaux-Arts, du tome XXXe de ses Mémoires, 1re partie. C'est un beau volume de 500 pages in-8o. Plus, de la 3e partie du tome XXIXe, consacrée entièrement aux Comptes rendus de ses séances pendant trois ans, et qui contient encore 130 pages. Honorablement chargé par vous d'examiner ces deux volumes, je viens vous donner connaissance de ce qu'ils renferment et vous soumettre mes remarques sur les matières qui y sont traitées.

Quoique très-variées de genre et d'importance, elles offrent, presque toutes, un intérêt véritable et pourraient être reliées, par un côté plus ou moins direct, aux divers objets de nos travaux habituels; car les Lettres et surtout les Arts et l'Archéologie se trouvent, souvent et presque inévitablement, en contact avec quoi que ce soit dans le domaine de l'esprit. Cependant, ne voulant pas étendre ce Rapport sans nécessité et ne pouvant pas non plus le restreindre sans motif en présence de ces nombreux sujets d'examen, je passerai rapidement ou garderai le silence, même à l'occa-

sion sur celles de ces matières qui ne s'y rattachent pas assez naturellement et n'appellerai votre attention que sur ce qui y rentre de soi-même ou sans trop d'effort.

J'écarte donc, quoique bien à regret, tous les détails de la partie purement historique de ces Mémoires qui est très-considérable.

Comme simple note archéologique et pour nous édifier sur la richesse du Clergé de Cambrai avant 1789, je m'arrête un moment devant cinq Atlas de Plans de ses Domaines dans le Cambresis et la Picardie; manuscrits soignés sur vélin; in-folios énormes de plus de 400 pages chacun et dont la reliure, confectionnée en 1827, est formée de deux planches de chêne recouvertes de peau de porc, armée aux coins et bardées de fer, avec des fermoirs de même métal et de même peau. On doit cette note à M. C. Roth, membre de la Société de Cambrai.

J'ai sous les yeux le Plan, dressé par M. Durieux, Professeur de Dessin, du Château-Fort de Thun-l'Evêque près Cambrai, et construit en 1136. On en a découvert la fondation en 1867, en fouillant près du canal de l'Escaut M. A. Bruyelle y a joint une notice historique et descriptive. Les recherches intéressantes dont il a su la remplir, font regretter qu'il n'y ait consacré que neuf pages seulement.

Parmi les siéges nombreux que ce château eut à soutenir, les agressions dont il fut le point de départ, les massacres de toutes sortes dont il a été le théâtre, je choisis un seul épisode dont l'intérêt historique est plus général, et à l'occasion duquel je trouve des détails aussi curieux qu'affligeants sur les grosses machines de guerre employées au moyen-âge.

Quand Edouard III d'Angleterre et Philippe de Valois se disputaient la France, le château de Thun fut pris par les Anglais, sans coup férir. Pour les en déloger, le Duc Jean de Normandie, qui fut plus tard notre roi Jean, fit dresser devant ce château six grands engins de guerre appelés Balistes ou Catapultes, et qui y lançaient jour et nuit des pierres et autres objets de toute sorte.

Les Balistes sont de très-anciennes machines de guerre. Jules César les décrit dans ses Commentaires. C'était une sorte de grosse arbalète à bascule et à roue de détente qui

lançait des soliveaux de douze pieds de longueur, quelquefois enflammés, et armés d'une pointe de fer qui perçait jusqu'à quatre rangs de claies ou palissades.

Les Catapultes étaient d'une plus grande puissance encore. Ces machines avaient un bras de forte dimension, terminé par une sorte de cuvette plate et qui se bandait au moyen d'un treuil à cordes, mis en action par une détente également, et où l'air, comprimé dans les tubes qui renfermaient les cordes de boyaux destinées à tendre les machines, devait donner une grande partie de sa force de projection. Elles pouvaient lancer des pierres énormes et jusqu'à des meules de moulin, même des chevaux morts pour porter la peste parmi les assiégés. Il y en a, pour exemple, entr'autres, qu'au siége de Carlottin, en 1422, le Général des rebelles de Bohême fit jeter ainsi dans la Ville tous les cadavres des soldats tués, estimés à plus de deux mille tombereaux de matières en putréfaction et qui y engendrèrent le scorbut.

On est saisi d'une impression de dégoût horrible à la pensée d'une barbarie aussi sauvage, et pour essayer de la comprendre, il faut se reporter à la grossièreté des mœurs et à l'ignorance de cet âge. Mais, cette réflexion, qui nous amène naturellement à l'observation des temps modernes et de celui même où nous vivons, nous montre l'homme s'empressant, à toutes les époques et pour remercier Dieu sans doute de l'avoir doué de l'intelligence, à l'appliquer par prédilection à toutes les inventions qui ont pour but la destruction de l'espèce humaine. Et le Philosophe se tait en gémissant sur ce genre de progrès et de civilisation.

Quoiqu'il en soit, le Duc Jean, en attendant la découverte de la poudre à canon et l'heureux perfectionnement des armes de guerre, dut se contenter de ses machines pour envoyer aux assiégés — dit Froissart — *des pierres, chevaux morts et autres bêtes mortes et puans, pour eux empunaiser* (empester) *et, par ainsi, furent contraints les Anglais et chassés du château de Thun-l'Evêque.*

Voici une inscription de 1272, sur plaque de plomb, trouvée dans le cercueil de pierre d'un Evêque de Cambrai, Nicolas, seigneur de Fontaines, Comte et Prince souverain du Cambresis, — et qui semble faite pour un Maréchal de France, — où on le loue d'avoir fait édifier somptueusement

plusieurs Châteaux-Forts, et où il est dit qu'il se comporta glorieusement dans les guerres qu'il eut à soutenir. On n'y parle pas de celles, assez fréquentes, dont ce prédécesseur de Fénélon fut l'instigateur.

Dans une notice étendue et très-remarquablement instructive sur les Corps de métiers et le Commerce de Cambrai, du douzième au dix-neuvième siècle, et que M. Wilbert, Président de la Société d'Emulation, a écrite en véritable historien, l'auteur amené à parler des Repas de corps et Festins solennels en usage à toutes les époques et pour toutes les circonstances, cite, d'après Jornandès, écrivain Goth, un passage de Priscus : (*De rebus geticis*), où il est dit qu'aux funérailles d'Attila, les plus illustres des Huns placèrent, sur le tombeau de leur chef, une table sur laquelle ils mangèrent. Les Celtes aussi avaient cette habitude en pareil cas.

Plus loin, je me suis intéressé à une relation de l'entrée de l'Empereur Charles-Quint à Cambrai, le 20 janvier 1540, et à la lueur de trois mille flambeaux, éclairant seulement le parcours de son cortége. Voulant fêter splendidement cette *Joyeuse Entrée*, comme on appelait ces réceptions souveraines, tous les corps de métiers avaient rivalisé de zèle, de dépenses et surtout d'imagination. Pour donner une idée de cette dernière comme de l'entrain de l'esprit populaire à cette époque, j'en saisis au vol une preuve tant soit peu gauloise.

Parmi les Edifices de toutes sortes, construits à la hâte pour cette solennité : Arcs de triomphe représentant en peinture divers sujets de Sainteté ou de l'histoire de l'Empereur; Couronnes impériales illuminées de nombreux flambleaux; Jeunes filles vivantes représentant les trois Vertus Théologales, etc., on voyait, au milieu du marché, une Tour enveloppée et surmontée de torches flamboyantes et d'une Aigle énorme revêtue des armoiries de l'Empereur, du Roi, du Dauphin, du Duc d'Orléans et de l'Evêque. Et — pour achever cette description sous le couvert des immunités artistiques et archéologiques — on avait figuré aux quatre coins de cette Tour — dit M. Wilbert — des petits enfants qui répandaient par leurs parties sexuelles le vin qu'on distribuait au peuple. A la porte d'une église, une femme était représentée qui le faisait couler aussi de ses mamelles.

Sans doute, l'idée de ces marmots transformés en fontaines d'une façon aussi sans gêne est assez singulière et passablement grotesque, mais elle est sans malice, et l'on peut dire ici des mœurs de cette époque relativement à celles de nos jours, comme des nudités de l'Art antique comparées à celles de l'Art moderne, presque généralement : c'est que les anciennes se laissent voir et restent chastes et que les nouvelles se montrent et sont... Je laisse l'épithète à la volonté de chacun.

Mais il faut quitter cette excellente Notice, et, je le répète, Messieurs, c'est à regret que je passe sur beaucoup d'autres objets qui mériteraient une réelle attention. Indépendamment des notes historiques, on y trouve des notions nombreuses sur les usages et coutumes de tous les Etats, et en particulier des Corps de Métiers, sous tous les rapports de leur existence en corporation; leurs devoirs et leurs priviléges; des Lettres curieuses de personnages historiques; des remarques sur la fabrication des Tapisseries de haute lisse, dites *Tapisseries d'Arras*, si anciennes qu'elles étaient connues des Romains qui les désignaient sous le nom de « *Opus Atrebaticum* », et sur les Tapisseries Flamandes en général, si renommées au moyen âge.

Ce volume de Mémoires renferme, en outre, des Plans et Descriptions d'ouvrages de Fortification, d'Edifices anciens ou modernes, disparus, ruinés ou existant encore, et les Légendes traditionnelles dont ils sont l'origine, le tout dû au crayon habile de M. Durieux ou à la plume soigneuse de M A.Bruyelle; une Biographie fort bien écrite par M. de Vendegies; des Recherches sur les Procès célèbres qui peuvent appuyer avec certitude les traditions historiques, par M.C Lefèvre, etc., etc.; mais je dois résister à l'attrait de vous en occuper.

Un Recueil considérable d'Inscriptions tumulaires, antérieures à 1793 et encore existantes dans l'arrondissement de Cambrai, a été établi par M. Durieux et occupe soixante-dix pages de ce volume. J ai vainement cherché dans leur très-grand nombre un nom qui eût quelque importance historique générale; je n'y ai trouvé que des personnages notables dans la localité; beaucoup de Prêtres, de Moines et de Religieuses, ou de riches et très-obscures bourgeois qui

ont fondé des obits pour le repos de leur âme. Amen!

J'arrive, Messieurs, à un labeur plus considérable encore du même M. Durieux, intitulé : *Chants et Chansons populaires du Cambresis.* Il ne tient pas moins de cent vingt-quatre pages dans ce 30e volume, sans en compter une douzaine d'airs notés ; total : 136.

En relisant attentivement ce travail prodigieux de soins et de recherches de M. le Secrétaire Général de la Société de Cambrai, je me suis convaincu de sa bonne foi dans cette élaboration ; de sa croyance à l'importance de son sujet ; de l'amour avec lequel il s'y est livré et surtout du profond patriotisme local qui l'y a guidé et même emporté. La réunion de ces diverses conditions, dans un écrit quelconque, est trop respectable pour n'être pas respectée toujours, et, en faisant abstraction de la valeur poétique de ces chansons, je suis tout disposé à féliciter M. Durieux d'avoir donné satisfaction à ses sentiments de fils pour son pays natal, et, en même temps, à ceux de tous ses compatriotes septentrionaux, sous le même rapport.

Au point de vue littéraire, je le laisse apprécier lui-même sa collection des Chants populaires du Nord de la France.

Il est dit — pages 180-181 — que l'amour étant le mobile le plus fréquent qui pousse et entraîne les hommes à la confection d'une chanson, les érudits comme les ignorants, ces derniers, plus ordinairement auteurs des chants populaires, y expriment leurs sensations avec plus de vigueur que de retenue, et qu'on y doit voir l'œuvre de gens plus habitués à agir qu'à raisonner. En effet, dans toutes ces chansons, il est toujours question de mariage, et du mariage le plus positif. Puis, il ajoute que ces compositions, fussent-elles primitivement convenables, laissent, en passant de bouche en bouche, quelques lambeaux d'elles-mêmes remplacés, tant bien que mal, par un équivalent dû au goût quelconque, à la mauvaise mémoire ou au caprice des poètes de même force. Et — pages 293-294 — et remarquez, Messieurs, que je continue à citer textuellement : qu'il tremble en finissant d'avoir épuisé son sujet jusqu'à la lie ; qu'il ne se dissimule pas que ces chansons recueillies par lui sont très-inégales de valeur, et combien il y en a parmi elles qui manquent de ce que toute plume, si mince qu'elle soit, doit reli-

gieusement observer d'abord : le respect de la langue, des convenances et du goût; que, pour se faire pardonner les écarts où la nature même du sujet a pu l'entraîner forcément et être jugé avec moins de sévérité, il ne peut qu'alléguer le désir de conserver, des âges précédents, des souvenirs presque effacés aujourd'hui, mais précieux encore à beaucoup des habitants ou natifs du pays ; et de garder autrement que dans la mémoire, des œuvres *dénuées de toute valeur littéraire*, mais intéressantes pour ceux à qui elles rappellent le langage, les mœurs et les coutumes du sol natal. Je n'ai jamais troublé le bonheur de personne et je consens de grand cœur à laisser jouir de celui-là, auquel je suis aussi sensible qu'un autre, tous ceux qui peuvent le trouver dans ces chansons.

Cependant, je dois ajouter qu'à la page 32 du tome XXIXe, séance du 7 mars 1866, le Président, M. Wilbert, lit quelques passages d'une Livraison de la *Revue des Sociétés savantes*, où, tout en rendant un compte avantageux de divers travaux de la société de Cambrai, et, à l'occasion, des *Chants et chansons populaires du Cambresis*, 1re série (celles ci est la 2e), l'auteur de l'analyse, dans une forme d'ailleurs très-convenable — dit M. Wibert — mêle à ses éloges quelques critiques sur ces chansons ; et il ajoute qu'il se réserve de répondre spécialement à ces critiques, dont le bien-fondé lui paraît contestable. J'en conclus néanmoins, d'après la *Revue des Sociétés savantes* et les aveux surtout de M. Durieux lui-même, que son Recueil ne renferme pas uniquement des perfections.

J'y ai trouvé avec plaisir trois ou quatre chansons assez spirituelles, telles que *les Deux Frères*, dialogue qui offre un contraste fin et bien observé entre les fatigues pénibles du paysan et l'oisiveté insoucieuse du moine. Il est écrit en patois picard, ce qui en relève encore l'esprit incisif. Puis, *le Portrait de Madoulet*, chanson burlesque et pleine de malice; *la Vieille*, ronde qu'on chante et danse aux quatre points cardinaux de la France, et la chanson, très gentille, du *Bouhourdis*. Mais cette dernière ne fait partie du Recueil qu'à titre de note et comme ayant été reproduite dans son *Glossaire picard* par notre érudit collègue, M. l'abbé Corblet, qui l'a recueillie dans un manuscrit de 1649.

Tout le reste n'a réellement aucun mérite littéraire, bien au contraire; et vous comprendrez, Messieurs, la sévérité, peut-être rigoureuse, mais sincère et loyale, avec laquelle devait juger ce Recueil celui que vous avez cru digne du titre de Président de votre Classe de Littérature. En raison de mon adhésion empressée à adoucir, d'après vos désirs, l'austérité de mon jugement à l'égard de ces chansons, vous m'avez fait de plus, Messieurs, l'honneur de voter, d un commun accord, l'impression de mon premier Rapport dans nos Annales; ce vote de confiance m'imposait le devoir de retrancher entièrement, dans ce Rapport définitif, à l'égard de ces Chansons et de quelques autres objets, tout ce qui peut, en effet, paraître d'une rigueur excessive quand elle est manifestée collectivement; et j'ai dû réserver, pour mes publications personnelles, l'entière liberté de ma plume, interprète invariable de l'indépendance de ma pensée.

Maintenant, Messieurs, je dois vous entretenir d'un sujet qui nous intéresse particulièrement bien qu'indirectement, et en même temps toutes les Sociétés Académiques.

A l'ouverture de ce tome XXXe, se trouve le Procès-Verbal de la Séance Publique de la Société d'Émulation tenue à Cambrai en août 1867; séance revêtue d'une grande solennité par la présence, au bureau, de l'Archevêque et des plus hautes Notabilités Ecclésiastiques, Universitaires, Parlementaires, Administratives, etc., de l'Arrondissement et du Département, et dans laquelle la Société a décerné quatre Médailles pour Prix de Poésie, et d'autres Médailles accompagnées de Livrets de Caisse d'Épargne comme Prix de Vertu dans le Concours ouvert annuellement par elle aux ouvriers.

ALPHONSE SAGE.

La suite au prochain numéro.

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

Paris, Éd. VERT, imp., rue Notre-Dame-de-Nazareth, 29.

SALON DE 1869

—

PROMENADES A TRAVERS L'EXPOSITION

II.

Les irréconciliables de la critique. — Peintures de MM. Chenavard, Monchablond, Carbillet, Thirion, Petit de Marville, Priou, Tony Faivre, Paul Tillier, de Rudder, Nazon, Anastasi, Corot, Daubigny père, Emile Breton, Cartellier, Frédéric Legrip, Jules Thépeau, Desavary.

Nous nous sommes trop hâté de déclarer, dans notre premier article, qu'il n'y avait qu'une opinion sur la supériorité du Salon de 1869. L'esprit de parti et la manie du dénigrement n'ont pas tardé à reproduire leurs lamentations habituelles.

Le journal d'un de nos confrères, — un irréconciliable qui a juré de renverser l'administration actuelle, quand même il devrait sacrifier jusqu'à sa dernière pièce de vingt sous, s'exprime ainsi sur l'Exposition : « Si la quantité pou- » vait en matière d'art remplacer la qualité, la France aurait » le droit d'être bien fière. »

Ne semble-t-il pas à entendre notre confrère, que l'art, « en France, » ne brille que par la quantité, tandis qu'à l'étranger c'est la qualité qui domine ? Halte-là, cher confrère nous avons trop défendu l'honneur de la France pendan notre séjour à l'étranger, pour permettre qu'on le rabaisse ainsi au sein de la patrie. La haine vous égare, vous oubliez le rang que l'Ecole française occupait à l'Exposition universelle où tous les maîtres étrangers étaient représentés, et vous ne voyez pas que cette supériorité de nos artistes est la même au Salon de 1869 ; vous sacrifiez notre gloire nationale à votre amour propre froissé, à votre intérêt personnel ; mais l'opinion publique vous a déjà condamné, en proclamant les progrès réalisés à l'Exposition de 1869.

Un autre de nos confrères de la presse s'écrie : « Hélas ! » le Salon est trop bon, et si cela va de même pendant quel- » ques années, retenez bien ceci : c'en est fait de l'art en » France ; » cela veut dire que, plus on fait de progrès, plus on

produit de bonnes choses, moins on élève l'art. Alors fermons les écoles, les expositions; brûlons les musées, les bibliothèques, et retombons dans l'ignorance des temps primitifs.

Notre confrère, tout entier à ses souvenirs de jeunesse, voit d'un œil singulier les hommes et les choses de ce temps-ci

« Autrefois, dit-il, être peintre constituait une aristo-
» cratie. Quand on le montrait du doigt, dans un salon, un
» homme à la tête fière, à l'air empreint d'une certaine no-
» blesse, on ajoutait d'un air de déférence : « c'est un pein-
» tre; » car c'est ma profonde conviction, que l'étude des
» choses nobles, comme les arts, les lettres... ont leur reflet
» sur la physionomie de ceux qui les cultivent. »

Voilà qui est bien dit; mais, cher confrère, soyez bien persuadé qu'il en est encore de même aujourd'hui, que dans les salons du plus grand monde, chez les princes et aux Tuileries, on tient toujours à honneur de recevoir les artistes, les savants et les écrivains, et qu'on répond encore avec la même déférence, quand quelqu'un désigne du doigt un homme à la tête fière, à l'air emprunt d'une certaine noblesse : « c'est un artiste. » Généralement mieux élevés et plus instruits qu'autrefois, les artistes et les écrivains sont aujourd'hui une aristocratie de l'intelligence et du talent, que l'aristocratie de naissance recherche et admet dans ses salons et même dans son intimité.

« Une Exposition, dit encore notre confrère, était autrefois
» un événement; il y avait des systèmes, des partis, des
» camps. »

Mais le jour d'ouverture d'une Exposition des Beaux-Arts est toujours, à Paris, *un événement*, puisque cette année plus de 70,000 visiteurs y assistaient, tandis qu'à l'inauguration du Salon de Londres il n'y a eu que 6,000 personnes.

Comme autrefois, il existe encore *des systèmes, des partis, des camps*. Nous avons le camp des réalistes, et le camp des romains, les partisants de la peinture Manet, les systèmes de M. Gustave Moreau et de M. Courbet : il y aura toujours des égarés.

« Au lieu d'encourager les arts, continue notre confrère,
« il faut que le gouvernement n'en ait aucun souci et c'est
« ainsi que nous aurons des artistes. »

Il nous semble cependant que nous n'en manquons pas d'artistes, et de plus capables que ceux de n'importe quel pays, même des pays où le gouvernement considère l'art comme une industrie et le traite sur le même pied. Mais, poursuivons notre citation.

« Il faut que l'artiste ait froid, qu'il ait faim, qu'il souffre... »

C'est là une opinion aussi cruelle qu'erronée et que trop de monde partage. La nécessité de travailler pour gagner son pain, force l'artiste à des travaux mercantiles et l'éloigne ainsi des œuvres sérieuses pour lesquels il faut le calme de l'esprit et les moyens d'exécution. C'est pour cela que sous les règnes précédents, des pensions étaient faites à des artistes et à des hommes de lettres qui alors pouvaient entreprendre des travaux de longue haleine, au lieu de s'adonner aux tableaux de genre et aux feuilletons. Ainsi donc au lieu de dire qu'il faut que l'artiste ait faim et froid, nous disons qu'il faut qu'il ait l'amour de son art plutôt que l'amour de l'argent qui entraîne à flatter le goût du public, à faire de la peinture à la mode, mais qu'il lui faut avant tout une certaine aisance qui lui assure le pain de chaque jour.

« Plus de médailles, plus de croix, plus de commandes, « poursuit notre confrère, il faut que sa couronne (à l'artis- « te) soit ce murmure flatteur, cette appréciation austère « qui se fait à toute heure....

« Il n'y a donc plus, selon moi, qu'à organiser une Société « qui s'appelerait Société pour le découragement des jeunes « artistes... »

Ceci nous rappelle ces honnêtes bourgeois qui se plaignent de l'augmentation de la population et qui vous disent tout naïvement : « Il faudrait un bon choléra ou une grande guerre pour nous débarasser de cette nouvelle génération. » Avec des moyens aussi expéditifs, on arriverait bien vite à la destruction des arts et de l'espèce humaine.

Enfin notre confrère termine par cette singulière conclusion :

« Cela dit, constatant que le Salon de 1869 est un très-bon « Salon. » Et il appuie cette déclaration d'une longue liste des œuvres les plus remarquables de l'Exposition.

La plupart des critiques sont ainsi ; ils commencent par crier à la décadence, pour blamer l'enseignement et l'administration des Beaux-Arts, puis ils finissent par reconnaître,

comme l'un des critiques du Salon de 1868, « que le Salon; « si décrié à l'ouverture, a été en réalité, à l'examiner de « près, d'une grande importance. »

L'esprit de parti, qui avait fait grand bruit du tableau de M. Chenavard comme étant l'œuvre d'un libre-penseur, a dû revenir sur les éloges du premier moment. Nous avons contemplé pendant plus d'une heure cette grande composition sans parvenir à la comprendre, et elle n'était pas plus intelligible pour ceux qui nous entouraient, puisqu'ils étaient réduit à nous demander ce que le peintre avait voulu représenter. Alors ayant recours à la notice insérée au livret nous y lisons ceci :

« *Divina Tragedia*. Vers la fin des religions antiques et à l'avénement dans le ciel de la Trinité chrétienne, la Mort, aidée de l'ange de la Justice et de l'Esprit, frappent les dieux qui doivent périr.

« Au centre : le Dieu nouveau expire, les bras en croix, sur le sein du père dont la tête se voile dans les nuages. Au dessus, dans le ciel séraphique, les bienheureux se retrouvent et s'embrassent. Quelques chérubins ailés ont les traits de la Mort, parce que celle-ci est partout.

« En arrière du groupe central apparaissent d'un côté, Adam et Eve, de l'autre la Vierge et l'Enfant, figurant la Chute et la Rédemption. Plus bas, sous l'arc-en-ciel qui sert de siége au Père, d'un côté Satan lutte contre l'ange, de l'autre e vautour dévore Prométhée enchainé.

» Au bas : la vieille Maïa, l'Indienne, pleure sur les corps de Jupiter-Ammon et d'Isis-Cybèle à la tête de vache et aux nombreuses mamelles, qui sont morts en se donnant la main, et qui furent ses contemporains.

A gauche : Minerve, accompagné du serpent qui lui fut consacré, s'arme de la tête de Méduse dont le sang a donné naissance à Pégase que monte Hercule, emblême populaire de la force poétique de l'antiquité. Le demi-dieu s'étonne devant la force toute morale du Dieu nouveau. Diane-Hécate lance ses dernières flèches contre le Christ. — En arrière Appollon écorche Marsyas, figurant, à ce qu'il semble, le triomphe de l'intelligence sur la bestialité. — Au fond, dans l'ombre : Odin s'avance appuyé sur une branche de frêne, écoutant les deux corneilles qui lui disent l'une le passé,

l'autre l'avenir. Il est suivi du loup Fernis, toujours furieux. Près d'Odin, son fils Henidall souffle dans son cor pour appeler les autres dieux du Nord. — Au-dessus : les Parques sous l'astre changeant, et plus haut l'éternelle Androgyne. symbole de l'harmonie de deux natures ou principes contraires, coiffée du bonnet phrygien, et assise sur sa chimère.

A droite : Thor armé de son lourd marteau, de son gantelet et du baudrier qui double ses forces, Jormoungardour, lutte qui ne doit finir qu'avec le monde, puisqu'elle symbolise celle du Bien et du Mal. Bacchus et l'Amour forment une triade avec Vénus qu'ils transportent endormie. — En arrière : Mercure emporte Pandore qui s'est évanouie en ouvrant la boîte fatale. — Au-dessus : la Mort, l'Ange et l'Esprit précipitent dans l'abîme Typhon d'Egypte, à la tête de chien, le noir Demiurge, persan au corps de lion, ainsi que les planètes ailées et les astres enflammés.

« Dans l'angle inférieur, à droite, un spectacteur placé sur un segment de la terre, en avant de la ville de Rome, indique le lieu de la vision. »

Après cette lecture nous n'étions guère plus avancé, nous nous demandions encore ce que l'artiste avait voulu exprimer. Cet assemblage, dans le même ciel, des divinités païennes et chrétiennes nous froissait, et ramenait, malgré nous, le souvenir de la *guerre des dieux*, le poëme de Parny. Nous comprenons que la composition de M. Chanavard ait scandalisé les catholiques sans satisfaire les libres-penseurs, puisque cet artiste n'est ni sincèrement chrétien, ni franchement matérialiste.

Au point de vue artistique, nous trouvons cette toile bien inférieure aux cartons exécutés pour le Panthéon. Ceux-ci avaient été faits à Paris, tandis que cette toile, qui a été peinte à Rome, se ressent de la boursouflure des maîtres italiens : le dessin de chic a remplacé l'étude d'après nature. Quoiqu'il en soit, il serait injuste de méconnaître la science de compositeur et le talent de dessinateur dont M. Chanavard nous offre une nouvelle preuve.

Parmi les sujets religieux, nous retrouvons l'envoi de Rome de M. Monchablond, les *Funérailles de Moïse*, que nous avons vu, il y a un an, exposé à l'école des Beaux-Arts. Aujourd'hui, comme alors, nous trouvons que cette

peinture manque d'ampleur, de ligne et de caractère; mais la composition est bien et la couleur ne manque pas d'une certaine harmonie. Les têtes d'anges sont très-jolies.

Le coloris du tableau de M. Carbillet, représentant *Sainte-Catherine*, est plus puissant de couleur. La tête est belle et expressive. Avec ce sujet religieux, cet artiste a exposé l'*Abandonné*, composition pleine de sentiment et d'une couleur qui rappelle l'école de Gros. — M. Thirion aussi se montre coloriste dans son tableau de *Saint-Séverin distribuant des aumônes*, et surtout dans son *Portrait de Mme C. B.*, d'un dessin très-vrai. — *La mort de Saint-Joseph*, par M. Petit de Meurville, est d'un sentiment simple, sincèrement religieux, sans viser à l'effet dramatique. Le profil de la Vierge est d'un joli caractère, d'un dessin correct, mais nous voudrions un modelé généralement plus accusé et aussi plus de chaleur dans le coloris, qui nous semble un peu froid. C'est sur ces deux points que nous attirons l'attention de ce jeune artiste dont nous rencontrons le nom pour la première fois à nos expositions.

La mythologie a aussi inspiré quelques artistes. Nous trouvons dans le salon carré une grande toile de M. Priou, d'une excellente couleur et largement touchée, représentant *Hercule tirant Pan par l'oreille et l'amenant devant Jupiter*. L'expression et le mouvement de Pan sont biens rendus. — A l'entrée de ce salon est placé le charmant plafond de M. Tony Faivre, les *Premières heures du jour*, gracieuse composition, d'un coloris frais et coquet. — *La Chasse*, par M. Paul Tillier, est aussi une composition gracieuse, mais d'une couleur chaude. Les nus sont d'un joli dessin et bien modelés ; les accessoires sont groupés avec goût et franchement traités. Avec ce panneau décoratif, M. Tillier expose un beau portrait, celui de sa jeune femme, bien peint et bien vivant. — Un peintre d'esprit et de talent, M. de Rudder, expose une allégorie qui a pour titre : *Poésie et Matérialisme*. C'est une satire à l'adresse des réalistes. La Muse, outragée, abandonne ce monde ; elle s'élance vers le ciel, tandis que des pourceaux foulent aux pieds les perles qu'elle laisse échapper, les œuvres de nos grands poètes et de nos grands artistes. Si les réalistes ont grogné, ils l'ont fait si bas, si bas, que personne ne les a entendus. M. Rud-

der n'est pas seulement peintre d'histoire, il est aussi paysagiste distingué, ainsi que le prouve sa petite toile : *Dans les Bois de Couvron* (Aisne), sous-bois qu'un rayon de soleil vient animer, et qui se distingue par la richesse des tons et la délicatesse des détails.

Le paysage de M. de Rudder nous ramène tout naturellement vers ce genre de peinture que nos artistes ont élevé à une supériorité qu'aucune école ne songe à nous contester.

Nous avons déjà, dans notre précédent chapitre, rendu justice aux beaux paysages de MM. César Decok, Bernier, Cibot et Hanoteau; nous allons encore suivre ces amants de la nature dans leurs promenade à travers les plus belles, les plus pittoresques du monde.

M. Nazon, le peintre qui réussit le mieux les effets de soleil couchant, en a un cette année qui est vraiment splendide. Cet *Intérieur de Forêt*, que les rayons du soleil semblent embraser, nous rappelle pareil effet d'un tableau de Théodore Rousseau, mais avec une bien plus grande puissance de coloris et moins de sécheresse dans l'exécution. Il nous paraît difficile d'être plus vigoureux et plus vrai.

Un autre jeune maître, M. Anastasi, n'a pas craint, et nous l'en félicitons, de peindre un champs de bluets et coquelicots sur le premier plan de son tableau intitulé : *Mai* (une expédition du *Rowing-Club* prend possession de l'île de ***) Les gens à système le blâmeront de cette naïveté; nous qui aimons la nature sous tous ses aspects, dans toutes ses splendeurs, nous le louerons de cette hardiesse de coloriste, d'avoir été vrai sans être criard, sans cesser d'être harmonieux. Ces coquelicots ont leur valeur, mais sans distraire l'attention des autres parties du tableau : au contraire, cette coquetterie de tons ajoute de la gaieté à celle de cette folle et heureuse jeunesse qui prend ses ébats dans un paysage enchanteur.

Autant les interprétations vraies de la nature nous plaisent, autant les natures de convention nous révoltent. Ainsi, malgré la grande réputation faite à M. Corot, jamais nous n'avons pu nous faire à cette nature falsifiée, à ces paysages sans air, sans soleil et sans verdure, et nous avons été le premier à oser le dire. Aujourd'hui que cette peinture n'est plus tant à la mode, quelques critiques disent leur opinion

sur elle. Voici celle de notre confrère M. Olivier Merson :
« M. Corot ne chante pas cette fois sa romance ordinaire
« avec autant d'agrément que d'habitude. A part quelques
« fanatiques de cette manière, qui se vaporise en formes in-
« certaines, qui se dissout en tons indéterminés, avec la-
« quelle les corps sont peu de chose et les détails rien, per-
« sonne ne prête l'oreille. Et quand je dis « sa romance or-
« dinaire, » ce n'est certes pas sans motif, car voilà tantôt
« trente ans que l'artiste rabâche le même refrain, et tou-
« jours sur le même air. Cependant, soyons justes; dans le
« *Souvenir de Ville-d'Avray*, exposé aujourd'hui, il a mis
« aux arbres des feuilles à peu près vertes, au lieu de gri-
« sâtres qu'il les faisait d'habitude. C'est une grande pro-
« bité de sa part... »

La peinture de M. Daubigny est aussi un peu démodée. Cependant ses paysages sont plus vrais de tons que ceux de M. Corot. Nous n'avons jamais reproché à ce peintre que de se borner à faire des ébauches, de se contenter de l'à-peu-près. Ce défaut devient de plus en plus choquant. Les paysages qu'il expose cette année sont lourds; ils manquent d'air et de transparence, surtout le *Verger*, d'un ton noir et dur.

Un des nombreux artistes dont nous avons encouragé les débuts et soutenu la marche dans une carrière semée de tant d'obstacles et de défaillances, M. Emile Breton, expose deux peintures d'un caractère différent : un *Soleil couchant*, et une *Entrée de Village*, effet de neige, la nuit. Ces deux tableaux ont la sincérité d'études faites d'après nature. Enfant du nord, nous reconnaissons ce crépuscule particulier à l'Artois et à la Flandre, cette ferme à laquelle le berger ramène son troupeau, et, tout près de là, la mare où les derniers rayons du soleil se reflètent à travers les branches des arbres qui l'entourent. Cet effet de lumière a été très-heureusement rendu. L'autre tableau, l'effet de neige, n'est pas moins vrai, quoi qu'en disent ceux qui n'ont point vécu dans nos campagnes du Nord, où les rendez-vous amoureux, pendant l'hiver, se donnent dans la neige et avec autant de bonheur que sous les orangers de la Provence.

M. Cartellier, le neveu du célèbre statuaire de ce nom, qui, d'habitude, expose de grandes pages d'histoire, n'a cette fois qu'un petit paysage, sans doute parce qu'il n'a

pu terminer à temps quelque œuvre importante. Ce n'est pas du reste le premier paysage qu'il envoie à nos Salons; nous nous rappelons en avoir déjà remarqués. La *Vue d'Agneux* (Saône-et-Loire), de M. Cartellier, est largement traitée, à la manière des peintres d'histoire; tout y est vrai de ton et sincèrement rendu : c'est un portrait de la nature.

M. Frédéric Legrip est aussi un peintre d'histoire qui réussit bien le paysage; il nous en donne une preuve dans une vue du *Petit Trianon*, qu'il expose en même temps qu'un joli portrait de jeune fille, celui de *Mlle Marguerite Legrip*, dans un charmant costume suisse. Il est impossible de visiter Trianon sans penser à cette malheureuse reine Marie-Antoinette; aussi M. Legrip a-t-il songé à animer sa vue de Trianon en y groupant la reine, son jeune fils et quelques dames de compagnie. La fraîcheur du coloris, la délicatesse des détails, et surtout la transparance de l'eau, sont les qualités qui distinguent cette petite toile.

M. Jules Thépant aime les grands et sévères aspects de la nature, c'est un des fidèles amoureux de la forêt de Fontainebleau, dont il nous montre chaque année un des coins si pittoresques et si recherchés par les artistes et les touristes. Voici la *Roche aux Vipères*, où l'on vient s'étendre et se reposer malgré et peut-être à cause de ce que ce nom a d'effrayant, car nous aimons assez à courir quelque danger, même pour s'amuser. Dans son second tableau, M. Thépant a peint un *Sentier conduisant aux gorges d'Apremont*, l'une des plus belles vues de la forêt. Ces études, faites d'après nature, sont sincèrement rendues, franchement touchées, et accusent des progrès. Que cet artiste continue à vouloir être vrai, à étudier, toujours étudier la nature, sans se préoccuper de la manière ou des systèmes de ses confrères, et il arrivera à une belle réputation.

Son confrère, M. Desavary, aime la simplicité de la plaine; quelques *Saules au bord de l'eau* ont suffi pour l'inspirer à produire une jolie petite toile, d'un ton fin, d'une exécution consciencieuse. C'est une qualité que nous voudrions rencontrer dans bon nombre de paysages où le vague et l'à-peu-près dominent, où les arbres ressemblent à des plumets, à des tourbillons de fumée.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

—

M. de Leuven. — Théâtre du Gymnase. — Ambigu : *Les quatre Henri*. — Gaîté : *La petite Pologne*. — Folies-Marigny. — Théâtre-Déjazet : *Il faut des Époux assortis*.

M. de Leuven a joué enfin un acte d'un auteur nouveau, — je n'ose pas dire jeune. Le libretto de *la Fontaine de Berny* est gentillet; c'est une comédinette aimable, que rehausse la fraîche et gracieuse musique de M. Nibelle.

Le Gymnase a donné deux actes qui ne sont pas désagréable; mais c'est anodin, comme tout ce que l'on joue, depuis quelque temps, dans le petit sarcophage du boulevard Bonne-Nouvelle. Ah! M. Montigny, ce n'est ni avec *Mon premier* ni avec *Mensonges innocents* que vous régénererez l'Art dramatique, et ce ne sont certainement pas les conseils de M. Derval qui pourront rajeunir votre répertoire édenté.

Le drame de M. Léon Beauvallet, *les Quatre Henri*, est intéressant comme tous les drames historiques. On y retrouve Henri III, Henri IV, Henri de Guise, où Dumas déjà avait ressucité cette tour du seizième siècle; on la revoit avec plaisir. Le roman y cotoie adroitement l'histoire; c'est unsuccès.

Succès aussi à la Gaîté avec la reprise *de la Petite Pologne;* c'est une pièce populaire, où l'on remarque Charles Perey, — et son singe.

L'affiche des Folies Marigny invite le public à aller *aux Champs-Elysées;* c'est le titre d'une amusante revue d'été, dans lequel le financier Beaujon joue le rôle du compère traditionel, et nous promène du Cirque de l'Impératrice à l'Exposition des tableaux, de l'Alcazar au jardin Mabille. Jolis couplets, musique ravissante de Montaubry. Mlles Marie Jolly et Bade sont deux charmants gandins très-réussis; M. Gatinais est très-drôle et Mlle Clara Sermonnier joue et chante bien.

Deux petits actes ont été parfaitement accueillis au Théâtre Déjazet; l'un, *Il faut des Epoux assortis*, est gai; l'autre, *le Don Quichotte des Maris*, est l'heureux essai d'un débutant, le fils de Lévis Beauvallet, cité plus haut, le petit-fils par conséquent du célèbre tragédien. Tous artiste dans cette famille-là.

L.-Félix Savard.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.
Fondé en 1830.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du 18 *mai* 1869

Présidence de M. P.-B. Fournier, président (Bulletin n° 860.)

Lecture et adoption du procès-verbal.

M. Fayet propose la nomination de M. Gatteaux, membre de l'Institut, en remplacement de notre regretté collègue, M. Rouget Cettre proposition, appuyée par M. Louis Auvray, est prise en considération.

CORRESPONDANCE ET ENVOIS.

L'Académie de Mâcon demande la souscription de la Société libre des Beaux-Arts. Le secrétaire général est chargé de répondre au secrétaire perpétuel de Mâcon.

Mlle Latteux d'Espagne envoie une série d'études musicales. (Rapporteur, M. Clément.)

M. Félicien David, notre collègue, a été élu membre de l'Institut, en remplacement de feu notre collègue Berlioz. L'assemblée charge le président de complimenter le nouvel académicien, dont l'élection donne raison, une fois de plus, aux jugements de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Fayet rend compte de ses démarches au sujet de la séance annuelle.

M. Sage demande la parole pour lire un petit poëme qui a remporté un accessit au concours de poésie de la Société philotechnique.

Cette lecture montre sous un jour nouveau le talent de notre collègue; son poème est envoyé à la commission de la séance annuelle.

M. Sage lit ensuite son rapport sur les mémoires de la Société d'émulation de Cambray.

L'insertion dans les annales en est votée à l'unanimité.

Le Secrétaire-général, EDMOND DOUAY.

RAPPORT

SUR LES

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAY

Tomes XXIXe, 3e partie — et XXXe, 1re partie

(*Suite*)

Je vous fais remarquer cette séance en raison d'un passage du Discours d'ouverture du Président (Compte-rendu de la Séance, page 6), où il a remercié les hommes de savoir qui, de près ou de loin, à titre de Membres résidants ou d'Associés correspondants, ont, à toutes les époques, prêté à la Société d'Émulation le concours de leurs lumières; l'ont aidée, par là, à propager le goût des Sciences, des Lettres et des Arts, et ont ainsi contribué à rendre plus intéressants les vingt-neuf premiers tomes de ses Mémoires. Il ajoute, page 21, que c'est à l'estime où elle tient les travaux de ses correspondants et ceux des Sociétés qui sont en rapport avec elle, que la Société d'Émulation doit leurs envois, qui n'ont pas cessé d'être la plus riche partie de sa Bibliothèque.

J'ai donc été surpris, d'après ces déclarations si honorables pour tout le monde, de ne trouver, parmi les travaux publiés dans ce tome XXXe, aucun Rapport sur ces envois étrangers, Rapports dont l'habitude est observée généralement par les Académies et qui, en aidant d'autant plus à étendre les rayons intellectuels, sont une preuve d'urbanité et un gage de digne confraternité échangés entre les Sociétés savantes. Sauf les quatre pièces de Poésie couronnées et lues dans cette séance de la Société de Cambrai, qui sont reproduites *in extenso* et n'occupent que 40 pages dans ce XXXe volume de ses Mémoires, qui en a 500, comme je vous l'ai dit, les Travaux personnels de ses Membres le remplissent entièrement.

Mon étonnement s'est accru en jetant les yeux sur la longue liste des Sociétés dont celle de Cambrai reçoit les Recueils mensuels ou annuels, quand sur les cinquante au

moins qui forment cette Liste, j'ai compté celles d'Amiens, Abbeville, Angers, Arras, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Le Mans, Lille, Moulins, Nantes, Nîmes, Rouen, Saint-Quentin, Toulouse, Tours, Valenciennes et tant d'autres. Je ne parle pas de Paris, par convenance, à moins que je ne nomme seulement la Société Philotechnique, dont l'importance est connue généralement.

Ne pouvant croire que nul de ces envois, reçus avec tant d'honneurs et de reconnaissance, n'ait été au moins mentionné dans les séances particulières de la Société de Cambrai, j'ai pensé que j'en trouverais les traces dans le Compte-rendu de ces séances, qui les contient toutes depuis le 10 novembre 1864 jusqu'au 18 décembre 1867. Mes recherches ont été presque vaines, et c'est avec regret que je me suis convaincu, qu'à de très-rares exceptions près, ces Envois faits à la Société de Cambrai sont, en partie seulement, annoncés verbalement dans les séances ordinaires par leur simple titre ; que les noms des écrivains n'y participent que très peu ; que tout va se ranger sur les rayons de la Bibliothèque, et qu'il n'est donné aucune suite aux travaux qui y sont contenus.

Mais, ce regret est partagé par des membres de la Société même de Cambrai. J'en prends pour exemple la Séance du 11 avril 1866, où le Président, après avoir annoncé aux membres présents les principales publications qui lui étaient parvenues depuis la dernière séance, a, *de nouveau*, engagé ses collègues, — pag. 47, 48, — à s'occuper de Rapports écrits ou verbaux sur celles qui rentreraient le plus dans la spécialité de leurs études respectives. Le Secrétaire général d'alors, M.Lefèvre, a constaté,—pag. 48,— qu'il avait, ainsi que d'autres membres, remarqué le vif intérêt que présentent les travaux de la plupart des Sociétés qui correspondent avec celle de Cambrai, et il a cité deux ouvrages importants et lu les noms de leurs auteurs.Deux autres membres,MM.de Vendegies et Hattu, ont insisté,— pag. 48,— sur l'avantage que présenteraient ces analyses même sommaires comme celles qu'on venait d'entendre, et leur désir de voir la Société s'en occuper avec suite.

En effet, les travaux de ce genre se bornent, dans l'espace de ces trois années, à un Rapport sur la Société des Anti-

quaires de France, article de M. Anatole de Montaiglon, — pag. 6, — et un autre sur la Société d'Émulation de l'Allier, article de M. Legagneur, — pag. 7. — Ces deux Rapports (1864) ont été fort loués par la Société. Faut-il dire qu'ils étaient présentés par M. de Sainte-Suzanne, Sous-Préfet de Cambrai et Membre de la Société d'Émulation? Investi de telles fonctions administratives il trouvait, néanmoins, le temps de montrer ce bon exemple à ses collègues.

A quelques rares séances encore on a rendu compte de travaux étrangers, mais présentés par des personnes sollicitant leur nomination comme membres correspondants et point d'autres, — pag. 15 à 18, 40, 41, 49 et 55.

La Société de Cambrai est l'une des plus importantes du Nord. En raison de ses travaux sérieux, elle reçoit une subvention du Ministère de l'Instruction publique. Elle a fait des conférences, des lectures du soir aux ouvriers. C'est très-bien! mais, comme beaucoup de Sociétés de province, elle ne s'occupe et trop exclusivement que de ce qui concerne sa localité ou son département. Ainsi, pour une Exposition d'objets d'art,—pag. 46,— elle n'admet que les artistes résidants ou nés dans les quatre départements du Nord, de l'Aisne, de la Somme et du Pas-de Calais. Pour une Notice nécrologique de l'un de ses membres correspondants, — pag. 35,—elle restreint les ouvrages à citer à ceux, uniquement, qui ont rapport à Cambrai. Les Bulletins bibliographiques ne relatent que les ouvrages faits par des Cambresiens ou sur Cambrai.

Quant aux échanges de Bulletins, elle est dans l'usage de les accepter, mais non de les provoquer jamais,— pag. 34. — Notre honorable Vice-Président, M. L. Auvray, lui adresse au nom de notre Société, la *Revue artistique et littéraire :* on en a fait mention dans une séance, — pag. 47, — et on l'a, par extraordinaire, nommé lui-même. Favorablement, cela va sans dire! Indépendamment du droit légitime qu'il a de se faire rendre cette justice partout, notre collègue a de plus, ici, l'avantage d'être né à Valenciennes. Félicitons-le!

Vous voyez, Messieurs, que l'influence du clocher agit fortement sur l'esprit général de la Société d'Émulation de Cambrai. Je considère comme très-regrettable une telle restriction dans les idées et les travaux d'une Société académi-

que. J'ai senti le besoin de manifester ce regret, et j'ai pensé que nous devions, d'autant plus, continuer à suivre les habitudes de celles qui, comme la nôtre, regardent les choses plus largement et libéralement et donnent, ainsi, l'exemple d'une courtoisie vraiment française et intelligente, en aidant à mettre en lumière les hommes de mérite et leurs ouvrages, sur quelque point qu'ils se révèlent, dussions-nous, par cette publicité toute désintéressée et sans retour, même, de leur part, y apposer un visa généreux et fraternel.

Vous vous rappelez, Messieurs, que la première lecture de ce rapport fut presque un événement parmi nous, et, bien qu'une assertion positive de l'un de ses membres ne puisse éveiller le moindre doute dans le sein d'une Compagnie aussi unie que la nôtre, j'ai tenue à indiquer la page même où se trouve chacun des faits nombreux que je vous ai signalés.

Mais, terminons par quelque chose de plus récréatif; par le Compte rendu, aussi bref qu'il se pourra, du Rapport sur le Concours de Poésie fait par M. Hattu avec beaucoup de goût, de tact et d'intelligence de la Poésie et de la Versification, et dans un esprit qui peut paraître quelque peu rigoriste à l'endroit des pièces refusées et même des autres, mais que je dois croire équitable, si j'en juge par les exemples qu'il produit à l'appui de ses appréciations, et dont, en définitive, on ratifie le jugement d'après ses citations des morceaux couronnés.

Il semble, du reste, être l'organe d'une commission dont les exigences rehaussent pour ses Poëtes lauréats le prix de leur couronne. Le prix principal, qui est décerné sous la forme d'une lyre et en argent, ne l'a point été en cette année 1867.

Le Rapporteur commence par payer un tribut de regrets à la mémoire d'un jeune poëte couronné en 1866. — Enfant de Cambrai, il ne faut pas le demander et emporté par un mort prématurée qui ajoute à ces regrets celui de ne lui avoir pas décerné cette Lyre, alors, ou de n'en avoir pas, au moins, divisé le prix pour lui en faire une part bien légitime ; ce que prouve une strophe de son œuvre rappelée au commencement du rapport. Boulanger (c'était son nom) était vraiment poëte. Il avait beaucoup étudié le cœur humain, et, dans l'âge ou l'imagination peut nous emporter au delà des

limites du goût, il se rappelait ce précepte d'Horace : qu'en fait de poésie « *la Sagesse en est le Principe et le Fondement* ». Comme le jeune poëte de la *Métromanie*, il avait pris « dit M. Hattu » : pour client, la Vertu; pour loi, la Vérité; pour juge, la Postérité.

« Rien n'est plus aisé — dit Voltaire — que de faire de mauvais vers en français; rien de plus difficile que d'en faire de bons. » M. Hattu le rappelle à propos de ce concours où six à sept pièces, à peine, sur vingt-deux, ont mérité l'attention de la Commission, qui a voulu faire justice de cette espèce d'écrivains qui, incapables de rien écrire en prose, s'imaginent qu'ils sont poëtes parce qu'ils ont emprisonné des idées quelconques dans une apparence de rhythme.

Après quelques explications sur le sujet des pièces non récompensées et diverses citations de ces poésies, dont il fait ressortir avec soin les passages qu'il accepte et fustige vigoureusement ceux qu'il repousse, sans avoir l'air de craindre le moins du monde d'être accusé par ses collègues de frapper trop durement, le rapporteur regrette, pour deux d'entre elles, que le défaut de pensée arrêtée dans l'une et trop de brièveté dans l'autre, les aient fait exclure du nombre de celles admises aux récompenses, en raison du caractère vraiment poétique dont elles sont empreintes. Il en donne quelques passages dont je ne vous citerai que ceux-ci : c'est d'abord, pour l'un, une Image du Printemps :

Des feuilles que le vent remue
On n'entend rien que le frisson,
Rien que les trilles du pinson,
Chantant sa cantilène émue.
Pour nous fêter l'ami Printemps
Entr'ouvre les bourgeons des branches,
Et déjà les épines blanches
Ont mis leurs habits éclatants.

Puis, dans une Elégie de vingt-cinq vers dont l'épigraphe est : *Super omnia Deus*, le poëte demande à la Source ce qu'elle espère en sa course ignorée. La Source répond :

Je chante, ami, comme la fleur sauvage
Fleurit et meurt aux fentes du rocher;

Nul doigt pieux ne doit en approcher
Et son arome est perdu pour la plage;
Mais, qu'importe! comme un hommage,
Son doux parfum pour Dieu doit s'épancher.

. . . . . .

Dieu comprend les signes de l'âme solitaire;
L'hymne que dédaigne la Terre
Est par lui recueilli là-haut!...

Je vous fais grâce des trop longues citations de certaines pièces où il est question, par exemple, de la formation du Globe et où

La Planète fumait, pellicule arrondie,
Mince coque de l'œuf pondu par le Soleil...

Peut-on croire qu'au travers des enjambements, des rimes frauduleuses et de la césure outragée, on trouve, dans la même pièce, des passages entiers très-estimables et entièrement purs de tout cet affreux bagage moderne et rétrograde? Je ne vous en citerai que ces quatre vers : — il s'agit du Peuple romain de la Décadence :

Néron, le bien aimé, le grand musicien,
Peut faire assassiner et son frère et sa mère
Sans cesser d'être cher au peuple, qui sait bien
Que Néron ne répand qu'un sang patricien.

Mais nous vivons dans un temps où le sublime et l'absurde couchent très-amicalement ensemble côte à côte.

Dans une autre pièce, je vois comme strophe finale .

Allons! Français, au canon qui résonne;
Mais qu'il se taise à votre premier coup!
Si nous voulons en faire une colonne,
Dépêchons-nous, il nous en faut beaucoup :

Et d'autres mystifications soi-disant poétiques; mais

« Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. »

Le Rapporteur passe à l'examen des quatre morceaux qui ont obtenu les suffrages de la Commission et en balance les mérites afin de justifier le rang qu'ils ont pris parmi les récompenses obtenues. C'est là, peut-être, que la sévérité de

la Commission du concours et de son Rapporteur semble se montrer davantage, et M. Hattu, en se livrant profondément et d'une manière assez étendue à l'énumération des facultés qu'il faut posséder pour juger sûrement les œuvres poétiques, ca — dit-il — en vue d'empêcher qu'on ne dise de la Commission dont il est l'organe ce que dit Quintillien : « *Qu'ils se gardent de critiquer ce qu'ils ne connaissent pas,* » ou qu'on ne puisse l'accuser de s'approprier ce mot de Montaigne : « *Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.* » Aussi le jugement de ce Concours a-t il été poussé, dans l'examen, jusqu'aux dernières limites d'une exigences qui semble oublier qu'il ne peut y avoir rien de parfait dans l'homme. Mais si l'on n'adopte pas absolument toutes les remarques de détail que fait le Rapporteur sur ces poésies, on peut convenir que leurs places sont assez justement réparties.

Deux médailles d'argent ont été décernées aux pièces ci-après :

1° A *la Foi par les Mères*, de Mlle Mélanie Bourotte, à Guéret (Creuse);

2° Au *Lac d'Estom*, de M. Emile Labretonnière, vice-président de l'Académie de La Rochelle;

3° A l'*Epitre sur le sentiment du devoir*, de M. Gaston Romieux, secrétaire perpétuel de la même Académie de La Rochelle;

Et 4° une médaille d'or à la pièce intitulée :

Le Nécessaire et le Superflu, imité d'un Conte du Caravansérail, de Sarrazin, par M. Henri Galleau, membre de la Société hiPlotechnique, à Paris.

ALPHONSE SAGE.

La suite au prochain numéro.

TABLE DU SEIZIÈME VOLUME

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Encore la statue de Dauménil à Vincennes. — Le musée du Louvre. — Musée des plâtres à l'Ecole impériale des Beaux-Arts. — Statue de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne. — Monuments de Ponsard, de Nicéphore Niepce, de Desaix. — Statue équestre de Louis XII, bas-relief de M. Jacquemart. — Bustes de M. Abbatucci, de Mlle Nilsson. — Peinture de M. Maillot. — Embellissements du Caire. — Hôtel de Ville mis au concours à Vienne (Autriche), p 12.

Lettre relative à la statue Dauménil. — Notre réponse. — Lettre de l'Empereur. — Le château d'Arques. — La coupole du Saint-Sépulcre. — Musée du Louvre. — Statue de Corneille. — Monument de Voltaire. — Buste de Rossini. — Statue de Byron. — Médaillon du poëte Rahoul. — Peintures de M. Barias. — L'hospice d'Ivry. — L'église de Saint-François Xavier. — Commandes de la ville de Paris aux artistes. — Antiquités. — Nécrologie : M. Paul Huet. — Bibliographie. p. 17.

Réponse à deux objections. — Notre profession de foi. — L'ancienne et la nouvelle administration des Beaux-Arts. — MM. Mercey, Courmont et Tournois. — Cri de conscience de M. Galichon et du *Gaulois*. — Musées de Cluny, d'Auxerre, de Limoges. — Bibliothèque impériale. — Don de l'Empereur à l'Ecole normale. — Palais des Tuileries. — Un tableau de Rubens. — Antiquités. — Concours de la Société des Arts de Lille. — Bibliographie. — Nécrologie : MM. Ogé, sculpteur; Lanchert et Spoel, peintres, p. 49.

Nouvelles critiques de M. Galichon. — *Le Globe artistique*. — Nos observations. — Le prix de cent mille francs. — Notre première visite aux ateliers. — Monuments de MM. Edouard Monnais et Verdrel. — Bibliothèque. — Lettre de M. Du Sommerard. — Découverte archéologique. — Un cours de musique, p. 73.

Les listes des jurys du prochain salon. — Visite aux ateliers. — La nouvelle galerie du Louvre. — La salle des Etats. — Les musées du Louvre, de Versailles et de Berlin. — Statues de Lamartine, de Montrichier, de Callot, de Magnien, de Carlo Cattanea. — Une peinture de Léonard Limousin. — Conférence de M. Ernest Chesneau. — Nécrologie : MM. Calamatta, Gourlier, Duthoit, Chambaron, Larrieu et Delorieux. — Vente de la galerie Delessert. — Bibliographie, p. 97.

La critique d'art de M. Ed. Baume. — Examen de l'article de M Eug. Bellangé sur le règlement du Salon — La succession du peintre Prud'hon. — Le fixatif-direct de M. Rouget. — Antiquités. — Nécrologie : M. Chalons d'Argé, p. 121.

Le rapport du maréchal Vaillant — Les élections pour le jury du Salon de 1869. — Dons à la bibliothèque impériale. — Les musées de Cluny, de Versailles, de Châlons-sur-Saône, de Montauban. — Statues de Daumesnil, de Humboldt, de Léopold Ier. — Notre-Dame de Paris. — Bibliographie. — Nécrologie : MM. De Laborde, Travaux, Drulin, Aillaud et Tabar, p. 145.

Le rapport du surintendant et les journaux de l'opposition. — Les collections du Louvre sous les différents règnes. — Louis-Philippe, roi des maçons. — L'inventaire et les catalogues des collections du Louvre. — Accueil fait au décret de l'Empereur. — Œuvres d'art distribuées en 1865 —Dons faits par l'Empereur à la bibliothèque impériale. — Prix annuels fondés par décret impérial. — Statue du compositeur Bach. — Groupe de M. Gumery. — Visite du nabab au Panorama.— Antiquités. — Concours de l'Ecole des Beaux-Arts. — Assemblée générale de l'Association des artistes.— Nécrologie: MM. Georges Rouget, Ch. Merme, Ch. Piqué, Alex. Beideman, Jomes Eckfort et Mlle Marie Daullé, peintres. p. 169.

Médaille commémorative du centenaire de Napoléon Ier.— Mariage de M. Carpeaux. — Bibliographie. — Nécrologie : MM. J.-L. Giraud, L.-J.-M. Rémy, Adalbert de Beaumont, Théophile Thoré (*Burger*), p. 212.

Visite de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince de Galles à l'Exposition. — Le bas-relief de M. Barye.—Statue d'Hegel. — Musées de Saint-Germain, de Vérone, de Parme. — Lettre de M. Garnier. — M. le baron Taylor.—Concours. — Antiquités. — M. Félicien David. — Cours de M. Charles Rochet.— Nécrologie : Mlle Amélie Cogniet, ; MM. Ledoux, Magnes, peintres, et Imlorf, sculpteur, p. 224.

Musées du Louvre, de Boulogne-sur-Mer, de Saint-Pétersbourg, de Rotterdam. — Statues de Lamartine, de Palmerston, de l'impératrice Catherine II de Russie. — Concours de gravures en médailles de la Société libre des Beaux-Arts. — Chapelle secrète de l'église Saint-Gervais, — Antiquités. — Bibliographie. — Nécrologie : MM. Brévière, Totain, Al. de Ghiquiquier, C.-H. Hancké et P. Pans, par M. *Louis Auvray*. p. 253

SALON DE 1869

Deux réformes réclamées. — Nombre des visiteurs le jour de l'ouverture du Salon de 1869. — Opinion générale

sur la valeur artistique de l'Exposition. — Nombre des ouvrages inscrits au livret. — Promenade dans toutes les salles, p. 193.

Peintures de MM. Bouguereau. Bonnat. Leuillier, Viger, Muller, Protais, Detaille — *les zouaves marchant à l'attaque* — Gérie, Abel (Marius), Cabanel, Mlle Nélie Jacquemart. MM. Jules Lefebvre, Edouard Dubufe. Baudry, Gérome Eugène Giraud, Charles Giraud, Jules Breton. p. 217.

Peintures de MM. Comte, Saintin, Fiéhel, Emmanuel Massé, Théodore Delamarre, Achille Zo, Gustave Colin, Théodore Frère, Sebron, Justin Ouvrié, César Decock, Camille Bornier, Hanoteau, Anastasi, Nazon, Daubigni père, Corot, Emile Breton, Bhilippe Rousseau, Vollon, Blaize Desgoffe, Constantin, Lays, Mme Emeric. p. 241

Les irréconciliables de la critique. — Peintures de MM. Chenavard, Montchablond, Carbillet, Thirion, Petit de Marville, Priou, Tony Faivre, Paul Tillier, de Rudder, Nazon, Anastasi, Corot, Daubigny père, Emlle Breton, Cartellier, Frédéric Legrip, Jules Thépeau, Desavary, par M. *Louis Auvray*. p. 265

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le règlement du Salon de 1869. — Achats faits à l'Exposition du Havre. — La dix-huitième Exposition de Bordeaux. — Exposition de Rouen, de Moulins, de Metz, de Strasbourg, de Liége, de Munich, de Glascow, p. 29.

La Société des Amis des Arts à Valenciennes. — Expositions de Marseille, de Pau, de Roubaix, de Montpellier, de Rouen. de Moulins et de La Haye, p. 60.

Expositions de Roubaix, de Chartres, du Havre, d'Alger. — Achats faits à l'Exposition de Marseille. — Exposition de Cambrai, p. 135.

Expositions de Roubaix, de Chartres, de Fontainebleau, de Barbizon, de Poitiers, de Bayonne, de Bruxelles, de La Haye, de Munich, p. 153.

Exposition de Bordeaux. — Exposition de Lyon : achats et récompenses. — Acquisitions faites à l'Exposition de Pau, p. 178.

Exposition de Chartres. — Exposition de photographie. — Expositions de Bordeaux, de Roubalx, de Rouen. — Achats de l'Exposition de Moulins. — Exposition de l'Union artistique, et de Londres. — Avis de Munich, par M. *Louis Auvray*, p. 249.

La vérité sur l'affaire des tableaux du Louvre, par M. *Louis Auvray*, p. 5.

Exposé de la situation de l'Empire; Beaux-Arts, p. 83.
Le règlement de l'Exposition 1869, p. 106.

Dons faits à la bibliothèque impériale en 1868, p. 138.
Rapport du maréchal Vaillant et décret de l'Empereur, p 156.
Rapport du surintendant des Beaux-Arts sur la situation des musées impériaux depuis 1853 jusqu'en 1868, p. 180, 209, 229.
POUR EN FINIR. — La rage du dénigrement. — Jules Vallès, Jules Favre et ses coreligionnaires.—Faiblesses morales et politiques de Victor Hugo. — Conclusion, par M. *Louis Auvray*, p. 201.
Le prix de 100,000 fr. p. 228.
Liste des artistes récompensés au Salon de 1869, p 245

REVUE THÉATRALE

Tamberlick aux Italiens. — Théâtre impérial du Châtelet : *Théodoros*. — Bouffes-Parisiens : *Petit Bonhomme vit encore*. — Fantaisies-Parisiennes : *Gille ravisseur*. — Ecole lyrique (rue de la Tour-d'Auvergne) : *La Tour, prends garde!* revue en trois actes et cinq tableaux, de MM. Félix Savard et Georges Numa, p. 11.
Théâtre-Français : *les Faux Ménages*. — Palais-Royal : *le Carnaval d'un Merle blanc*. — Théâtre des Menus-Plaisirs : *Figaro-revue*. — Théâtre Déjazet : *le Gaulois-revue*, p. 28.
Odéon : *Les Droits du Cœur, les Comédies de l'Amour, le Passant*. — Variétés : *La Roulette, le Mot de la Fin, l'Architecte de ces Dames*, p 59.
Don Cesar de Bazan et *le Courrier de Lyon*. — Folies-Dramatiques : *le Canard à trois becs*. — Fantaisies-Parisiennes : *Une Folie à Rome*, p. 81.
Odéon : *Mademoiselle la Marquise*; débuts de Mlle Karl. — Vaudeville : *le Sacrifice; Une Nuit au Champagne; Une Vendetta parisienne*. — Variétés : *l'Astronome du pont Neuf*. — Théâtre de Cluny : *le Dernier Caprice*. — Les soirées d'Arsène Houssaye, p. 103.
Opéra : *Faust* — La Messe de Rossini au Théâtre-Italien. — Théâtre Lyrique : *En Prison*; reprise de *la Poupée de Nuremberg* — Ambigu : *la Famille des Gueux*. — Gaité : *la Vierge noire*. — Un mot sur *les Oreilles d'Ane*, opérette de MM. Fernand Langlé et Félix Savard, p. 134.
Opéra-Comique : *Vert-Vert*. — Théâtre du Châtelet : *les Blancs et les Bleus*. — Palais-Royal : *le Dossier de Rosafol; Madame Pot-au Feu; deux Portières pour un Cordon*. — Variétés : reprise de *Barbe Bleue* : Mlle Aimée. — Porte-Saint-Martin : *Patrie!* — Bouffes-Parisiens : *la Diva*. — Folies-Dramatiques : *un Crime dans une Valise*. — Folies-Marigny : *le Jockey; Quinze jours de printemps; Ce bon Roi Dagobert*.

— Menus Plaisirs : *le Talion.* — Théâtre Déjazet : *les Désœuvrés,* p. 151.

Odéon : *Gutenberg* — Théâtre-Lyrique : *Rienzi.* — Retour de la Patti. — Ambigu-Comique : Reprise de *Vautrain.* — Théâtre Déjazet : *Faut du Faust, pas trop n'en faut ; la Fille bien gardée,* p. 177.

Vaudeville : *le Contrat ; le Choix d'un Gendre.* — Inauguration de la nouvelle salle. — Palais-Royal : *Gavaut, Minard et Cᵉ.* — Gaîté . reprise de *la Fille des Chiffonniers.*— Folies Dramatiques : *le Petit Faust.* — Folies-Marigny : *Patrie, journal du soir,* p. 197.

Théâtre-Français · *Julie* ; *le Post-Scriptum.* — Odéon : reprise de *Lucrèce.* — Vaudeville : reprise des *Faux Bonshommes.* — Gymnase : *le Filleul de Pompignac.*—Variétés : *la Cour du roi Pétaud.* — Ambigu-Comique : reprise de *Marianne.* — Théâtre Déjazet : rentrée de Mme Déjaze dans *les Premières Armes de Richelieu.*—Théâtre de Cluny : reprise des *Sceptiques.* — Ouverture des Folies-Bergère. — Cirque de l'Impératrice, p. 222.

Opéra-Comique : *Jaguarita,* — Théâtre-Lyrique : *Don Quichotte.* — Gaîté : *Le Moulin rouge.* — Palais-Royal : *Poterie,* p. 284

M. de Leuven — Théâtre du Gymnase. — Ambigu : *Les quatre Henri.*— Gaîté : *La petite Pologne.* — Folies-Marigny. Théâtre-Déjazet : *Il faut des Epoux assortis,* par M. *L.-Félix Savard.* p. 274

MUSIQUE

Concerts et soirées musicales : — Soirées de S. A. I. la princesse Mathilde, p. 82.

Soirées du surintendant des Beaux-Arts, p. 104.

Concerts et soirées musicales, soirées de S. A. I. Mme la princesse Mathilde. — Fête donnée à l'Empereur et à l'Impératrice, par M. *Louis Auvray.* p. 198.

POÉSIE

Anecdote, poésies, par M. *F. Villemsens.* p. 27.

L'Aveugle, poésie, par M. *Charles Magnier.* p. 58.

A l'Auteur d'une lettre anonyme, poésie, par M. *Léon Magnier.* p. 133.

Le Cygne et la Crapaud, par M. *Louis Auvray,* p. 247.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS
(COMITÉ CENTRAL)

Procès-verbaux : séance du 17 novembre 1868, p. 193.
séance du 1ᵉʳ décembre, p. 195.

Procès-verbaux : séance du 15 décembre, p. 201.
séance du 4 janvier 1869, p. 209.
séance du 19 janvier, p. 218.
séance du 2 février, p. 225.
séance du 16 février, p. 233.
séance du 2 mars, p. 234.
séance du 16 mars, p. 245.
séance du 6 avril, p. 249.
séance du 20 avril, p. 253.
séance du 4 mai, p. 254.
séance du 18 mai, p. 267.
par MM. *Gaildreau*, *Auteroche* et *Edmond Douay*.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

L'Ivresse et la Raison, couplets pour le banquet annuel de la Société libre des Beaux-Arts, par M. *Alp. Sage*. p. 196.

Rapport sur le *Stabat Mater*, de Mme de Maistre, par M. *Félix Clément*, p. 198.

Rapport sur le Manuel d'Histoire ancienne des peuples de l'Orient, de Lenormant, par M. *Léon Fournier*. p. 203.

Mélanges littéraires et artistiques, par M. *Charles Lucas*, p. 204, 211, 213.

Rapport sur les instructions du comité historique des arts et monuments, par M. *Charles Lucas*, p. 218, 227.

Rapport sur les Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, par M. *Crivelli*. p. 225.

Archéologie, p. 235.

Rapport sur les annales de l'Académie de Macon, par M. *Crivelli*. p. 237.

Nécrologie. — Georges Rouget, par M. *P.-B. Fournier*. p. 246.

Archéologie. p. 248.

Chronique des Beaux-Arts, par M. *Louis Auvray*, p. 250.

Jadis et Aujourd'hui, par M. *Fayet*, p. 255.

Rapport sur les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, par M. *Alphonse Sage*, p. 259.

Le Directeur de la Revue : Louis AUVRAY.

DEPT. HISTORY OF ART OXFORD

LA REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Le 1er et le 15.

LES 24 LIVRAISONS FORMENT DEUX BEAUX VOLUMES.

Bureaux : rue de Bréa, n° 5,

Près la rue Notre-Dame-des-Champs.

Prix de l'Abonnement :

FRANCE, un An. . . . 10 fr. | ÉTRANGER, un an . . . 12 fr

Une livraison 50 cent.

Avec une gravure ou une photographie 1, fr. 50

EN VENTE :

Les volumes des années 1860 et 1861

Prix : 8 francs

Celui de 1862, avec les Photographies

Prix : 12 francs

Ceux de 1863, 1864, 1865, 1866, 1867 et 1868.

Prix : 5 francs

Les demandes d'abonnement doivent être adressées à M. LOUIS AUVRAY, Directeur de la *Revue artistique et littéraire*, rue de Bréa, n° 5, ainsi que tout ce qui concerne la rédaction et l'administration. Les articles non publiés ne seront pas rendus.

IL SERA RENDU COMPTE DES OUVRAGES QUI AURONT ÉTÉ DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

La Revue artistique et littéraire est adressée aux administrations de l'Etat, aux Cercles, aux Sociétés savantes et artistiques de France et de l'étranger, et on la trouve dans les principaux Cabinets de lecture de Paris.

PARIS. — Edouard Vert, Imp. rue Notre-Dame-de-Nazareth, 29

G.

RARE BOOKS ROOM